This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNS. 159 c. 2

UNS 159 c. 2

ÉLÉMENS
DE GRAMMAIRE
GÉNÉRALE.

DE L'IMPRIMERIE DES SOURDS-MUETS,

sous la Direction d'ADRIEN LE CLERE.

ÉLÉMENS
DE GRAMMAIRE
GÉNÉRALE,
APPLIQUÉS A LA LANGUE FRANÇAISE;

PAR R. A. SICARD,

DIRECTEUR de l'Institution des Sourds-Muets, Membre de l'Institut national de France, et de l'Athenée de Lyon.

SECONDE ÉDITION,

Revue, corrigée, et considérablement augmentée.

TOME PREMIER.

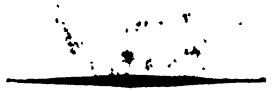

A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n°. 16, quartier de Saint-André-des-Arcs.

AN X (1801).

ERRATA

DU PREMIER VOLUME.

Page 6, *ligne* 7, de composition, *lisez*, décomposition.
Idem, *ligne* 22, de jugemens, *lisez*, et de jugemens.
Page 205, *ligne* 16, je la suis, *lisez*, je le suis.
Page 232, *ligne* 5, sont donc passés, *lisez*, sont passés.
Page 522, *lignes* 13, 14 *et* 15, qu'il, seul, accompagné, *lisez*, qu'elle, seule, accompagnée.

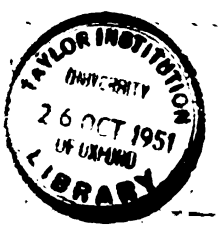

AVERTISSEMENT
SUR
CETTE SECONDE ÉDITION.

L'ACCUEIL favorable que le Public a bien voulu faire à cet Ouvrage, que j'ai composé pendant mon honorable proscription, au milieu des dangers, toujours renaissans, qui planoient sur ma tête, et qui ne m'ont pas permis de lui donner tous les soins que demandoit une entreprise si importante, m'a imposé le devoir de faire, dans le calme de la paix, ce que je n'ai pu faire, au milieu des agitations et des troubles révolutionnaires. Une Édition portée à deux mille exemplaires, épuisée dans moins de dix-huit mois, en me faisant connoître l'indulgence de mes Lecteurs, et l'opinion qu'ils ont de mes foibles talens, loin de m'aveugler sur les imperfections de mon livre, m'a rendu plus sévère pour en faire disparoître, s'il est possible,

jusqu'aux plus légères taches. Je ne me suis pas fié, pour cela, à mes seules lumières, et à la longue habitude que j'ai de traiter tous les objets de Grammaire. J'ai invoqué les lumières de mes amis les plus éclairés; j'ai sollicité leur critique, et j'en ai fait usage.

Ce ne sera donc pas, pour la forme seulement, qu'on dira ici : SECONDE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR; mais ce sera véritablement un Ouvrage revu, corrigé, augmenté, et presque entièrement remanié. Depuis que j'ai été rendu à mes chers Élèves, dont l'éducation fait le bonheur de ma vie, je me suis appliqué à leur instruction, avec un renouvellement de zèle. C'est en tâtonnant sans cesse, et en faisant des efforts continuels pour développer leur intelligence, que j'ai obtenu de nouveaux aperçus grammaticaux, dont j'ai enrichi cette nouvelle Édition.

On m'a souvent demandé la communication d'un Traité sur l'Analise NUMÉRALE de la proposition, connue, dans l'instruction des Sourds-Muets, sous le nom de THÉORIE

DES CHIFFRES, pour servir à la décomposition des phrases, et à la connoissance de la valeur relative des mots, dont les Dictionnaires ne font connoître que la valeur absolue. On m'a demandé la publication de quelques autres théories, dont on m'a vu faire un usage si avantageux dans mes Leçons : on les trouvera dans cette seconde Édition; on y trouvera aussi la théorie de la phrase active, renfermant toujours deux jugemens, et, par conséquent, deux propositions; une théorie nouvelle de la conjonction, et un chapitre sur l'Orthographe française et la prononciation, qui manquoit dans la première Édition.

Tous les endroits qui avoient paru obscurs ont été éclaircis; quelques explications hasardées ont fait place à une doctrine, qui pourra paroître nouvelle; mais dont j'expose et je démontre les principes incontestables.

La Conjugaison avoit été trouvée trop difficile. Ne pouvant me résoudre à la sacrifier à d'anciens préjugés, et bien convaincu qu'elle est la seule vraie, je me suis appliqué à l'éclair-

cir encore pour la rapprocher des esprits les moins réfléchis, et diminuer, s'il étoit possible, le nombre de ses adversaires, qui l'étoient plus par préjugé, que par réflexion et par conviction. La Syntaxe est devenue plus pratique : la correspondance des temps, entre eux, se trouvant fixée par leur rapprochement, dans des applications usuelles, ne présentera plus aucune difficulté.

En un mot, je suis bien décidé à faire usage de tous mes moyens, et de tous ceux que le zèle de mes Amis me fournira, pour perfectionner cet Ouvrage, et en faire un Livre classique, qui renferme tout ce qui est nécessaire aux Maîtres et à leurs Élèves. C'est pour atteindre ce double objet, que j'ai conservé les Leçons par demandes et réponses qui terminent les chapitres, et qui en sont comme le précis et le résumé, quoiqu'elles amènent nécessairement quelques répétitions. C'est pour les Élèves que ces Leçons sont disposées, et j'ai tâché de les rendre aussi claires et aussi précises qu'il m'a été possible.

INTRODUCTION.

La parole, considérée comme un art, est le premier de tous, et le plus généralement utile. Elle est le caractère distinctif de l'homme, puisqu'il n'y a que l'homme qui s'entende et se fasse entendre, en parlant. Cet art qui étonne le Philosophe, quand celui-ci veut remonter à son origine et suivre ses progrès; cet art, sans lequel l'homme ne fût peut-être jamais sorti de l'état de barbarie où l'eût laissé le défaut de civilisation, a dû sa naissance, comme tous les autres arts, à l'industrie, excitée par ce besoin qu'éprouvèrent les premiers hommes de se rapprocher, de se communiquer leurs idées, de correspondre, de s'entr'aider, de se discerner enfin de cette classe nombreuse d'animaux que la Nature avoit placés si loin d'eux, malgré quelques traits de ressemblance qui paroissoient les rapprocher.

Les sensations communes à l'homme et à la brute sembloient en effet les réunir dans l'échelle immense des êtres sensibles, et n'en former qu'une seule espèce. C'est la parole, par la perfection à laquelle l'industrie humaine l'a élevée, et par les services que l'homme en a obtenus pour ses intérêts et pour ses jouissances, qui a tracé la ligne de démarcation si bien prononcée entre l'homme et les animaux, en rendant plus sensible la perfectibilité de la nature de celui-ci, en le classant sans mélange et sans confusion, en fondant, sur des bases inébranlables, sa supériorité sur tout ce qui respire.

L'homme privé des avantages de la parole, auroit exprimé, sans doute, comme les animaux, par des sons, ou par des cris, la crainte, la joie et la douleur, etc. Mais quelle que fût la variété de ces sons, combien étoient-ils peu capables d'exprimer, en détail, cette multitude d'idées qui se présentent, sans cesse, à notre esprit, à l'occasion des objets qui frappent quelqu'un de nos sens ! Qu'ils étoient encore loin, ces sons,

dans cette enfance des premières associations, de devenir l'expression fidèle, l'image vivante de nos affections, de les transmettre telles que nous les éprouvons, et de faire passer, sans altération, dans l'âme de nos semblables, cette succession de sentimens qui se nuancent, en tant de manières! Combien les moyens de sociabilité et les charmes que les hommes trouvent dans la communication mutuelle de leurs pensées, auroient-ils été resserrés dans cette sphère ainsi circonscrite, si l'homme n'eût trouvé l'art de combiner ces sons, de les multiplier, de leur donner une fécondité égale à celle de ses besoins! Telle est la magie des sons articulés, et de leur combinaison. L'homme privé de ce moyen de communication, fût resté l'homme de la nature. Des signes d'instinct l'auroient laissé presque dans la classe des animaux.

Si l'on considère, en système, comment les langues auront pu se former, on doit dire que les sons articulés ne furent d'abord qu'une simple nomenclature; des mots iso-

lés comme les objets qui s'offroient à nos sens; des membres de diverses familles, épars et sans intérêt commun; des expressions vagues qui confondoient les qualités des corps avec les corps eux-mêmes, faute de connoître l'art des abstractions, et, par conséquent, celui de généraliser les idées pour classer leurs objets, les distribuer dans les genres et dans les espèces particulières, ou s'élever, par le rapprochement des individus, aux genres ou aux classes les plus étendues; connoissances qui devoient servir de fondement à la vérité des jugemens et à la justesse des propositions.

Aussitôt que l'esprit, impatient des entraves qui embarrassoient sa marche, eut appelé la comparaison à son secours, il ne tarda pas à voir, dans la Nature, des formes qui, rapprochant une foule d'objets, en faisoient autant de familles. Les différences qu'il aperçut dans plusieurs de ces objets, lui firent conclure, avec raison, qu'il existoit des qualités; qu'il falloit les généraliser et les considérer indépendamment des substances

qu'elles modifioient; de là, l'idée du modificatif ou de la qualité sur-ajoutée, et celle du sujet qui en est le support : dès lors la clarté et la précision commencèrent à être soupçonnées, et on les vit bientôt naître de la faculté d'abstraire.

Que manquoit-il donc à des matériaux si heureusement préparés? Le lien qui devoit les unir et donner la forme à tout l'édifice; le mot le plus essentiel à l'art de la parole; le mot qui sert à rétablir ce que l'esprit a détruit par l'abstraction; le mot qui fait, à lui seul, le jugement et la proposition; ce mot si nécessaire, qu'on ne pourroit le supprimer sans isoler des idées qui s'appeloient, les unes les autres, par les convenances les plus intimes, sans ôter à la phrase cette sorte de vie qui, en liant toutes ses parties, les anime et les vivifie, quelles que soient les opérations qu'elles énoncent, soit physiques, soit intellectuelles; ce mot est le mot, par excellence, le mot que les Latins ne connoissoient sous aucune autre dénomination que sous celle de toute l'espèce, LE VERBE.

A l'invention de la parole, succéda, mais à de très-grands intervalles, l'art de la peindre, et de lui donner d'abord par des signes hiéroglyphiques, puis par des signes écrits, une sorte d'immortalité que l'invention de l'Imprimerie lui assure, à jamais.

On attribue communément l'art de l'écriture à Cadmus : tout le monde connoît ces beaux vers de Brébeuf :

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole et de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

De nouvelles lumières et de nouveaux besoins perfectionnèrent l'art de la parole, déjà si merveilleux : la nécessité de répandre plus de clarté, et de donner plus d'exactitude à la communication des idées, donna lieu à la recherche de formes constantes, qui asservirent le langage à des lois, dont la raison consacra les principes; de là, la grammaire générale, dont les langues particulières ne sont que les idiomes, et comme des branches qui naissent d'un tronc commun.

L'intelligence humaine s'agrandit, peu à peu, à l'aide des appuis des élémens de la parole ; les idées commencèrent à n'être plus isolées, et à se grouper en tableaux variés. La période, enfin, se composa de tous les élémens du discours, et fit voir, non sans admiration, tout ce qu'avoit pu faire l'homme, en partant de la simple idée, du simple signe, de l'image unique, en passant par tous les milieux, pour arriver jusqu'à cette sublime conception grammaticale, qui n'est peut-être pas un des moindres chefs-d'œuvres de l'esprit humain.

L'analise de la période, de la phrase simple, les rapports de tous les mots entre eux, leurs rôles divers dans la proposition, leur signification propre et figurée, analogique et précise, toujours tirée des objets physiques, lors même que cette valeur plus déguisée semble être plus abstraite et plus métaphysique, les racines du langage, la manière de les distinguer, de les classer, de les réduire au plus petit nombre possible..... Tels sont les caractères distinctifs des Gram-

maires particulières, toutes nées de la Grammaire générale, toutes semblables, quant aux principes constitutifs du langage, et ne différant, entre elles, que par des accidens.

Si, dans l'art de la parole, comme dans tous les autres arts, il étoit possible de remonter jusqu'aux premiers élémens, la meilleure manière de bien étudier cet art là, ne seroit-elle pas de nous reporter à ce premier élément lui-même, comme si l'art étoit à faire; comme si aucune observation n'eût encore été faite; comme si toutes les règles étoient inconnues; et sur-tout si nous pouvions démontrer que cet élément unique les contient tous, et qu'une proposition toute entière fût d'abord renfermée dans un seul signe? Alors, formant de cet élément, jusqu'au dernier de tous, une sorte de chaîne, dont le premier anneau seroit le premier moyen de communication, inventé par les premiers hommes, et la période le dernier de tous; nous referions, en quelque sorte, sur les langues, le travail de toutes les générations; nous repasserions sur tous les che-

mins que nos pères ont parcourus; l'entendement, se repliant sur lui-même, reviendroit sur ses conceptions premières, et se développeroit devant nous, à l'aide des signes appelés par les idées. Nous verrions les images se dessiner, en quelque sorte, dans l'intelligence, à l'occasion des objets qui frapperoient nos sens; nous entendrions la voix s'essayant à former des sons imitateurs, en même temps qu'une main industrieuse tenteroit de crayonner des formes; nous verrions le jugement, presque aussi simple que l'idée, donner naissance à la proposition, la proposition à la phrase; celle-là naître d'abord d'un mot unique, puis d'un mot double, et enfin former les élémens générateurs des neuf ou dix parties du discours. Nous verrions la proposition en appeler une seconde, déterminative du sujet ou de l'objet d'action; nous la verrions en appeler une troisième, une quatrième, une cinquième, s'il le falloit; et la période résulter de cette admirable composition.

Pour que cette analise et cette synthèse

fussent possibles, il faudroit que les langues eussent été, pour ainsi dire, construites en masse, par des Philosophes profonds, dont l'œil assez pénétrant eût embrassé, tout à la fois, et l'ensemble de ce vaste édifice, et tout le détail de ses parties, et leur correspondance, et leur analogie, et leur corrélation nécessaire, et leur dépendance mutuelle, de manière qu'il n'y eût ni vide, ni lacunes; mais on sait bien que cette hypothèse est impossible, au moins pour les premières langues, puisqu'elle supposeroit la connoissance parfaite d'une chose qui n'existe pas. On sait bien que les premières langues ont été le produit du hasard auquel ne présida aucun genre d'analise; et que si les Écrivains de génie en ont créé quelques formes et rectifié quelques imperfections, maîtrisés par la tyrannie de l'usage, ils en ont laissé subsister un très-grand nombre. On sait bien que les langues modernes qui se sont formées, dans des temps barbares, du débris des langues anciennes, n'ont eu pour inventeurs ni des Métaphysiciens subtils, ni

de profonds Analistes. Il n'est donc pas possible de remonter par une chaîne qui n'existe pas, du premier élément de la parole jusqu'au dernier complément de cet art; et de descendre de ce dernier complément jusqu'au premier.

Nous avons dit, en commençant, que la parole étoit un art, et nous le prouvons : tous les peuples, même civilisés, ne parlent pas avec la même pureté, avec la même exactitude, avec une égale richesse d'expressions et avec les mêmes formes de phrases. Pourquoi, par exemple, la langue des Chinois a-t-elle une conjugaison si pauvre? pourquoi n'a-t-elle que les trois temps de celle de la nature? C'est que ce peuple, auquel certains Écrivains se sont plus à donner une antiquité qui surpasse celle de tous les autres, n'a fait encore aucun pas dans les Sciences; qu'il a généralement des vues étroites; qu'il combine fort peu; qu'il ne voit les objets et leurs rapports que d'une manière lente et successive ; qu'il groupe fort peu ses idées. Aussi qu'on le re-

marque bien; point de conjonctions dans cette langue, comme je l'avois imaginé avant de l'apprendre d'un jeune Savant, aussi modeste qu'il est plein d'érudition et de connoissances dans les langues anciennes et orientales, M. L'ÉCLUSE, coopérateur d'un Maître de pension distingué, M. JAUFFRET, frère de l'Auteur du VOYAGE DE ROLANDO. Et la raison du manque de conjonction dans cette langue, est la même que celle qui réduit sa conjugaison aux trois temps absolus. Eh! quel besoin auroit de conjonctions un peuple qui compare lentement les idées, et toujours, une à une; qui juge plus lentement encore qu'il ne compare; qui ne voit guère, à la fois, plus d'un rapport, et à qui l'une des trois grandes époques de la durée est toujours suffisante au besoin d'énoncer un événement, qui, relativement à l'époque de son existence, n'a aucun rapport avec tout autre événement? et si tout ce qu'un Chinois a à dire n'a de point comparatif, dans la durée, qu'avec l'instant de l'énonciation; si jamais une pensée ne vient couper une proposition pour

pour en déterminer un élément; s'il n'y a ni simultanéité d'actions, ni antériorité, ni postériorité de l'une à l'égard de l'autre, à faire connoître, parce qu'un Chinois n'embrasse pas des rapports qui ne se présentent jamais, à la fois, à son esprit, il ne peut avoir besoin d'aucune autre liaison que de celle qui forme la proposition.

Mais la langue hébraïque est-elle plus riche que celle dont la pauvreté est si reconnue? Elle sera plus pauvre encore, si elle est plus ancienne. Elle n'aura pas même les temps absolus. En effet, c'est la postposition de la racine verbale à l'égard du pronom, lequel en indique, ou la personne, ou le nombre, qui fait le présent, ou le futur, ou le passé. Aussi que de vides dans cette dernière! Le verbe y est sans régime; elle n'a pas même de voyelles pour lier ses consonnes; on y supplée par des points. Que sais-je? Pauvre dans sa nomenclature, plus pauvre encore dans ses formes accidentelles, elle a une marche tellement uniforme dans sa construction, que rien n'est plus court que

sa syntaxe; rien n'est moins varié que ses constructions.

Mais les peuples qui sont plus avancés dans les arts, sont aussi bien plus riches dans leur nomenclature et dans leurs formes. Il est naturel que ceux chez qui l'entendement est plus développé, et qui ont eu occasion de recevoir plus d'impressions, aient aussi, plus d'idées et plus de signes pour les exprimer, et plus de variété dans la manière de les communiquer et de les rendre. On peut donc faire plus d'observations sur leurs langues, en recueillir plus de principes, former une théorie plus étendue, rassembler une plus grande multitude de règles.

La parole est un art : elle n'est pas restée telle que le Créateur l'avoit d'abord donnée à l'homme : une suite variée de sons ou d'intonations, propres seulement à nommer les objets les plus usuels. On y trouve des liaisons qui, telles que les nuances qui fondent les couleurs d'un tableau, fondent aussi, à leur manière, et lient les idées, pour en former le tableau de la pensée.

La parole est un art : on a besoin d'étudier la contexture de la phrase ; on peut l'analiser : chaque élément compositeur est primitif ou dérivé, et porte, pour ainsi dire, sur son front, l'empreinte de la touche humaine. On remarque, dans les parties de la proposition, une corrélation que l'esprit eût pu soupçonner peut-être, mais qu'il ne pouvoit établir. L'homme de la Nature n'atteindra jamais, sans le secours de l'art, à cet ensemble merveilleux d'idées, d'où résulte la période ; il pourra bien, peut-être, s'élever jusqu'à la proposition, mais le tableau de la pensée, formé de l'idée principale, des idées incidentes qui déterminent le sujet, des idées subordonnées qui indiquent les circonstances ; ce tableau n'est pas plus au pouvoir de l'homme de la Nature, que les chefs-d'œuvres des Lebrun et des Raphaël n'auroient pu être imaginés par les premiers peintres, qui essayoient de copier la ressemblance d'après l'ombre des corps.

La parole est un art : comme les autres arts, elle a eu ses âges divers, ses essais,

ses progrès, et nous oserions dire, sa perfection; car on ne conçoit pas qu'elle ait jamais, à l'avenir, plus de force, plus de richesse et plus de majesté que ne lui en donnèrent les beaux siècles de la Grèce, de Rome, et de Louis XIV.

Depuis l'enfant qui bégaye les premiers mots qui frappent son oreille, jusqu'au vieillard qui commence à les oublier; depuis l'esprit le plus obtus jusqu'à celui qui a le mieux exercé sa raison, la parole nous montre tous les degrés d'un art, dans sa naissance, dans ses accroissemens successifs, et dans son perfectionnement. Une faculté si peu avancée dans les uns, et si perfectionnée dans les autres, ne sauroit être un effet naturel; il est donc le produit de l'art, et un art lui-même, comme nous avons entrepris de le prouver, et c'est, sans doute, de tous les arts, le plus utile et le plus agréable. Eh! quel autre est d'un usage plus général? quel autre nous distingue plus avantageusement des autres êtres de la Nature? quel autre procure à l'âme, par des épanchemens mutuels, des jouis-

sances plus délicieuses? C'est par lui que s'établit, entre les esprits, cette correspondance bien plus parfaite que celle qui règne dans tous les autres êtres de la Nature, puisque c'est lui qui rompt, en quelque sorte, cette cloison qui sépare les âmes; que c'est lui qui, par la manifestation de leurs pensées et de leurs affections, ne fait, de deux êtres unis par une amitié véritable, qu'une âme unique. Eh! quel autre art nous consoleroit si souvent au milieu des angoisses de cette triste vie, si l'âme de ceux qui nous entourent étoit fermée pour notre âme par l'absence de la parole; si la nôtre ne pouvoit s'ouvrir, à son tour, aux tendres accens de l'amitié! Eh! quels signes remplaceroient jamais le nom si doux d'*ami*, quand la langue du cœur le prononce, et l'adresse à l'oreille du cœur! car qu'est-ce qu'un Sourd-Muet dans une société de personnes qui parlent et qui s'entendent? et quel art que celui qui rend communs, parmi les hommes, tous les gains de l'esprit, toutes ses conquêtes sur l'ignorance, toutes les richesses de l'imagination, les dé-

couvertes de tous les genres, les connoissances de toutes les espèces, et enfin les lumières de toutes les sortes!

Il se présente ici une objection fort naturelle : pourquoi une nouvelle Grammaire, dans un moment où ces sortes d'ouvrages se sont multipliés, à l'infini? Celui-ci présentera-t-il quelque découverte nouvelle, et ajoutera-t-il quelque chose au dépôt des connoissances acquises dans ce genre? C'est l'ouvrage même qui répondra à la dernière partie de cette objection, d'ailleurs bien fondée; c'est en lisant, qu'on pourra juger si je me traîne péniblement sur des routes déjà battues, ou si j'ai eu le bonheur d'en tracer quelques-unes, et plus courtes, et plus lumineuses; et ceci me fournit la réponse à la première partie de l'objection : pourquoi une nouvelle Grammaire? L'institution intéressante à laquelle je me suis consacré, depuis plusieurs années; la nécessité où je me trouve de faire passer dans l'esprit des Sourds-Muets de naissance, qui n'ont aucune langue, la connoissance de la nôtre; les efforts conti-

nuels et incalculables qu'il faut faire pour parvenir à quelques résultats heureux, m'ont mis dans la nécessité de remanier, mille fois, les principes connus de la science grammaticale, de les assujettir, à l'aide d'une métaphysique très-subtile, aux lois de la plus rigoureuse analise, et de les réduire à leurs élémens primitifs, toutes les fois que cela a été possible, mais toujours à leurs élémens les plus simples et les plus intelligibles. Or, c'est en maniant et remaniant ainsi presque continuellement les règles de la Grammaire avec des esprits tout neufs, et en m'appuyant, sans cesse, de l'expérience, que j'ai pu, avec un goût très-décidé pour cette science, simplifier quelques procédés, découvrir quelques théories qui avoient échappé à des esprits très-profonds, mais qui n'avoient pas, comme moi, pour y appliquer l'expérience, les instrumens que me fournissent, sans cesse, les Sourds-Muets de naissance, avec lesquels il faut tout créer, ou au moins tout refaire. Voilà ce qui me détermine à publier une nouvelle Grammaire, et ce qui justifie ma té-

mérité d'oser écrire sur une matière où les Dumarsais, les Girard, les Beauzée, les Court de Gebelin, les Condillac, les Harris et l'Encyclopédie méthodique, ont mis tant de profondeur et répandu tant de lumière. Je crois pouvoir être de quelque utilité aux jeunes gens, à leurs instituteurs, et surtout aux tendres mères qui se chargent de cette portion intéressante de l'instruction de leurs filles, et que je ne perds jamais de vue. C'est pour elles et les instituteurs que j'ai formé le plan que je me propose de suivre dans cette Grammaire. Elle sera divisée en chapitres, dans chacun desquels, j'exposerai d'abord, dans un discours suivi, clair et méthodique, tout ce qu'il y aura à dire sur ce qui en fait l'objet; et chaque chapitre sera terminé par un résumé très-simple de la doctrine du chapitre, par demandes et par réponses. Ce seront ces résumés qui formeront la Grammaire des enfans, jusqu'à ce que le développement de leur esprit leur permette de pénétrer dans ce qu'il y a de plus approfondi dans l'exposé qui précède. Cette méthode, absolument

nouvelle, plaira, à ce que j'espère, à tout le monde, puisqu'elle réunira dans un même ouvrage, et la science du maître, et celle du disciple, dans les différentes époques de son instruction.

Je commencerai cette Grammaire par un traité court et simple de l'alphabet. Je parlerai des lettres comme élémens compositeurs des mots, et des mots comme signes de nos idées; c'est-à-dire, que je ne supposerai pas ce qui doit servir d'introduction à la Grammaire, et que je dirai d'abord ce qui forme les premiers élémens, les élémens générateurs de cette science. Et qu'on ne m'accuse pas d'être trop minutieux: *Quintilien* se seroit-il mépris, quand il a dit, à l'occasion de l'alphabet, que la moindre négligence commise dans ce premier moyen d'instruction ne manqueroit pas de ruiner l'édifice? *quæ nisi oratori futuro fundamenta fideliter jecerit, quidquid superstruxerit corruet.* Eh! pourquoi seroit-on blâmé de publier ce qu'il est glorieux de bien exécuter dans l'intérieur de sa famille? *Cur improbetur, si*

ea quæ domi rectè fecerat, promit in publicum?

C'est Aristote, le plus grand philosophe de son temps, qui fut choisi par Philippe, pour donner les premières leçons de lecture à Alexandre. *Philippus Alexandro filio suo, prima litterarum elementa, tradi ab Aristotele, summo hujus temporis philosopho, voluit.* Philippe auroit-il proposé une minutie à ce grand homme, et ce grand homme se seroit-il chargé d'une tâche pour laquelle il n'auroit pas cru qu'il falloit les plus grands talens? *Aut ille suscepisset hoc officium, si non studiorum initia, à perfectissimo quoque tractari pertinere, ad summum credidisset.* Quand ce Rhéteur célèbre ne craint pas d'exagérer lorsqu'il juge que cette première culture n'est pas indigne du maître le plus habile: *A perfectissimo quoque tractari*, qui de nous croiroit pouvoir la dédaigner?

En traitant des lettres et de la différente manière de les combiner, pour en former des mots, j'ai mis, à la tête d'une Gram-

maire philosophique, le premier traité qu'on présente à l'homme, à son entrée dans le monde, et qui doit l'introduire dans le sanctuaire de toutes les connoissances qui font la richesse des hommes civilisés, au milieu desquels la Providence l'a jeté, pour qu'il jouisse, dans leur commerce, de tous les biens intellectuels qui perfectionnent l'intelligence humaine. Le célèbre BEAUZÉE, dont le travail m'a été si utile, m'a donné l'exemple de cette manière de traiter l'art de la parole. L'instrument de la voix ne lui a pas paru une faculté sans destination; ni les sons si multipliés et si variés qu'il sait rendre, l'effet de quelques pénibles essais que l'homme, laissé à lui-même, auroit pu faire, pour parvenir à fixer, par des sons et des tons, les idées fugitives de son esprit. Cet Auteur, religieux, parce qu'il étoit véritablement Philosophe, n'a pas cherché à rendre autrement raison de la faculté de la parole, qu'en attribuant ce sublime bienfait à la toute-puissance du Créateur. Voici comment il entre en matière, à la première page de son livre :

« DIEU, qui avoit destiné l'homme à » vivre en société, avoit préparé en lui, l'or- » gane de la parole, pour être l'instrument » de la communication des pensées ».

Mais cet organe, tel que celui de l'animal qui, à force de leçons données au sens de son ouïe, parvient à répéter, assez exactement pour donner lieu à la méprise et à l'illusion, les mots d'une langue quelconque, de quel usage eût-il été, si l'homme, tel que son stupide imitateur, n'eût eu, ni des pensées à communiquer, ni des affections à faire passer dans l'âme de son semblable?

C'est ce beau privilége de la faculté de la pensée, donné à l'homme, par préférence à tous les autres êtres, qui, rendant nécessaire la faculté de la parole, en atteste la sublime origine. Nous parlons, parce que nous pensons; nous pensons, parce que Dieu nous a faits à son image, et que DIEU est, par excellence, l'ÊTRE PENSANT. En perfectionnant la faculté de la parole, nous perfectionnons celle de la pensée. La Grammaire n'est donc pas seulement, comme semble l'annoncer

la signification de cette dénomination, l'art de parler : c'est aussi la logique, c'est aussi l'art de penser.

Eh ! disons-le, ici, sans détour et sans ménagement ; l'art de la parole vaudroit-il tout ce qu'il exige de travaux et d'étude, s'il ne s'agissoit que d'apprendre à écrire des phrases, sans violer quelques règles, recueillies par d'ennuyeux dissertateurs ? Élevons nos pensées jusqu'à la hauteur de l'art qui rend celui de la parole nécessaire : à Dieu ne plaise que nous les séparions jamais, puisque la pensée et l'expression, dans l'homme qui a appris à la communiquer aux autres, marchent toujours ensemble.

Quel bonheur pour moi, qui étois si loin de soupçonner que je pourrois, un jour, étendre jusqu'à ceux qui entendent et qui parlent, le bienfait de l'instruction que je donne aux infortunés, devenus ma propriété la plus chère, si ces élémens obtiennent le suffrage de ceux qui, comme moi, consacrent leur existence à l'état si honorable de l'instruction ! Quel bonheur, si la mère tendre, si le père péné-

tré de ses augustes devoirs, trouvent que j'ai rendu leur tâche moins difficile, et surtout si le jeune homme, borné dans sa fortune, et qui ne peut payer les leçons d'un Grammairien, peut, à l'aide de ces Élémens, apprendre, seul, ce qui fut toujours si difficile, même avec le secours des Maîtres!..... C'est aux pères et mères, c'est aux enfans, c'est aux Instituteurs des deux sexes que je les dédie et que je les offre, comme un hommage de respect rendu à leurs augustes fonctions. Qu'en les étudiant, ils recueillent avec soin toutes les idées de perfectionnement dont cet Ouvrage est encore susceptible, et qu'ils daignent me les communiquer. Je suis bien loin de croire avoir atteint le degré de perfection que j'ai toujours vu, devant moi, en parcourant, pour la seconde fois, cette belle carrière. Et malgré tout ce que j'ai fait pour me faire pardonner certaines nouveautés, soit dans la conjugaison, soit dans la syntaxe des mots, à force de clarté, je crains bien qu'on ne pense que les routes anciennes que j'ai cru devoir abandonner, ne paroissent plus droites

et moins difficiles que les routes nouvelles que je me suis frayées. Il faudroit que mes lecteurs n'eussent jamais connu l'ancien tableau des temps, et leurs dénominations si peu philosophiques; il faudroit que les Maîtres voulussent bien les oublier, dans l'examen impartial de mon système; il faudroit qu'ils voulussent bien se rapetisser, en quelque sorte, et redevenir enfans; retourner au point d'où ils sont partis, et où se trouvent leurs élèves, à l'entrée de leur cours d'instruction. Alors, sans préjugés quelconques, et l'esprit dégagé des anciennes entraves, ils entreroient, j'en suis sûr, avec moi, dans la nouvelle carrière, et deviendroient aussi zélés que moi, pour des principes dont le sacrifice m'a été impossible.

Eh! comment renoncerois-je au système de conjugaison que j'ai adopté, quand, tous les jours, aux leçons des Sourds-Muets, je me convaincs de la facilité de faire comprendre aux enfans qui annoncent les dispositions les moins heureuses, ce système, le plus simple de tous, le plus conforme à nos formes

françaises? Un Sourd-Muet (Jacob DORHMAN, de Lisbonne), instruit à Londres, par un de mes adjoints (M. l'abbé BEYLOT), qu'on arracha à mon école, au temps de la terreur, a appris cette conjugaison, à son retour, dans moins d'une heure.

On me reproche d'avoir multiplié, sans nécessité, les modes et les temps, et surtout, d'avoir donné à ces derniers des dénominations qui sont en contradiction avec l'emploi qu'on fait de tous ces temps, dont on m'accuse encore d'avoir augmenté le nombre, outre mesure. On trouve étrange qu'il y ait quatre temps *présens* au lieu d'un seul, et qu'il y ait des temps comparatifs. Quant à ceux-ci, ce n'est pas moi qui les ai faits; ils existoient, et avant mes censeurs, et avant que Beauzée leur eût imposé ce nom, qu'on leur dispute. Quant aux *présens*, j'ai assez répété que c'est ici une présence relative, et non absolue. Mais j'en ai assez dit pour les amis de la vérité, et toujours trop pour ses irrécusables ennemis.

ÉLÉMENS

ÉLÉMENS
DE GRAMMAIRE
GÉNÉRALE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

L'HOMME pense : ses pensées sont d'abord intérieures et secrètes. Veut-il les manifester et les faire connoître? il doit les exprimer au dehors; et, pour cela, recourir à des signes. Ces signes sont, pour l'ordinaire, les divers sons de la voix, ou des mots écrits, ou même des gestes ou signes manuels. On a donné le nom de PAROLE à la première sorte de ces différens signes.

La PAROLE est donc l'expression, ou la manifestation des pensées, à l'aide des sons articulés.

On employa, d'abord, ces sons, en convenant des idées dont on vouloit qu'ils fussent les signes ou les images, et on les appela des MOTS.

Les MOTS sont donc les images de nos idées et de nos pensées. Mais qu'est-ce que nos IDÉES, qu'est-ce que nos PENSÉES? Voilà ce que l'on a toujours supposé déjà connu, dans les Traités de Grammaire, et ce que je crois devoir enseigner, avant de parler de l'art d'exprimer ses pensées.

L'homme reçoit les impressions des objets qui l'entourent. Chaque impression laisse dans l'âme l'image de l'objet qui a fait cette impression; chaque image s'y conserve, et devient une idée. L'objet est cause de l'impression; l'impression, l'occasion de l'image présente; cette image est une sensation; et la sensation conservée et présente par le souvenir, est une idée.

Tant que l'idée d'un objet est dans l'âme, sans aucune combinaison, cette idée n'est autre chose qu'une simple image, qu'une image isolée et détachée; et il ne faut à l'homme, pour la faire connoître, qu'un mot qui sert, pour cet objet, de signe de rappel.

Mais aussitôt que l'esprit, croyant remarquer, dans un objet, une forme, une couleur, enfin, une manière d'être qu'il avoit déjà retrouvée dans tout autre objet, s'arrête à cette forme, à cette couleur, à cette qualité qu'il tenoit en réserve, en soi-même, il compare, alors, cette qualité avec celle qu'il aperçoit; et celle-ci avec l'objet qui a fait l'impression : de cette comparaison naît l'aperçu de la convenance ou disconvenance des deux idées; et de cet aperçu naît l'acte de l'esprit qui affirme l'une ou l'autre; et c'est cette affirmation qui constitue le jugement, proprement dit.

Ainsi, le jugement est l'affirmation de la convenance ou disconvenance connue de deux termes comparés : d'où il suit que la comparaison de deux termes, et l'aperçu de leur convenance ou de leur disconvenance précèdent toujours le jugement.

Il y a donc jugement toutes les fois qu'une idée a été comparée, et que l'esprit prononce, intérieurement, qu'il y a convenance entre l'idée de l'objet et l'idée de sa qualité, entre l'idée principale et l'idée secondaire, entre l'idée particulière et l'idée générale.

Il faut donc des signes sensibles et visibles pour la manifestation d'un jugement, et il en

faut autant qu'il y a d'idées dans un jugement. Ces signes sont des mots, et ces mots mettent le jugement en évidence, en le posant sous les yeux de l'esprit; et c'est ce qu'on appelle : POSER DEVANT, ou POSER PRO, ou PROPOSER; et l'action d'exprimer cette pensée ou ce jugement se nomme..... PRO POS ITION. La proposition est donc, DEVANT POSÉE PENSÉE, ou une PENSÉE POSÉE DEVANT *les yeux de quelqu'un.*

ITION POS PRO.

Les objets matériels ne sont pas de nature à faire impression sur l'esprit; car, pour faire impression sur un objet quelconque, il faut pouvoir toucher cet objet; et, pour le pouvoir toucher, il faut que le contact réciproque soit possible; et, pour cela, que l'objet touchant ait, ainsi que l'objet touché, une surface, une étendue, des parties.

Mais l'esprit, substance simple, une, indivisible, n'a point de parties; les objets matériels ne peuvent donc le toucher; ils ne peuvent, sans intermédiaire, faire impression sur lui.

Quel sera donc cet intermédiaire qui transmettra à l'esprit l'impression des objets extérieurs? Sera-ce quelqu'un des organes placés entre les objets extérieurs et l'esprit? Mais les

organes sont-ils moins matériels que ces objets? et ce qui est matériel peut-il agir sur ce qui est immatériel? Qui nous expliquera donc ce mystère?

Oui, c'est un mystère; et c'en est un très-grand. Le seul créateur de l'esprit et de la matière peut opérer ce grand prodige qui passe notre intelligence. Il auroit pu, sans doute, l'opérer immédiatement, sans employer les organes; mais il a voulu unir la matière à l'esprit, et de la réunion de ces deux substances, former ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance, L'HOMME. Il a voulu, sans qu'il y eût aucun rapport entre les organes et l'esprit, qu'entre ses mains, les organes devinssent, par rapport aux sensations, des causes occasionnelles. Il a voulu (et sa volonté est son opération), qu'à l'occasion des impressions faites sur les organes, des sensations analogues à ces organes fussent produites dans l'âme; et, réciproquement, qu'à l'occasion des mouvemens de l'âme, tous les mouvemens libres fussent produits dans le corps.

Ainsi, point d'idée dans l'esprit, à l'occasion d'une impression quelconque, sans l'action actuelle de cet intermédiaire universel et tout-puissant, et, par conséquent, point de sensation dans l'homme, sans un miracle.

Mais, n'y a-t-il dans l'esprit que les idées qui y naissent, à l'occasion des impressions faites sur les organes? Indépendamment des idées des objets sensibles qui sont produites à l'occasion des impressions faites sur les organes, il y en a d'objets purement intellectuels que l'esprit acquiert par la composition, ou de composition, ou par les différentes combinaisons de celles qu'il avoit déjà. Telles sont les idées de genre, d'espèce, d'individu.

Une idée générale est celle qui convient à des individus d'espèces différentes; c'est en la remarquant dans ces individus, que l'esprit en a conservé le souvenir, qu'il s'est habitué à la détacher d'un individu, pour en revêtir un autre individu; et c'est après l'avoir détachée de tous les individus, qu'il a donné à cette idée, ainsi séparée de tout, une sorte d'existence indépendante de tout sujet, et qu'il l'a généralisée; et c'est en associant cette idée, devenue générale, à des idées particulières, qu'il forme autant de pensées de jugemens; et c'est cette multitude de jugemens, sur un objet unique, vu, sous tous ses rapports, qui sont cette opération de l'esprit qu'on appelle *la réflexion*.

Mais qu'est-ce que l'esprit en qui se passent ces merveilleuses opérations qui donnent lieu

à la recherche de ces signes dont j'ai déjà parlé ; de ces signes dont la combinaison a produit ces règles éternelles du langage, communes à toutes les langues ?

L'ESPRIT est cet Être dont on n'eût jamais soupçonné l'existence, si on n'en eût été averti par ses opérations : cet Être, que nous ne connoissons que par ses effets; mais dont les effets ne sont ni plus, ni moins réels que cette cause si merveilleuse. C'est cet Être qui doit, au milieu des objets dont il est, sans cesse, environné, recevoir, à la faveur des sens, messagers quelquefois infidèles, les images de tous ces objets. C'est lui qui les considère, qui en remarque les différences, qui cherche à les faire connoître, après les avoir vues et jugées. C'est lui qui affirme et qui nie, intérieurement, et ce n'est encore qu'une simple liaison de l'être et de chacune de ses propriétés, de la substance et de ses modifications.

Mais aussitôt que les organes viennent prêter leur ministère à l'esprit qui veut communiquer ses jugemens; aussitôt, des signes sensibles viennent revêtir la pensée; et la proposition sort de l'esprit qui l'a conçue, à la faveur des mots qui en dessinent les formes. Ce devroit être, sans doute, d'un seul jet, et le tableau de la

pensée devroit être, pour la représenter, fidèlement, un et simple comme elle. C'est peut-être ainsi que la phrase des premiers hommes a dû se montrer. Le nom du sujet devoit, alors, servir de cadre à celui de la qualité, pour que le modèle et l'image n'eussent rien de différent, pour exprimer ce qu'on voyoit, de la manière dont on le voyoit; ainsi la phrase primitive pouvoit ne former qu'un tableau modifié, un sujet combiné, un double mot, comme dans l'exemple suivant:

PRAOPUIGEER.

Et dans ce cas, il n'étoit pas besoin, pour affirmer la qualité de son sujet, d'employer un mot de plus; car, qu'auroit fait ce mot là? ces deux mots se trouvoient l'un dans l'autre; l'un, par conséquent, lié avec l'autre. Et la proposition ne peut être autre chose qu'une qualité et un sujet affirmés l'un de l'autre, et liés l'un à l'autre.

Mais on jugea plus convenable de ne pas mêler et lier, tellement ensemble, le sujet et la qualité, que le mot qui exprimoit celle-ci ne pût pas servir à exprimer aussi la modification de toute autre substance pareille. Et alors on ôta

du nom du sujet ce mot qui exprimoit sa qualité : peut-être le fit-on, de la manière suivante :

PAPIER

ROUGE.

Cette qualité, abaissée sous le nom du sujet, se trouvant déplacée et abstraite, il n'y eut plus aucune raison pour ne pas l'écrire à la suite du nom, à la manière des Français et des Italiens; ou avant le nom, à la manière des Anglais. Mais n'étant plus renfermée dans le cadre du nom, elle n'en étoit plus affirmée : il fallut recourir à un moyen factice pour la rattacher au sujet; et ce moyen fut un signe propre à exprimer l'existence; signe essentiel qui, servant à lier la qualité et le sujet, devint l'âme de la proposition, en devenant le lien de ses élémens: sans ce mot, l'homme n'eût exprimé que des idées, et jamais des pensées. C'est ce mot qui obtint le privilége de ne porter d'autre nom, dans la nomenclature des élémens de la parole, que celui de MOT, VERBUM, dans la langue des Latins. Ce mot, sans lequel tout est sans lien, sans vie, sans existence, dans la nature; mais avec lequel tout s'anime, tout vit, tout est en mouvement et en action, sert à exprimer

le temps qui commence à être, celui qui continue d'être, celui qui cesse d'être, et l'ÉTERNITÉ dont l'existence a une sorte d'immobilité majestueuse dont la représentation n'a pas de signe dans les objets créés.

Dans ces premiers temps de la civilisation, le jugement n'étoit, comme il l'est encore aujourd'hui, que la simple vue d'un sujet considéré sous un rapport quelconque, et sous une certaine modification ou attribution. C'étoit une opération simple de l'esprit. Il eût fallu, s'il eût été possible, pour rendre sensible cette opération et la communiquer, un procédé aussi simple qu'elle, ou du moins UN comme elle, où l'on n'eût point distingué plus d'élémens qu'il n'y en a dans le jugement lui-même, tant qu'il demeure intérieur et secret.

Il parut plus facile de décomposer le jugement, tout simple qu'il étoit; de convenir d'un signe, pour distinguer l'objet et le nommer, et d'un signe de plus pour distinguer la qualité qui lui étoit commune avec beaucoup d'autres: et on convint d'un moyen qui servit à les rattacher. Ce moyen fut, sans doute, une ligne pour la phrase écrite, comme on le voit dans le procédé que j'emploie dans l'instruction des Sourds-Muets.

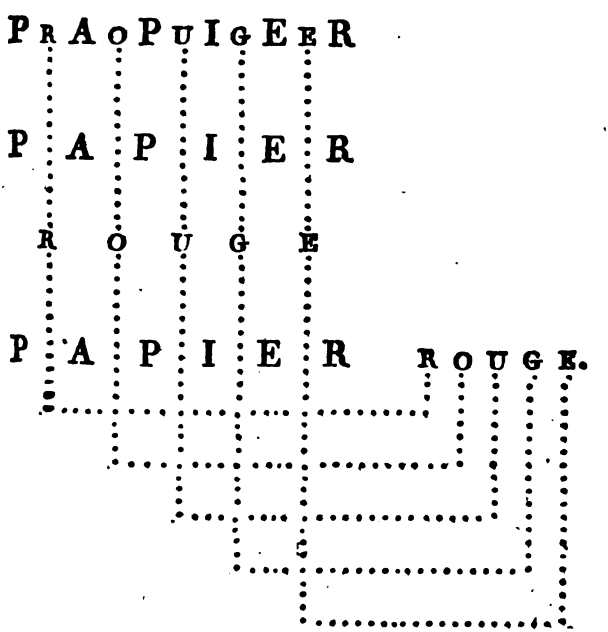

PAPIER——ROUGE.
PAPIER est ROUGE.

Le MOT-LIEN, que les Latins appeloient MOT, VERBUM, et que nous continuerons d'appeler VERBE, peut ne pas présenter une difficulté de plus, en introduisant une dénomination nouvelle, le MOT-LIEN, ou le VERBE, rapporte, comme on le voit dans ce tableau, la qualité

dans le cadre du nom, comme elle existe dans le sujet. Le verbe remplace la ligne ———. La ligne remplace les lignes de rappel, tirées de chaque case abandonnée à chaque lettre composant le mot qui sert à exprimer la qualité.

Ce MOT-LIEN, ce VERBE, le seul qui mérite ce nom, exprime le jugement, ou le OUI de l'esprit, entre un sujet et une qualité; lui seul forme la proposition ou la phrase, puisque lui seul lie les mots et leur donne, entre eux, des rapports qui sont dans la nature, et que ces mots n'auroient pas, sans ce lien.

Peut-être un procédé qui naît de celui-ci et qui le perfectionne, procédé qui m'a infiniment servi dans l'instruction des Sourds-Muets, ne sera-t-il pas inutile pour les *entendans*. Le voici :

On conviendra, sans doute, qu'un jugement, encore intérieur et secret, n'est pas multiple, et que, ne formant qu'un seul tout dans l'esprit, le chiffre 1 seroit le seul signe de son énonciation, si, par des signes numériques, on vouloit en distinguer les élémens. Ainsi, la qualité du sujet, n'étant pas un élément de plus, soit qu'on en sépare le signe, soit qu'on la confonde avec lui, on n'emploîroit pas, pour la distinguer, un nouveau chiffre.

Mais ne faudroit-il rien pour désigner et caractériser le MOT-LIEN ou VERBE? ce mot n'étant ni le nom du sujet, ni le mot qui désigne la qualité, le chiffre 1 ne pourroit donc lui convenir. Nous emploîrons le chiffre 2.

Donc le chiffre 1 indiqueroit le sujet de la proposition. Ce même chiffre seroit placé au-dessus de la qualité, et le chiffre 2 indiqueroit le VERBE; comme dans l'exemple suivant :

1 2 1
Table est noire.

La théorie de ces chiffres, que je développerai dans un chapitre particulier, a pour objet de dispenser les enfans à qui on montre la Grammaire, d'apprendre et de retenir les mots techniques de la science, quand ils commencent, seulement, à en étudier la théorie déjà si difficile.

Il est temps de définir la proposition, et de dire qu'elle est la manifestation d'un jugement de l'esprit, exprimé par des signes sensibles; ou, si l'on veut, l'énonciation d'une affirmation entre un sujet et une qualité.

Mais qu'est-ce qu'un sujet? qu'est-ce qu'une qualité? combien de sortes de qualités remarque-t-on dans la nature? qu'est-ce qu'une affirmation?

Un sujet est un objet quelconque, un être réel, ou imaginé, une chose, ou une personne de qui l'on s'entretient, pour en faire connoître ou les actions, ou les propriétés essentielles, ou les qualités accidentelles, et qui, dans la phrase française, occupe la première place, et se trouve, ordinairement, le premier nommé.

Le signe qui sert à faire connoître un sujet, s'appelle NOM.

Une qualité est ou la forme, ou la couleur d'un objet, tout ce qui lui appartient, tout ce qu'on peut dire de cet objet.

Le signe qui sert à faire connoître une couleur, une forme, une qualité ou propriété quelconque, s'appelle mot ajouté, ou simplement ADJECTIF ou QUALIFICATIF.

Il ne peut y avoir que trois sortes de qualités dans les êtres ou dans les choses.

Qualités de couleur, de forme, qui appartiennent ou aux personnes et aux êtres actifs; ou aux choses qui sont toujours inactives. Ces qualités sont permanentes, inséparables des choses ou des êtres. On les énonce seulement, et c'est pour cela que je les appellerai ÉNONCIATIVES. Le verbe qui sert à les lier avec les sujets auxquels elles appartiennent, est, tout entier, entre

elles et les sujets, comme dans les exemples suivans :

Le bonheur est rare.
La terre est ronde.
La neige est blanche.

Qualités d'ACTION qui appartiennent aux êtres. Ces qualités sont ordinairement passagères, et ne durent qu'un ou plusieurs momens. Je les appellerai ACTIVES. Le verbe qui sert à les lier aux êtres est, tout entier, entre elles et les sujets, dans la langue anglaise, quand on veut exprimer que l'action qu'on affirme n'est pas une habitude ; mais qu'elle se passe au moment où on la raconte, comme dans l'exemple suivant :

Je suis marchant.
I am walking.

Mais cette forme n'est pas en usage dans la langue française. Cependant je crois qu'il est essentiel de nous en servir, ici, où nous recherchons moins les principes d'une langue particulière, que les principes généraux du langage.

Qualités de PASSION, ou PASSIVES, qui peuvent appartenir aux choses et aux êtres ; elles sont comme les qualités actives, passagères et mo-

mentanées, et ne durent qu'autant que dure la passion, dont elles sont les effets. Le verbe qui les lie est également, tout entier, entre elles et les sujets.

Le monde est conservé.

Toutes les propositions auroient pu être énoncées, dans cette forme. Mais le besoin de donner, dans l'expression, le plus de rapidité possible à la pensée, a fait imaginer à tous les peuples le moyen de confondre avec les qualités actives le verbe qui servoit à les lier avec les sujets. On a retranché de chaque qualité la syllabe *ant*, dans le français; *ans* ou *ens*, dans le latin, pour que le mélange fût plus facile, et que la *soudure*, si je peux m'exprimer ainsi, fût moins remarquée; ainsi au lieu de dire :

Il est marchant
On a dit : il march est
Puis : il march et
Puis enfin : il march e.

Cette syllabe ANT, signifiant, en latin, où nous l'avons prise, ÊTRE, on a pu la supprimer sans rien ôter au sens de la proposition, puisque le sujet exprimé par IL est un être connu. On a pu également faire subir au verbe ÊTRE, qui n'exprime

n'exprime que la liaison, tous les retranchemens qu'on a voulu faire, puisque, sa valeur étant une valeur convenue, il ne pouvoit y avoir aucun danger à le réduire à un simple élément, à E, au lieu de EST. Il est arrivé de la transposition du verbe et des retranchemens qu'il a subis, qu'on ne l'a plus reconnu à la place où il est, et qu'il n'en a pas moins servi à donner aux qualificatives, la faculté d'affirmer qu'elles n'avoient point auparavant, et la faculté d'exprimer aussi une action.

Il y a donc, maintenant, une double idée exprimée par un double signe, ou plutôt il y a deux mots dans ce qu'on appelle, ordinairement, un verbe actif : le premier est un mot ajouté, un qualificatif, exprimant une qualité active : le second, le mot-lien, ou le verbe, exprimant une liaison. L'affirmation, dans la proposition active, n'est donc pas, comme dans la proposition énonciative, au milieu de la proposition, et entre le sujet et la qualité; elle est à la fin de la qualité; elle est la dernière syllabe de la qualité, comme dans les exemples suivans :

Dieu est conservant.
Dieu est gouvernant.
Dieu est aimant.

Dieu conservant est.
Dieu gouvernant est.
Dieu aimant est.

Dieu conserv est.
Dieu gouvern est
Dieu aim est

Dieu conserv e t
Dieu gouvern e t
Dieu aim e t

Dieu conserv E
Dieu gouvern E
Dieu aim E

Cette lettre E est donc le verbe; et, par conséquent, le verbe *être*, puisqu'il est le seul MOTLIANT, le seul mot affirmant, le seul VERBE. Aussi dans tous les mots, qu'on appelle VERBES, n'y a-t-il que la dernière syllabe qui subisse les variations qui servent à indiquer les personnes, les temps, les nombres et les modes. Nous verrons, quand nous traiterons du verbe et de la conjugaison, la richesse et la fécondité de ces variations.

Il y a donc trois sortes de propositions.

La proposition énonciative.
La proposition active.
La proposition passive.

Et dans ces trois sortes de propositions, le verbe ÊTRE joue le même rôle, qui est d'affirmer ou de lier, soit qu'il se montre, tout entier, sans retranchement quelconque, et qu'il occupe la place qui convient à un mot qui doit en réunir deux autres; soit qu'on le rejette à la fin de la proposition, et qu'on l'attache au mot exprimant la qualité, comme dans la proposition active.

Telle est la théorie de la proposition, considérée sans aucun complément ou régime, et dans sa plus grande simplicité originelle. C'est de ces trois formes que j'espère faire sortir la phrase, toute entière, avant de passer à l'analyse de tous les élémens du discours.

Nous ne connoissons encore que la proposition simple; mais si on nous présentoit ces trois propositions :

Dieu conserve *tous les êtres.*
Dieu gouverne *l'univers.*
Dieu aime *les hommes.*

Comment rendrions-nous raison des mots ajoutés à ces propositions que nous examinions, tout à l'heure? Nous dirions toujours que *Dieu* est sujet dans chacune de ces propositions; que *conserv*, *gouvern* et *aim* sont des qualités; que le mot *Dieu*, sujet dans chaque proposition, est un

NOM; que *conserv*, *gouvern* et *aim* sont des mots AJOUTÉS, ou ADJECTIFS, ou QUALIFICATIFS.

Mais, dans la première proposition, qu'est-ce que ces mots : *tous les êtres* ?

Dans la seconde, qu'est-ce que ce mot : *l'univers* ?

Dans la troisième, qu'est-ce que ces mots : *les hommes* ?

Dirons-nous que ces mots sont des RÉGIMES?

Dirons-nous que ce sont des COMPLÉMENS ? des COMPLÉMENS PROCHAINS?

Les Latins appeloient ces mots ainsi placés : des RÉGIMES. Ils disoient que les mots, ou dépendoient, les uns des autres, et se régissoient, ou s'accordoient mutuellement ensemble; et de là, chez eux, une *Syntaxe* de *Régime*, et une *Syntaxe* de *Convenance*.

Des modernes ont dit que certains mots sont des COMPLÉMENS; c'est-à-dire, des parties de proposition, sans lesquelles le sens seroit incomplet, et ne seroit pas terminé.

Aucun de ces moyens, quelque bons qu'ils puissent être, ne m'ayant réussi auprès de mes élèves, j'en ai employé un autre; et le voici :

Il n'y a point d'action, ai-je dit, qui ne soit reçue par un sujet quelconque, et, par consé-

quent, point d'action sans passion. Dieu conserve: il y a donc des êtres conservés.

Si je dis que Dieu est conservant, on conçoit bien que quelque être est conservé; et je le dis aussi :

Dieu est conservant — tous les êtres sont conservés.

Dieu conserv est — tous les êtres conservés.

Dieu conserv e tous les êtres.

Par ce procédé, il paroît que ces mots : *tous les êtres*, forment une proposition entière; mais c'est, dans la réalité, une phrase elliptique, une phrase dont on ne conserve que le sujet. Ainsi dans cette phrase-ci :

« Dieu conserve tous les êtres » :

Nous retrouvons deux propositions, l'une active et l'autre passive.

Mais si, à cette double proposition, on ajoutoit ces mots : *par sa puissance*, comment rendrions-nous compte de cette portion de phrase ? dirions-nous encore que c'est une proposition de plus, une troisième proposition? Eh! pourquoi ne le dirions-nous pas, si cela est? Voyons, en effet, si on peut le dire.

Rappelons-nous nos principes sur le jugement et sur la proposition.

Il y a toujours liaison dans l'esprit, et par conséquent, affirmation, et par conséquent, jugement, toutes les fois que l'esprit ne se borne pas à la simple vue d'un objet, à son unique représentation, à la seule idée; et il y a proposition toutes les fois qu'une vue combinée, qu'une double vue est exprimée. Voici à quels termes on peut réduire la phrase donnée pour exemple.

Dieu est conservant : tous les êtres sont conservés par la puissance de Dieu.

Dieu est conservant.

Tous les êtres sont conservés.

La puissance de Dieu est employée.

Cette troisième proposition n'est pas moins une proposition que les deux autres. Le verbe n'y est pas moins nécessaire.

C'est donc encore, comme, tout à l'heure, une proposition complète; et le mot qui, dans cette proposition, est appelé *préposition*, tient donc lieu d'une qualité, et la remplace, ou plutôt est lui-même une véritable qualité, ou un mot adjectif.

Mais si, au lieu de dire que Dieu conserve tous les êtres PAR SA PUISSANCE, nous disions : Dieu conserve PUISSAMMENT tous les êtres, dirions-nous toujours qu'il y a, dans cette phrase, trois propositions ? Oui, nous le dirions encore,

et nous le prouverions, en analysant le mot PUISSAMMENT, dans lequel nous ferions voir qu'il y a, au moins, deux mots, et un troisième mot sous-entendu; ces trois mots sont :

MENT.
PUISSANT.
AVEC.

Ce qui équivaut à cette proposition-ci :

« Le MENT ou l'esprit puissant de Dieu conservant est employé »,

Tout le monde sait que c'est des Italiens, qui, eux-mêmes, l'avoient emprunté des Latins, que nous avons pris la terminaison *Ment* de quelques-uns de nos adverbes; on sait aussi que ce mot, soit en latin, soit en italien, signifie ESPRIT, RAISON, faculté maîtrisant le corps et lui commandant. Nos ADVERBES sont donc de véritables propositions, et il y a plus d'une proposition partout où il y a un ADVERBE. Il y a aussi plus d'une proposition partout où il y a une PRÉPOSITION.

Mais nos discours ne sont-ils formés que de propositions simples et détachées? Les hommes, après cette heureuse invention de la proposition, en sont-ils restés-là? Connoît-on enfin le merveilleux système de l'art de la parole, quand on

connoît parfaitement les élémens de la proposition? Non, sans doute; et quoiqu'il fût absolument possible d'exprimer, en propositions détachées, toutes les opérations de l'intelligence, et toutes les actions matérielles et sensibles, les hommes ont imaginé des moyens de grouper leurs idées, de lier leurs jugemens, de fondre, ensemble, tous ceux qui avoient plusieurs opérations où plusieurs qualités pour objet, de les placer, tous, dans un même cadre, qu'ils ont appelé PÉRIODE. C'est cet ensemble de jugemens, ainsi nommé, qui se compose de plusieurs membres; chaque membre, de plusieurs parties; celles-ci, toutes réunies par des mots, se composent de plusieurs membres, comme ceux-ci sont formés de plusieurs parties, toutes liées par des mots dont la destination est de lier, non les mots, mais les propositions, pour former ce tout régulier, le chef-d'œuvre de l'esprit qui s'occupe des moyens de donner à l'expression de la pensée la plus grande énergie et le plus grand développement: LA PÉRIODE.

C'est de PÉRIODES que se composent tous les discours; c'est donc dans une PÉRIODE que doivent se retrouver tous les élémens de la parole. C'est là que se voit, non-seulement la proposition simple, mais encore la proposition

composée, ou plusieurs propositions liées ensemble, qui forment la phrase. Tout ce que traite le grammairien est renfermé dans la PÉRIODE. La PÉRIODE est une sorte de petit discours où l'on peut faire l'application de tous les principes de la grammaire; la période est donc composée, non-seulement de propositions, mais encore de phrases.

La proposition n'est donc pas toujours la phrase, et, réciproquement, la phrase n'est pas toujours la simple proposition. Il y a donc une différence entre la proposition et la phrase.

La proposition est toujours la même chez tous les peuples. La phrase est particulière chez chacun d'eux, et formée d'après le génie de chaque langue. On pourroit dire que la proposition appartient plus à l'esprit, et que la phrase est l'expression matérielle et mécanique de la proposition. Dans la première, on ne considère que l'expression d'un jugement, quels qu'en soient les signes, et à quelque nombre qu'on les réduise. Aussi, exprime-t-on, quelquefois, une proposition, en un seul mot, ou en deux. Comme dans les exemples suivans : *Déjeûnerez-vous ? Oui* : où l'on voit deux propositions, l'une interrogative, et l'autre affirmative.

Peut-on dire qu'il y ait là deux *phrases*,

comme il y a deux *propositions* ? Oui, sans doute. Mais la différence qu'il y a, c'est que les propositions sont complètes, et qu'il ne leur manque rien, puisque le sens est complet, et qu'elles font entendre, chacune, un jugement ; au lieu que ces deux phrases sont incomplètes, puisqu'on est obligé de sous-entendre les mots qui leur manquent ; et c'est pour cela qu'on les nomme phrases ELLIPTIQUES, du mot ELLIPSE, qui signifie *retranchement*. C'est ce qui n'a jamais lieu dans les *propositions* : elles peuvent bien être simples ou composées ; mais, quelque simples qu'elles soient, il n'y a jamais d'ellipse en aucune d'elles ; elles remplissent toujours complétement leur destination, en exprimant un ou plusieurs jugemens. On ne dit donc jamais *proposition elliptique*, comme on dit *phrase elliptique*.

On peut donc définir la PROPOSITION, qui est la matière de la PHRASE : *L'expression d'un jugement de l'esprit à l'égard d'un sujet quelconque, considéré sous un attribut ou qualité.*

On peut définir la PHRASE : *La totalité des mots réunis, pour l'expression d'une pensée quelconque, plus ou moins composée, exprimant un sens complet.*

On peut définir la PÉRIODE : *Un petit dis-*

cours qui renferme un sens complet, et qu'on peut diviser en plusieurs parties ou membres, qui, séparés, formeroient, chacun, une phrase, ou du moins une proposition.

Exemple de la PROPOSITION :

DIEU EST JUSTE.

Exemple de la PHRASE :

DIEU aussi juste que bon, récompensera ceux qui auront imité sa justice.

Exemple de la PÉRIODE :

« Si M. de Turenne n'avoit su que combattre » et vaincre ; s'il ne s'étoit élevé au-dessus des » vertus humaines ; si sa valeur et sa prudence » n'avoient été animées d'un esprit de foi et de » charité, je le mettrois au rang des Fabius et » des Scipion ».

Je ne continuerai pas plus long-temps ce petit traité logico-grammatical. Il suffira, tel qu'il est, pour servir d'introduction à l'étude des principes généraux du langage. Si ce chapitre paroissoit trop difficile pour les commençans, il faudroit en renvoyer l'étude après celle du premier tome, et au commencement de la SECONDE PARTIE, à laquelle il pourroit servir d'introduction.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

LEÇON.

D. Qu'est-ce que la PAROLE?

R. La PAROLE est l'expression, ou la manifestation des pensées, par le secours de la voix.

D. Qu'est-ce que les MOTS?

R. Les MOTS sont les images, ou les signes de nos idées et de nos pensées.

D. Qu'est-ce qu'une idée?

R. C'est l'image ou la représentation d'un objet dans l'esprit.

D. Toutes les idées que nous avons actuellement dans l'esprit, les avons-nous toujours eues?

R. Non, il a été un temps où nous n'avions pas ces idées. Elles ont passé dans notre esprit, à l'occasion des impressions faites sur quelqu'un de nos organes, par les objets extérieurs.

D. Comment une idée que nous n'avions jamais eue, a-t-elle passé dans notre esprit?

R. Voici comment une idée nouvelle passe dans notre esprit: un objet extérieur frappe un de nos organes, tels que les yeux, les oreilles, le nez, la langue ou le palais, la main ou toute autre partie du corps. Aussitôt, si cet organe

est sain, cette impression nous fait éprouver une sensation dans cette partie; et cette sensation conservée est cette image ou cette idée de l'objet qui nous a frappés.

D. D'où naît la sensation?

R. De l'impression faite sur l'organe sain.

D. La sensation est-elle l'effet immédiat de l'impression faite sur l'organe?

R. Non, car pour que la sensation fût l'effet immédiat de l'impression faite sur l'organe, il faudroit que celle-ci en fût la cause, et qu'il y eût entre l'impression faite sur l'organe et la sensation qui en résulte, le rapport de cause et effet, lesquels sont toujours de même nature; c'est ce qui n'a pas lieu, ici, puisque l'impression est matérielle, et la sensation spirituelle; que l'une est composée, et l'autre parfaitement simple.

D. Qu'est donc l'impression par rapport à la sensation?

R. L'impression est la cause occasionnelle, et non la cause productrice de la sensation.

D. Qu'est-ce que la cause occasionnelle; et qu'est-ce que la cause productrice?

R. La cause occasionnelle, qu'on appelle aussi cause instrumentale, n'est autre chose qu'un moyen dont la cause productrice se sert pour produire un effet. La cause productrice est celle

qui produit véritablement l'effet, soit immédiatement, et par sa seule volonté, soit médiatement, lorsqu'entre elle et l'effet, elle place une cause seconde ou instrumentale, pour rendre son opération sensible. La cause occasionnelle n'est jamais nécessaire à la cause productrice, qui peut toujours la suppléer ou l'ôter, et produire immédiatement ce qu'elle produit par l'intervention de la cause occasionnelle.

D. Les idées restent-elles dans l'esprit sans rien produire ?

R. Non, elles se combinent entre elles; et de la combinaison de deux idées, d'une idée particulière avec une idée générale, se forme la pensée.

D. Comment appelle-t-on l'action par laquelle l'esprit rapproche deux idées et s'y arrête ?

R. On l'appelle *comparaison*.

D. Que résulte-t-il d'une comparaison?

R. Il en résulte l'aperçu de la convenance ou de la disconvenance de deux idées.

D. Que résulte-t-il de cet aperçu ?

R. Un jugement.

D. Qu'est-ce qu'un jugement?

R. Un jugement est un acte de l'esprit, qui affirme que deux idées se conviennent ou ne se conviennent pas.

D. Que fait-on pour faire connoître un jugement, ou pour le manifester?

R. On revêt de signes les élémens de ce jugement, et on les pose, en écrivant ou en parlant, sous les yeux des autres; ou on rend sensibles au sens de l'ouïe ou au sens de la vue, ces signes ou mots représentatifs de ce jugement.

D. Comment appelle-t-on le moyen qui rend sensible ce jugement?

R. On le nomme *proposition.*

D. Qu'est-ce qu'une proposition?

R. C'est l'énonciation ou manifestation d'un jugement.

D. Comment l'esprit éprouve-t-il des sensations, et reçoit-il des idées, à l'occasion des impressions faites sur les organes par les objets extérieurs?

R. C'est parce qu'un intermédiaire tout-puissant, opère, dans l'homme, ce miracle.

D. Quelles sont les espèces d'idées qui sont dans l'esprit?

R. Ces idées sont de trois sortes; les idées générales, les idées spécifiques, et les idées individuelles.

D. Qu'est-ce que l'esprit?

R. L'esprit est un être simple et indivisible; un être simple ne peut être aperçu par les yeux

du corps, qui n'ont de prise que sur les objets sensibles. L'Esprit est moins connu, par ce qu'il est, que par ce qu'il n'est pas; par ce qu'il n'est pas, que par ce qu'il fait. C'est par ses opérations qu'il se manifeste. Descartes a dit : « Je pense : » donc, il y a, en moi, un principe pensant ». C'est ce principe pensant qui est l'ESPRIT.

D. Comment appelle-t-on ce que fait l'esprit, quand il se porte, successivement, sur deux idées, et qu'il examine leurs qualités *convenantes* ou *disconvenantes* ?

R. On appelle ce que l'esprit fait alors : COMPARER.

D. Que fait l'esprit, après avoir comparé?

R. L'esprit, après avoir comparé, voit intérieurement la convenance ou la disconvenance des idées comparées, et dit qu'elles se conviennent ou qu'elles ne se conviennent pas.

D. Comment appelle-t-on cette opération, par laquelle l'esprit affirme ou nie la convenance des idées?

R. Cette opération de l'esprit s'appelle JUGEMENT.

D. L'esprit fait-il connoître, au dehors, ses JUGEMENS?

R. Oui.

D. Que

D. Que fait l'esprit pour faire connoître ses jugemens, au dehors?

R. L'esprit décompose ses jugemens, et les fait connoître par des signes sensibles qui sont, ou des mots parlés, ou des gestes, ou des mots écrits; l'esprit pose ses jugemens devant l'esprit des autres.

D. Comment appelle-t-on, en un seul mot, cette opération de l'esprit qui pose, devant l'esprit des autres, ses jugemens?

R. Cette opération s'appelle PROPOSER, ou PROPOSITION.

D. Qu'est-ce qu'une PROPOSITION?

R. Une PROPOSITION est l'expression d'un jugement.

D. De combien de mots se sert-on pour exprimer un jugement et former une proposition?

R. On se sert, ordinairement, de trois mots dont le premier indique l'objet, l'être ou la chose dont on veut affirmer une qualité, et ce mot s'appelle NOM : le troisième indique la qualité affirmée, et s'appelle MOT AJOUTÉ, ou simplement ADJECTIF; et le second sert à lier ces deux mots, et se nomme MOT-LIEN, ou VERBE.

D. Qu'est-ce que la PROPOSITION?

R. La PROPOSITION est la manifestation d'un jugement de l'esprit, exprimé par des

signes sensibles ; ou l'énonciation, la *diction* d'une affirmation entre un sujet et une qualité.

D. Comment s'appelle le mot qui sert à faire connoître un sujet ?

R. Le mot qui sert à faire connoître un sujet s'appelle NOM.

D. Comment s'appelle le mot qui sert à faire connoître une qualité ?

R. Le mot qui sert à faire connoître une qualité s'appelle MOT AJOUTÉ, ou ADJECTIF.

D. Comment s'appelle le mot qui sert à lier le sujet et la qualité ?

R. Le mot qui sert à lier le sujet et la qualité s'appelle MOT-LIEN, ou VERBE.

D. Combien de sortes de qualités peut-il y avoir dans les êtres et dans les choses ?

R. Il ne peut y avoir que trois sortes de qualités dans les êtres et dans les choses.

Ces qualités, sont, ou simplement énonciatives, et expriment, ou la forme, ou la couleur d'un objet, ou enfin quelque manière d'être, sans action communiquée et sans action reçue, comme : *rond*, *carré*, *blanc*, *rouge*, *grand*, *petit*, *long*, *large*, *bon*, *mauvais*, *poli*, *grossier*, etc.

Qualités d'*action*, ou *actives* ; celles-ci ne peuvent appartenir qu'aux êtres animés ; eux

seuls, dans la nature, sont capables d'agir. Voici quelques-unes de ces qualités : *portant*, *frappant*, *lisant*, *dessinant*, etc.

Qualités de *passion*, ou *passives*. Celles-ci peuvent appartenir, et aux êtres, et aux choses. Voici ces qualités : *porté*, *frappé*, *lu*, *dessiné*, etc.

D. Toutes ces qualités, soit *énonciatives*, soit *actives*, soit *passives*, se lient-elles également, et de la même manière, quand elles servent à former des propositions?

R. Non; il n'y a que les qualités *énonciatives*, ou *passives*, qui se lient de la même manière. Le *mot-lien*, ou le verbe est entre le sujet et une de ces qualités, et c'est ainsi qu'il sert à les lier ensemble.

D. Le même verbe sert-il aussi à lier, avec leurs sujets, les qualités actives ?

R. Oui.

D. Les lie-t-il de la même manière?

R. Non.

D. Comment les lie-t-il?

R. Il ne se place pas entre une qualité *active* et son sujet; mais il prend sa place après la qualité active, où l'on trouve ANT pour dernière syllabe; et le verbe devient, par là, comme la dernière syllabe de la qualité active.

Nous en avons vu plusieurs exemples, dans ce même chapitre. Il est inutile de les répéter.

D. Qu'exprime le verbe, à la fin des qualités actives?

R. Il sert, d'abord, à exprimer l'affirmation; puis à marquer, et le temps où se passe, où s'est passée, où se passera l'action affirmée; puis, le nombre et la qualité des personnes auxquelles cette qualité active doit être rapportée.

D. Puisque les qualités servent à former les propositions et qu'il y a trois sortes de qualités, il y a donc trois sortes de propositions?

R. Oui, il y a trois sortes de propositions:

La proposition énonciative;

La proposition active;

La proposition passive.

D. Une proposition a-t-elle, quelquefois, plus de trois mots?

R. Oui, une proposition a, quelquefois, plus de trois mots.

D. Quand est-ce qu'une proposition a plus de trois mots?

R. Une proposition a plus de trois mots, quand, après avoir énoncé qu'une qualité convient à un être quelconque, on a besoin d'exprimer la ma-

nière dont cette qualité lui convient; comme, dans l'exemple suivant :

» Dieu est bon.

On peut ajouter la manière dont Dieu est bon, et dire :

» Dieu est très-bon.

Comme si on disoit :

», Dieu est, trois fois, bon.

On peut avoir encore besoin d'exprimer le lieu:

» Dieu est existant, dans tous les lieux.

D. N'ajoute-t-on pas aussi, quelquefois, des mots à ceux qui servent à former la proposition active ?

R. Oui, sans doute. Il n'arrive même jamais qu'une proposition active n'ait que trois mots exprimés ou sous-entendus.

D. Pourquoi cela ?

R. C'est que toutes les fois que quelqu'être produit une action, dans la nature, un objet quelconque, un être ou une chose reçoit cette action. Il faut donc énoncer cet être ou cette chose, et en dire le nom; et ce nom est un mot de plus que les trois qui forment la proposition.

D. Ce mot de plus, qu'est-il dans la proposition? quel rang y occupe-t-il?

R. Ce mot est le sujet d'une proposition passive dont on n'exprime ni le *mot-lien* ou *verbe*, ni la qualité *passive* qui est supposée par la qualité active énoncée.

D. D'après cette réponse, il y auroit donc toujours deux propositions, dans une proposition active ?

R. Oui, toutes les fois qu'on exprime, dans la proposition active, et celui qui agit, et l'objet qui reçoit l'action, il y a deux propositions. L'exemple en a été donné dans ce même chapitre.

D. Y a-t-il aussi plus d'une proposition, toutes les fois qu'on exprime la manière dont l'action énoncée est faite ?

R. Oui ; et comme c'est d'une proposition, d'un nom et d'une qualité, ou simplement d'un adverbe qu'on se sert, pour faire connoître la manière dont une action s'est faite ou a été reçue, partout où l'on voit, ou une, ou plusieurs *prépositions*, ou un, ou plusieurs *adverbes*, il faut compter autant de propositions qu'il y a *d'adverbes* ou de *prépositions*.

D. Les propositions sont-elles toujours isolées et détachées, dans le discours, et marchent-elles, une à une, comme les actions qu'elles expriment ?

R. Non, on lie, quelquefois, ensemble, des propositions comme on lie les mots : et de même

que les lettres forment les syllabes, les syllabes les mots, les mots la proposition, plusieurs propositions forment, en se liant, les unes les autres, ce que l'on appelle une PHRASE; et les phrases forment, aussi, un tout plus fini, plus complet, qu'on appelle PÉRIODE; et les périodes forment un DISCOURS. Ainsi tout va en se composant, en se liant, dans le langage, comme dans l'esprit, depuis la simple lettre qui n'est qu'un caractère, un signe unique, jusqu'au discours qui, lorsqu'il est bien fait, est le chef-d'œuvre de l'art de la parole.

D. Qu'est-ce qu'un discours?

R. C'est une suite de périodes.

D. Qu'est-ce qu'une période?

R. C'est une suite de phrases.

D. Qu'est-ce qu'une phrase?

R. C'est une suite de propositions.

D. Qu'est-ce qu'une proposition?

R. C'est une suite de mots.

D. Qu'est-ce qu'un mot?

R. C'est, ordinairement, une suite de syllabes.

D. Qu'est-ce qu'une syllabe?

R. C'est, ordinairement, une suite de lettres.

D. Qu'est-ce qu'une lettre?

R. C'est une petite figure, un caractère.

D. Faites connoître, maintenant, la proposition.

R. La proposition est l'expression d'un jugement à l'égard d'un sujet, duquel on affirme, ou on nie une qualité quelconque.

D. Faites connoître la phrase.

R. La phrase est la totalité des mots, réunis pour l'expression d'une pensée, plus ou moins composée.

D. Faites connoître la période.

R. La période est un petit discours, qui renferme un sens complet, et qu'on peut diviser en plusieurs parties ou en plusieurs membres.

D. Donnez-moi des exemples de la proposition, de la phrase et de la période.

R. Ces exemples sont donnés plus haut, dans ce chapitre.

CHAPITRE II.

Des Mots et des Lettres.

LES MOTS sont les signes de nos idées et de nos pensées; ils sont, pour la langue parlée, les sons simples ou combinés de la voix; et, pour la langue écrite, des images et des dessins. On se sert de petites figures ou caractères qu'on

trace, qu'on imprime sur le papier, pour en rappeler le souvenir. Les mots sont donc les élémens de la parole articulée, ou écrite. Les mots sont formés de ces caractères qu'on appelle aussi des LETTRES : quelquefois ils ne sont formés que d'une seule lettre; plus souvent, ils le sont de plusieurs.

Un mot se prononce, ou en un seul temps, et par un seul son, ou par plusieurs sons, et en un, ou plusieurs temps. Un mot peut donc se décomposer en autant de parties qu'il faut de sons et de temps pour le prononcer. Chaque partie d'un mot divisé et décomposé se nomme SYLLABE.

On distingue les syllabes en syllabe parlée et en syllabe écrite. La syllabe parlée est un seul son ou une voix sensible, prononcée, en un seul temps, par une seule émission de voix. La syllabe écrite est formée, ou d'une seule lettre, et alors on l'appelle syllabe SIMPLE; ou de plusieurs lettres, et alors on l'appelle COMPOSÉE; l'une est pour l'oreille, et l'autre est pour les yeux.

Quand la prononciation des lettres dont se compose une syllabe est formée par une seule émission de voix, et sans articulation, ces lettres sont dites *lettres de la voix*, ou *lettres voyelles*, ou simplement VOYELLES. Si la prononciation

des lettres se forme par le son de la voix, modifié, ou par les lèvres, ou par la langue, ou par le palais, ou par le gosier, ou par le nez, alors ces lettres, qui ne peuvent jamais sonner seules, qui sonnent toujours avec d'autres lettres, sont dites *sonnant avec* d'autres, *sonnant avec* CONSONNANTES, ou CONSONNES.

Les mots se composent donc de deux sortes de lettres : de VOYELLES et de CONSONNES.

On appelle INSTRUMENT DE LA VOIX, ou INSTRUMENT VOCAL tout ce qui, dans le corps humain, sert à articuler des sons, ou à prononcer des mots et à parler.

Cet instrument, modèle de tous les autres, a, comme eux, des cordes et des touches.

Les touches de l'instrument vocal sont :

Les lèvres qui forment la touche... LABIALE.
Les dents qui forment la touche.. DENTALE.
La langue qui forme la touche... LINGUALE.
Le palais qui forme la touche... PALATALE.
Le gosier qui forme la touche... GUTTURALE.
Le nez qui forme la touche..... NASALE.
Il y a encore deux autres touches,
La touche..... SIFFLANTE.
Et la touche..... CHUINTANTE.

Chacune de ces touches, en s'exerçant, plus, ou moins fortement, doit donc rendre deux tons

ou articulations : un ton fort et un ton foible ; et comme on compte huit touches, il y aura donc, au moins, seize tons. Ajoutons-y des caractères ou lettres, signes de rappel du même ton, tels que le K et le Q ; ajoutons-y une lettre composée de deux autres, qui est X formée du C et de l'S ; ajoutons-y la lettre H, qui n'appartient à aucune touche, et qu'on peut regarder comme une sorte d'aspiration, dans certains mots, et comme un moyen de mouiller la lettre C, dans d'autres, et nous aurons, avec les cinq voyelles simples :

1°. Cinq sons, ou cinq voyelles ;
2°. Huit tons, ou consonnes fortes ou rudes ;
3°. Huît tons foibles ou doux ;
4°. Deux lettres exprimant le ton du C ;
5°. Une lettre double, X.
6°. La lettre H.

Cela nous donne les 25 lettres de notre alphabet.

Nous dirons donc que la réunion de toutes les lettres se nomme l'ALPHABET, mot formé des deux premières lettres des Grecs, l'A et le B, l'une appelée, dans cette langue, ALPHA, et l'autre BETHA.

Ces lettres sont de deux espèces ; les unes ex-

priment les sons de la voix, et sont appelées VOYELLES; les autres expriment les tons, ou les articulations; elles sonnent avec les voyelles, et sont appelées CONSONNES.

Parmi les voyelles, les unes sont simples, c'est-à-dire, qu'on écrit chacune d'elles, avec une seule lettre. Les autres s'écrivent avec plusieurs lettres. D'autres encore s'écrivent avec les consonnes nasales.

Il y a cinq voyelles d'un seul caractère, A, E, I, O, U, et Y qui a souvent le son de l'I; je les appelle *simples*.

Il y a des voyelles qui ont plus d'un caractère, sous une même émission de voix, dans la prononciation; je les appelle *composées*.

Les voyelles suivies de M ou N sont appelées NASALES, à cause du son que leur fait prendre l'M ou l'N finale, qui renvoie une partie de l'air par le nez.

VOYELLES, OU SONS PRIMITIFS.

VOYELLES SIMPLES.

A. Il All*A*, Arriv*A*, Acaci*A*.

É. Il a Ét*É* Échauff*É*.

I. Ic*I*, Ivresse.

O. Ome*r* (ville), Ôter.

U. Une, Unité.

SE PRONONCENT.	S'ÉCRIVENT.
VOYELLES COMPOSÉES.	
AI...	EAI... jé mangeai.
AU..	EAU.. eau, peau.
EU..	ŒU... heureux, vœu.
Œ....	Œdème, œsophage.
OU..	Ouvrage, ouvrir.
OI..	Je lisois, il mangeoit.
OIE.	Monnoie.

VOYELLES NASALES.

AM.. Ad*AM*, *AM*bition.

AN... Enf*AN*t.

EAN. Veng*EAN*ce.

EM.. *EM*placement.

EN.. Cont*EN*tem*EN*t.

EM.. T*EM*pé, B*EM*bo.

EN... Ag*EN*, bi*EN*.

AIM. La f*AIM*.

AIN.. Le p*AIN*.

EIN.. T*EIN*t, p*EIN*ture.

IM... *IM*biber, *IM*poli.

IN.... A*IN*si, cous*IN*.

OM.. *OM*bre, *OM*brage.

ON... C*ONFON*du.

EON. Mang*EON*s, pig*EON*.

EUN. A j*EUN*.

UM.. H*UM*ble, parf*UM*.

UIN.. J*UIN*, s*UIN*ter.

UN.. *UN* trib*UN*.

Les accens placés sur les voyelles en rendent le son plus ou moins plein, plus ou moins rapide.

Sons plus pleins.	*Sons moins pleins.*
Pâte.....	Patte.
Tête.....	Téter.
Gîte.....	Tite.
Vôtre.....	Botte.
Chute.....	Butte.

E, sans accent, est *muet* ou *sourd*. On ne le prononce point.

É, avec accent aigu, est fermé.

È, avec accent grave, est plus ou moins ouvert.

Ê, avec l'accent circonflexe, est encore plus ouvert que l'È avec l'accent grave.

E muet, dans *mond*E, *vi*E.

É fermé, dans *bont*É, *r*É*g*É*n*É*r*É.

È ouvert, dans *proc*È*s*, *p*È*re*.

Ê plus ouvert, dans *m*Ê*me*, *temp*Ê*te*.

Quand plusieurs voyelles sont liées ensemble et ne semblent former qu'un seul son, ou un seul ton, parce qu'en effet, elles ne forment qu'une seule syllabe, de manière qu'il y a, toutefois, deux sons bien distincts, dont le premier se perd dans le second, ce n'est plus seulement une voyelle composée, c'est une DIPHTHONGUE.

La DIPHTHONGUE est donc une syllabe qui,

par une même émission de voix, fait entendre le son de deux voyelles.

Deux ou trois voyelles, formant une seule et même syllabe, ne sont donc pas toujours une DIPHTHONGUE.

Ainsi, dans le mot AVOIENT, la dernière syllabe, quoique composée des trois voyelles OIE, n'est pas une DIPHTHONGUE; c'est que, dans la prononciation de cette syllabe, on n'entend qu'un seul son, le son ê.

La DIPHTHONGUE peut être simple ou composée. Elle est simple, quand elle est formée de deux voyelles simples, comme dans ces mots: LIEU, ROI.

Elle est composée, quand elle se forme de la réunion d'une voyelle simple avec une voyelle composée.

Il y a aussi des DIPHTHONGUES nasales.

La DIPHTHONGUE est nasale, quand on joint à la DIPHTHONGUE une M ou une N.

Il y a des DIPHTHONGUES simples, des DIPHTHONGUES composées, et des DIPHTHONGUES nasales.

DES DIPHTHONGUES.

DIPHTHONGUES SIMPLES.

IA... F*IA*cre, d*IA*cre.

IE... P*IÉ*d, pit*IÉ*, vous mang*IE*z.

IO.. F*IO*le, bab*IO*les, p*IO*che.

OE.. M*OË*lle, b*OË*sse.

OI.. M*OI*s, t*OI*, s*OI*.

UI.. L*UI*, la n*UI*t, il s*UI*t, le c*UI*r.

DIPHTHONGUES COMPOSÉES.

IAI.... B*IAI*s.

IAU... P*IAU*ler.

IEU:... D*IEU*, v*IEU*x.

IOU... Ch*IOU*rme, Col*IOU*re.

OUA.. C*OUA*cre.

OUAI. *OUAI*s (vieux mot).

OUI... *OUI*, enf*OUI*.

DIPHTHONGUES NASALES.

IAN... V*IAN*de.

IEN... R*IEN*, entret*IEN*.

ION... Nous port*ION*s.

OIN... S*OIN*.

OUIN. Barg*OUIN*.

UIN... J*UIN*, s*UIN*ter.

CONSONNES,

CONSONNES, OU TONS, OU ARTICULATIONS.

Touches.	*Douces.*	*Fortes.*
Labiale.....	Bon, bon....	Père, père.
Dentale.....	Droit, droit..	Ton, ton.
Gutturale.....	Grand, grand.	Canon, canon.
Nasale.....	Mon, mon...	Nom, nom.
Sifflante.....	Zamore.....	Sultan, sultan.
Chuintante....	Jamais.....	Chat.
Labio-dentale...	Vent, vent...	Fort, fort.
Gutturo-sifflante.	Exil.....	Ximenès.

Consonnes variables, selon les voyelles auxquelles elles sont unies.

G. g. est guttural doux, devant a, o, u, *Garçon, Gomme, Guttural.*

G. g. devient chuintant doux, devant e, i, *Général, Girouette.*

C. devient guttural fort, devant a, o, u, *Canne, Comment, Curseur.*

C. devient sifflant fort, devant e, i, *Celui, Ici.*

Ç. avec cédille, devient sifflant fort, *Ça.*

Qu. est toujours guttural fort, *Quelque.*

S. devient sifflant doux, entre deux voyelles, *Aisé.*

T. devient sifflant fort, quelquefois : l'usage l'apprendra. *Ineptie.*

X. devient sifflant doux, à la fin des mots, *Heureux.*

X. devient sifflant doux, entre deux voyelles, *Exergue.*

X. vaut deux lettres sifflantes fortes, dans *Auxerre, Exercice.*

Consonnes doublées.

Ce sont des caractères de consonnes qui équivalent à deux, dans la prononciation.

X. équivaut à *cs.* dans *Ximénès.*

X. équivaut à *gz.* dans *Examen.*

Consonnes doubles.

Ce sont des consonnes qui se prononcent par une seule articulation.

Ph. équivaut à F f. *Philippe.*

Th. équivaut à T. *Thême.*

Consonnes muettes.

La consonne finale est, ordinairement, muette, quand le mot suivant ne commence point par une voyelle.

NT. sont muettes, dans les troisièmes personnes plurielles des verbes. Ils *aiment*, ils *lisoient.*

Il est des monosyllabes où la consonne finale se prononce toujours : comme *sac, fer, as, vis, dot.* L'usage est, ici, le seul maître.

Tel est, en abrégé, le système des lettres, dans la langue française. Il aide à vérifier ce que j'ai dit des consonnes, considérées comme appartenant à des touches ; il justifie, en même temps, le nouvel ordre que j'ai donné aux lettres. Alors, tout a sa raison, et nous ne nous écartons pas du principe de cette méthode.

Ce qui doit encore résulter de ces considérations; ce que l'instituteur ne doit pas négliger de faire remarquer, c'est l'admiration qu'inspire ce mécanisme merveilleux du plus parfait de tous les instrumens, l'organe de la voix. Ah ! sans doute, il a pour auteur le plus parfait de tous les artistes ! Que les instituteurs portent l'attention de leurs élèves sur cette riche variété, et cette merveilleuse fécondité qui reproduit ce miracle de l'organisation, dans tous les sens de l'homme, et nous met ainsi en correspondance avec tout l'univers sensible. Quelle est donc cette intelligence souveraine et toute-puissante qui a conçu et exécuté ce chef-d'œuvre des créatures, qui, par l'organe de la voix, rend sa pensée sensible et visible, en quelque sorte ; organe merveilleux, que j'oserois appeler *le porte-pensée de l'homme !*

Rien n'empêche, maintenant, que l'instituteur ne donne le nom de *lettres* aux voyelles et aux consonnes : il n'y a plus lieu à la méprise.

La combinaison des lettres forme *le mot;* le mot est le *signe de rappel* de l'objet. Ce signe s'exécute par la parole, et se fixe par l'écriture. Les mots, dans l'origine, n'ayant été que des sons imitateurs, j'ai cru ne devoir présenter d'abord que des *Monosyllabes*. Mais il a dû arriver souvent que les mots n'ont pu désigner leur objet, par une seule émission de voix ; qu'on en a employé deux, trois, etc. ; ce que l'instituteur peut facilement faire sentir à ses élèves, en prenant un mot polysyllabe, et en séparant, par un petit trait, toutes les parties qui exigent une nouvelle émission. On le voit dans les mots, *tomber, in-con-si-dé-ré-ment.*

Les mots, matériellement considérés, et non comme signes de nos idées, sont donc composés de caractères ou lettres, et on peut les diviser par petites tranches, qu'on appelle *syllabes*. Chaque syllabe est, ou une seule voyelle, ou plusieurs voyelles, ou une consonne et une voyelle, ou plusieurs consonnes, et une, ou plusieurs voyelles, qu'on lie dans la prononciation, de manière à les faire tomber, ensemble, par la même émission de voix.

Il y aura donc, dans un mot, autant de syllabes que d'émissions distinctes. De là, les monosyllabes, les dissyllabes, les trissyllabes, etc.

Une syllabe n'est donc, dans les mots polysyllabes, qu'une portion du signe total, qu'on appelle MOT.

Mais les mots sont les signes de nos idées, comme je l'ai dit plus haut. Sont-ils, également, les signes de nos PENSÉES; et comment servent-ils à les exprimer?

Pour bien comprendre ce rapport des mots avec les idées et avec les pensées, nous avons cru devoir examiner, dans le Chapitre précédent, la nature des idées et des pensées. Car l'homme, je l'ai déjà dit, ne parle que parce qu'il pense.

SECONDE LEÇON.

D. Qu'est-ce que les MOTS?

R. Les MOTS sont les sons, ou les tons simples ou combinés de la voix.

D. De quoi se sert-on pour se retracer, dans l'esprit, le souvenir des MOTS?

R. On se sert de petites figures, ou caractères, qu'on trace, qu'on écrit, ou qu'on imprime sur le papier. On appelle ces caractères ou ces figures des LETTRES.

D. Que sont les mots?

R. Les mots sont les élémens de la parole ar-

ticulée ou écrite. Ils sont aussi les signes de nos idées et de nos pensées.

D. De combien de lettres, et de quelles lettres se compose un MOT?

R. Un MOT se compose d'une seule lettre ou de plusieurs lettres; toujours, d'une voyelle, quand c'est d'une seule lettre; de consonnes et de voyelles, quand c'est de plusieurs lettres; et, quelquefois, de voyelles sans consonnes, comme: *Eau.*

D. Comment peut se diviser un mot?

R. Un mot peut se diviser en autant de parties qu'on emploie d'émissions de voix pour le prononcer et le faire entendre. Chacune de ces parties se nomme *syllabe.* Exemple : CHA-RI-TÉ. Dans ce mot, on remarque trois coupures, ou divisions, prononcées en trois temps distincts. Chaque division est une syllabe. Il y a trois divisions; il y a donc trois syllabes.

D. Toutes les SYLLABES sont-elles pareilles?

R. Non; les unes sont PARLÉES, et ce sont celles qu'on prononce, ou qu'on articule; les autres sont écrites: les unes sont pour les oreilles, les autres sont pour les yeux.

D. Qu'est-ce qu'une SYLLABE PARLÉE?

R. Une syllabe parlée est un son simple ou

double, prononcé, en un seul temps, par une seule émission de voix.

D. Qu'est-ce qu'une SYLLABE ÉCRITE?

R. Une syllabe écrite est, ou une seule voyelle écrite, ou plusieurs voyelles, ou la réunion d'une ou de plusieurs voyelles, avec une ou plusieurs consonnes.

D. Quelle différence y a-t-il entre les voyelles et les consonnes?

R. Les voyelles se forment par la seule émission de la voix, sans articulation. Les consonnes se forment par le son de la voix, modifié, ou par les lèvres, ou par les dents, ou par le gosier, ou par la langue, ou par le palais, ou par le nez. Les voyelles se prononcent seules et sans le concours des consonnes. Mais les consonnes ne peuvent se prononcer sans le concours des voyelles.

D. Comment appelle-t-on ce qui, dans le corps humain, sert à parler?

R. On l'appelle l'instrument de la parole, ou de la voix, ou l'INSTRUMENT VOCAL; instrument qui a, comme tous les autres, des cordes et des touches.

D. Quelles sont les touches de l'instrument vocal?

R. Les touches de l'instrument vocal sont, au nombre de huit :

La TOUCHE des lèvres, ou LABIALE.

La TOUCHE des dents, ou DENTALE.

La TOUCHE de la langue, ou LINGUALE.

La TOUCHE du palais, ou PALATALE.

La TOUCHE du gosier, ou GUTTURALE.

La TOUCHE du nez, ou NASALE.

La TOUCHE du souffle, ou SIFFLANTE.

La TOUCHE dento-labiale, ou CHUINTANTE.

D. Les sons que rend chaque touche sont-ils égaux?

R. Non; ces sons diffèrent : souvent l'un est fort et l'autre est foible; l'un est rude et l'autre est doux.

D. Donnez-en des exemples?

R. La touche labiale sert à articuler le P et le B. C'est le P, quand la pression est forte; c'est le B, quand la pression est douce, et ainsi des autres touches.

D. Combien y a-t-il de tons appartenant à ces touches?

R. Puisqu'il y a huit touches, et que chaque touche produit deux tons, il y a seize tons; huit tons qui sont forts, et huit qui sont foibles.

D. Par combien de lettres consonnes sont représentés et rappelés ces seize tons?

R. Par dix-neuf lettres consonnes.

D. Pourquoi y a-t-il dix-neuf lettres consonnes, puisqu'il n'y a que seize tons ?

R. C'est parce qu'il y a trois lettres consonnes qui représentent des tons exprimés par d'autres lettres.

D. Ces lettres ont donc un double emploi ?

R. Oui, le *k* et le *q* appartiennent au ton représenté par le *C* dur ; et l'*X* appartient au *K*, *GZ*, *KS*, *Z*, *S*[illegible], *SS*, *etc.*, *eXcès*, *eXil*, *aXe*, *diXième*, *diX*, *AuXerre*, *etc.*

D. N'y a-t-il pas d'autres lettres ?

R. Oui, il y a d'autres lettres, qu'on appelle lettres VOYELLES. Elles sont au nombre de cinq. Elles représentent les sons primitifs, qui se forment sans articulation et par la seule ouverture de la bouche. Il y a aussi la lettre *H* qu'on aspire dans certains mots, comme dans HÉROS, et qui n'a aucune sorte de valeur dans d'autres, comme dans HONNEUR. Elle sert, en d'autres mots, à mouiller la syllabe où elle se trouve, comme dans CHAGRIN, CHAT.

D. Combien de sortes de VOYELLES y a-t-il ?

R. Il y a quatre sortes de lettres VOYELLES :

Les voyelles simples.

Les voyelles composées.

Les voyelles nasales.

Les voyelles diphthongues.

D. Combien de sortes de diphthongues y a-t-il?

R. Trois sortes :

Les diphthongues simples.

Les diphthongues composées.

Les diphthongues nasales.

Le tableau de toutes ces voyelles est plus haut.

D. Que fait-on avec des *lettres?*

R. Avec des lettres on fait des mots.

D. Qu'est-ce qu'un *mot?*

R. Un mot est une réunion de lettres. Les lettres qui servent à composer les mots, sont, ou toutes voyelles sans consonnes, ou consonnes et voyelles.

D. Peut-on diviser les mots?

R. Oui, on divise les mots, ou par tranches, ou simplement par lettres.

D. Qu'est-ce que les tranches, dans les mots?

R. Les tranches, dans les mots, sont la réunion de plusieurs lettres prononcées, ensemble, et en un seul temps. Chaque tranche est appelée SYLLABE.

D. Donnez un exemple d'un mot divisé en *syllabes*, ou tranches.

R. En voici un :

in-con-si-dé-ré-ment.

Il y a, dans ce mot, six divisions, ou six tranches, ou syllabes.

D. Y a-t-il des mots d'une seule syllabe, de deux, de trois, de quatre, de cinq, de six?

R. Oui.

D. Comment appelle-t-on un mot d'une seule syllabe?

R. On l'appelle MONOSYLLABE.

D. Comment appelle-t-on un mot de deux syllabes?

R. On l'appelle DISSYLLABE.

D. Comment appelle-t-on les autres mots qui ont plus de deux syllabes?

R. On les appelle TRISSYLLABES, quand ils en ont trois, et POLYSYLLABES, quand ils en ont davantage.

D. Que sont les mots?

R. Les mots sont les signes de nos idées ou de nos pensées; c'est-à-dire, qu'ils servent à représenter nos idées et nos pensées.

CHAPITRE III.

Du Nom.

TOUS les élémens du langage ont, sans doute, des droits à l'observation réfléchie de quiconque veut connoître les rapports que les mots ont, nécessairement, avec les idées dont ils sont les signes; mais aucun ne peut disputer au NOM la préférence que réclame, pour lui, le rôle important qu'il joue dans le discours. Il y est si essentiel, que tout le reste est sans valeur, quand il disparoît, un instant, et qu'il n'est pas remplacé, aussitôt. Encore faut-il que celui qui vient prendre sa place, ait reçu de lui sa mission; qu'on les ait vus, tous deux, ensemble. Sans cela, tous les autres mots d'une phrase écrite ou parlée, les uns à la suite des autres, seroient, là, sans rien peindre à l'esprit, et ressembleroient aux sons vagues et confus que rend un instrument, sous les doigts d'un enfant qui n'a jamais reçu aucune leçon de musique. Le NOM appelle, sur lui, tous les regards; il semble annoncer, en se présentant le premier dans la proposition, que c'est pour lui qu'elle est formée; que c'est de lui

que tous les élémens qui la composent, reçoivent leur forme variée. Tout sera connu, ce semble, quand le NOM le sera. Il est l'image véritable, la représentation fidèle, et, par conséquent, le signe d'appel, ou plutôt, de rappel du sujet de la proposition : le NOM n'est pas plutôt prononcé, que le sujet est, en quelque sorte, rendu présent et visible. C'est, ici, que l'homme commence à s'écarter, un peu, de cette ligne parcourue par l'instinct, où les objets ne laissent que des souvenirs confus, des réminiscences imparfaites, et qu'inventant des signes, il donne à ses idées des appuis fixes et permanens. Ces prémiers signes sont les NOMS que le besoin de communiquer avec ce qui l'entoure, indique à l'homme, et que les animaux, quelqu'avancés qu'on les suppose dans l'art d'exprimer leurs sensations actuelles, ne connoissent point et ne pourront jamais connoître. L'homme seul, en effet, impose des NOMS aux objets dont il veut se rappeler à lui-même, et retracer aux autres, le souvenir. L'homme seul connoît les charmes de cette invention si précieuse à son cœur; lui seul a senti, dans l'âme, ce plaisir inexprimable que réveillent des NOMS chéris. Dans sa mémoire, comme dans une sorte de galerie, prennent leur place et s'arrangent, par ordre, cette multitude de NOMS qui, comme

autant de portraits de famille, là meublent et l'embellissent.

Tels sont les premiers matériaux de nos pensées; telle est la première richesse de notre esprit. C'est par les NOMS qu'on a déjà donnés, ou que nous donnons, nous-mêmes, à tous les objets répandus dans la nature, que nous nous en rendons, en quelque sorte, les propriétaires, et qu'il se forme, entre eux et nous, des rapports qui ne nous permettent pas de les voir ou d'y penser avec indifférence. C'est par les NOMS que nous les distinguons, que nous les individualisons, que nous les classons. Nous les prenons, un à un, quand nous voulons les considérer seuls, par abstraction de tous ceux de leur espèce; et c'est encore par des NOMS communs que nous les considérons en masse. Quelquefois aussi, ne remarquant, dans ces objets, que des formes, nous donnons, également, des noms à ces formes, pour nous en entretenir comme de leurs sujets. D'autres fois, nous observons ces formes comme si elles existoient sans leurs sujets: et de là, ces diverses sortes de NOMS dont il n'est pas permis aux grammairiens de confondre et d'ignorer les différences: ce sont d'abord les NOMS PROPRES.

Chaque homme a sa physionomie; chaque partie de la terre son climat, sa position et ses

rapports particuliers; chaque État son gouvernement; chaque ville son étendue; chaque peuple ses mœurs. Il faut donc des signes particuliers, puisqu'il y a tant d'objets particuliers. Chaque objet doit avoir son signe à soi, son signe propre, son nom qui ne soit pas le nom d'un autre objet; un nom dont la seule prononciation le fasse assez connoître, le détermine assez pour qu'il ne faille pas un autre signe, un mot de plus.

Tels furent les premiers NOMS; car l'homme ne voyant ni genres, ni espèces, mais uniquement des individus, ne dut avoir, dans le commencement, que des NOMS PROPRES.

Mais à mesure que s'étendirent les rapports de civilisation, la nomenclature des noms propres s'accrut. On en donna à tous les objets qui formoient des classes, et qu'il étoit intéressant de distinguer; tels furent d'abord les hameaux, les rivières, les montagnes, les vallons, les villes, les sous-divisions des grands États, les États eux-mêmes, les grandes parties de la terre, les lacs, les fleuves, les mers particulières, les îles et les grandes mers.

Ce premier succès devoit, naturellement, enhardir celui qui avoit donné un NOM à tout ce qui environnoit sa demeure, ou qui étoit semé dans la vaste étendue que pouvoient parcourir

ses regards : il les porta plus loin; des enfans à doter lui firent faire de nouveaux efforts : des arbres semblables à ceux qu'il avoit déjà nommés, d'autres ruisseaux, d'autres champs, d'autres prairies avoient trop de ressemblance avec les premiers objets qu'il avoit considérés, pour ne pas obtenir des noms particuliers. Les premiers noms déjà inventés furent donnés à ces objets, et de PROPRES qu'étoient d'abord ces noms, ils devinrent COMMUNS; et pour rappeler leur dénomination commune, comme ils servoient de signes de *rappel* à une grande masse d'êtres, on les nomma NOMS APPELLATIFS. C'est ainsi que tout s'engendre dans l'expression de la pensée, et remonte jusqu'à un élément *fécondateur*, si on me permet cette expression, comme le tableau même de la pensée. Ainsi, le nom *appellatif* fut *propre*, dans le commencement, comme il lui est arrivé, dans la suite, de redevenir *propre*.

Mais aussitôt que les noms sont devenus *appellatifs* (et ils le sont devenus, quand l'esprit a pris l'habitude, en observant tous les objets, et en y remarquant des rapports de ressemblance, de les classer et de les distribuer en grandes masses, ou en espèces) leur extension est devenue plus grande, il a fallu les circonscrire; et c'est alors que la philosophie, toujours attentive à perfectionner

tionner le langage, à mesure que l'homme donnoit plus de suite, plus de liaison et plus de précision à ses idées, a inventé de petits mots, qui ont servi à déterminer, à préciser les noms *communs* ou *appellatifs* : ces petits mots sont les *articles*, dont il n'est pas encore temps de parler. Le NOM doit seul nous occuper, par préférence à tout le reste.

Nous avons d'abord considéré le NOM, comme marchant le premier, à la tête de tous les autres élémens de la parole. Nous l'allons voir leur imposant à tous l'identité des formes qu'il prend lui-même; commandant aux uns d'indiquer tel ou tel nombre; aux autres, tel ou tel genre; à celui-là, tel rôle, dans l'ordre des personnes; à tous, la place qui leur convient, avant ou après lui.

Le NOM est le chef de cette espèce de famille; le sujet duquel on s'occupe, duquel on affirme les qualités énoncées dans la proposition. C'est le nom qui, une fois, connu, répand la lumière sur tout le reste. On compare tout avec lui, et ce qui ne lui convient pas, doit être corrigé ou supprimé. Tout ce qui pourroit lui faire perdre quelque chose de sa prééminence, doit disparoître ou s'affoiblir. Pour le laisser ressortir seul, il faut que tout ce qu'on en dit, dans le tableau de la pensée, se rapporte; tellement, à lui, qu'on

puisse le suppléer, s'il le faut, à la seule vue de tout ce qui lui est subordonné.

C'est, ici, que les mères, pour qui cet ouvrage est spécialement fait, doivent s'exercer, elles-mêmes, à imaginer des moyens de bien faire connoître à leurs enfans le rôle que le nom joue dans le tableau de la pensée, comme sujet principal du discours; tantôt, en le supprimant dans la période, et laissant subsister, autour de la place vacante, tout ce qui n'est pas lui; tantôt, en supprimant tous les mots qui forment son cortège, pour ne laisser voir que lui seul; tantôt, en retranchant, sur la planche noire, dont on se sert pour donner la leçon, l'image dessinée dont le nom est la traduction fidèle; tantôt, en le remplaçant par un étranger qui fasse remarquer à l'élève l'absence du véritable chef.

Oui, mères tendres, aimables institutrices de la timide enfance! C'est moins par des dissertations métaphysiques, que par des procédés dont la nécessité et l'exercice habituel vous suggéreront, chaque jour, l'invention heureuse, que vous ferez passer dans l'esprit de vos enfans, les connoissances grammaticales: ce sont les procédés analytiques qui donneront une sorte de corps à ce qui, sans cela, échapperoit à l'esprit le plus attentif.

C'est, ici, que les mères intelligentes et les instituteurs philosophes se distingueront de celles et de ceux qui ne savent faire autre chose que suivre des élémens, tout en définitions, et qui, malgré cela, n'en sont pas moins obscurs. Ces mères et ces instituteurs à qui j'adresse ces observations, ne parleront du NOM, comme sujet de la proposition, qu'en le comparant à tous les autres mots; qu'en faisant remarquer la justesse de tout ce qu'on en dit dans la phrase, ou dans la période; qu'en accoutumant, d'avance, un esprit trop peu observateur à sentir les charmes d'un mot *mis en sa place*, et la préférence que mérite ce mot sur un autre, qui pourroit être son synonyme, partout ailleurs; mais qui se trouve ici en deçà, ou au delà de la juste mesure.

C'est ici que la grammaire invoque la saine logique, et qu'il n'est pas permis à l'une de faire un pas, sans l'autre. Ainsi, se borner à donner la définition du NOM; parler des NOMS PROPRES et des NOMS APPELLATIFS, sans remonter à leur origine, sans considérer le nom, d'une manière logique, sans l'abstraire et l'isoler de la proposition, et, aussi, sans le considérer dans ses rapports avec ce qui l'entoure, ce seroit rester dans les entraves anciennes, et ne pas faire faire un pas à la raison.

Le NOM n'est pas, tellement, invariable, qu'il ne reçoive une forme particulière de l'individu qu'il désigne. Deux genres partagent tous les êtres en deux grandes sections : chaque section est, comme, une sorte de division, une espèce de partage qui a fait donner à chacune le nom de SEXE, mot qui vient, en effet, de la même famille que SECTION, tous deux dérivés du mot latin *secare*, qui signifie *couper*. L'une de ces sections est celle des mâles, et leur genre est appelé, pour cela, le genre *masculin;* l'autre est celui des femelles, et est appelé, pour cela, le genre *féminin*. Les choses qui ne sont pas engendrées, mais faites, ne devroient donc appartenir à aucun de ces deux genres : mais, ici, l'analogie a tout fait ; elle a fait classer les choses comme la raison avoit classé les êtres, et il y a eu des choses mâles, comme il y avoit des êtres mâles ; des choses femelles, comme il y avoit des êtres femelles. Cette bizarrerie, dont les langues anciennes nous ont donné l'exemple, a été bannie de la langue anglaise, où tous les noms des êtres qui ne sont d'aucun des deux grands genres, ont un genre particulier.

Ici, le caprice des langues n'a pas, même, toujours, respecté ce partage qu'avoit fait la raison entre les êtres vivans. Car on trouve les indi-

vidus des deux sexes d'une espèce entière, connus sous un seul genre, et on dit, également, du mâle et de la femelle du lièvre, un *lièvre;* on le dit, de même, de l'*aigle;* on le dit du *renard;* on le dit de la *mouche*, sans jamais employer le féminin pour les trois premières espèces, ni le masculin pour la dernière. Ce sont des exceptions sans motif, qu'on ne peut approuver; mais qu'on ne peut changer. J'en donnerai la nomenclature, à la fin du chapitre.

Mais pourquoi les hommes s'attachèrent-ils à mettre une si grande précision dans la distinction des deux sexes parmi certains animaux, et pourquoi en mirent-ils si peu dans la distinction de quelques autres ? On pourroit répondre à quelqu'un qui feroit ces deux questions, que l'intérêt qui a lié les hommes, a présidé à toutes leurs institutions; qu'ils ont soigné, davantage, ce qui les touchoit, de plus près; que le bœuf, compagnon de leurs travaux; le coq, qui sonnoit l'heure de leur réveil; la vache et la chèvre, dont le lait les nourrissoit; la poule, dont les dons journaliers étoient aussi un mets de leurs repas, méritoient, chacun, une distinction particulière. Chacun de ces utiles animaux méritoit donc qu'il y eût, non-seulement, une syllabe particulière dans son nom, pour distinguer son sexe; mais encore

un nom tout entier, un nom propre à chaque sexe de ces espèces si précieuses ; qu'ainsi on dit le *coq*, la *poule* ; le *bœuf*, la *vache* ; le *bouc*, la *chèvre* : au lieu qu'on s'étoit contenté de renfermer sous un genre unique, ces animaux, qu'une frayeur salutaire écarte et retient loin de la demeure de l'homme, ces animaux malfaisans, sans cesse, attentifs à ravager ses poulaillers, ses colombiers, tels que le *milan*, l'*épervier*, le *rat*, la *souris*, le *renard*, etc. Et nos enfans, à qui il faut bien découvrir le secret de nos imperfections et même de nos vices de langage, pourront en être consolés, en apprenant que la philosophie a souvent enrichi les langues de vues fines, de distinctions délicates.

C'est en faisant ces premières confidences à la tendre enfance, en causant avec elle, en lui découvrant et notre pauvreté, et nos richesses ; en lui rendant compte de tout quand on ne peut lui rendre raison de tout, qu'on lui apprend plutôt à composer la grammaire qu'on veut lui enseigner, qu'on ne lui en montre la théorie sèche et aride.

Il faut dire à ces nouveaux citoyens du monde, que la nature n'a, pour nous, tant d'intérêt, que parce qu'elle est une sorte de tableau mouvant, où la plupart des êtres qui frappent nos regards,

sont, sans cesse, en action, et présentent des scènes, sans cesse, variées : c'est, leur faut-il dire, cette reproduction d'êtres pleins de vie, que, par une sorte d'analogie, les hommes ont voulu étendre, en l'imitant; et ils l'ont imitée, en nommant les choses comme ils avoient nommé les êtres : et ils les ont nommées, en leur donnant aussi un sexe, et par conséquent, en les distribuant en deux genres. De cette distribution est né le précieux avantage de tout animer dans la langue, comme tout est animé dans la nature; et cet avantage non moins grand de répandre, dans le discours, les charmes de la variété, d'où naissent les grâces et l'harmonie du style.

La distribution des genres fixe, ainsi, l'esprit sur la nature des noms liés aux autres élémens de la proposition; et ce caprice apparent est une richesse de plus dans les langues qui l'ont adopté. La langue française, surtout, qu'on a tant calomniée, en est devenue plus harmonieuse et plus claire dans la forme de ses phrases.

Les noms, que nous avons appelés *communs*, ont donc servi à désigner les êtres et les choses : ces êtreset ces choses forment collection et multitude. Il eût fallu un nom particulier pour chaque objet, lors même qu'on ne sortoit, ni de

l'espèce, ni du genre : on ne fut pas long-temps sans remarquer qu'on pouvoit éviter une répétition fastidieuse, et qu'un petit moyen pouvoit remplacer tous les mots qu'on supprimoit. Ce moyen fut un signe de plus ajouté à la terminaison d'un seul de ces noms; ou la terminaison, elle-même, changée. C'est la lettre s, chez les Français, et la terminaison changée, chez les Latins et les Italiens. Un seul objet fut donc un seul nombre, un nombre seul, le nombre SINGULIER. *Deux* ou *plusieurs* objets furent le nombre de *plusieurs* choses, le nombre PLURIEL.

Voici comment j'en donne la leçon à mes élèves. Je fais faire la même action à deux d'entre eux, et je la fais écrire sur notre planche, autant de fois qu'elle se fait. Chaque proposition, ou chaque phrase, indépendante et détachée de la suivante, a tous ses mots, susceptibles d'un nombre, au nombre SINGULIER : cela fait deux propositions, l'une sous l'autre. Je fais faire, par les élèves, une autre action, pour avoir l'occasion de substituer le pronom de chaque personne, à son nom véritable : je tire une ligne de chacun des pronoms, et je la dirige vers les mêmes pronoms répétés, auxquels j'ajoute le caractère du PLURIEL. En voici la figure :

Massieu porte livre.
Thouron porte livre.
Il..... porte livre.
Il..... porte livre.

Il.....
Il.....IL

Porte.....
Porte.....ENT

Livre.....
Livre.....S

Je fais remarquer aux élèves que c'est là une économie de temps et de mots, puisqu'une lettre de plus tient lieu de plusieurs mots. Il résulte de ce tableau, qui rend, matériellement, sensible la formation du nombre PLURIEL dans les verbes, que plusieurs *singuliers* valent un *pluriel*, parce qu'ils sont, tous, renfermés dans un PLURIEL.

C'est ici qu'on peut, d'avance, préparer les élèves à la connoissance de l'ELLIPSE, figure grammaticale, qui revient, sans cesse, dans l'étude de l'art de la parole. On dit aux élèves que le nombre PLURIEL est la première forme

elliptique. On leur dit que les noms sont susceptibles de deux nombres, quand ils sont de genre et d'espèce ; et qu'ils ne le sont que d'un seul, quand ils ne conviennent qu'à un seul individu.

Je renvoie à la leçon qui va suivre, tout ce que j'aurai encore à dire sur le Nom, pour éviter, autant qu'il est possible, les répétitions inutiles ; et au chapitre suivant, ce qui regarde les noms abstraits.

TROISIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que le NOM ?

R. Le NOM est un mot qui représente à notre esprit, un objet quelconque, un être ou une chose. Le nom est l'image de cet objet, le signe de rappel de cet objet. On croit voir cet objet devant soi quand on en prononce le NOM.

D. Tous les objets ont-ils un nom qui ne convienne qu'à chacun d'eux, sans convenir à deux, à la fois ?

R. Cela devroit être, parce que chaque objet est seul, et n'est pas un autre. Il en est de même pour les personnes ; chaque homme a son nom qui le distingue d'un autre homme ; chaque ville, chaque hameau, chaque État, chaque grande

partie de cet État, chaque île, chaque mer, etc. a son nom : mais les végétaux et les animaux n'ont point, chacun, leur nom particulier ou propre.

D. Pourquoi chaque animal, chaque arbre, n'a-t-il pas son nom propre ?

R. C'est, 1°. qu'il seroit impossible à la mémoire la meilleure de retenir tous ces noms; 2°. que les animaux et les arbres, qui appartiennent à la même espèce, n'ont pas, entre eux, des différences assez sensibles, pour qu'on doive distinguer chacun d'eux par un nom particulier; c'est, 3°. qu'il n'y a aucune raison pour distinguer chaque arbre et chaque animal.

D. Mais les arbres et les animaux ont des noms : quels noms ont-ils ?

R. Oui, les arbres et tous les autres végétaux ont des noms; les animaux en ont aussi : mais voici comment on a dû procéder quand on a donné des noms aux végétaux et aux animaux : on a vu plusieurs animaux parfaitement semblables, quant à leurs formes, à leurs habitudes et au service qu'on en pouvoit retirer, on a inventé un nom, pour les désigner tous ; et comme tous ces animaux étoient considérés formant une même collection, une même multitude, on a donné le nom

d'ESPÈCE à toute cette multitude, et le nom de l'espèce entière à chacun d'eux.

D. Comment a-t-on appelé tous ces animaux à quatre pattes, qui passent leur vie dans nos maisons, qui s'irritent, la nuit, à l'approche des étrangers, qui veillent autour de nos demeures, qui mordent les passans et qui aboient?

R. On les a appelés *Chiens.*

D. Donne-t-on ce même nom à chacun de ces animaux?

R. Oui.

D. Que forment tous ces animaux?

R. Tous ces animaux forment une troupe, une collection, une multitude, une classe, une espèce.

D. Ce NOM convient-il à toute l'espèce?

R. Oui; aussi ce nom, étant propre à chacun et commun à tous, est-il appelé, *nom* d'espèce, ou NOM SPÉCIFIQUE, ou NOM COMMUN.

D. Avons-nous, nous qui parlons et qui raisonnons, un *nom commun* ou un NOM SPÉCIFIQUE?

R. Oui.

D. Quel est notre NOM COMMUN?

R. Notre *nom commun* est HOMME.

D. Avons-nous, chacun, un NOM PROPRE?

R. Oui. Votre *nom propre* est SICARD; mon *nom propre* est MASSIEU (1).

D. Quelle différence y a-t-il entre un NOM PROPRE et un NOM COMMUN?

R. Le NOM PROPRE ne convient qu'à un seul et unique individu, pris dans une espèce toute entière; et le NOM COMMUN convient à chaque individu d'une même espèce, comme appartenant à cette espèce.

D. Quelle autre différence y a-t-il entre un NOM PROPRE et un NOM COMMUN?

R. Le NOM PROPRE sépare un individu de tous les autres individus qui lui ressemblent, parfaitement, qui ont les mêmes propriétés que lui, qui, par conséquent, appartiennent à la même espèce; et le NOM COMMUN sépare ce même individu de tous les autres individus qui n'ont pas les mêmes propriétés que lui, et qui appartiennent à une espèce différente.

D. Pourquoi les hommes ont-ils inventé les NOMS?

R. Les hommes ont inventé les NOMS pour se représenter, à eux-mêmes et entre eux, quand

---

(1) Je suppose, ici, que c'est à *Massieu* que je donne cette leçon, et que c'est lui qui répond.

ils le veulent, les objets dont ils désirent conserver le souvenir.

D. Les animaux ont-ils, également, donné des NOMS aux objets?

R. Non.

D. Pourquoi?

R. C'est que les animaux n'ont que des sensations fugitives; et il ne paroît pas qu'ils aient des idées, en l'absence des objets qui ont occasionné, en eux, ces sensations. D'ailleurs, ils n'ont que des cris qu'ils poussent sans motif, et seulement pour obéir, aveuglément, à des lois d'instinct dont ils n'ont pas la connoissance, et dont ils ne peuvent éviter, ou secouer l'empire irrésistible.

D. A quoi peut-on comparer l'esprit de l'homme qui retient les NOMS de tous les êtres qui lui sont chers?

R. On peut le comparer à une galerie de portraits.

D. Quels sont les premiers matériaux de nos pensées?

R. Les premiers matériaux de nos pensées sont les NOMS.

D. Quels sont les premiers NOMS qu'inventèrent les hommes?

R. Ces premiers NOMS sont les NOMS PRO-

PRES. Ces NOMS durent être donnés par la nature; l'homme qui voulut parler de son chien à l'homme, dut en imiter l'*aboiement*, et ce cri imité devint le signe ou le nom de cet animal. Il en dut être de même de tous les autres. Telle est, peut-être, l'origine de tous les NOMS.

D. Comment se formèrent les NOMS COMMUNS?

R. Les NOMS COMMUNS n'eurent pas une autre origine; et ce furent les NOMS PROPRES, eux-mêmes, qui devinrent COMMUNS. Ainsi le cri imité du chien, convenant à tous les chiens, devint le NOM COMMUN de l'espèce entière.

D. Donna-t-on aussi des noms propres aux êtres qui avoient des noms communs?

R. On en donna à tous ceux qu'il étoit important de distinguer; on en donna aux personnes, à cause des relations fréquentes qu'on avoit avec elles; on en donna aux hameaux où l'on alloit, le plus souvent, aux villes qui leur succédèrent, aux provinces, aux États; enfin, à tout ce qui étoit digne d'être remarqué, et qu'il ne falloit pas confondre dans l'espèce entière.

D. Quel autre nom les grammairiens donnent-ils aux noms COMMUNS?

R. Ils les nomment encore APPELLATIFS,

parce qu'ils servent de signe d'*appel* ou de rappel aux objets de la même espèce.

D. A quoi peut-on comparer le NOM, dans une phrase?

R. On peut le comparer à un chef de file, à la personne la plus intéressante dans un tableau, à un père de famille qui commande à tout.

D. Quelle place occupe-t-il dans la proposition?

R. Toujours, la première, par l'intérêt qu'il inspire; c'est-à-dire, la première, dans l'esprit de celui qui communique sa pensée, comme dans la proposition suivante:

« DIEU est le souverain des souverains ».

On aura beau changer l'ordre des mots de cette proposition, DIEU en sera toujours le sujet, ou l'objet principal.

D. Quelle place occupe le NOM, dans la phrase?

R. Le NOM n'occupe de place fixe que dans la phrase française; il y occupe, ordinairement, la première.

D. Qu'est le NOM dans la proposition?

R. Le nom, dans la proposition simple et qui n'est formée que de trois mots, est le sujet de cette proposition, c'est-à-dire, que c'est à lui que

que se rapportent les autres mots ; qu'ils viennent se joindre et se lier à lui, pour n'exprimer qu'une simple opération de l'esprit, qui est le *Jugement.*

D. Les noms COMMUNS, ou APPELLATIFS, conviennent-ils, également, à tous les individus d'une même espèce ?

R. Non ; il y a, dans une même espèce d'êtres, des mâles et des femelles, comme il y a, parmi nous, des hommes et des femmes ; il y a, dans certaines espèces, des noms pour les mâles, et des noms pour les femelles.

D. Comment appelle-t-on cette distinction, dans une même espèce ?

R. On appelle cette distinction, la distinction des SEXES, mot qui vient de *secare*, latin, qui veut dire, *section*, division ou coupure : comme si tous les hommes et toutes les femmes n'avoient formé qu'un seul tout, et qu'on eût divisé ce tout en deux *sections*, ou en deux *sexes*, ou en deux GENRES.

D. Combien de genres y a-t-il, dans la nature ?

R. Autant que de SEXES : il y a donc deux GENRES ; le genre des mâles, ou le GENRE MASCULIN ; le genre des femelles, ou le GENRE FÉMININ.

D. Les objets qui n'ont pas de vie, et qu'on appelle, ordinairement, *des Choses*, n'étant d'aucun SEXE, ne sont, sans doute, d'aucun GENRE.

R. Pardonnez-moi; les choses ont aussi des genres comme les êtres animés; et il y a des noms de *choses* du GENRE MASCULIN, comme il y en a du GENRE FÉMININ.

D. Toutes les langues se ressemblent-elles, en ce point?

R. Non, la langue grecque et la langue latine avoient, pour certaines choses, un genre qui n'étoit ni masculin ni féminin, et que, pour cela, on appeloit, NEUTRE. La langue anglaise a perfectionné cet avantage, en créant un genre particulier pour tout objet qui n'a pas de sexe.

D. Y a-t-il, dans la nature, des êtres de l'un et de l'autre sexe, et dont les noms ne soient que d'un seul genre?

R. Oui, tels que le *lièvre*, le *milan*, le *renard*, l'*aigle*, la *mouche*, la *colombe*, la *perdrix*, (qui se dit de cette sorte d'oiseau, quand il n'est plus assez jeune pour être nommé *perdreau*).

D. Les grammairiens ne donnent-ils pas d'autres qualités au *Nom?*

R. Oui, ils l'appellent encore, SUBSTANTIF, c'est-à-dire, NOM, qui sert de soutien au mot ajouté

avec lequel on le lie, NOM qui existe sous ce mot ajouté, comme l'objet, dans la nature, subsiste sous sa modification.

D. Chaque nom SUBSTANTIF a-t-il plus d'un genre?

R. Non; il y a quelques exceptions que nous allons remarquer, tout à l'heure; il faut observer que le changement de genre, dans le même objet, en produit, presqué toujours, dans le sens du nom.

D. Donnez un tableau des noms dont le genre varie.

R. Le voici, tel que le donne URBAIN DOMERGUE, dans sa Grammaire.

Aide.	*Fém.* secours ; *maso.* dans Aide-de-camp, Aide-major.
Aigle.	*Fém.* dans Aigle *impériale* ; Aigle *romaine*, Aigle, constellation. Hors de là, il est *masc.* Chevalier de l'Aigle *blanc*, de l'Aigle *noir*, l'Aigle, oiseau ; l'Aigle *courageux* n'engendre pas la timide colombe.
Amour.	*Masc.* au *sing.*, *fém.* au *plur.*; il n'y a point de *laides* amours. L'Académie.

Automne. *Masc.* ou *fém.* Un *bel* Automne, une *belle* Automne.

Couple. Marquant le nombre, *fém.* *Une* couple d'œufs, *une* couple de chapons; *masc.* quand il marque l'union. Voilà *un* couple bien uni, *un* couple bien assorti. Lorsque les deux choses unies sont inséparables ou faites pour aller, toujours, ensemble, *une paire* est le mot propre; *une paire* de ciseaux, *une paire* de bas, etc.

Délice. *Masc.* au *sing.* C'est un *délice*; *fém.* au *plur.* : c'est dans l'éternité que l'homme vertueux jouira des plus *pures* délices.

Évangile. Ce mot, autrefois *fém.*, pour la lecture qu'on en fait à la Messe, est, aujourd'hui, *masc.*, dans tous les cas.

Enfant. *Masc.* On dit, cependant, d'une fille, *une jolie* enfant; c'est la *meilleure* enfant du monde.

Équivoque. Le *fém.* a prévalu.

Voici ce que Boileau en a dit :

Du langage français, bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, Équivoque *maudite* !

Exemple. *Masc.* partout, à l'exception de ce cas-ci : exemple d'écriture, *une* exemple *instructive.*

Foudre. *Fém.* pour le feu du ciel ; *masc.* dans les exemples suivans : *Un* foudre de guerre, pour dire, un homme très-courageux ; *un* foudre, grand vaisseau qui contient plusieurs muids de vin : mais si, à ce mot, on joint une épithète, ou s'il est au pluriel, le genre est au choix de l'écrivain ; et on peut dire, également : *le* foudre *vengeur*, *la* foudre *vengeresse :*

Ses foudres *impuissans* s'éteignent dans les airs.
Je pourrois t'écraser, et les foudres sont *prêts.*

Garde. Homme qui garde, *masc.* ; partout ailleurs, *fém.*

Gens. Nom bizarre qui exige le *fém.* avant lui, et le *masc.* après lui; on dit, pour cette raison: les *vieilles* gens sont *soupçonneux*; et cependant, on dit aussi: *tous* les honnêtes gens, *tous* les braves gens.

Hymne. Qu'on chante à l'église, *fem.*; hors de là, *masc.*

Santeuil et Coffin ont composé les plus *belles* hymnes du bréviaire de Paris.

Je chante, l'Olympe m'écoute;
Et *mon* hymne immortel ajoute
Un plaisir aux plaisirs des Dieux.

Loutre. Animal amphibie, *fém.*; *un* loutre, c'est-à-dire, un chapeau de loutre, *masc.*

Œuvre. *Masc.* dans *le grand* œuvre, terme de chimie; ailleurs, *fém.*

Orgue. *Masc.* au *sing.*, *fém.* au *plur.*; ainsi on dit: *un bel* orgue; mais on dit: de *belles orgues*, et cependant on dit aussi, c'est un des plus *beaux* orgues que je connoisse.

Personne. Construit avec *ne* ou dans un sens interrogatif, est *masc.*; personne n'est *meilleur* que la personne que j'ai vue, ce matin. Personne a-t-il jamais surpassé Lafontaine, en naïveté; et Racine, en élégance? En tout autre sens, il est *fém.*

Pleurs. *Masc.*

Le ciel, dans *tous* leurs pleurs, ne m'entend point nommer. RAC.

Voilà les *premiers* pleurs qui coulent de mes yeux. VOLT.

Quelque chose. Se construit avec le *masc.* Ainsi on dit : quelque chose de *joli*; quelque chose de *beau.*

D. Comment peut-on connoître de quel genre est un nom ?

R. Il n'y a, dans aucune langue, aucune règle fixe, à cet égard; cependant, on peut dire que dans la langue française, toute irrégulière qu'elle est, on peut, le plus souvent, juger du genre, par la terminaison des noms; et puis, par le sens.

D. Quelles sont les terminaisons qui indiquent, le plus ordinairement, le genre féminin ?

R. D'abord, c'est la terminaison de l'E muet, comme dans les noms : *famine*, *constance*, *misère*, etc.

D. Tous les noms terminés ainsi, sont-ils du genre féminin?

R. Non; on peut dire, seulement, que la plupart des noms terminés ainsi, sont du féminin; mais il s'en faut bien que cette règle soit générale. En effet, *homme*, *livre*, *capitaine*, *dogue*, *salpêtre*, et une infinité d'autres, terminés par un E muet, sont du genre masculin.

D. Quelles sont les terminaisons qui indiquent, plus fréquemment, le genre féminin?

R. Ce sont les terminaisons *ie*, *esse*, *ion*, *té*, *tié*, comme dans les noms suivans: *maladie*, *tristesse*, *religion*, *charité*, *moitié*.

D. Y a-t-il des occasions où l'E muet indique, constamment, le genre féminin?

R. Oui, c'est lorsque l'E muet est, immédiatement, précédé d'une voyelle, soit simple, soit diphthongue, comme dans les noms suivans: *allée*, *année*, *fée*, *marée*, *ondée*, *poupée*, *bouillie*, *mélancolie*, *joie*, *soie*, *rue*, *vue*, etc.

Exceptions:

Colisée, *apogée*, *périgée*, *pygmée*, *mausolée*, *incendie*, *génie*, etc., sont masculins.

D. A quelles marques reconnoît-on qu'un nom est du genre masculin?

R. A plusieurs marques: d'abord à la termi-

naison, quand elle n'est pas celle qui est, particulièrement, affectée au genre féminin : les noms de lieu, comme PARIS, *Lyon*, *Bordeaux*, *Rieux*, FOUSSERET, etc. (1); les noms de contrées, pourvu que leur terminaison ne soit pas un E muet : ainsi *Danemarck*, *Piémont*, *Portugal*, etc., sont du genre masculin, comme *France*, *Silésie*, *Angleterre*, *Prusse*, etc., sont du féminin.

Les noms des vents sont du genre masculin; les noms des fleuves, ceux des montagnes, à quelques exceptions près, sont aussi du masculin.

N. B. Enfin, nous observerons qu'il y a trop d'arbitraire, dans cette matière, pour que nous puissions établir des règles constantes et générales. La connoissance parfaite des genres ne peut s'acquérir que par la lecture et une exacte recherche des cas particuliers, dans de bons Dictionnaires, et non dans des Elémens de Grammaire, où l'on ne doit chercher que les principes du langage, et des règles invariables.

D. Comment distingue-t-on le genre, dans les noms de certains animaux?

R. On le distingue, ordinairement, par la

(1) Petite ville, dans le département de la Haute-Garonne, à 7 lieues de Toulouse, patrie de l'Auteur.

voyelle E qu'on ajoute au nom, quand c'est de la femelle qu'on veut parler; ainsi on dit *chien* pour le mâle, et *chienne* pour la femelle, *serin, serine, loup, louve.*

D. Distingue-t-on, toujours, ainsi, les deux genres?

R. Non, les animaux qui sont les plus utiles à l'homme, ont obtenu de lui une distinction particulière; il a donné au mâle un nom qu'il n'a pas fait servir à nommer la femelle; et comme il a dit: l'*homme* et la *femme*, il a dit aussi: le *bœuf* et la *vache*, le *taureau* et la *génisse*, le *coq* et la *poule*, le *mouton* et la *brebis*, le *bouc* et la *chèvre.*

D. Pourquoi l'homme a-t-il cru devoir distinguer certains animaux par des noms particuliers, donnés à chacun des deux sexes?

R. Par une sorte d'intérêt et de reconnoissance que lui inspiroient leurs services; aussi, a-t-il compris, sous une même dénomination, ceux qui ne pouvoient lui faire que du mal, tels que le *renard*, l'*ours*, la *souris*, le *rat*, la *guêpe*, le *milan*, l'*épervier*, la *panthère*, la *couleuvre*, le *lézard*, etc.

D. La distribution des genres, dans les noms, produit-elle quelqu'heureux effet, dans les langues?

R. Oui; les genres rendent une langue plus riche, dans ses formes; plus claire et plus harmonieuse, dans sa marche.

D. Comment un nom peut-il convenir à plusieurs objets, sans être répété?

R. En ajoutant la lettre *s* à la fin de ce nom; ainsi on dit, *chien*, pour un seul *chien;* et *chiens*, pour plusieurs.

D. Comment appelle-t-on cet accident qui change ainsi, le sens d'un mot, et qui le rend propre à servir de signe de rappel à plusieurs objets, à la fois?

R. On l'appelle NOMBRE.

D. Combien de NOMBRES y a-t-il?

R. Il y a deux NOMBRES : le NOMBRE SINGULIER, et le NOMBRE PLURIEL; le SINGULIER se dit d'un seul, et le PLURIEL se dit de plusieurs.

D. Comment appelle-t-on cette manière extraordinaire de nommer plusieurs objets, par un seul nom?

R. On appelle cette manière ELLIPSE, qui signifie *retranchement*, parce qu'en effet, on retranche le nom, autant de fois qu'il faudroit l'exprimer, pour *nombrer* la quantité d'objets dont on veut rappeler le souvenir; et c'est une

seule lettre, c'est une *s* de plus qui tient lieu de ce nom qu'on n'exprime qu'une fois.

D. Qu'est-ce donc qu'une ELLIPSE ?

R. C'est une manière courte et abrégée d'exprimer une pensée ou plusieurs idées, en retranchant plusieurs mots, qu'on emploie, dans la manière ordinaire.

D. Comment appelle-t-on une manière extraordinaire d'exprimer ses idées ou ses pensées ?

R. On l'appelle manière figurée, ou, simplement, une figure. L'ELLIPSE est donc une manière figurée de s'exprimer, ou une FIGURE de grammaire.

N. B. La parole ayant été donnée à l'homme par celui qui lui avoit donné l'existence, tout ce qui, dans le chapitre III, et dans la leçon qui le suit; dans le chapitre IV, et dans tout le cours de cet ouvrage, paroîtra contraire à cette vérité, ne doit être regardé que comme une hypothèse, dans laquelle on cherche quelle eût pu être l'origine du langage, s'il en eût été autrement.

CHAPITRE IV.

De l'Adjectif, et des Noms abstraits.

En traitant du NOM, dans le chapitre précédent, avons-nous compris tous les noms dans notre théorie? Non, sans doute : nous n'avons parlé que des objets physiques, et des êtres réels et subsistans, qui peuvent frapper quelqu'un de nos sens. Rien de ce qui est abstrait n'a été, encore, abordé; et cela ne pouvoit être. Ce n'étoit point dans les noms des objets physiques que nous pouvions aller chercher les élémens des pures abstractions; ce n'est pas à l'époque où on a donné des noms aux minéraux, aux végétaux, aux animaux, qu'on pouvoit donner des noms aux vertus et aux vices, à toutes les opérations de l'intelligence, aux affections de l'âme, aux sciences et aux arts. Suivons donc, pour l'exposition de nos principes, les premiers inventeurs de l'art de la parole, dans les recherches de leurs premiers moyens.

Le Nom, comme nous l'avons observé, étant un signe de rappel, fut, sans doute, inventé aussitôt que l'homme éprouva le besoin de communiquer avec son semblable. Le nom *parlé* dut être

la traduction du geste ; mais ce signe ou ce nom qui suffisoit à l'homme, encore, enfant, quand il n'avoit besoin de rien affirmer des objets, et quand il n'étoit question que d'en retracer l'idée, se trouva, bientôt, insuffisant, quand il voulut raconter quelque action, ou énoncer quelque qualité de ces mêmes objets.

Le nom se bornoit à rendre présent à l'esprit, l'objet dont l'homme vouloit parler; mais cet objet comparé à un autre en différoit, ou, par la couleur, ou, par la forme, ou, par toute autre modification. Le nom n'assignoit pas cette différence; il ne disoit pas, même, que l'objet eût été comparé. Le sujet avoit-il fait, ou reçu quelque action, son nom étoit, encore, muet sur cette action faite ou reçue : ces modifications ne pouvoient être exprimées, et la pensée restoit circonscrite dans les bornes étroites du nom, qui n'exprimoit que la simple idée.

Mais qu'il y avoit loin de ce qui étoit inventé à ce qu'il falloit, encore, imaginer, pour l'expression de la pensée! Quel signe pouvoit peindre des modifications, des qualités, qu'on ne pouvoit voir hors des sujets? l'esprit qui considéroit les objets revêtus de ces qualités, ne pouvoit, ce semble, les en abstraire, et leur donner une sorte d'existence qui les rendît propres à être

énoncées, sans leurs sujets, et par abstraction. Ce fut, sans doute, ici, la plus grande de toutes les difficultés, puisque ce fut le premier pas de l'homme; le pas, où, laissant l'animal derrière lui, il s'essaya à abstraire et à généraliser. Peut-être, mes lecteurs ne seront-ils pas fâchés de rechercher, avec moi, comment l'homme franchit cet intermédiaire, que presque personne ne se donne la peine de mesurer, et qui se trouve entre la substance et la forme, entre l'objet et l'abstraction, entre le sujet et la qualité. Cette découverte nous fera voir comment les ADJECTIFS ont dû être inventés, et s'il est vrai qu'ils sont nés des noms, comme du tronc naissent les branches. Cette recherche est d'autant plus importante, que ceux qui étudient la grammaire, sont, rarement, fixés sur la nature et sur l'origine des qualités abstraites.

Certaines qualités se trouvoient, éminemment, dans certains êtres de la nature, au point que nommer ces êtres ou ces objets, c'étoit, aussitôt, donner l'idée de ces qualités; ainsi nommer une montagne, c'étoit réveiller, dans l'esprit, l'idée de *hauteur;* comme c'étoit réveiller l'idée de la *fidélité,* que de nommer la *tourterelle;* celle de la *force,* que de nommer le *lion;* celle de la *cruauté,* que de nommer le *tigre;* celle de la *douceur,* que

de nommer l'*agneau;* celle de la *tendresse*, que de nommer la *colombe ;* celle de la *dureté*, que de nommer le *bronze*, etc. Eh bien ! ces noms d'êtres et de substances durent être, dans les premiers temps, dit un auteur célèbre, des noms de qualités ; car les noms de ces êtres, tous remarquables par des qualités singulières, se trouvant réunis à des noms de sujets qui paroissoient être les objets principaux de la pensée, servirent à en être affirmés, et, par conséquent, furent des mots *ajoutés* à ces noms, ou les mots ADJECTIFS de ces noms. Ainsi homme *montagne*, signifia un homme d'*une grande taille ;* femme *agneau*, signifia une femme douce ; la *tourterelle* prêta son nom à la fidélité, et on dut dire *femme tourterelle*, comme on dut dire *teint rose* et *teint lis ;* et ces premiers noms qui n'étoient encore que des noms d'objets, en servant à exprimer les qualités d'autres objets, furent consacrés à ce service, et ne changèrent plus de destination. Nous ne concevons pas que les mots adjectifs aient pu avoir une autre origine. Nous ne craindrons donc pas de dire que ces mots, à force de modifier des objets dont ils n'étoient pas les noms, devinrent les mots modificatifs, les mots ADJECTIFS des noms de ces objets.

Nous pouvons donc, sans crainte d'enseigner une

une erreur, dire que les mots ADJECTIFS furent, d'abord, des noms de substances, ou des noms SUBSTANTIFS; et c'est ainsi que se fortifie ce grand principe indiqué, seulement, dans notre *Introduction;* que tout l'art de la parole remonte à un seul élément générateur, comme toute la science de l'entendement humain remonte à la simple idée.

Mais est-il vrai que ce mot qu'on appelle ADJECTIF, et que nous pourrions nommer *modificatif*, ou *qualificatif*, ou mot *ajouté*, soit essentiel à l'art de la parole? Oui, sans doute, et il est aisé de s'en convaincre, quand on observe que, sans ces mots ADJECTIFS, les noms des substances ne serviroient qu'à rappeler l'idée des objets, sans en rien affirmer. Nous prononçons le nom d'un être, et ne pensant pas encore à cet être, c'est-à-dire, ne nous arrêtant pas à le considérer, et ne cherchant à remarquer, en lui, aucun mode, aucune forme, aucune manière d'être, nous n'éprouvons pas le besoin d'un signe ou d'un mot de plus; mais si nous nous arrêtons à considérer cet être, si nous y pensons, aussitôt se présentent à notre esprit, et les rapports que nous y remarquons, et les signes propres à exprimer ces rapports. Ces rapports qui frappent nos regards, nous sont indiqués par la compara-

son que nous faisons, subitement, et sans nous en douter, par la seule habitude de comparer des êtres, avec d'autres êtres; et ces signes ne peuvent être que celui qui peint l'être lui-même et celui qui en représente la qualité. Ce seroit donc une grande erreur que de rapporter à la même espèce, deux mots qui jouent, ici, un rôle si différent, deux mots qui se ressemblent si peu. Ce ne sont donc pas deux noms, quoiqu'issus, comme je viens de le prouver, d'une source commune; ce n'est donc pas, ici, quoique plusieurs grammairiens l'aient enseigné, une seule et même partie d'oraison.

Qu'un mot destiné à servir de peinture, de signe, de marque (*notamen*) soit appelé NOM, rien ne doit nous paroître plus convenable; mais seroit-il également raisonnable de donner la même dénomination à un mot qui n'exprime que des formes, ou une manière d'être quelconque, et qui, par conséquent, ne nomme aucun objet? Ainsi, pour ne pas confondre ce qui doit être distingué, nous rangerons ces mots *ajoutés*, appelés, actuellement, NOMS *adjectifs*, sous le nom générique de MOTS, et sous le nom spécifique d'ADJECTIFS, ou *modificatifs*.

La première idée que présente un mot ADJECTIF, c'est celle de l'effet qu'il produit à côté du

nom qu'il modifie, et dont il sert à déterminer, non l'*étendue*, mais la *compréhension*, deux mots qu'il ne faut pas confondre, deux mots essentiels qui annoncent que le mot ADJECTIF ne peut jamais modifier un nom propre, parce que, par cela seul qu'un nom est propre, il est déterminé. Mais qu'est-ce que l'*étendue* et la *compréhension ?* L'*étendue* d'un mot est le lieu qu'il occupe, pour l'esprit qui le considère; la *compréhension* est la totalité des idées partielles qui le constituent. Ainsi, les mots que l'on appelle ARTICLES, et dont je traiterai, dans le chapitre suivant, déterminent l'étendue; et les mots ADJECTIFS, dont il est, ici, question, affectent la *compréhension;* et ils l'affectent, en ajoutant au nom une ou plusieurs idées accessoires, qui font partie de la nature totale de l'objet énoncé par le nom.

La seconde idée que présente ce mot, c'est la division naturelle des ADJECTIFS, en adjectifs physiques, et en adjectifs métaphysiques; les premiers, ou les adjectifs physiques, sont appelés ainsi, parce qu'ils expriment les impressions que des objets physiques font sur nos sens, tels que *blanc*, *rouge*, *noir;* et les adjectifs métaphysiques sont ceux qui expriment les rapports sous lesquels l'esprit peut considérer les êtres méta-

physiques et les êtres physiques. Cette doctrine de DUMARSAIS rendroit la nomenclature des adjectifs métaphysiques si étendue, qu'elle embrasseroit toute cette classe de mots. BEAUZÉE m'a paru plus exact, et sa classification plus simple; il ne donne le nom d'adjectifs métaphysiques qu'aux mots qui servent à déterminer et à restreindre l'étendue des noms appellatifs; et alors, la nomenclature des adjectifs physiques s'augmente de tous ceux qu'on enlève au domaine de l'intelligence. Je dirai donc que les mots sont ADJECTIFS physiques, quand ils affectent la compréhension des noms appellatifs. Cette difficulté se trouve expliquée plus bas, dans la leçon de ce chapitre-ci, page 123.

L'influence du NOM est telle, dans la phrase, que le nom dont la nature est d'être propre à devenir support d'un adjectif, devient adjectif, lui-même, quand il est affirmé d'un autre nom; et cela est bien simple.

Nous avons dit que le propre de l'adjectif, que sa destination est de qualifier un nom substantif: « Or, qualifier un nom substantif n'est pas, » dit DUMARSAIS, dire seulement qu'il est *rouge* » ou *bleu*, *grand* ou *petit*; c'est en fixer l'éten- » due, la valeur, l'acception, étendre cette ac- » ception ou la restreindre, en sorte pourtant

» que toujours l'adjectif et le substantif, pris en-» semble, ne présentent qu'un même objet à » l'esprit ».

D'après ce principe, il sera facile de classer les mots qui peuvent présenter quelque équivoque. Ces mots qualifient-ils? ils sont ADJECTIFS; nomment-ils des substances ou des êtres? ce sont des SUBSTANTIFS. Ainsi les substantifs sont pris, tantôt *adjectivement*, et tantôt *substantivement*, selon leur service; c'est-à-dire, selon la valeur qu'on leur donne, dans l'emploi qu'on en fait. Voici quelques exemples qui éclairciront cette petite difficulté:

« Philippe étoit roi de Macédoine,
» Et Darius étoit roi de Perse ».

Dans ces deux exemples, le mot, *roi*, est ADJECTIF; ici, tout ce qui est affirmé qualifie; tout ce qui qualifie est qualificatif; tout ce qui est qualificatif est ADJECTIF.

La troisième idée que présente le qualificatif ou ADJECTIF, est d'être, à l'exception des adjectifs de la langue anglaise, entièrement subordonné au nom qui lui sert de soutien ou de support, et dont il exprime une manière d'être; et, de là, les règles de *concordance* dont je parlerai dans la Syntaxe. Voici encore cet autre principe:

que le nom d'un être ou substance peut aller seul, et être entendu aussitôt qu'il est prononcé; au lieu que le mot ADJECTIF a toujours besoin d'un soutien, pour avoir une valeur. Mais nous pouvons avancer que sans l'ADJECTIF, il ne peut y avoir de proposition, par conséquent, point de phrase, par conséquent point de langage; car n'exprimer que des idées, ce ne seroit pas parler.

Le mot ADJECTIF ne peut donc être indifférent dans le tableau de la pensée, comme n'a pas craint de le dire un auteur célèbre (Court de Gebelin); et quand il a dit, pour prouver cet étrange paradoxe, qu'un mot qu'on peut remplacer ne peut être essentiel, et qu'on peut y substituer un nom abstrait ou qualificatif, il a perdu de vue que l'*abstractif* n'a pu dériver que du qualificatif; qu'il en est, en quelque sorte, l'essence. Voici les deux exemples cités par cet auteur, à l'appui de son assertion:

» Ce mur est élevé.

On peut, dit-il, réduire cette phrase à celle-ci:

» Ce mur a de l'élévation.

L'auteur ajoute que les adjectifs sont des *ellipses*; je lui répondrai, que des *ellipses* sont des retranchemens, qui n'ont pu se glisser, dans

les langues, qu'à la faveur d'autres mots dont les mots elliptiques sont dérivés ; comme les *adverbes* sont les ellipses des prépositions, des noms et des adjectifs. Je lui dirai encore que, pour qu'un qualificatif fût un mot elliptique, il faudroit qu'un autre mot plus ancien fût son primitif ; il faudroit donc que l'abstraction *élévation*, fût le primitif d'*élevé*, ce qui est absurde.

Reportons-nous jusqu'à l'époque de l'origine du langage, et nous nous convaincrons, facilement, que l'esprit n'a pu commencer à énoncer ses premières idées par des *abstractions*.

Mais le système de Court de Gebelin, fût-il vrai, seroit encore un mauvais moyen d'expliquer la théorie de l'adjectif. Faudroit-il substituer le dérivé au primitif, et remplacer, par de froides abstractions, ces mots qui se plient à tout, et qui répandent tant d'images dans l'expression de la pensée ? Faudroit-il renoncer aux charmes de la variété, que rien ne pourroit racheter ? Et quels mots pourroient remplacer le brillant cortége que forment, autour du nom, les qualificatifs, qui, tantôt, le précèdent et l'annoncent, et, tantôt, marchent, agréablement, à sa suite ? Que deviendroit la poésie, si on lui ôtoit les brillantes couleurs et la magnificence que répandent, dans son style, les qualificatifs ?

Qu'on substitue, dans ce beau vers de l'inimitable RACINE, aux deux ADJECTIFS, *inconstant* et *fidèle*, les deux abstractifs, *inconstance* et *fidélité*, et les accessoires dont il faudroit les accompagner, pour en former deux propositions, qui, fondues en une seule phrase, tinssent lieu de ce vers:

» Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait, fidèle?

Voici, sans doute, ce qu'auroit substitué l'auteur dont je combats le système:

« Je t'aimois, malgré ton inconstance, qu'au» rois-je fait, si tu n'avois eu que de la fidé» lité »?

Il faudra donc conserver le qualificatif ou adjectif; mais il faut se garder d'employer des mots que la raison et la nécessité ne jugeroient pas nécessaires.

« Les mots, a dit Voltaire, sont les ennemis des pensées ».

Mais parmi ces ennemis, les plus grands, sans doute, seront toujours les adjectifs oiseux et parasites. Les mots sont les ennemis des pensées; c'est-à-dire, qu'il faut les traiter en ennemis; qu'il ne faut les employer que quand on ne peut s'en passer; qu'il faut, autant qu'il est possible, en diminuer, toujours, le nombre, en écar-

tant tous ceux dont on n'a pas un besoin absolu. Et, par ce moyen, on ne voit pas, dans le style, plus de mots que d'idées, plus de propositions que de pensées.

Un quatrième principe sur les ADJECTIFS, c'est de les ordonner en différentes classes, selon leur destination primitive. Les uns doivent exprimer les qualités inséparables des objets, considérés dans leurs formes, sans nulle action faite ou reçue; et alors, leur réunion avec les noms dont ils sont affirmés, forme la phrase purement énonciative, comme dans ce vers:

» Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Ou la qualité affirmée est une qualité active; et c'est alors la phrase active, comme dans ces deux vers:

» Et l'art ornant, depuis, sa simple architecture,
» Par ses travaux hardis surpassa la nature.

Ou la qualité affirmée est une qualité passive; et c'est une troisième espèce de phrase, semblable à la première, qu'on pourroit appeler énonciative-passive, comme dans ce vers:

» Sur la voûte des cieux, notre histoire est écrite.

Ces trois sortes de qualificatifs servent donc

à former trois phrases différentes, parce qu'ils sont, eux-mêmes, différens.

On n'eut pas, plutôt, inventé ces trois sortes de qualificatifs ou adjectifs, que le génie des premiers hommes s'exerça, aussitôt, sur le parti qu'on pouvoit en tirer. On observa que les qualificatifs pouvoient être considérés seuls, et sans les objets qui leur donnoient une sorte d'existence. On vit qu'ils pouvoient être comparés entre eux; qu'il étoit possible d'affirmer de l'un une supériorité que n'avoit pas l'autre; et ce caractère donné aux qualificatifs les ôta de leur classe, et les transporta dans celle des noms, où ces nouveaux venus ne manquèrent pas de prendre, pour s'y naturaliser, toutes les formes propres à tromper ceux aux yeux de qui la forme est tout et la substance n'est rien. De *blanc* on fit *blancheur*; *santé* fut fait de *sain*; *vertu* de *vertueux*. Telle est l'origine des noms qu'on avoit appelés, jusqu'ici, *noms verbaux*, *substantifs abstraits*, et que Girard a appelés *abstractifs*.

Dans ce mot, *abstractif*, nous trouvons deux idées: la première, celle d'abstraction, de séparation; et la seconde, celle de *faire*, qui se trouve dans IF, terminaison française, dérivée de IVUS, terminaison latine. Cette terminaison donne à ce mot la forme qualificative ou adjective. Ce mot

est d'abord un véritable nom, puisqu'il reçoit, comme les noms, des mots *ajoutés* ou *adjectifs*, et qu'il devient le support de ceux-ci. Ce mot est, encore, une qualité, puisqu'il exprime la qualité d'un être, ou d'une chose. Or, cette double valeur se trouve dans le mot, *Abstractif*.

La manière dont je fais comprendre aux sourds-muets cette difficulté, pourroit servir, peut-être, à l'expliquer aux autres enfans. Je prends, pour exemple, cette proposition, ou quelqu'autre pareille : *ce mur est élevé.*

Je ramène, ainsi, cette proposition à l'unité de signe. J'écris, sur la planche noire, le mot, *Mur*, en séparant, ainsi, les trois lettres dont il est composé.

M U R.

J'écris dans les deux intervalles qui se trouvent de l'M à l'U, de l'U à l'R le mot, *Elevé*, comme ci-dessous :

M *É L E* U *V É* R

Dans cet exemple, l'élève aperçoit que le mot, MUR, sert de cadre au mot, *élevé*. Ainsi, le mot, *élevé*, se trouve avoir le mot, MUR, pour soutien.

J'écris, avant ces deux mots ainsi liés, le mot

ce, ou *un*, ou *le*, qui sert à individualiser ce nom et à le déterminer, comme dans l'exemple suivant:

UN M ÉLE U VÉ R

J'efface, sur la planche, les lettres, MUR; il ne reste que ce qui suit: UN *élevé*.

Ce mot, abandonné du nom qui vient de lui donner l'existence, conserve la valeur qu'il vient de recevoir. Cette valeur, n'étant plus dite d'aucun objet, est, par cela même, générale et indéterminée. Le mot qui se trouve la précéder sert à la retenir, et l'assimile aux substances, au point que cette qualité déterminée par le mot UN, comme le sont les objets, est prise pour un objet et pour une substance. C'est alors qu'il faut lui ôter la forme des adjectifs, et se hâter de lui donner celle des noms: ainsi, au lieu de dire UN ÉLEVÉ, on écrira et on dira: UNE ÉLÉVATION.

Ce mot détaché du nom qui lui servoit de cadre et de soutien, comme nous venons de le dire, va passer dans la classe des noms, par des applications successives; on comparera ce mur élevé à un autre mur élevé, aussi: mais l'un des deux est plus élevé que l'autre; on pourra donc dire:

L'élévation du mur A est plus grande que l'élévation du mur B.

Et, alors, ce mot, devenu sujet dans chacune de ces deux propositions, est, aussitôt, passé dans la classe des noms; et, ici, la langue vient offrir un mot nouveau issu d'un autre, le mot *Elévation*, issu du mot *Elevé*, auquel on a donné une forme nouvelle, une forme substantive qui l'établit dans son nouveau domaine, en effaçant le caractère de son intrusion. Ainsi, on ne dit plus, *un élevé, cet élevé, l'élevé*; mais on dit, *une élévation, cette élévation, l'élévation*; comme on dit: *un chapeau, ce chapeau, le chapeau.*

La plupart de ces mots abstraits qui ont une qualité active pour primitif, ont, aussi, pour terminaison (et cela devoit être), leur terminaison particulière, en *ance;* ainsi de *puissant* on a fait *puissance;* de *savant* ou *sachant*, ou plutôt de *scient*, la véritable racine de tous ceux-là, on a fait *science;* de *patient* dérivé de *pâtir*, on a fait *patience*, etc. Parmi les autres abstractifs, les uns sont dérivés des qualités énonciatives: *bonté* est dérivé de *bon; indulgence*, d'*indulgent;* de *blanc*, *blancheur.* Chaque qualité active a formé son nom abstractif: *aimant* a fait *amour; donnant* a fait *don; brûlant* a fait *brûlure; parlant* a fait *parole; écrit* a fait *écriture*, etc.

Nous dirons donc, en nous résumant, que le NOM est la véritable source, le père, le générateur de tous les autres élémens de la parole; que le mot qui nous sert à exprimer la qualité qu'on en affirme, en est dérivé; et qu'à son tour, ce mot, qui exprime la qualité, a engendré un autre nom que l'on peut appeler, avec Girard, nom ABSTRACTIF.

Nous dirons, encore, que ces noms ABSTRACTIFS sont de deux espèces, comme les qualificatifs, et nous donnerons, pour exemple, les mots suivans:

LONG,	adjectif énonciatif.	LONGUEUR,	nom abstractif.
AIMANT,	adjectif actif.	AMOUR,	nom abstractif.

Le qualificatif, ou adjectif, étant entièrement consacré au service du nom, on ne sera pas étonné que, dans la langue latine et dans la française, on l'ait assujetti à des règles de concordance avec celui qui le gouverne. D'où vient qu'il n'en est pas de même chez les Anglais, où l'adjectif est privé de genres et de nombres? Voici la réponse que me fit, un jour, à cette question, dans une leçon publique, mon élève MASSIEU, sourd-muet, qui a appris l'anglais, tout seul, à l'aide, seulement, des principes de la grammaire générale: *C'est*, me dit-il, *que les qualités n'étant*

ni individu, ni multitude, ne peuvent avoir ni sexe, ni nombre.

Et, en effet, la qualité n'exprime que le mode d'un objet; et ce mode étant le même partout où il se trouve, peut-il jamais se laisser affecter par le sexe de son sujet? comment, aussi, seroit-il multiple? le *blanc* n'est-il pas *un?* enfin, la qualité n'est-elle pas un mode d'être, qui, considérée par l'esprit, et séparée de l'objet, est une pure abstraction? or, de quel genre et de quel nombre pourroit être une abstraction? les adjectifs ne devroient donc avoir ni genre, ni nombre, comme chez les Anglais.

Mais leur place dans la proposition peut-elle être indifférente? nous savons qu'elle ne l'est pas, dans la langue française, où le dérangement des mots produit, souvent, du désordre dans les idées.

On dit, et on ne peut dire autrement sans parler mal:

Beauté parfaite.	Ligne droite.
Empire ottoman.	Couleur jaune.
République française.	Citoyen français.
Grammaire générale.	Musique italienne.
Grammaire particulière.	Ecole flamande.

Mais on dit: *certaines gens, grand général,*

grand capitaine, jeune homme, cher ami, etc.; on ne peut déranger cet ordre.

D'autres adjectifs se placent, également, avant, ou après : ainsi on dit indifféremment, *savant homme*, ou *homme savant*. C'est, ici, que l'usage fait tout. Nous observerons, seulement, que la poésie a, dans ce cas, plus de liberté que la prose. Telle place donnée au qualificatif, est quelquefois, si peu indifférente, qu'elle change, non-seulement, la valeur du nom, mais même celle de la proposition.

Il n'est pas égal de dire : « J'ai appris, ce matin, » sur le compte de mon meilleur ami, une *certaine* » *nouvelle* qui m'inquiète » ; ou de dire, une *nouvelle certaine*. Un *honnête homme* n'est pas toujours un *homme honnête*, comme aussi un *homme honnête* n'est pas toujours un *honnête homme* : ici, la place fait tout.

Le mot, *Vrai*, a aussi une valeur, toujours, fixée, par sa place, dans la phrase. On dit d'un homme : *c'est un vrai Caméléon*. Mais si l'on dit, *c'est un homme vrai : vrai*, dans ce cas, signifie l'opposé de menteur.

Un homme galant n'est pas toujours un *galant homme* ; le *galant homme* est, rarement, un *homme galant*. Galant, dans la première proposition, signifie un homme qui a les manières polies

polies et agréables envers les femmes; et dans la seconde, un homme franc et loyal, sur qui on peut compter.

Un homme plaisant, est un homme enjoué. *Un plaisant homme*, est un homme ridicule. *Un pauvre écrivain*, et un *écrivain pauvre*, ne sont pas un seul et le même individu. *Linière* voyant, un jour, passer, ensemble, *Chapelain* et *Patru*, dit du premier: *c'est un pauvre auteur;* et du second: *c'est un auteur pauvre.*

Un *seul* homme, un homme *seul*, ne présentent pas, non plus, la même idée. Un *seul* homme peut lever ce fardeau; aucun autre que lui ne peut le lever. Un homme *seul* peut lever ce fardeau, sans aucun secours étranger; mais s'il ne vouloit pas le lever, un autre pourroit le faire. Cette distinction est de mon respectable et cher collègue Wailli, auteur d'une Grammaire qui a rempli toute l'Europe du nom de ce modeste savant, qui a si bien mérité de la langue française, dont le commerce m'étoit si doux, et qu'il m'eût été si agréable de retrouver à l'Institut national, où j'aurois toujours continué de l'écouter comme mon maître, et de le chérir avec la tendresse d'un fils.

« Quelques adjectifs, dit-il encore, suivent le » nom, dans le sens propre; et le précèdent, dans

» le figuré : on dit, par exemple, au propre : » *fruit mûr*, et au figuré, *mûre délibération* ».

Tout ce que je viens de dire, par rapport à la position de l'adjectif, ne peut avoir lieu, dans les langues transpositives, telles que la grecque et la latine. Ces équivoques qui résultent, en français, de la place qu'on donne à l'adjectif, sont nulles dans ces langues où l'habitude de voir chaque mot annoncer, par sa terminaison, le rôle qu'il joue dans la phrase, a dispensé de faire attention à leur place.

C'est dans la Syntaxe, comme je l'ai déjà dit, que nous verrons les accidens qui appartiennent à l'ADJECTIF.

Mais on ne peut abandonner un pareil sujet, sans s'occuper des divers degrés de signification dont les mots adjectifs sont susceptibles. Ils ne modifient pas, toujours, les noms, de la même manière.

Cette modification peut être simple, absolue et sans aucune comparaison avec une autre modification. On peut la considérer, aussi, par comparaison à un autre degré de signification ; et, sous ce rapport, elle est susceptible d'autres degrés de signification.

Considérée en elle-même, cette signification peut être positive, c'est-à-dire, être la même

que la signification primitive et fondamentale du mot, comme, *bon*, *sage*, *fort*, *puissant*.

Elle peut être ampliative, c'est-à-dire, avoir plus d'étendue que la positive, comme, *très-sage*, *très-bon*, *très-puissant*, *fort puissant*.

Enfin elle peut être diminutive, c'est-à-dire, avoir moins d'étendue, encore, que la positive, comme, *peu sage*. De là, les trois degrés simples ou absolus, de signification, dans les ADJECTIFS.

Degrés absolus.

Positif,	sage.
Ampliatif,	très-sage.
Diminutif,	peu sage.

La signification des adjectifs, considérée sous un rapport de comparaison, est, ou d'égalité, ou de supériorité, ou d'infériorité, suivant que, dans la comparaison faite, un degré est égal, ou supérieur, ou inférieur à l'autre. De là, les divers degrés comparatifs.

Degrés comparatifs.

D'égalité,	aussi sage.
De supériorité simple,	plus sage.
D'infériorité,	moins sage.

Les Latins et les Grecs ont donné à leurs ad-

jectifs des formes caractéristiques pour plusieurs de ces degrés de signification. On en peut voir le détail dans la Grammaire latine et dans la Grammaire grecque.

Les adjectifs dont je viens de parler ont aussi leurs règles particulières, quand ils sont employés dans la phrase; et ces règles regardent encore la *Syntaxe*. J'y renvoie le lecteur.

QUATRIÈME LEÇON.

D. Quel est le second mot nécessaire à l'expression de la pensée?

R. C'est l'ADJECTIF.

D. Qu'est-ce que l'ADJECTIF?

R. L'ADJECTIF est un mot qu'on ajoute au nom d'un être ou d'une chose, quand on veut faire connoître quelque propriété ou quelque qualité, ou quelque manière d'exister de cet être ou de cette chose.

D. Quand est-ce que l'homme a cherché à inventer l'ADJECTIF?

R. Aussitôt qu'il a pensé, qu'il a comparé les objets entre eux, qu'il y a remarqué des différences, et qu'il a voulu faire connoître les différences qu'il y remarquoit.

D. Comment l'homme eut-il l'idée de l'ADJECTIF ?

R. L'homme voulant affirmer d'un objet ce qu'il voyoit, toujours, dans un autre objet, par exemple, la blancheur de la neige, le vert du gazon, le bleu du ciel, dit de cet objet dont il vouloit affirmer la blancheur, qu'il étoit *neige ;* d'un autre qui étoit vert, qu'il étoit *gazon ;* d'un autre qui étoit bleu, qu'il étoit *ciel.*

D. Qu'affirma-t-il d'un homme fort ?

R. Il affirma qu'il étoit *lion.*

D. Qu'affirma-t-il d'un homme cruel ?

R. Il affirma qu'il étoit *tigre.*

D. Qu'affirma-t-il d'une femme douce ?

R. Qu'elle étoit *agneau.*

D. Qu'affirma-t-il d'une joue colorée ?

R. Qu'elle étoit *rose.*

D. Quelle différence y a-t-il entre les NOMS et les ADJECTIFS ?

R. Il y a, entre les NOMS et les ADJECTIFS, la même différence qui se trouve entre un habit et sa couleur. Le NOM est l'habit, l'ADJECTIF est la couleur. Le NOM fait connoître l'objet, ou l'être, ou la chose : l'ADJECTIF fait connoître la couleur, ou la forme, ou tout autre mode ou qualité.

D. L'ADJECTIF peut-il être seul, dans le discours ?

R. Non ; pas plus qu'un habit ne doit être sans le corps pour lequel il est fait : l'ADJECTIF est à l'objet ce que l'écorce est à l'arbre, ce que la couleur est à l'objet coloré.

D. Eh ! comment ces noms affirmés furent-ils changés en ADJECTIFS ?

R. En continuant d'être employés à représenter les qualités qui étoient les propriétés essentielles de ces objets.

D. Quelle est donc l'origine des *adjectifs ?*

R. Ce sont les noms substantifs.

D. Les ADJECTIFS sont-ils bien nécessaires, dans les langues ?

R. Ils sont si nécessaires, que les hommes ne pourroient exprimer ni leurs affections, ni leurs pensées, sans le secours des *adjectifs.*

D. Comment cela ?

R. C'est que les noms ne représentent que les objets sans forme, sans qualité, sans manière d'être, sans action, sans mouvement. Les affections sont des mouvemens de l'ame ; et tout, dans la nature, étant action et mouvement, on ne pourroit s'entretenir de rien, si on n'avoit des mots pour exprimer les actions.

D. Peut-on dire que les ADJECTIFS sont des NOMS ?

R. Non; les ADJECTIFS ne sont pas des NOMS.

D. Pourquoi ne peut-on pas dire que les adjectifs sont des noms ?

R. Parce qu'on ne doit appeller *Noms* que les mots qui sont des marques, des signes ou des représentations d'objets (*notamen*). Ainsi les adjectifs, ne rappelant que des modes, des formes qui ne peuvent être peintes, ni figurées, puisqu'elles n'existent que dans les objets, ou dans l'esprit, ne sauroient être appelés *Noms*.

D. Quel est l'effet que produit un adjectif, dans une phrase ?

R. Le premier effet qu'il produit est de donner une qualification à l'objet nommé, en désignant, ou sa couleur, ou sa forme, ou enfin son état, et sa manière d'être et d'exister.

D. Pourquoi appelle-t-on ce mot, *adjectif?*

R. On l'appelle *adjectif*, du mot latin, *adjectus*, qui signifie *ajouté*, parce qu'en effet, ce mot est ajouté au nom substantif.

D. Donnez un exemple d'un nom substantif et d'un mot adjectif, réunis.

R. En voici un: ce *chapeau* est *noir*: *chapeau* est le nom, et *noir* est l'*adjectif*. On sent, facilement, que le chapeau existeroit quand il ne

seroit pas noir; mais *noir* ne peut exister sans *chapeau*.

D. Quel autre effet produit un adjectif uni à un nom substantif?

R. L'adjectif sert à perfectionner l'idée qu'on avoit d'un substantif, en y ajoutant une qualité qu'il a, et que cet adjectif exprime. Plus on ajoute d'adjectifs à un substantif, quand ils sont nécessaires, plus aussi on complète l'idée qu'on doit en avoir.

D. Comment appelle-t-on la totalité des idées exprimées par des adjectifs qui conviennent à un substantif?

R. On appelle cette totalité d'idées: COMPRÉHENSION du substantif.

D. Qu'est-ce qui détermine cette *compréhension*?

R. Ce sont les adjectifs.

D. Quel est donc le second effet que produit l'adjectif?

R. C'est de déterminer la *compréhension* du substantif.

D. Quels sont les noms qui ont besoin d'être déterminés?

R. Ce sont les noms appellatifs.

D. Pourquoi ont-ils besoin d'être déterminés?

R. Parce qu'ils sont les noms de l'espèce en-

tière, et que, convenant à tous les individus, ils n'en désigneroient aucun, s'ils n'étoient déterminés.

D. Comment détermine-t-on le nom substantif?

R. On le détermine en l'appliquant à un individu; et on appelle cela déterminer son *étendue*. On le détermine en énonçant les qualités qui lui conviennent; et on appelle cela déterminer sa *compréhension*.

D. De quels mots se sert-on pour déterminer l'étendue des noms appellatifs?

R. On se sert de mots appelés ARTICLES, pour déterminer leur étendue.

D. De quels mots se sert-on pour déterminer leur compréhension?

R. On se sert d'adjectifs.

D. Donnez un exemple de la détermination de la compréhension d'un substantif.

R. J'énonce le nom *homme*; sa *compréhension*, c'est toutes les idées que ce nom substantif présente à l'esprit de celui qui entend; et cette compréhension, c'est la totalité de ces idées. Les voici en détail, et d'une manière partielle :

Corps,
Respirant et animé;
Marchant debout et sur deux pieds;
Ayant des bras et des mains;

R. Un nom ABSTRACTIF est un nom qui exprime une qualité, considérée seule, et sans être liée à aucun objet, comme si elle étoit un objet réel, elle-même.

D. Donnez-nous quelques exemples de ces qualités, exprimées par des noms ABSTRACTIFS.

R. En voici quelques-uns :

Vertu, dérivé de *vertueux;*
Sagesse, dérivé de *sage;*
Puissance, dérivé de *puissant;*
Amour, dérivé d'*aimant;*
Louange, dérivé de *louant;*
Douceur, dérivé de *doux.*

Chacun peut, d'après les connoissances qu'il a, déjà, des mots de notre langue, continuer cette nomenclature.

D. Quelles sont les terminaisons les plus ordinaires des ABSTRACTIFS?

R. Les terminaisons les plus ordinaires des noms ABSTRACTIFS, sont ENCE, EUR, ERE, IRE, URE, IÉ, ION, ESSE, TÉ.

D. L'adjectif reste-t-il, toujours, le même, sans jamais changer de forme ou de terminaison?

R. Non; dans les langues anciennes et même dans les modernes, à l'exception de la langue

anglaise, l'adjectif prend la terminaison conforme au genre et au nombre du nom auquel il appartient.

D. La place de l'adjectif, dans la phrase, est-elle indifférente ?

R. Non ; quand il s'agit d'une langue analogue telle que la langue française, la place qu'on donne à l'adjectif change, quelquefois, le sens. Les exemples en ont été donnés, dans ce même chapitre.

D. Ne remarque-t-on pas encore dans les adjectifs, qu'un mot placé avant ces mots augmente ou diminue l'étendue de leur signification ?

R. Oui.

D. Comment appelle-t-on cela ?

R. On l'appelle : DEGRÉS DE SIGNIFICATION, quand on considère, seuls, les adjectifs ; et DEGRÉS DE COMPARAISON, quand on les compare avec d'autres adjectifs.

D. Que peut être cette signification, quand elle n'est comparée à aucune autre ?

R. Elle peut être, alors, simplement, POSITIVE, AMPLIATIVE ou DIMINUTIVE.

La signification est positive, quand l'adjectif n'a que sa signification primitive et ordinaire ; comme dans les mots, *bon, sage, fort, puissant.* Elle est ampliative, quand elle a beaucoup plus

d'étendue que la positive ; comme, *très-sage*, *très-bon*, *très-fort* ou *fort puissant*.

Elle est diminutive, quand elle a moins d'étendue que la positive ; comme, *peu sage*.

D. Combien y a-t-il donc de degrés simples ou absolus de signification, dans les adjectifs?

R. Il y a trois degrés absolus de signification, dans les adjectifs :

Le positif ;
L'ampliatif;
Le diminutif.

D. Combien y a-t-il de degrés de comparaison, dans les adjectifs?

R. Il y a trois degrés de comparaison, dans les adjectifs.

D. Quels sont ces trois degrés?

R. Ces trois degrés sont ceux d'égalité, de supériorité, ou d'infériorité.

D. Donnez-en des exemples?

R. D'égalité, aussi sage ;
De supériorité simple, plus sage ;
D'infériorité, moins sage.

CHAPITRE V.

Des Articles, ou Mots déterminatifs.

La proposition se composant, comme je l'ai dit, plus d'une fois, de trois mots essentiels, et ne pouvant exister sans ces trois mots, exprimés, ou faciles à être suppléés, il semble que ce chapitre ne devroit être consacré qu'à traiter du *mot-lien*, que nous avons déjà fait connoître sous le nom de *Verbe*, que lui avoient donné les Latins.

Mais le nom est, ordinairement, précédé d'un mot trop nécessaire à sa détermination pour que nous puissions séparer deux élémens qui sont, naturellement, si bien liés, entre eux. Ce mot que Condillac et Beauzée ne craignent pas d'appeler *adjectif*, que presque tous les grammairiens ont appelé ARTICLE, je crois qu'on devroit l'appeler *déterminatif*, de la fonction qu'il remplit auprès du nom; mais n'ajoutons pas, par des dénominations nouvelles, une difficulté de plus à la science grammaticale déjà si difficile.

Nous avons, d'abord, considéré le nom comme signe d'un objet quelconque. Sous ce rapport, comme je l'ai dit, chaque objet devroit avoir

son nom. Cela est vrai des individus de l'espèce humaine. Les rapports que chaque homme a avec ceux de son espèce, dans une ville, dans un gouvernement, dans sa propre famille; les différences qui naissent de ces rapports, ont rendu nécessaires des noms individuels qui ne devoient convenir qu'à chaque homme, en particulier. De là, l'origine des *prénoms* chez les Romains, qui, comme nous, étoient dans l'usage de donner le nom du père à chaque enfant de la même famille. Cet usage a dû, nécessairement, se perpétuer chez toutes les nations civilisées; chaque homme doit avoir son nom et son prénom; son nom, qui indique la famille dont il est membre; son prénom, qui le distingue parmi les individus de sa propre famille. Son nom le confondroit avec ses frères; mais son prénom le distingue d'eux, et rapporte, sur lui seul, l'intérêt et toute l'attention de ceux qui n'en veulent qu'à lui, et qui n'ont affaire qu'à lui seul.

Le signe propre d'un individu doit donc se composer de son nom et de son prénom. La réunion de ces deux signes ne laisse plus aucun vague, aucune incertitude sur la nature, à la fois, spécifique et singulière de cet individu. Il ne faut qu'un seul mot de plus pour le faire connoître. Pourquoi donc, dira-t-on, tous les objets n'ont-ils

pas

pas des désignations aussi précises? C'est qu'il importe peu de connoître, précisément, tel individu d'une espèce plutôt qu'un autre individu de la même espèce. Un individu ne peut avoir des rapports avec nous qu'autant qu'il appartient à telle espèce, et non en tant qu'il est tel individu. On n'a donc aucun besoin de les désigner tous; c'est assez, pour chacun, du nom de l'espèce entière. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué, quelle mémoire eût jamais retenu une nomenclature qui eût embrassé les noms de tous les êtres vivans et de tous les objets? On a donc dû se borner à un nom commun pour chaque classe d'individus.

Ici, se présente une difficulté: comment, nous dira-t-on, s'entretenir d'un seul individu, choisi et déterminé, dans une immense multitude? Comment fixer l'esprit de ceux à qui on en voudra parler? C'est ici que vient s'offrir ce *déterminatif*, qui, en circonscrivant la trop vaste étendue du nom commun, le rend propre, et l'applique à l'individu qu'on veut définir. Ce *déterminatif*, ou plutôt cet ARTICLE, qu'on avoit borné, jusqu'ici, à indiquer, seulement, le genre et le nombre du nom, est donc appelé à remplir une fonction plus importante. C'est ici cet adjectif métaphysique dont nous avons dit un mot, dans

le chapitre précédent, et qui sert à déterminer cette étendue dont nous avons aussi parlé. Ce n'est donc pas sans raison que, servant à déterminer, comme l'adjectif, l'un, l'étendue du nom, l'autre, sa compréhension, on a pu l'appeler aussi *adjectif;* et y ajouter le mot, *métaphysique*, parce qu'il n'ajoute pas au nom, comme l'autre adjectif, une qualité naturelle et physique.

Ainsi, comme l'adjectif physique sert à exprimer quelque forme ou quelque manière d'être d'un nom, l'adjectif métaphysique, ou l'article sert à en circonscrire l'étendue.

On pourroit, sans l'article, prendre le nom, dans toute sa généralité. Le déterminatif, ou l'article vient, aussitôt, lever tout doute, faire disparoître toute équivoque, et répandre sur la proposition un jour satisfaisant pour l'esprit, qui ne veut jamais être laissé dans le vague des abstractions.

L'adjectif peint à l'esprit un mode, une forme, une action qu'on a remarquée dans un objet; l'article ne peint rien à l'esprit. Il n'a donc, par conséquent, qu'une valeur de convention: sa destination unique est de présenter l'objet, tel qu'il doit être vu. C'est une sorte de régulateur auquel il ne suffit pas de faire connoître l'objet dont

on s'entretient; il veut, encore, qu'il soit connu, avec toute la précision possible.

Les Latins ont négligé d'employer l'article, quoiqu'ils connussent tout le parti qu'en tiroient les Grecs: ils y suppléoient par des pronoms. Mais l'emploi de ces pronoms n'empêchoit pas les équivoques dont ne se sont pas toujours garantis leurs écrivains. L'article est donc une de nos richesses.

Quel est le mot auquel on doit donner ce nom? et quels sont les mots auxquels on l'a donné, mal à propos?

Presque tous les grammairiens ont dit qu'il y a deux articles dans notre langue : l'article *défini* et l'article *indéfini*. Le premier, selon eux, est *le*, *la*, *les*; le second, qu'ils appellent *indéfini*, est *à* et *de*. Nous leur demanderons, d'abord, si, d'après les principes que je viens d'exposer, et qui me paroissent incontestables, il peut y avoir un article *indéfini*; si la nature même de l'article n'est pas de définir et de déterminer toujours; si l'article n'est pas destiné à affecter, précisément, l'étendue du nom; et si, même, ce n'est pas pour cela qu'on ne l'emploie, jamais, avec les noms dont l'étendue se trouve fixée et déterminée par la nature même de ces noms?

Pour nous, qui nous sommes convaincus que

la nature de l'article, comme celle de l'adjectif, est de déterminer, nous bannirons toute définition qui ôteroit à l'article la fonction qui fait son essence; et l'on sent bien qu'il n'y aura pas, pour nous, d'article *indéfini*. Nous allons donc examiner combien il doit y avoir de sortes d'ARTICLES.

Mais comment enseigner aux enfans ce mot si mal nommé par les uns, plus mal défini par les autres, faussement divisé par presque tous, et qui doit être considéré, moins comme occupant, dans la proposition, telle place, et prenant telle ou telle forme, que comme appliquant un nom à tel individu, plutôt qu'à tel autre, plutôt qu'à plusieurs autres, plutôt qu'à tous ceux de toute une espèce? Voici comment je m'y prendrois, et ce que je dirois à mes élèves.

S'il y avoit, devant vous, plusieurs objets, tels que des couteaux, des canifs, des plumes, des clefs, etc., et que, pour couper du pain, ou toute autre chose, il vous fallût un de ces couteaux; qu'ils fussent, tous, de différentes formes, et sous vos yeux, que diriez-vous, pour en avoir un? *Donnez-moi un couteau*, diriez-vous. En vous exprimant ainsi, en demandant UN couteau, votre intention seroit-elle de ne demander qu'UN seul couteau, d'en spécifier, seulement, le nombre, et de n'en pas demander deux? Non, sans

doute. Refuseriez-vous celui qu'on vous offriroit, en disant que ce n'est pas celui que vous avez demandé? Non, tous vous seroient indifférens; vous n'auriez dit, *un couteau*, que pour qu'on ne vous donnât pas *un canif*. Vous n'auriez eu l'intention de déterminer que l'espèce; ainsi, dans ce cas-là, UN, n'auroit pas été, dans votre esprit, un mot de nombre; mais un article, un mot déterminatif, que nous appellerons ARTICLE ÉNONCIATIF.

Si ce n'est pas, seulement, un couteau que vous désirez, mais tel couteau, et non tel autre, votre idée n'est plus si vague, si indéterminée, elle est, au contraire, très-précise; le premier article qui n'a fait qu'énoncer l'objet, et le tirer du milieu de tous les autres, pour le montrer et l'individualiser, sans le choisir, ne suffit plus et n'est plus le mot propre; il vous en faut un consacré à préciser l'idée, à mettre l'objet sous les yeux, pour qu'on ne vous donne que le couteau que vous demandez: cet article est, CE, et non pas, UN. Ce couteau est déjà connu de vous et de celui qui vous l'a remis; et s'il n'est plus, ni sous ses yeux, ni sous les vôtres, et que vous le redemandiez encore, vous ne dites plus, UN; il est connu; vous ne dites plus, CE; il n'est pas sous vos yeux et vous ne pouvez le montrer: vous dites LE *cou-*

teau, et vous êtes compris; car c'est comme si vous disiez: *donnez-moi* LE *couteau* QUE *vous m'avez déjà donné.*

Il y a donc trois moyens de préciser l'objet dont on veut s'entretenir; et ces trois moyens donnèrent naissance à trois mots qui appartiennent à la même classe; et ces trois mots sont les articles, UN, CE, LE, sans exclure les autres mots qui se rapportent à ceux-ci.

Mais, en allant du premier de ces élémens qui est, CE, et qui place l'objet sous les yeux, au moins déterminant de tous, qui est, UN; en allant plus loin encore, et en faisant un pas de plus, ne trouve-t-on pas un terme, qui, n'étant aucun des trois, doit nous servir à exprimer une quatrième vue de l'esprit? Oui, sans doute, il y en a un quatrième que l'absence de l'article établit, qui n'a aucune sorte de détermination quelconque, comme dans cet exemple, où par opposition à l'animal, on dit de l'homme: *homme pense et raisonne.* C'est la manière anglaise; c'est, dans cette langue, une richesse qui manque à la nôtre, puisque les Anglais qui, comme nous, ont trois déterminatifs, dont le plus usité est *the*, ont encore l'absence de tout déterminatif qui donne au sujet de leurs propositions la plus grande indétermination possible; nous l'em-

ployons proverbialement, nous-mêmes, comme, dans cet exemple: *pauvreté n'est pas vice.* Hors ce cas, qui est, encore, très-rare, notre manière de généraliser les idées est d'employer l'article indicatif LE ou LA, comme dans ces exemples: *l'opinion, la vertu, la gloire.* Les Anglais, dans ces cas, ne mettroient pas d'article. L'application des trois articles peut donc se faire ainsi: Donnez-moi UNE pomme; donnez-moi CETTE pomme; donnez-moi LA pomme.

Il ne sera pas difficile de montrer que l'article est une perfection de plus dans nos langues modernes; qu'à l'aide de l'article, on dissipe tout le vague qui, à propos du nom, resteroit dans l'esprit; que, semblables à des verres heureusement ménagés, les articles rapprochent les objets à des distances toujours justes, de manière que ces objets ne se portent pas dans un point de vue trop éloigné pour que les objets ne se perdent pas dans une distance trop éloignée, ou que les yeux qui les considèrent, ne soient pas offusqués par de trop grands rapprochemens. Les articles ne sont donc pas une sorte de luxe, comme l'avoit pensé un grammairien; mais un moyen essentiel de répandre sur des objets indéterminés une clarté qui en écarte tous les nuages.

L'ARTICLE sera donc l'annonce fidèle du nom

commun ou appellatif; il le précédera, toujours, comme, pour annoncer que ce nom ne doit pas se prendre dans toute son étendue: l'article sera donc indispensable dans plusieurs formes de langage; il sera superflu, et par conséquent, déplacé dans quelques autres; nous nous garderons bien de le diviser en *défini* et en *indéfini*. Ce qui a donné lieu à cette méprise, c'est qu'on a pris des *Prépositions* pour des articles. Les prépositions *à* et *de* ont été, aux yeux de quelques-uns, des articles indéfinis, parce qu'en effet, des prépositions ne désignent rien, ne définissent rien, ne déterminent rien; et *du* et *au* ont passé pour articles définis, parce que ces mots renferment, réellement, de vrais articles.

Il n'y a donc, dirons-nous à nos élèves, d'autres articles que ceux-là: ce sont, donc, nous diront-ils, sans doute, ces petits mots *à* et *de*, *au* et *du*, *aux* et *des* qui sont des articles. Les premiers, leur dirons-nous, sont de vraies prépositions : *donner un livre* A *Pierre*, *sortir* DE *Paris*. Mais dans ces phrases: *sortir* DU *jardin*, *aller* AU *Roule*, DU est l'ellipse de ces deux mots DE LE; AU est pour A LE. Dans cette phrase: A *Pierre*, A est une préposition sans article, parce que, *Pierre*, étant un nom propre, n'a pas besoin d'être déterminé; dans, *sortir* DE *Paris*,

DE, est encore une préposition simple et sans article, pour la même raison; mais dans, *sortir* DU *jardin*, *aller* AU *Roule*, la préposition et l'article sont réunis.

DU, est donc pour, DE LE; AU, pour A LE: c'est l'ellipse qui se trouve dans les mots, AU et DU, AUX et DES qui a fait croire que ces mots étoïent simples, tandis que chacun d'eux est le résultat et la composition de deux mots qui sont une préposition et un article. Cette même ellipse se trouve, aussi, dans la langue italienne, où la préposition DI et l'article IL se confondent dans DEL, de même que la préposition DA dans DAL', de manière à ne faire qu'un mot unique. La langue anglaise est plus sévère; elle a conservé, dans son entier, l'article THE : la préposition et l'article restent donc, dans cette langue, en leur entier, sans jamais se mêler, ni se confondre; et les Anglais disent :

The beauty of the garden,
La beauté de le jardin ;
J am coming from the garden,
Je suis venant de le jardin.

Cette forme anglaise est bien plus philosophique, puisqu'une double vue de l'esprit a, aussi,

une double forme ; nous, qui n'avons qu'une forme simple, nous employons la même préposition et le même article, soit que nous disions qu'une chose appartient à un autre, soit que nous exprimions l'idée contraire. Ainsi, nous disons : *je viens du jardin, la beauté du jardin*, et ce mot *du* est employé pour deux vues bien différentes.

Nous appellerons ces quatre articles *au*, *du*, *aux*, *des*, ARTICLES COMPOSÉS, et nous aurons, toujours, soin de les décomposer aux yeux des élèves. C'est cette décomposition qui servira à leur rendre raison, non-seulement, de l'espèce d'ellipse qui se trouve dans chacun de ces mots, qu'il vaudroit mieux peut-être appeler *contraction ;* mais encore des ellipses bien plus essentielles qui précèdent, souvent, les noms, comme, dans cet exemple : *Du pain et de l'eau suffisent à l'homme pour ne pas mourir de faim.*

Regnier et Restaut prétendent que ces mots *du* et *de* suivis de deux noms, sont le vrai sujet de cette phrase. Nous dirons, avec Beauzée, que, toutes les fois qu'il y a dans une phrase une préposition, il y a un signe de rapport entre deux termes, entre le mot qui précède la préposition et le mot qui la suit : ainsi, nous dirons que, dans l'exemple proposé, les mots, *pain* et *eau*,

étant le complément des deux prépositions qui les précèdent, les deux prépositions, elles-mêmes, sont, également, précédées, chacune, d'un nom qui est sous-entendu, et qui se trouve en rapport avec le complément de la préposition qui le suit, comme si l'on disoit : *une quantité de le pain*, et *une quantité de l'eau suffisent*, etc. L'embarras où l'on est, quelquefois, de trouver le véritable mot ellipsé, ne doit pas faire croire qu'il n'y ait point d'ellipse. La règle que j'expose est trop évidente, et l'irrégularité blesseroit trop toutes les analogies, pour ne pas préférer cette sous-entente, toute difficile qu'elle est, quelquefois, à suppléer. Qu'on ne dise donc plus que dans ces phrases : *j'ai vu des hommes*, *je demande du pain*, c'est comme s'il y avoit : *j'ai vu hommes*, *je demande pain*. Non ; ce n'est point ainsi qu'il faut construire cette phrase ; il faut dire : *j'ai vu une quantité de les hommes*, et les Anglais ne font pas différemment : *have seen some men*. Ce que nous traduirions ainsi nous-mêmes : *j'ai vu quelques hommes*, *j'ai vu une quantité* DE LES *hommes*.

Sur-tout, gardons-nous de nous laisser tromper par des analogies qui n'ont jamais existé dans les langues. N'allons pas croire que ces prépositions *du* et *des* sont des caractères du génitif et de

l'ablatif, quand nous ne pouvons ignorer que notre langue n'a ni cas, ni déclinaisons. La seule distinction qu'il y ait à faire, dans ces deux prépositions, quand nos voisins en ont deux pour lesquelles nous n'avons qu'un seul et même signe, c'est que l'une est, presque toujours, un signe de propriété et de possession, ou de cause, entre le premier et le second terme, entre lesquels elle est, ordinairement, placée, comme, dans cet exemple : *le fils* DE *Philippe étoit Alexandre. Aristote le reçut* DE *Philippe* pour l'instruire.

La préposition DE, dans la première phrase, indique que Philippe est le principe, et qu'Alexandre est l'effet ou le produit. Dans la seconde phrase, la préposition, DE, est une préposition d'extraction ou de privation qui indique le contraire de la préposition, DE, de la première phrase : elle montre qu'Aristote ayant reçu Alexandre des mains de Philippe, celui-ci ne l'a plus. Il est dans les mains et dans la possession d'Aristote.

Seroit-il vrai qu'il n'y a, en effet, que trois articles, l'*énonciatif*, l'*indicatif* et le *démonstratif*, UN, LE, CE, au singulier ; et DE, LES, CES, au pluriel ? Ici, il faut remarquer que cet élément de la parole, plus intéressant que ne l'avoient pensé quelques grammairiens, doit être considéré, d'abord, comme, *genre ;* qu'on doit

sous-diviser ce *genre* en espèces, quand on le détache de la totalité des élémens qui entrent dans la composition du discours : que, considéré comme *genre*, sa destination est de déterminer, plus ou moins, le nom dont il est toujours le précurseur ; que la détermination, plus ou moins précise, n'en change pas la nature ; qu'on en multiplie, seulement, les sortes ou les espèces ; qu'il ne reste donc plus qu'à examiner si, en les portant au nombre de trois, nous les avons toutes embrassées. C'est ce que nous pouvons conclure de la doctrine des grammairiens qui ont, le mieux, traité de l'article.

BEAUZÉE, lui-même, qui paroît supérieur à tous les autres, sans l'avoir enseignée, précisément, comme COURT DE GEBELIN, nous y conduit. Il ne veut, ce semble, ainsi que CONDILLAC, qu'un seul article ; et cependant il dit, formellement, que ces mots : *tout, chaque, nul, aucun*, sont des signes de généralité ou d'universalité dans les propositions ; que cette généralité ou universalité dépend de l'étendue du sujet, et que l'étendue de celui-ci dépend du mot qui fixe ou détermine cette étendue. Ces mots appartiennent, donc, tous, à la classe des articles, à l'espèce de l'énonciatif, le plus étendu de tous, qui est, UN.

BEAUZÉE ajoute, encore, à l'article, les mots, *quelque* et *un*, en disant que chacun de ces mots marque aussi un individu de l'espèce dont on parle. Mais ce *prénom*, dit-il, ne désigne pas, essentiellement, cet individu. Que devoit-il en conclure? Que ces mots n'appartiennent pas à l'espèce la plus déterminée du genre des articles? Mais il ne devoit pas en inférer qu'ils ne faisoient pas partie du genre; et, peut-être, pouvoit-on se passer d'inventer une nouvelle dénomination pour ce mot là.

Quant à la dénomination d'*adjectif métaphysique*, que plusieurs grammairiens donnent à l'article, peut-être, comme je l'ai déjà dit, n'est-elle pas aussi contraire à son essence que la dénomination d'*article*. L'article qui, dans les langues modernes, est, le plus souvent, employé, c'est notre, LE, *français*, IL ou LO, *italien*, et le THE, *anglais*. Les articles, UN, TOUT, NUL, AUCUN, sont moins fréquens. On énonce, rarement, des propositions générales. L'article, CE, s'emploie plus souvent. Les hommes n'aiment point l'indétermination. Mais l'article, LE, est, sur-tout, l'article des Français. Nous l'employons partout. Il sert à tirer de son espèce un individu ou un TOUT remarquable, et il le détermine, sans nul secours. Ainsi, on dit, en France, LA

RÉPUBLIQUE, l'INSTITUT, et l'on est sûr d'être entendu. On dit, dans l'Univers : LE *soleil*, LA *lune*, et l'on n'a pas besoin d'une plus grande explication. LE *soleil*, comme si on disoit LE SEUL ; cette étymologie est de Cicéron. On appelle le soleil LE *seul*, dit-il, parce qu'en effet, tout disparoît quand il se montre.

Quelquefois, l'article, LE, met, sous les yeux, l'espèce entière, comme, quand nous disons : L'HOMME *parle, s'entend et se fait entendre. L'homme*, dans cette phrase, est un tout individuel et métaphysique, un individu spécifique, l'espèce humaine, ou la collection de tous les hommes. Il n'y a, sans doute, rien, dans la nature, à quoi ce nom puisse convenir. Aussi, ce déterminatif, ou article est-il justement appelé *adjectif métaphysique* ; c'est, en l'expliquant, qu'on amenera, facilement, les élèves à des abstractions encore plus difficiles; qu'on leur fera entendre deux mots qui se rencontrent, souvent, dans la langue des naturalistes et dans celle des grammairiens : LA NATURE et L'ART. Qu'on nous pardonne, en faveur des enfans, la digression suivante.

LA NATURE, pourrions-nous dire à nos enfans, n'est autre chose que l'ORDRE CONSTANT DES ÊTRES ET DES CHOSES. Cet ordre subsiste

sans que les hommes aient besoin de le diriger, de le régler: il suffit de ne le pas contrarier.

L'ART est l'effet de l'industrie humaine, qui, aidée par des observations régulières, a tracé des règles ou des principes, d'après lesquels, on a perfectionné les inventions des premiers hommes. C'est, d'après cette distinction si simple, qu'il est fort aisé de prouver que la parole est, et une faculté de la nature, et un effet de l'art. Un don de la nature, quant à la possibilité et à l'extrême facilité que les hommes ont de parler; ce n'est pas dire assez : un don de la nature, quant aux premiers élémens du langage, réduits en propositions simples; car, jamais, non, jamais, l'homme qui ne seroit pas venu au monde avec un langage tout fait, tels qu'on nous peint nos premiers parens, ne seroit parvenu à inventer, de soi-même, les premières formes de la phrase: un effet de l'art, quant au perfectionnement que ces premières formes ont reçu des efforts de l'industrie humaine aidée de la saine philosophie: un effet de l'art, quant à la nullité de cette faculté précieuse lorsqu'elle n'est pas exercée, ou par l'art, chez le sourd-muet, qui apprend à articuler, à combiner des sons, sans entendre, et à la seule inspection du mouvement des touches de l'organe de la voix; ou par l'imitation comme

les

les autres enfans, qui répètent machinalement les sons qu'ils entendent.

L'article se supprime toutes les fois qu'un nom, substantif de sa nature, est déterminatif d'un autre substantif, et qu'il est pris dans toute l'étendue de sa signification : c'est alors le nom de l'espèce entière, laquelle n'est plus considérée que comme un individu spécifique.

Exemple :

Une table DE marbre.

Les articles ne sont, sans doute, inutiles dans aucune langue, et il seroit facile de prouver que la langue latine, qui semble n'en avoir point, a des mots qui en tiennent lieu. Mais ils sont, surtout, d'une grande utilité dans les langues analogues, telles que la nôtre. Que de vague n'y auroit-il pas dans le tableau de la pensée, si on en supprimoit les articles ! Ces petits mots répandent, non-seulement, la vie dans le discours; mais des grâces et un charme dans le style, que rien ne sauroit remplacer. C'est aux articles que le discours doit des nuances, une précision, une clarté, sans lesquelles il seroit terne, obscur, et souvent n'auroit pas de sens. Qu'on en juge par le rapprochement qu'a fait COURT DE GEBELIN,

du même morceau écrit sans articles, puis, avec des articles. Ce morceau est tiré des Métamorphoses d'Ovide, liv. I, Métam. XIV.

« Premier amour, d'Apollon, Daphné, Pe-
» néenne, que ne donna pas sort aveugle ; mais
» cruelle colère de Cupidon. Dieu de Délos fier du
» serpent, récemment vaincu, avoit vu celui-ci
» occupé à tendre arc : qu'ont de commun, lui
» dit-il, avec toi, folâtre enfant! armes redou-
» tables? Nous sommes seuls capables de porter
» elles ; nous sommes seuls contre qui animaux
» et adversaires feroient efforts impuissans pour
» garantir vie d'eux. Nous qui par grêle de flèches
» avons abattu énorme Pithon, qui, de ventre
» infect, couvroit si vaste étendue de terrain :
» qu'il te suffise avec flambeau d'attiser je ne
» sais quelles amours; ne t'attribue pas gloire
» de nous ».

Remettons les articles, et voyons quels tableaux ils nous donneront.

« Daphné, fille de Pénée, inspira, la pre-
» mière, de l'amour à Apollon. Ce ne fut pas
» un jeu du sort aveugle ; ce fut celui de la
» vengeance cruelle de Cupidon. Le Dieu de
» Délos, fier de la victoire qu'il venoit de rem-
» porter sur le serpent, aperçut ce petit Dieu
» occupé à tendre un arc. Qu'ont de commun,

» lui dit-il, avec toi, folâtre enfant! ces armes » redoutables ? Nous sommes seuls en droit de » les manier, nous, à qui ne peut résister aucun » adversaire ; nous, qui, sous la grêle de nos » flèches, avons fait tomber l'énorme Pithon » qui, de son ventre infect, couvroit une si vaste » étendue de terrain. Qu'il te suffise d'attiser, » avec ton flambeau, je ne sais quelles amours; » et n'ose plus aspirer à notre gloire ».

Il n'est donc pas vrai que la seule fonction de l'article, comme l'avoient dit, jusqu'ici, la plupart des grammairiens, se borne à indiquer le genre, le nombre et le cas des noms; et il est constant, comme nous l'avons dit, que, quoique les Latins ne connussent pas, comme les Grecs et nous, cet élément de la parole, ils avoient quelques mots pour y suppléer, au besoin; ils avoient le pronom, ILLE, qu'ils employoient dans les mêmes occasions où nous employons, CE. *Mulier illa*, disoient-ils, pour, *cette femme-là*. Ce qui doit nous faire croire que c'est la désinence de leur pronom, ILLE, ILLA, qui nous a fourni notre article indicatif, LE et LA.

L'article, dirois-je à des enfans, à qui il faut, autant qu'il se peut, rendre sensibles et matérielles, en quelque sorte, les idées métaphysiques, l'article est comme *l'anse* des noms, qui

sert à s'en saisir, à les ôter du milieu de ceux qui nous empêchent de les distinguer, et qui nous forcent de les confondre. Cette sorte d'*anse* donne à tout une sorte d'existence individuelle; un adjectif devient, aussitôt, substantif quand on y attache cette *anse*. L'infinitif d'un verbe le devient aussi; et l'on dit, également, *le miroir, le beau, le vrai, le dîner, le manger, le boire, le soleil*, comme on le voit dans les phrases suivantes :

« LE *miroir* que j'ai acheté est plus grand que » LE vôtre ».

« Rien n'est beau que LE *vrai*, LE *vrai* seul est » aimable ».

« LE *beau* est le même, partout, et n'est pas » arbitraire ».

« LE *dîner* seul me convient ».

« LE *manger* est plus nécessaire que LE *boire* ».

« LE *soleil* est nécessaire aux plantes ».

Mais dès que l'article abandonne un adjectif, il cesse, aussitôt, d'être substantif, et rentre dans sa classe ordinaire.

« Le soleil est *beau* ».

« Dieu est un être *vrai*, par essence ».

Il n'y a pas jusqu'aux adverbes, jusqu'aux prépositions, jusqu'aux conjonctions qui ne de-

viennent des noms, quand il convient à l'article de se lier à ces sortes de mots; car il n'est ni extraordinaire, ni rare de dire :

« Cet homme voudroit savoir LE *pourquoi* et » LE *comment* de tout ».

« Il y a des philosophes qui enseignent LE » *pour* et LE *contre*, sur le même sujet ».

« Cet homme est fort ennuyeux avec LES » *mais*, LES *si*, LES *car*, dont il vous assomme, » quand vous lui proposez quelque projet ».

Nous avons dit que l'article ne s'emploie jamais devant les noms propres, parce qu'ils sont assez déterminés, par eux-mêmes; et cependant on le trouve, quelquefois, devant certains noms; car on dit : LES *Cicéron*, LES *Démosthène*, LES *Corneille*, LES *Racine*, LES *Bossuet*, LES *Fénélon*. On dit aussi : *Charles XII* fut L'*Alexandre* du siècle passé. Ce héros est UN *Alexandre*.

C'est par figure qu'on emploie ces manières de parler. L'estime que nous inspirent ces hommes privilégiés, les agrandit pour nous, et les tire de l'espèce commune, pour faire de chacun d'eux une espèce à part, une espèce entière : ils n'ont plus, pour nous, rien de commun avec les autres êtres; et comme multitude et grandeur sont synonymes, au physique, puisqu'en

réunissant plusieurs objets, on fait une grande masse; notre esprit, par analogie, prend une collection entière d'orateurs, et dit: LES *Cicéron*, LES *Démosthène*, comme s'il disoit: les orateurs tels que *Cicéron*, *Démosthène*. Ainsi, dans ce cas, et dans les autres semblables, les noms propres deviennent des noms d'espèce, et par conséquent, des noms communs devant lesquels on a le droit de placer l'article indicatif; ainsi on dit: LES ALEXANDRE, comme on doit dire, LES HÉROS: LES HOMÈRE et LES VIRGILE, comme on doit dire, LES GRANDS POETES. Il en est de même des grands peintres, des grands artistes, etc.

Tout ce qui manque ici sur la théorie de l'article appartenant à la Syntaxe, y est renvoyé.

CINQUIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'ARTICLE?

R. L'ARTICLE est un mot qui est, ordinairement, placé devant un nom commun ou appellatif, pour le déterminer et l'appliquer à l'être ou à la chose dont on veut affirmer une qualité. Ainsi l'article est, toujours, plus ou moins déterminatif, définit plus ou moins, et par conséquent, est définissant ou *défini*.

D. Y a-t-il des ARTICLES INDÉFINIS ?

R. Non ; cela est impossible. Comme il n'y a pas de feu qui ne brûle, ni d'eau qui ne mouille, il n'y a pas d'article qui ne *définisse*, ou ne *détermine ;* ce qui est la même chose.

D. Qu'est-ce que définir ou déterminer, dans le sens de l'article?

R. C'est restreindre ce qui seroit trop étendu; c'est donner des bornes, des limites, des termes, des *fins ;* c'est donc *terminer* une chose, ou *la déterminer*, c'est la *finir* ou la *définir.* On doit donc appeler *déterminant*, ou *déterminatif*, ce qui *détermine ;* et *définissant*, ou *définitif*, ou *défini*, ce qui *définit*, ou qui rend *moindre*, ou *moins étendu*, ou plus *restreint.*

D. Montrez-moi tout cela, dans des exemples?

R. Quand je dis : cet enfant a une démarche D'homme. Je ne mets devant *homme* aucun article; car *de* qui le précède est une préposition. Ne mettant aucun article devant *homme*, je n'en borne ni l'étendue, ni la signification. Ainsi la démarche de l'enfant dont je parle peut être celle de chaque homme, pris dans toute l'espèce, c'est-à-dire, dans tous les hommes qui sont sur la surface entière de la terre. Mais quand je dis : cet enfant a la démarche de CET homme-ci, j'en montre un, j'en désigne un. Alors l'esprit ne va

plus chercher, dans la multitude de tous les hommes, un seul individu. Ce mot, CET, a donc servi à restreindre la signification générale du mot *homme*. Ce mot, CET, est donc de la classe des déterminatifs, ou Articles.

D. Donnez-moi un autre exemple; car je ne comprends pas assez bien celui-là.

R. En voici un autre.

Pierre est fils de Jean.
Pierre est un fils de Jean.
Pierre est le fils de Jean.

La première proposition énonce que *Pierre* est fils de *Jean*, et non d'un autre.

Mais on voudroit savoir si cette qualité n'appartient qu'à lui seul. La seconde proposition, en employant un article, va faire disparoître ce premier doute; elle nous apprend que c'est un fils de *Jean*; donc *Jean* a d'autres fils que *Pierre*; et c'est ce que nous désirions savoir.

Maintenant vous voulez encore plus de précision. Eh bien ! la troisième proposition vous satisfait en vous apprenant, par un article plus déterminatif que le premier, que *Jean* n'a pas d'autre fils que *Pierre*.

Voulez-vous plus encore, voulez-vous être déterminé sur le personnel de *Pierre*, de sorte que

vos yeux ne cherchent pas à appliquer, à un autre individu, les traits de *Pierre*, voici un autre article plus déterminatif encore :

Pierre est CE fils de Jean, que vous avez vu, ce matin.

D. Combien de sortes d'articles y a-t-il?

R. Il y a trois sortes d'articles :

L'article énonciatif, UN.
L'article indicatif, LE.
L'article démonstratif, CE.

D. N'y a-t-il pas encore d'autres articles?

R. Il y a encore d'autres articles; mais on doit tous les rapporter à quelqu'une de ces trois sortes.

D. Quels sont ces articles qu'on doit rapporter à quelqu'une de ces trois sortes?

R. Les voici :

Tout, toute, tous, toutes.. COLLECTIFS.
Chaque, quelque, quelques. DISTRIBUTIFS.
Nul, aucun..... NÉGATIFS.
Plusieurs, certain..... ÉNONCIATIFS.
Un, deux, trois, etc..... NUMÉRAUX.
Mon, ton, son, notre, etc... POSSESSIFS.

Ce, cet, cette, ces, Qu i, Qu e, { démonstratifs purs. mot elliptique, soumis aux lois des articles.

D. Pourquoi appelez-vous ces mots ARTICLES? ne vaudroit-il pas mieux les appeler, PRONOMS?

R. Nous les appelons, ARTICLES, parce qu'ils en remplissent les fonctions, en déterminant les noms; et nous ne les appelons pas, PRONOMS, parce qu'ils ne tiennent pas la place des noms.

D. A quelle classe peut-on rapporter tous ces ARTICLES?

R. Les uns à une classe, et les autres à une autre.

D. Quels sont ceux qu'on peut rapporter à la classe de l'article, UN?

R. Ce sont les suivans :

Tout, toute, tous, toutes.
Chaque, quelque, quelques.
Nul, aucun, plusieurs.
Certain, un, deux, trois, etc.

D. Quels sont ceux qu'on peut rapporter à la classe de l'article, LE?

R. Ce sont ceux-ci : *Mon, ton, son, ma, ta, sa.* *Notre, votre, leur.* Et leur pluriel.

D. Quels sont les articles qui appartiennent à la classe de l'article, CE?

R. C'est l'article, LE, quand il est déterminé par le mot, *Qui*, comme dans cet exemple :

Voyez-vous l'homme QUI est là?

Mais en énonçant cette proposition, il faut montrer du doigt l'homme que l'on doit regarder.

Ainsi la réunion de LE et QUI équivaut à l'article démonstratif CE.

Voyez-vous CET homme?

D. Y a-t-il quelque ressemblance et quelque différence entre l'article et l'adjectif?

R. Il y a cette ressemblance entre l'article et l'adjectif, que l'un et l'autre accompagnent le nom et le déterminent: l'un, quant à son *étendue*, c'est l'article; l'autre, quant à sa *compréhension*, c'est l'adjectif: c'est-à-dire, que l'un le borne et l'applique au nombre d'individus auxquels ce nom doit appartenir; et que l'autre, en exprimant quelqu'une des qualités qui conviennent à un objet, augmente, par là, la totalité des idées qui lui appartiennent; ou, ce qui est la même chose, la compréhension du nom: voilà la ressemblance de l'article et de l'adjectif. Voici, maintenant, leur différence : l'article ne peint rien, ne représente rien à l'esprit; l'adjectif, au contraire, représente, toujours, une image, et l'image d'une forme, d'une couleur, d'une habi-

tude, d'une action, d'une passion, enfin, d'une qualité ou d'une manière d'être quelconque.

D. Y a-t-il quelqu'autre différence entre l'article et l'adjectif?

R. Oui; l'article précède, toujours, au moins, dans la langue française, le nom substantif; et l'adjectif ne le précède pas, toujours. L'article exprime, toujours, une vue de l'esprit, et jamais rien de matériel et de physique; l'adjectif exprime, quelquefois, quelque mode ou manière d'être qui affecte; ou les yeux du corps, ou les yeux de l'esprit. C'est aussi la raison qui fait donner à l'un le nom d'adjectif métaphysique, et c'est l'article; et à l'autre, le nom d'adjectif physique, et c'est l'adjectif.

D. A et DE, ne sont-ils pas des articles?

R. Non; ces mots sont des prépositions.

D. AU et DU, AUX et DES, sont-ils articles?

R. Oui; mais ce sont des articles composés.

D. Pourquoi appelez-vous ces mots, ARTICLES COMPOSÉS?

R. On les appelle ARTICLES COMPOSÉS, parce que ces mots sont formés d'un article et d'une préposition.

D. Comment se fait cette composition?

R. Le voici: on réunissoit, autrefois, *à* et *le*, et il en résultoit, *al*, qu'on a changé en, AU; on

fait de même pour tous les autres mots de cette espèce, et ce mélange en fait un tout qu'on ne peut appeler, ni article, ni préposition, seulement; mais auquel on pourroit donner les deux noms, à la fois, puisque c'est un composé de l'un et de l'autre; on pourroit donc dire: PRÉPOSITION-ARTICLE.

D. Comment appelle-t-on un mélange pareil, ne formant qu'un seul mot?

R. On l'appelle *contraction*.

D. Cette contraction a-t-elle lieu, dans les autres langues modernes?

R. Elle a lieu, dans la langue italienne et dans la langue espagnole; mais la langue anglaise ne l'a pas adoptée, et elle conserve, tout entiers, et l'article, et la préposition.

D. Quand une phrase commence par une *préposition-article*, comme celle-ci: *du pain et de l'eau suffisent*, que faut-il en penser, et comment peut-on rendre raison de cette forme irrégulière?

R. Il faut penser qu'il manque, dans cette phrase, quelques mots qu'il faut rétablir, et qui sont liés avec les mots qui commencent la phrase; ceux-ci, par exemple: *une quantité de pain et une quantité d'eau suffisent;* par la raison qui

sera développée, dans la suite, et que nous ne faisons qu'indiquer ici; c'est qu'une préposition est toujours le signe du rapport entre deux mots, et qu'elle se trouve toujours entre ces deux mots: comme une planche, qui sert à passer d'une rive à l'autre, sur un large ruisseau, doit se trouver, nécessairement, entre les deux rives. Ainsi une phrase régulière, à laquelle rien ne manqueroit, ne pourroit donc commencer par une préposition, à moins qu'il n'y eût quelque renversement de mots, ce que l'on nomme *transposition* ou *inversion*. Il y aura donc des mots sous-entendus partout où la préposition, DE, sera unie à l'article indicatif, quand cette préposition ne paroîtra liée avec aucun des mots qui sont dans la phrase. Ainsi, dans cette phrase: *on voit* DES *hommes qui sont, sans cesse, oisifs*, il faut suppléer: *une quantité*, ou tout autre mot.

D. Y a-t-il des cas où l'on peut dire que, DES, ne se réduit pas à la préposition, DE, et à l'article, LES?

R. Il est vrai qu'il y a des cas où, DES, semble être un mot à part, uniquement article et sans préposition, et le pluriel de l'énonciatif, UN. En voici des exemples:

« UNE bonne action n'est jamais sans récompense ».

« DES actions bonnes ne sont jamais sans récompense ».

Dans ce cas-là, les mots, UNE et DES, ne seroient pas exprimés, en latin, par des mots particuliers: on diroit, dans le premier cas: *bona actio*, ou *præclarum facinus*; et dans le second cas, *bonæ actiones*, ou *præclara facinora*.

Mais si cela est juste, pourquoi, dans la phrase, citée plus haut, *du pain et de l'eau suffisent*, y auroit-il ellipse, et ne seroit-ce pas, comme ici, la préposition, DE, ou plutôt ne seroit-ce pas, dans l'un et dans l'autre cas, une particule française, un idiotisme, une façon de parler qui nous est particulière?

On pourroit dire que c'est ici le nombre singulier, et que dans la phrase précédente, c'est, DES, qui est le nombre pluriel de l'article, UN. Quel mot, au nombre pluriel, auroit le vague et l'indéfini, ou plutôt la généralité de l'article, UN? Ce seroit, DFS, ou DE, suivant qu'il se trouveroit devant un adjectif ou un substantif: DE *bonnes actions*, DES *actions bonnes*.

N'importe, nous persistons à dire que, DES, dans ce cas et semblables, exige un substantif qui le précède, et qui est ici sous-entendu; que, DES, n'est pas ici le pluriel de l'énonciatif, UN, et qu'il y a ellipse ou sous-entente d'un nom subs-

tantif, lequel précède la *préposition*, DE, ou l'article composé, DES.

D. Pourquoi, DE, devant un adjectif pluriel, et non pas, DES; et pourquoi DES, et non pas, DE, devant un substantif pluriel, comme dans les deux phrases: DE *bonnes actions* et DES *actions bonnes, etc.?* Pourquoi enfin, dans ce cas-là, n'est-ce pas toujours ou DE, ou DES, sans égard pour la place de l'adjectif?

R. Aucun grammairien n'a donné (que je sache), la raison de cette différence. La voici:

Dans la phrase où le sujet exprimé par un nom substantif se montre le premier, il n'y paroît qu'avec l'article énonciatif UN, s'il est au singulier.

« UNE bonne action n'est jamais sans récompense ».

Si, au lieu d'être au singulier, le substantif se trouve au pluriel, et précédé de l'adjectif, alors l'adjectif étant, également, déterminatif, remplace l'article, et l'article remplacé par l'adjectif se trouvant supprimé, il ne reste plus que la préposition, DE, qui, n'étant plus réunie à l'article, ne peut plus former avec lui le mot, DES, qui seroit la réunion de la préposition, DE, et de l'article LES. On fait alors usage de la préposition, DE, seule, et sans article; on ne dit donc plus,

plus, DES, dans ce cas; mais, DE, comme dans cet exemple :

DE bonnes actions, etc.

D. Quel est l'article qui conserve au nom substantif la plus grande généralité?

R. En français, c'est l'indicatif, LE, toutes les fois qu'on n'ajoute rien à cet article, comme dans ces exemples :

« LA brute ne raisonne point.
» Mais L'homme pense et raisonne ».

Mais ce même article détermine et restreint le nom, et lui donne la plus grande précision, quand on l'accompagne du mot elliptique QUE.

EXEMPLE:

« L'homme QUE j'ai vu, ce matin, est celui » QUE j'aime le plus ».

J'ai dit : *en français;* car, en anglais, ce ne seroit pas de même, et l'article, THE, correspondant à, LE ou, LA ne s'emploîroit pas pour généraliser. Les Anglais, dans ce cas-là, n'emploîroient point leur, THE. Ils diroient, dans leur langue :

« La brute ne raisonne pas.
» Brute reasons not ».

« L'homme pense et raisonne.
» Man thines and reasons ».

D. Arrive-t-il, quelquefois, que l'article LE ne généralise pas?

R. Oui; cela arrive dans les cas où le nom substantif exprime un seul individu d'une espèce.

EXEMPLES:

LE Paradis.	LA Mer.
L'Enfer.	LA Terre.
LE Monde.	LA France.
L'Univers.	L'Espagne.
LE Soleil.	L'Angleterre.
LA Lune.	LA Prusse.

La raison de cet usage est, qu'originairement, à l'idée de chacun de ces noms devenus propres, on ajoutoit une autre idée d'un nom commun. Ainsi on disoit pour, *Paradis*, le jardin planté d'arbres dont les fruits étoient les meilleurs. Pour, l'*Enfer*, le lieu le plus bas de la terre. Pour, le *Monde*, le lieu le plus propre et le mieux ordonné. Pour, l'*Univers*, l'Être universel, la collection de tous les êtres. Pour, le *Soleil*, le SEUL astre. Pour, la *Lune*, l'astre qui luit. Pour, la

Mer, l'eau amère. Pour, la *Terre*, l'élément sec. Pour, la *France*, la région française, et de même pour, l'*Espagne*, l'*Angleterre*, la *Prusse* et tous les autres pays.

D. Qu'est-ce que les mots, QUI et QUE?

R. Ces mots, QUI et QUE, que les uns avoient appelés *pronoms relatifs*, et que j'avois regardés comme *articles conjonctifs*, sont des mots elliptiques, qui, dans leur première partie, sont uniquement, ce qu'est la lettre, X, en algèbre et en géometrie; l'*inconnue*, qui remplace le mot qui précède, ou qui indique celui qui suit, soit que ce mot soit un nom, ou une proposition entière; et qui, dans leur seconde partie, sont, ou le pronom, IL, dans QUI, ou le verbe, EST, dans QUE.

D. Quelle est la manière d'expliquer ce QUI et ce QUE?

R. La voici: on décompose la phrase, où ces mots se rencontrent, de la manière suivante:

« L'astre QUE nous admirons le plus est aussi » celui QUI nous est le plus utile ».

« Nous admirons le plus QU;
» EST cet astre est QU:
» IL nous est le plus utile ».

Dans cette décomposition, il est aisé de re-

marquer quels sont les mots remplacés par QU qui est énoncé, deux fois, dans la phrase composée. On y voit aussi l'E du QUE, représenté par EST, et l'I de QUI, représenté par IL.

D. La fonction de l'article se borne-t-elle, seulement, à indiquer le genre, le nombre et les cas des noms?

R. Non; l'article remplit une fonction plus relevée. Il sert à déterminer l'étendue du nom commun ou appellatif, et à l'appliquer à un seul individu qu'il fait connoître.

D. Trouve-t-on, chez les Latins, quelques traces de nos articles?

R. Oui; les Latins employoient souvent, le mot ILLE, dans le cas où nous employons l'article LE, et nous en avons retenu la dernière syllabe, dont nous avons fait notre article LE; et de la première syllabe de ce même mot, nous avons fait notre pronom, IL, de la troisième personne, comme nous avons fait notre article féminin, LA, du féminin, ILLA.

D. Peut-on comparer l'article à quelque chose de sensible?

R. Oui; l'article peut être comparé à l'*anse* d'un vase; car de même qu'une *anse* sert à prendre un vase, au milieu d'une multitude d'autres

vases, et à s'en servir avec facilité ; de même l'article sert à prendre un nom, à le tirer du milieu d'autres noms, où il restoit confondu, et à l'employer, dans le discours.

D. Que fait encore l'article ?

R. L'article donne à des mots qui n'étoient point destinés à être des noms, la faculté d'en remplir les fonctions : il leur donne, et la forme, et toute la valeur des noms.

D. Pourriez-vous en donner des exemples ?

R. Oui ; et d'abord l'article produit ces effets sur quelques infinitifs des verbes, en français, et sur tous les infinitifs, en italien et en espagnol. Nous disons *le boire*, *le manger*, *le dîner*, *le souper*, *le devoir*, *le pouvoir*, *le savoir*, *le rire*, etc., comme nous disons *le jour*, *la nuit*, *le soleil*, *le bois*, *le ruisseau*, etc.

D. N'y a-t-il que les infinitifs des verbes qui soient susceptibles d'être changés en noms, par le moyen de l'article ?

R. Les adjectifs, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, deviennent aussi des noms, quand l'article les précède, et ils reprennent leur rang dans leur classe particulière, quand l'article cesse de les précéder.

D. Donnez-en aussi des exemples.

R. En voici: LE *vrai est aimable : L'homme des champs a un caractère vrai.* Dans la première de ces deux phrases, *Vrai* est un nom substantif; et c'est l'article LE qui l'indique. Dans la seconde, *Vrai* est adjectif; et c'est l'absence de l'article qui annonce que ce mot a repris son premier caractère.

D. Donnez-nous quelque exemple pour les adverbes.

R. En voici un:

« Un homme qui veut savoir le *pourquoi* » de tout, est un être très-fatigant ».

D. Peut-on prouver aussi, par des exemples, que l'article fait d'une préposition un nom substantif?

R. Oui; voici un exemple qui le prouve:

« Un bon esprit ne défend, jamais, *le pour* » *et le contre*, dans le même sujet ».

D. Est-il aussi aisé de prouver que l'article change aussi en noms des conjonctions?

R. Oui; cela est aussi aisé: en voici un exemple:

« Cet homme est fort ennuyeux, avec ses » MAIS, ses SI, ses CAR ».

D. Emploie-t-on, quelquefois, l'article, devant un nom propre?

R. Les noms propres étant, par eux-mêmes, aussi déterminés qu'il est possible, il seroit superflu de leur donner des mots déterminatifs; ainsi on n'emploie jamais l'article devant un nom propre.

D. Ne dit-on pas, quelquefois, LES *Cicéron*, LES *Démosthène*, LES *Corneille*, LES *Racine*? Voilà bien l'article devant les noms propres.

R. C'est que, dans ce cas-là, les noms propres deviennent des qualificatifs, et signifient la qualité qui distinguoit, éminemment, ceux qui portoient ces noms; comme si on avoit dit, LES *Orateurs*, LES *Poëtes*.

D. Voudriez-vous bien, maintenant que vous avez fait connoître tous les articles, les appliquer aux noms, comme si vous les DÉCLINIEZ, les uns avec les autres?

R. Je ne vous comprends pas: je ne sais pas même ce que c'est que DÉCLINER un article avec un nom; ce mot, DÉCLINER, m'est parfaitement inconnu.

D. Vous avez raison de ne pas me comprendre: vous me rappelez que j'aurois dû vous expliquer ce mot, dans le chapitre, je vais le faire dans la leçon.

Les mots *décliner* et *déclinaison* nous viennent de la langue grecque et de la latine. Dans

ces deux langues, les noms prenoient différentes formes, avoient diverses désinences ou terminaisons qui exprimoient les différentes vues, sous lesquelles on pouvoit les envisager. On appeloit encore ces désinences, des chutes (*casus*), mot que nous avons conservé, dans notre langue; en y faisant un léger changement, et en disant, CAS pour CASUS.

Les Grecs et les Latins avoient donné six différentes chutes ou terminaisons à leurs noms, ainsi qu'à leurs *pronoms*, à leurs *adjectifs* et à leurs *articles*, etc., parce qu'ils avoient observé qu'un nom pouvoit être considéré, sous six rapports, ou sous six points de vue différens.

Quand le nom jouoit le premier rôle, dans la phrase, et qu'il exprimoit le sujet en action, ou l'objet de qui on affirmoit quelque qualité; comme ce sujet attiroit et fixoit tous les regards; que l'esprit le nommoit, le premier; que la forme de son nom devoit se prêter à cet emploi, et devoit, pour cela, être *nominative*, on disoit que le nom étoit, alors, à la chute *nominative* (CASUS NOMINATIVUS) et nous disons: *cas nominatif*, ou cas qui sert à nommer le sujet.

Quand on vouloit exprimer que le sujet étoit générateur, cause ou principe d'un autre, alors sa forme devenoit génératrice; et sa terminaison

génitive (CASUS GENITIVUS) étoit le cas *génitif*; et de ce cas, dit-on, se formoient tous les autres; autre raison qui lui faisoit donner le nom de générateur, ou *génitif*.

Quand c'étoit l'attribution qu'on vouloit exprimer et montrer à qui on donnoit, on avoit une forme, ou désinence, ou chute, qui se prêtoit à cette expression; et c'étoit la terminaison *dative* (CASUS DATIVUS) le *cas datif*, comme si on avoit dit, le *cas donnant*.

Mais le sujet agissant suppose une action; cette action elle-même suppose un objet qui en est le terme; le *nominatif* supposoit donc un autre cas qui ne pouvant être, ni le *génitif*, qui étoit le second, ni le *datif*, qui étoit le troisième, devoit être le quatrième, celui qui recevoit l'action, qui la souffroit, qui en étoit le terme, le cas *terminatif*. Et de même que le premier cas que nous avons appelé *nominatif*, étoit, en effet, le cas actif, le quatrième cas sur lequel celui-ci agissoit devoit être le cas passif. Ce cas étoit aussi facile à reconnoître que les autres, il avoit, comme eux, sa forme particulière, dans les deux langues, de sorte qu'on le reconnoissoit, quelle que fût la place qu'il occupoit: les Latins l'appeloient, ACCUSATIF. Ce nom lui venoit de son service; et comme il étoit employé à décla-

rer, ou à *accuser* l'objet qui étoit le terme de l'action, il étoit tout simple de l'appeler ACCUSATIF.

Les Grecs et les Latins avoient aussi une terminaison propre à apostropher, à appeler, et par conséquent, un cas *appelant*, un cas *vocant*, (CASUS VOCATIVUS) le cas vocatif; et c'étoit le cinquième.

Avec ces cinq cas, ils formoient déjà les trois sortes de phrases dont nous avons parlé, dans les chapitres précédens.

La phrase énonciative :

DIEU EST ÉTERNEL.

La phrase active :

LE SOLEIL ÉCLAIRE LA TERRE.

La phrase passive :

LA TERRE EST ÉCLAIRÉE.

Mais ne restoit-il rien à exprimer dans cette dernière, faite pour servir de synonyme à la précédente? Y avoit-il autant d'idées que dans celle-là? Non, puisque celle du sujet, *éclairant*, y manquoit.

Une phrase passive ne pouvant être qu'une phrase active renversée, on doit y retrouver les

mêmes élémens, sans aucune autre différence que dans la place des mots. Le quatrième *cas*, ou le *cas* passif, étant devenu actif, il faut, nécessairement, que le véritable cas actif devienne passif, à son tour. Les deux acteurs de cette phrase active sont LE SOLEIL et LA TERRE. Ils doivent se retrouver, tous deux, dans la phrase contraire; et puisque celui qui remplissoit le rôle d'objet est devenu sujet, il faut que le sujet remplisse un rôle qui le subordonne à celui-ci: les Grecs et les Latins avoient, pour cela, un sixième cas qu'ils appeloient, ABLATIF, du nom de son service; car *ablatus* est un mot composé de AB, préposition latine que nous traduisons par la préposition française PAR, et de *latus* qui signifie *porté*. Comme si on avoit voulu dire que dans la phrase passive, le sujet agissant passoit, ou étoit porté d'un état à un autre.

LA TERRE EST ÉCLAIRÉE PAR LE SOLEIL.

Tels étoient les six cas, chez les anciens. Les cas consistoient donc dans les changemens qu'éprouvoit la dernière syllabe des noms. Eh! quels avantages n'en résultoit-il pas pour la clarté des propositions, pour l'harmonie et la coupe des phrases! chaque mot portoit, sur sa physionomie, le caractère du rôle qu'il remplissoit, dans le ta-

bleau de la pensée. La place qu'on pouvoit assigner à tous étant indifférente, on les classoit, selon le degré d'intérêt plus ou moins grand, qu'ils avoient entre eux, et de la même manière que les idées, dont ils étoient les signes, s'étoient engendrées, elles-mêmes, dans l'imagination. Tantôt, c'étoit le cas passif, ou l'accusatif, qui se présentoit le premier, quand, dans la pensée, il avoit eu la priorité et sur l'agent et sur l'action. Tantôt, c'étoit l'agent qui étoit devenu, dans le tableau passif, le mot subordonné, et qui, néanmoins, avoit eu la première place dans l'opération de l'intelligence; et il avoit le premier rang, quoique dans la série des cas, il n'eût que le dernier. Enfin la manière d'exprimer la pensée étoit calquée sur la manière de la concevoir; et la parole étoit, dans ces langues si heureusement conçues, le tableau fidèle, et trait pour trait, de chaque opération de l'intelligence. Que de regrets ne doit pas nous causer une telle richesse dont nous sommes privés! Jamais les Latins n'avoient à consulter, pour l'ordonnance du tableau, que le type régulateur des différentes conceptions de leur esprit. Nous n'avons pas ces avantages, chez nous, dans nos langues modernes, parce que nous n'avons ni DÉCLINAISONS, ni CAS. Vous voyez maintenant pourquoi vous ne m'a-

vez pas compris quand je vous ai demandé de décliner les articles. Voici, dans le tableau suivant, les déclinaisons latines d'un nom, avec les signes correspondans, en français, pour suppléer aux cas qui nous manquent (1).

---

(1) Il a été lu, à une séance de l'Institut national, deux dissertations, dont l'une avoit pour objet de prouver qu'il y a des cas dans toutes les langues, et l'autre réfutoit cette opinion. Chargé par l'Institut d'en faire le rapport, j'ai fortement appuyé la dernière; et c'est avec d'autant plus de plaisir que j'ai trouvé dans un instituteur estimable, un confrère qui, comme moi, a appartenu à un corps célèbre par les (a) grands services que ce corps a rendus dans l'instruction publique (b), et que son système étoit aussi le mien.

(a) M. Bouchereiche.

(b) La Congrégation de la Doctrine Chrétienne.

TABLEAU

DE LA DÉCLINAISON D'UN NOM.

NOMBRE SINGULIER.		NOMBRE PLURIEL.	
Casus Nominativus,	Magist *er* le Maître.	*Casus Nominativus*,	Magistr *i* les Maîtres.
Casus Genitivus,	Magistr *i* du Maître.	*Casus Genitivus*,	Magistr *orum* des Maîtres.
Casus Dativus,	Magistr *o* au Maître.	*Casus Dativus*,	Magistr *is* aux Maîtres.
Casus Accusativus,	Magistr *um* le Maître.	*Casus Accusativus*,	Magistr *os* les Maîtres.
Casus Vocativus,	ô Magist *er* ô Maître!	*Casus Vocativus*,	ô Magistr *i* ô Maîtres!
Casus Ablativus,	Magistr *o* du *ou* par le Maître.	*Casus Ablativus*,	Magistr *is* des *ou* par les Maîtres.

On voit, par ce tableau, que ce sont, ou les articles, ou les prépositions, qui opèrent, en français, sur les noms, ce que produisent les terminaisons, dans les noms latins. Il n'est donc pas impossible de décliner un nom français, quoiqu'il n'ait pas de cas, puisque des articles ou des prépositions en tiennent lieu.

On peut donc dire que l'article, seul et sans préposition, indique deux manières de donner, au nom français, la faculté de traduire deux cas, le *nominatif* et l'*accusatif*. La préposition, DE, toute seule, ou réunie à l'article et formant la contraction DU, indique le *génitif* des Latins. La préposition, A, seule, ou réunie à l'article et formant la contraction, AU, indique le *datif*. L'interjection, O, indique le *vocatif*. Enfin, DE, ou PAR, sert, dans les noms français, à traduire l'*ablatif* des Latins. Voici donc comment il faudroit décliner les articles, pour les faire correspondre avec les cas latins.

Articles énonciatifs du genre Masculin et Féminin.

SINGULIER.		PLURIEL.	
UN / D'UN	ou UNE / D'UNE.	DE	DES.
			DES.
A UN	A UNE.	A	DES.
UN	UNE.	DE	DES.
D'UN, PAR UN,	PAR UNE.	DE, PAR	DE, PAR DES.

Articles indicatifs du genre Masculin.

SINGULIER.	PLURIEL.
LE	LES
DE LE } ou { DU.	DE LES } ou { DES.
A LE } ou { AU.	A LES } ou { AUX.
LE	LES
ô	ô
PAR LE, DE LE, ou DU.	PAR LES, DE LES, ou DES.

Articles indicatifs du genre Féminin.

SINGULIER.	PLURIEL.
LA.	LES
DE LA.	DE LES } ou { DES.
A LA.	A LES } ou { AUX.
LA.	LES
ô.	ô
PAR LA, ou DE LA.	PAR LES, DE LES, ou DES.

Articles démonstratifs du genre Masculin et Féminin.

SINGULIER.		PLURIEL.	
CE.	CETTE.	CES.	CES.
DE CE.	DE CETTE.	DE CES.	DE CES.
A CE.	A CETTE.	A CES.	A CES.
CE.	CETTE.	CES.	CES.
PAR CE.	DE CETTE.	PAR CES.	DE CES.

Les

Les articles, *nul*, *aucun*, *certain*, *quelque*, *plusieurs*, *tous*, etc., s'unissent aux mêmes prépositions, pour correspondre aux déclinaisons latines, et exprimer, sous tous les rapports connus, les noms réunis à ces articles.

Les articles possessifs, MON, pour le masculin, MA, pour le fém., TON, TA, SON, SA, masc. et fém. sing.; MES, TES, SES, pour les deux genres et pour le pluriel, sont assujettis aux mêmes règles. Il en est de même de NOTRE, VOTRE et LEUR.

Mais LE MIEN, LA MIENNE, LES MIENS, LES TIENS, LA TIENNE, LE SIEN, LA SIENNE, suivent la règle des noms.

CHAPITRE VI.

Du Pronom.

TOUT ce que nous avons dit, jusqu'ici, a eu, pour objet, le nom, comme signe de représentation de tout ce qui peut être la matière de nos pensées.

Nous avons donné au nom le premier rang, dans le tableau des élémens qui servent à former la proposition. Nous avons distingué, comme

essentiellement différent, ce que la plupart des grammairiens avoient, jusqu'ici, confondu : le NOM et l'ADJECTIF. On les avoit crus deux sortes appartenant à une même espèce, et on avoit dit : *Il y a deux sortes de noms, le substantif et l'adjectif.* Et après avoir dit, à peu près, de chacun ce qu'il en falloit dire, nous avons examiné s'il n'y avoit pas des noms qui, par leur nature, exigeoient, auprès d'eux, d'autres mots, pour leur donner une signification plus précise et plus déterminée; et cet examen nous a donné un mot dont la fonction a été de préciser; de déterminer l'étendue du nom.

Tout est-il fait pour le nom? oui; tout seroit fait, si parmi les Êtres il n'y avoit pas des relations qui font que le nom exprime, tantôt, le sujet d'une proposition, tantôt, son objet, tantôt, le but et le terme d'une action, et tantôt, le point de départ de cette même action.

Ces relations existent, et le nom, par sa nature, ne peut se prêter au service qu'elles exigent; car le nom, exprimant le sujet de l'action, ne pourroit conserver les mêmes formes, quand il en exprimeroit l'objet; il faudroit encore changer ces mêmes formes, quand il exprimeroit le but et le terme de l'action. De plus, des répétitions fatigantes du même nom, sans l'inven-

tion du mot dont nous allons traiter, dans ce chapitre, rendroient la phrase la plus simple, ridicule, et très-souvent, inintelligible. Voici deux exemples, l'un choisi par Court de Gebelin, et l'autre par Girard, qui viennent à l'appui de cette assertion. Dans le premier, c'est une mère qui adresse la parole à son fils, en ces termes, sans pronoms.

« Fils, l'amitié que mère de fils a pour fils, » engage mère à dire à fils : Évite tout ce qui » pourroit à fils nuire, et rendre fils désagréable » aux yeux de semblables à fils ».

Dans le discours de notre mère de famille à son fils, substituons JE et TU, aux noms de fils et de mère ; ce discours deviendra aussi clair et aussi pittoresque qu'il étoit ténébreux et sans effet.

« Fils de je (ou mon fils), l'amitié que j'ai » pour toi m'engage à te dire : Évite tout ce qui » pourroit te nuire et te rendre désagréable aux » yeux des semblables à toi (ou de tes sem- » blables) ».

Exemple de Girard.

« Il faut que la Grammaire soit conduite par » le génie de la langue que la Grammaire traîte : » que la méthode de la Grammaire soit nette et

» facile : que la Grammaire n'omette aucune des » lois de l'usage : et que tout, dans la Grammaire, » soit exactement défini, ainsi qu'éclairé par des » exemples ; afin que les ignorans puissent com- » prendre la Grammaire, et que les doctes don- » nent à la Grammaire leur approbation ».

Au lieu de ce morceau sans pronoms, lisons le même morceau où les pronoms sont rétablis:

« Il faut que la Grammaire soit conduite par » le génie de la langue qu'elle traite : que la mé- » thode en soit nette et facile : qu'elle n'omette » aucune des lois de l'usage : et que tout y soit » exactement défini, ainsi qu'éclairé par des » exemples ; afin que les ignorans la puissent » apprendre, et que les doctes y donnent leur » approbation ».

Ce discours si ridicule, quand il est dénué de pronoms, n'a, ici, rien de désagréable et de rebutant. Le mot, *Grammaire*, qui se montre, sept fois, dans le premier, n'est, en personne, qu'une seule fois dans celui-ci ; et cependant on en parle sept fois, comme dans l'autre. Mais, six fois, c'est par des pronoms qui varient le style, sans choquer l'oreille.

Les premiers hommes ne furent pas long-temps, sans doute, sans chercher à remédier à cet inconvénient : ils imaginèrent ces mots qui doivent

exprimer ces relations diverses; et comme ces mots communs, qui n'étoient les noms d'aucun être, ni d'aucune chose, expliquoient, au besoin, comme l'idée, les noms des êtres et des choses qui avoient été déjà nommées; qu'ils en étoient, ainsi que les noms, les signes de rappel: on crut devoir les appeler PRONOMS, non qu'ils tinssent la place des noms, comme on l'a dit assez mal à propos; mais parce que, dans l'analyse grammaticale d'une phrase, on efface les PRONOMS, et qu'on y substitue les noms des objets dont ils expriment le rôle, dans la proposition.

Ces mots que nous appellerons aussi PRONOMS, puisqu'ils sont en possession de cette dénomination, nous les rappellerons à ce genre dont nous avons traité une espèce dans le chapitre précédent; et nous dirons que c'est encore, ici, un mot *déterminatif*, et par conséquent, un véritable article, toutes les fois que le PRONOM n'est pas personnel.

D'après les principes que nous avons déjà exposés, LE, LA, LES, indique, dans un genre, l'espèce que nous en voulons tirer. CE, CET, CES, montre cette espèce, la présente à nos yeux. UN, UNE, annonce l'indifférence du choix. Mais pourquoi ce déterminatif semble-t-il être sans pluriel? C'est sans doute, parce que les mots con-

sacrés à la pluralité sont pluriels de nombre, et que ce n'est pas ce qu'UN veut dire quand on emploie l'article, UN. Aussi est-ce un article pluriel dont le sens est une généralité aussi étendue que celle du singulier qu'on emploie. C'est l'article composé, DES, comme nous le dirons, en son lieu.

Que dirons-nous des possessifs *mon*, *ma*, *mes*, *ton*, *ta*, *tes* et semblables? Il y a trop de ressemblance entre les fonctions de ces deux déterminatifs, pour n'être pas une espèce du même genre. D'ailleurs la preuve est facile à donner. Qui ne sait que ces deux mots, *mon Dieu*, en renferment plusieurs? et pour nous en convaincre, supposons que, MON, n'est pas encore trouvé. Comment dirois-je pour exprimer la même idée? le voici: *le Dieu de* MASSIEU. Il y auroit là quatre mots, et trois mots, sans compter le mot, *Dieu*. Le mot, *mon*, en remplace donc trois; et ces trois mots sont, 1°. un article, c'est *le*; 2°. une préposition, c'est *de*; 3°. un nom, c'est *MASSIEU*. Mais quel est le mot qui domine le plus parmi les trois mots remplacés? c'est celui qui détermine, c'est l'article. Le mot, *mon*, détermine donc; il est donc article. Est-il PRONOM? tient-il la place du nom de MASSIEU? Oui, quand c'est MASSIEU qui le prononce, et

qu'on l'entend; et pour mieux dire, il remplace le nom de quelqu'un qui parle, sans nous apprendre le nom de personne. Car, *moi*, ni, *mon*, ne sont pas des noms. Ce qu'il y a donc de vrai, ici, et la seule chose qui le soit, c'est que ce mot est un article, et qu'ainsi il faut le renvoyer à la classe des articles.

Le nom est le signe d'un objet, en ce sens qu'il rappelle à l'esprit de ceux qui l'entendent prononcer, la totalité des propriétés qui le font être ce qu'il est. Le nom est le portrait, l'image, l'abrégé de tout ce qui constitue l'objet. L'esprit, dès que le nom est entendu, voit cet objet; il en dessineroit les formes. L'objet a passé, tout entier, dans cette glace conservatrice, si étonnante dans ses reproductions. Mais cet être est-il acteur principal dans l'action, ou seulement la reçoit-il? est-il sujet ou objet? est-ce lui qui parle de lui-même, qui raconte ce qu'il a fait, ou à qui on le raconte? ou enfin est-ce de lui qu'on s'entretient? son nom suffira-t-il à l'expression de ces diverses nuances?

Ici, les noms sont nuls, et ces relations particulières demandent aussi des mots particuliers; et ces mots sont ce que nous avons appelé PRONOMS, mais PRONOMS PERSONNELS.

Toutes les fois, dirons-nous, qu'un être peut

être, successivement, le sujet qui agit dans une proposition, et qu'il annonce son acteur lui-même, il est alors considéré comme première personne, dans la phrase, et c'est le mot, JE, ou MOI, ou NOUS, si c'est au pluriel, qui tient lieu de son nom. Ou la parole lui est adressée, et alors, second acteur, il est au second rang; c'est la seconde personne, énoncée par, TU, ou TOI, et dans le langage du respect, des égards et de la politesse, VOUS, à la place de TU. Ou ce n'est ni le premier, ni le second acteur, c'est un troisième à qui on ne parle point, mais de qui on parle; c'est IL, ou ELLE.

On remarquera, sans doute, que les pronoms de la première et de la seconde personne n'ont point de genre, et que celui de la troisième personne en a. C'est qu'on est censé se voir, quand on cause avec quelqu'un, et qu'il est inutile de vouloir lui apprendre quel est son sexe, ou de quel sexe on est soi-même. Au lieu que la troisième personne est toujours absente, et qu'on ne peut la faire trop connoître aux personnes à qui on en parle.

Et s'il arrive que la première personne agisse sur elle-même, il lui faut, alors, et un pronom actif, et un pronom passif. Car le même pronom ne pourroit exprimer deux vues différentes. Il y

a donc, dans toutes les langues, un pronom actif et un pronom passif, pour chaque personne et pour chaque nombre; ou du moins seroit-il bon que ce fût ainsi.

JE.....	Pronom actif, de la première personne et du nombre singulier.
ME.....	Pronom passif, de la première personne et du nombre singulier.
MOI.....	Propre à exprimer les autres vues de l'esprit et les autres rapports, avec le secours des prépositions A, DE ou PAR, etc.
TU.....	Pronom actif de la seconde personne et du nombre singulier.
TE.....	Pronom passif, de la seconde personne et du nombre singulier.
TOI.....	Pronom passif, de la seconde personne et du nombre singulier avec des prépositions A, DE, PAR, propre à, etc.
IL et ELLE...	Pronom actif, de la troisième personne et du nombre singulier.
SE.....	Pronom passif, de la troisième personne et du nombre singulier.
SOI.....	Pronom passif, de la troisième personne et du nombre singulier, propre à, etc.
NOUS..... VOUS..... ILS et ELLES. SE et SOI....	Pronoms actifs et passifs, des trois personnes du pluriel et propres à exprimer, etc.

On ne sera pas surpris, sans doute, que, renvoyant à la classe des articles tous les autres

mots appelés, jusqu'ici, *pronoms*, nous ne reconnoissions que des pronoms substantifs : cela ne peut être autrement. Puisque nous n'admettons pas deux sortes de noms, les noms substantifs et les noms adjectifs, nous ne pouvons admettre des pronoms substantifs et des pronoms adjectifs. Il est bien vrai que des mots dérivés des pronoms substantifs ont une forme adjective. Mais *un*, *une*, et *des*, *le*, *la*, *les*, *ce*, *cette* et *ces*, n'ont-ils pas aussi une forme adjective ? cessent-ils pour cela d'être articles, et passent-ils à la classe des adjectifs ? Non, sans doute. Il en est de même de *mon*, *ma* et *mes* ; *ton*, *ta* et *tes* ; *son*, *sa* et *ses*. Tous ces mots, sans doute, ont pour radicaux, *moi*, *toi* et *soi*. Mais des mots dérivés ne sont pas toujours de la même espèce que leurs radicaux. Un mot doit toujours être rapporté à la classe où il trouve ses véritables analogues ; je ne dis pas analogues, quant à la forme, ce qui est purement matériel ; mais quant à la signification, et à l'expression de quelque vue de l'esprit.

La dénomination de *personnel*, donnée aux pronoms, ne doit avoir rien qui étonne. Tout le monde connoît l'origine du mot *personne*. On sait que, dans la représentation des pièces de théâtre, chaque acteur, pour se faire mieux entendre du public, s'enveloppoit la tête d'un mas-

que, où la voix se trouvant répercutée par les parois intérieures, et portée, avec force, vers l'issue qui y étoit ménagée à cet effet, rendoit des sons plus éclatans. Et cela s'appeloit, en latin, *personare ;* et le masque qui donnoit lieu à ces sons retentissans, se disoit, *persona*, que nous avons traduit par *personne*. Chaque acteur avoit donc son masque particulier, ou sa *personne ;* et de là sont dérivés les noms de *personnage* et de *personne*. Cette explication se trouve, sans doute, dans plusieurs Grammaires; mais c'étoit pour nous une raison de ne pas l'omettre dans celle-ci.

S'il y a trois sortes de relations dans le commerce de la parole; si on distingue, parmi les hommes qui causent ensemble, ces trois diverses relations, il falloit des signes pour les exprimer. Or, le nom de chacun d'eux ne pouvoit en exprimer qu'une seule. Il a donc fallu de petits mots qui, recevant leur valeur de ces trois relations, produisissent l'effet que les noms ne pouvoient produire : de là, trois sortes de pronoms substantifs. L'un, pour exprimer la relation du sujet qui parle de lui-même; et on l'appelle *pronom de la première personne*. L'autre, pour exprimer la relation du sujet à qui l'on parle de lui-même; c'est le *pronom de la seconde*. L'autre,

enfin, pour exprimer la relation du sujet dont on parle et à qui on ne parle point; c'est le *pronom de la troisième personne.*

Les pronoms ne remplacent donc pas les noms; ils se bornent à faire connoître les relations des personnes entre elles. Ce seroit donc mal à propos que, pour les définir, on diroit qu'ils tiennent la place des noms. Ce seroit de deux espèces de mots bien distinctes n'en faire plus qu'une seule. S'il leur arrive de faire passer dans l'esprit l'idée d'un être quelconque, comme le nom, c'est par accident, et parce que celui qui connoît déjà l'agent de l'action racontée, rapporte au pronom, qui n'est là que pour exprimer une des trois relations, l'image du sujet dont il sait déjà le nom; car, encore une fois, le pronom ne feroit pas connoître ce sujet: ce n'est pas sa destination. Un autre sujet auroit pu faire cette action, et le pronom seroit le même. Le pronom ne tient donc la place d'aucun nom déterminé; mais, seulement, il indique un sujet quelconque, auquel aucun nom particulier ne convient, à l'exclusion d'un autre nom. Qu'on n'oublie donc pas que l'essence du pronom et ce qui le caractérise, c'est de déterminer un sujet par l'idée de sa relation avec d'autres êtres, par l'idée du rôle ou de la personne qu'il exprime.

Comme il est question, dans presque toutes les Grammaires, de *pronoms conjonctifs*, il faut bien en dire un mot, et les faire connoître. Sans doute, nous reconnoissons, comme tout le monde, d'autres pronoms que ceux qui servent à faire connoître le sujet qui parle de lui-même, le sujet à qui l'on adresse la parole, et celui duquel on s'entretient. Il y a enfin d'autres pronoms que JE, TU, IL, NOUS, VOUS, ILS, ELLE, ELLES, LUI, EUX, et ces pronoms, comme nous l'avons dit, sont MOI, ME, TOI, TE, SOI, SE, pour le singulier; c'est aussi la répétition de NOUS, VOUS, et LEUR, pour le pluriel. Voilà les pronoms qu'on appelle *conjonctifs*; et la raison qu'on en donne, c'est, qu'on les joint toujours à quelque verbe dont ils sont le régime. Mais ne pourrions-nous pas donner cette dénomination à tous les pronoms; car il n'y en a pas un seul qu'on ne joigne à quelque verbe? J'*écris*, TU *marches*, IL *frappe*. Dans ces trois propositions, les pronoms actifs sont-ils moins liés à ces verbes que ne le sont à chacun des verbes les prétendus conjonctifs ME, TE, SE, dans les trois phrases suivantes:

« Je TE laisse mon fils pour gage de ma foi:
» S'il ME perd, je prétends qu'il ME retrouve en toi.
» Si d'un heureux hymen la mémoire T'est chère,
» Montre au fils à quel point TU chérissois le père ».

J'ai préféré de diviser les pronoms en deux classes, en pronoms ACTIFS, et en pronoms PASSIFS; et je donne ce dernier nom à ceux qu'on appeloit *conjonctifs*. Ils reçoivent l'action du verbe, ils sont donc *patiens* ou *passifs*.

Peut-être n'est-il pas hors de propos d'ôter de cette classe tous les *intrus* qui s'y étoient glissés, et de ne plus appeler *pronoms* des mots qui sont, ou des noms un peu altérés dans les lettres qui les composoient autrefois, ou même des adverbes.

Les premiers qui s'offrent à nous, sont PERSONNE et RIEN. Girard ne fait pas difficulté de les placer dans la série des pronoms. Mais qui ne voit que ce mot, *personne*, d'après l'explication que nous en avons donnée, étoit, primitivement, une qualité active, qui, ayant perdu son support naturel, ou son nom substantif, est devenue, selon l'usage des qualités de son espèce, un véritable substantif: comme d'*aimant* on a fait *amour;* de *personnant* qui vouloit dire *retentissant*, on a fait PERSONNE; et on a dit, une *personne*. Une personne, d'après la convention reçue, est donc tout être qui peut jouer un rôle quelconque et avoir quelque relation avec des êtres de son espèce. Ainsi, on dit: *j'ai vu bien des personnes. Je n'ai vu une personne.* Je n'ai

vu *aucune personne. Une personne m'a dit. Une personne ne m'a vu.* Ou, en retranchant *une*, ce qui peut facilement se suppléer : PERSONNE *ne m'a vu.* Certainement dans toutes ces phrases, le mot, *personne*, n'est pas plus pronom que le seroit le mot, *homme*, si on le mettoit à la place de *personne.* Or, jamais on n'a dit qu'UN HOMME, fût un pronom. Mais si, UN HOMME, n'est pas un pronom, comment a-t-on pu dire que le mot, ON, l'étoit? car ce mot est la contraction du mot, HOMME. Voici comment s'est faite cette contraction.

On a d'abord généralisé ainsi cette idée :

Tous les hommes
les hommes
un homme
homme
omme
om
ON.

Le mot, RIEN, n'est pas, non plus, un pronom. Ce mot est le mot latin, REM, qui veut dire CHOSE, et qu'on a d'abord prononcé, par la voyelle nasale, REN, comme dans le midi de la France, où l'on dit encore, RES, ou REN, pour signifier, *aucune chose.* Ce mot a passé par les

mêmes procédés que celui de, PERSONNE; et de même que celui-ci, quand il s'est trouvé sans article et avec une négation, il a signifié, *aucune personne;* RIEN, quand il s'est trouvé dans la même phrase, avec une négation, a signifié également, *aucune chose.* Ainsi, si, *personne,* ne peut être appelé pronom, *chose,* ne mérite pas plus ce nom, et nous le renvoyons à la classe des noms, et aux *idiotismes* de la langue.

AUTRUI, est encore un mot, seulement elliptique, aussi déplacé que les autres dans la classe des pronoms. C'est toujours la fausse idée qu'on s'étoit faite de cet élément de la parole, à l'aide des définitions inexactes qu'en avoient données les Grammairiens, qui a grossi cette série, et qui y a introduit tant d'étrangers qu'il est essentiel d'en bannir. On avoit dit : *le pronom remplaçant le nom;* partout où un nom se trouve remplacé, il doit se trouver un pronom remplaçant.

Mais il n'est pas vrai que la destination du pronom soit de remplacer le nom; car toutes les fois qu'on emploie le pronom, on ne pourroit pas, réciproquement, mettre le nom à la place. Donc ils ne se remplacent pas, l'un, l'autre.

AUTRUI, disoit-on, remplace, UN HOMME; donc il remplace un nom : donc, AUTRUI, est un pronom. Si cela étoit, certains mots elliptiques

seroient

seroient des pronoms ; car certains mots elliptiques remplacent des noms. Souvenons-nous de la distinction de ces deux expressions : IDÉE DE LA NATURE DU SUJET : voilà pour le NOM. IDÉE DU RÔLE, OU DE LA RELATION DU SUJET : voilà pour le PRONOM.

AUTRUI est un composé de deux mots, HOMME et AUTRE ; ce mot est donc un véritable nom substantif, parce que partout où il y a deux choses dont l'une est supérieure à l'autre, c'est toujours à la chose supérieure et principale qu'on s'arrête ; car la forme suit le fond ; et l'accessoire, le principal. Or, HOMME, ne pouvant être pronom, AUTRUI ne peut pas l'être, non plus.

Les mots QUI, QUE et QUOI sont-ils *articles* ou *pronoms* ?

Ces mots n'appartiennent, proprement, ni à la classe des pronoms, ni à celle des articles : ce sont, comme, nous l'avons montré, page 163, des mots elliptiques, ne signifiant rien, par eux-mêmes, et qui sont, en Grammaire, ce qu'est l'*inconnue*, X, en algèbre. Ils ne sont donc ni articles, ni pronoms ; ils sont, quelquefois, la qualité d'une proposition énonciative, et, quelquefois, le sujet d'une proposition quelconque, quand c'est, QUI ; et, ordinairement, le complément d'une proposition active : c'est alors, seu-

lement, que ce mot elliptique est encore conjonctif, à cause de sa terminaison, E, l'ellipse de la conjonction ET, ellipse, elle-même, du verbe, EST.

Ainsi, dans cette phrase :

» Je sais ce QUE vous dites.

Il y a deux propositions :

» Je sais ce QUE.

» Vous dites.

Ce, QU, qui termine la première est le complément du verbe actif, l'objet inconnu ou matériel de son action. Et c'est au commencement de la seconde proposition qu'il faut transporter la lettre, E, terminaison du, QU. Et alors on aura, dans l'ordre suivant, les deux propositions.

» Je sais cet X.

» Je sais ce QU.

» Et cet X EST : vous dites.

» Et ce QU EST : vous dites.

» EST : vous dites.

» E : vous dites.

» Je sais ce QU E : vous dites ».

Le mot, QUICONQUE, doit subir le sort de son radical, QUI. Il n'est pas plus pronom que lui. Il n'y a qu'à le décomposer, on y trouve, non pas d'une manière matérielle; mais, quant au sens,

ces mots-ci : *tout homme qui.* Or, n'est-ce pas toujours l'idée du nom substantif qui y domine ? Il n'est donc ni article, ni pronom.

Si tout ce que je viens de dire sur le pronom ne paroît pas destitué de raison, il en faudra conclure que, quand on jette un coup d'œil philosophique sur les élémens de la parole, on y trouve, d'abord, quelque confusion ; que leur nombre, s'il ne se resserre pas davantage, se classe mieux, s'ordonne avec plus de précision et de justesse. Nous y voyons que le nom s'empare de tout ; que tout le reste est de son domaine. L'adjectif le modifie, l'article le circonscrit et le détermine, le pronom en rappelle la signification. Nous avons dû nous occuper d'abord du NOM, comme objet principal ; et ne passer au VERBE qu'après avoir traité de tous les mots qui lui servent de cortége.

SIXIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que les pronoms ?

R. Les pronoms sont des mots qui servent à représenter les êtres, dans les relations qu'ils ont, entre eux, dans l'expression de leurs pensées, et dans leurs entretiens.

D. Les pronoms remplacent-ils les noms ?

R. Non ; ils représentent, seulement, les êtres, comme parlant à d'autres êtres, ou les êtres, comme écoutant ceux qui leur parlent, ou enfin tous les êtres et toutes les choses dont on s'entretient.

D. Pourroit-on se passer de pronoms ?

R. Non ; on ne comprendroit pas, toujours, le discours où il n'y auroit point de pronoms ; d'ailleurs, la répétition des noms seroit désagréable.

D. Combien de sortes de pronoms y a-t-il ?

R. Il y a deux sortes de pronoms, les pronoms actifs et les pronoms passifs.

D. Qu'est-ce que les pronoms actifs ?

R. Les pronoms actifs sont ceux qui représentent les êtres, comme sujets, dans la proposition.

EXEMPLE :

« Je ne t'ai point aimé, cruel ! qu'ai-je donc fait ?
» J'ai dédaigné, pour toi, les vœux de tous nos princes,
» Je t'ai cherché, moi-même, au fond de tes provinces ;
» J'y suis encor, malgré tes infidélités ».

D. Qu'est-ce que les pronoms passifs ?

R. Les pronoms passifs sont ceux qui représentent les êtres, comme objets, dans la proposition ; c'est-à-dire, comme recevant l'action du verbe.

EXEMPLE:

« Et malgré tous mes Grecs honteux de mes bontés.
» Je LEUR ai commandé de cacher mon injure.
» J'attendois, en secret, le retour d'un parjure.
» J'ai cru que, tôt ou tard, à ton devoir rendu,
» Tu ME rapporterois un cœur qui m'étoit dû.
» Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait, fidèle »?

D. Comment appeloit-on, autrefois, ces pronoms passifs?

R. On les appeloit pronoms CONJONCTIFS.

D. Pourquoi leur donnoit-on ce nom?

R. On leur donnoit ce nom, parce qu'on croyoit qu'ils étoient plus unis au verbe que ne le sont les noms d'objets, placés à sa suite.

D. Cette dénomination est-elle juste?

R. Non.

D. Pourquoi ne la trouvez-vous pas juste?

R. Parce que ces pronoms ne sont pas plus unis au verbe, pour être placés avant lui, que s'ils étoient placés après lui.

D. Y a-t-il quelque langue où ces sortes de pronoms ne soient jamais placés avant le verbe?

R. Oui; c'est la langue anglaise. Ainsi, si ces pronoms n'avoient le nom de *conjonctifs* que parce qu'ils sont placés avant le verbe, cette langue n'auroit pas de pronoms *conjonctifs*.

D. Les pronoms ont-ils un genre?

R. Il n'y a que le pronom de la troisième personne qui ait les deux genres; et il a, pour cela, deux mots différens, IL et ELLE, pour le singulier; ILS et ELLES, pour le pluriel. Les autres pronoms sont de deux genres.

D. Pourquoi cette différence?

R. C'est que la première et la seconde personne sont assez connues, l'une de l'autre, pour qu'en se parlant, l'une n'ait pas besoin de dire à l'autre son genre ou son sexe; au lieu que la troisième étant toujours un absent, son sexe, ou son genre peut n'être pas connu.

D. Quand une personne agit sur elle-même et qu'elle veut énoncer son action, de quels pronoms a-t-elle besoin?

R. Elle a besoin de deux pronoms: l'un actif, pour affirmer qu'elle agit; l'autre passif, pour affirmer qu'elle opère, sur elle-même, l'action qu'elle produit, et qu'elle est l'objet de cette action.

D. Quel nom peut-on encore donner à ce pronom passif?

R. On peut l'appeler, *réfléchi.*

D. Pourquoi peut-on l'appeler *réfléchi?*

R. On peut l'appeler, *réfléchi*, parce que l'action faite retourne ou réfléchit sur celui-là même qui la fait.

D. Y a-t-il des pronoms *adjectifs* ?

R. Non, il n'y a que des pronoms *substantifs*.

D. Quels sont ces pronoms *substantifs* ?

R. Ces pronoms substantifs sont au nombre de six, pour chaque nombre; deux, pour chaque personne.

D. Quels sont les pronoms de la première personne du singulier ?

R. Les trois pronoms de la première personne du singulier sont, JE, MOI et ME.

D. Quels sont les pronoms de la seconde personne du singulier ?

R. Ces trois pronoms sont, TU, TOI et TE.

D. Quels sont les pronoms de la troisième personne du singulier ?

R. Ce sont, IL, SOI, ELLE, SE ou LUI.

D. Quels sont les pronoms de la première personne du pluriel ?

R. C'est, NOUS, pour l'*actif*, le *passif*, et l'*oblique*.

D. Quels sont les pronoms de la seconde personne du pluriel ?

R. C'est, VOUS, pour l'*actif*, le *passif* et l'*oblique*.

D. Quels sont les pronoms de la troisième personne du pluriel ?

R. C'est, ILS, EUX, ELLES, pour l'*actif*; SE,

pour le *passif;* SOI, EUX, ELLES et LEUR, pour l'*oblique.*

D. Ces trois pronoms de chaque personne s'emploient-ils, indifféremment, l'un pour l'autre?

R. Non; chacun a son emploi, et ne peut se faire remplacer, ni remplacer lui-même.

D. Quels sont les cas où l'on se sert de l'un, et les cas où l'on se sert de l'autre?

R. 1°. Avant de répondre, il est essentiel de dire que l'un des deux se nomme *direct* et l'autre *oblique.* C'est, JE, qui est *direct*, et c'est, MOI, qui est *oblique.* L'un se nomme *direct*, parce qu'il est le premier dans l'expression de la pensée; qu'il marche sans se détourner, et que par l'influence qu'il exerce sur tous les autres mots, on diroit qu'il leur trace une ligne droite ou directe, sur laquelle ils marchent, à sa suite.

MOI, est *oblique;* et les mots qui forment le tissu de la phrase ordinaire n'ont pas recours à lui. Ce pronom semble marcher à côté de la proposition, et hors de la ligne que suivent les mots qui la composent. On pourroit l'ôter et le retrancher de la phrase, ainsi que la préposition qui le précède, et la proposition n'en seroit pas moins complète. Ce mot ne paroît pas de

la famille; c'est un étranger qu'on y reçoit et qu'on y adopte.

Ce pronom s'emploie, fort à propos, dans les réponses elliptiques, comme dans celle-ci;

« Qui a créé le monde par sa seule parole? » qui le conserve par un seul acte de la même » volonté? qui a défendu à la mer de passer » ses limites?

» C'est MOI ».

Un seul être peut faire cette réponse. Les cieux, la terre et tous les élémens disent son nom et publient sa gloire.

D. Le pronom *actif* et le pronom *passif* étant différens, ainsi que le pronom *oblique*, ne pourroit-on pas dire que, si la langue française n'a pas des cas pour ses noms, elle en a, au moins, pour ses pronoms?

R. Oui; on peut le dire, puisque ses pronoms sont différens, selon le rôle qu'ils jouent, dans la proposition; car les Latins appeloient, *nominatif*, ce que nous appelons le pronom direct *actif*; et *accusatif*, ce que nous appelons le pronom direct *passif*; et *datif* ou *ablatif*, ce que nous appelons pronom *oblique*.

D. Peut-on appeler *pronoms* et pronoms possessifs, MON, MA, MES; TON, TA, TES; SON, SA, SES; LEUR et LEURS; le MIEN, la MIENNE,

les MIENS, les MIENNES; NOTRE, NOS, le NÔTRE, les NÔTRES; VOTRE, VOS, le VÔTRE, les VÔTRES; le SIEN, la SIENNE, les SIENS, les SIENNES, le LEUR, les LEURS?

R. Non; il faut renvoyer tous ces adjectifs à la classe des articles.

D. Cependant on ne peut disconvenir que MON, le MIEN, MA, la MIENNE, MES, etc., ne soient dérivés du pronom MOI. Si, MOI, a donné l'existence à tous ces adjectifs, et si, MOI, est un pronom, pourquoi les mots qui dérivent de lui ne le seroient-ils pas aussi?

R. Par la raison que la dérivation ne fait rien à la signification, ni au sens dans lequel sont pris deux mots, dont l'un est racine ou radical de l'autre. MOI, à la vérité, est un substantif, et, MON, est un adjectif. MOI, sert à exprimer que le sujet duquel il se dit joue le premier rôle, ou ndique la première personne, celle qui parle, dans la phrase; et, MON, détermine un objet dont on ne connoissoit pas le maître ou le propriétaire; il l'applique à l'individu qui, en parlant de lui-même, a le droit de dire, MOI; mais en déterminant l'objet, en l'indiquant, il le restreint et le circonscrit; c'est là sa fonction principale, et c'est de [illegible] qu'il doit tirer son nom. Il est donc article, puisqu'il fait la fonction d'article.

D. Pourquoi donne-t-on le nom de *personnels* aux pronoms ?

R. Parce qu'ils représentent des *personnes*, c'est-à-dire, des êtres qui causent ensemble.

D. Mais vous ne m'avez pas dit d'où vient le nom de PERSONNE.

R. Le nom de *personne* vient du masque dans lequel retentissoit la voix de celui qui, voulant paroître sur le théâtre et se faire entendre de tous les spectateurs, en enveloppoit sa tête. On a dit d'abord : une *tête retentissante*, puis une *retentissante* ensuite, on a employé le mot latin lui-même, et on a dit une *tête sonnante*, une *sonne*, puis une *personne*, conservant, par là, le mot latin, *per*, qui, dans ce cas, veut dire, *fort* : une *fort sonne*, et enfin une PERSONNE, une tête dont la voix sonne fort, sonne beaucoup.

D. Peut-on dire que les pronoms remplacent les noms ?

R. Oui; puisqu'ils dispensent d'employer les noms; mais ils font ce que ceux-ci ne peuvent faire : ils font connoître les rôles, et de ceux qui causent ensemble, et de ceux dont on s'entretient, et qui sont acteurs dans la phrase.

D. Peut-on employer les pronoms pour les choses, comme pour les êtres; et pour les êtres, comme pour les personnes ?

R. Il y a certains pronoms qui ne s'emploient pas, indifféremment, pour les personnes, les animaux et les choses.

On ne dit pas, en parlant d'un lit, se reposer sur *lui*, on ne le dit d'aucune chose. Ainsi, en parlant d'une voiture, on dira bien : ELLE est bien suspendue; mais on ne pourra pas dire : entre toutes les voitures qu'on m'offriroit, je ne choisirois qu'ELLE. Il faut : je n'en choisirois pas d'*autre*. En parlant d'un agneau qu'on aime plus que tous les autres, on ne dira pas : je n'aime que LUI. Ces mots, *elle* et *lui*, rapprochent trop les hommes, pour qu'on puisse s'en servir, également, quand il s'agit des choses et des animaux. Ainsi on ne dira pas d'un arbre couvert de fruits : ne montez pas sur LUI, pour cueillir SES fruits, vous tomberiez. Mais on dira, n'Y montez pas pour EN cueillir les fruits.

D. En est-il de même, quand il s'agit d'un mot abstractif; quand on donne une existence personnelle à quelque qualité, comme *la vertu*, *le vice*, *la sagesse*, etc. ?

R. Non; on peut, alors, employer les pronoms, comme avec les personnes, et dire :

« La vertu seule, quand elle s'offre à nous, » dans sa simplicité naturelle, mérite une pré-

» férence d'estime et d'amour qui nous attache » à ELLE, et qui nous fasse trouver en ELLE » tout notre bonheur ».

D. Dans cette phrase-ci : *je* LE *suis*, ou *je* LA *suis*, lequel de ces deux mots doit préférer une femme à qui on fait ces deux questions : *Êtes-vous mariée ? Êtes-vous Rosalie ?*

R. Elle doit répondre à la première : *je* LE *suis*, et à la seconde : *je* LA *suis*.

D. Pourquoi cette différence ?

R. Parce que, dans la première question, c'est à une qualité qu'on répond ; et que cette question pourroit se réduire à ces mots : *êtes-vous* CELA, *êtes-vous mariée ?* et que la réponse devroit être celle-ci : *je suis* CE que *vous dites : je suis* CELA, *je* LA *suis*.

Au lieu que, *Rosalie*, n'est pas une qualité, n'est pas une chose. On ne peut pas dire : *je suis cette chose-là*. On doit dire : *je suis* CETTE *personne* que *vous dites*, *je suis* CELLE-LA, *je* LA *suis*.

Dans le premier cas, LE, est donc un mot elliptique correspondant à *cela*, qui seroit du genre neutre, en latin. Dans le second, c'est un pronom féminin, avec un article ; mot qui ne seroit qu'un article, si on ne supprimoit le nom substantif. *Je suis* LA Rosalie ; et *je suis mariée*,

je suis CELA, ILLUD en latin, LE, en français: *Je* LE *suis.*

D. Le mot, LEUR, est-il toujours *article* ?

R. Leur, est article, toutes les fois qu'il précède un nom substantif; et alors il a les deux nombres, relativement, non à la personne ou aux personnes de qui il se dit, mais par rapport aux noms dont il est l'article. Ainsi on dit : LEUR cheval, LEURS chevaux; en observant cependant, que lors même qu'il est au singulier, il marque la propriété commune à plusieurs personnes.

D. Leur, est-il, quelquefois, pronom?

R. Oui; toutes les fois qu'il est précédé de l'article, LE, comme dans cet exemple:

« Les planètes nous communiquent la lumière, » du soleil, et jamais la LEUR, parce qu'elles » n'ont pas une lumière qui LEUR soit propre ».

LEUR, est encore pronom, quand il se trouve placé entre un sujet et un verbe, et qu'il en est, comme l'on dit, *régime indirect*, ou plutôt *complément indirect;* c'est-à-dire, qu'il remplace, elliptiquement, une préposition et le pronom de la troisième personne, comme dans cet exemple:

« Dieu n'a pas jeté les hommes sur la terre, » pour y vivre sans règle et sans lois : il LEUR a

» tracé tous leurs devoirs, en LEUR imprimant » dans l'âme ces deux maximes : Fais aux autres » ce que tu voudrois qu'ils fissent pour toi; ne » LEUR fais pas ce que tu ne voudrois pas qu'ils » te fissent ».

Les trois, LEUR, de cette période remplacent, A EUX; c'est comme s'il y avoit: *il a tracé à eux; en imprimant* A EUX; et *ne fais pas* A EUX.

D. Y a-t-il des pronoms CONJONCTIFS?

R. Non; les pronoms qu'on appeloit CONJONCTIFS sont des pronoms personnels qui reçoivent l'action exprimée par le verbe, et que l'on place entre le sujet et le verbe; et comme ils reçoivent l'action, nous les appelons PRONOMS PASSIFS.

D. Le mot, PERSONNE, dans une phrase négative, est-il un pronom?

R. Non; c'est un véritable nom substantif, sans article, qui signifie *une personne non*, ou *aucune personne*.

D. Le mot, RIEN, est-il un pronom?

R. Non; c'est encore un nom substantif, que les Français ont emprunté des Latins, et qui étoit le *cas accusatif* de, *res*, c'est-à-dire, REM. Peu à peu, l'M, s'est adoucie, et s'est changée en N; et ensuite la voyelle *i* s'y est glissée, comme

dans les mots, *miel* et *fiel*, dérivés aussi du latin; MEL et FEL.

RIEN, veut donc dire : *une chose non*, ou *aucune chose.*

C'est donc ici, comme dans, *personne*, le nom substantif qui domine; ces deux mots ne sont donc pas des pronoms.

D. ON, est-il un pronom ?

R. Non; il ne l'est pas plus que, *personne*, et *rien.* C'est encore un nom substantif qui, en passant à travers les âges, s'est tellement altéré, que ce n'est plus qu'un reste du mot, *homme*, dont il n'est qu'une simple syllabe.

D. Qu'est-ce que le mot AUTRUI?

R. Le mot AUTRUI est un mot elliptique; c'est la réunion de ces deux mots, HOMME, AUTRE, et par conséquent, un nom.

D. Le mot, QUI, est-il un pronom ?

R. Non; c'est un mot elliptique, qui, sans rien signifier, par lui-même, occupe la place d'un mot déjà exprimé ou qui va l'être, dans lequel on trouve le radical, QU, et le pronom, IL.

D. Qu'est-ce que les mots QUE et QUOI (1)?

(1) La nature de ces deux mots, leur racine, leur valeur véritable, ont été expliquées dans le chapitre précédent; elles le seront encore ailleurs.

R. Ces

R. Ces mots sont elliptiques, et ne signifient rien. Ils représentent souvent ceux-ci : QUELLE PERSONNE, ou QUELLE CHOSE.

D. Qu'est-ce que le mot, QUICONQUE?

R. C'est encore un mot elliptique dont, QUI, est le radical, qui remplace ces trois mots : TOUT HOMME QUI. Ce n'est donc ni un article, ni un pronom; car le nom substantif donne la loi partout où il se trouve, et tout la reçoit de lui. QUICONQUE est donc, comme les précédens, un vrai nom substantif.

CHAPITRE VII.

Du Verbe.

A MESURE que nous avançons dans la recherche des règles générales du langage, et que nous tâchons d'en approfondir la nature, d'en étudier la métaphysique, et d'en fixer les principes, nous nous convainquons, de plus en plus, qu'au milieu de tous les êtres qui peuplent cet univers, nous sommes cette espèce privilégiée qui a, exclusivement, reçu du Créateur le don de la pensée; puisque, seuls, nous avons le pouvoir de la communiquer à nos semblables, de l'analyser, de former un système et une collection de

principes sur cette faculté, devenue un art, de la rendre sensible, par l'organe de la voix.

Qu'ils sont loin de l'homme, ces animaux que leurs services semblent en rapprocher le plus, quand on compare leurs cris sans articulation, sans modulation, sans combinaison quelconque, avec la parole de l'homme! ces animaux qui poussent des cris sans motif, soit seuls, soit en la compagnie de leurs pareils; qui n'ont jamais rien à se dire; et qui, tels qu'un instrument qui ne rend des sons qu'en obéissant à des ressorts ingénieusement combinés, n'expriment aussi des sons qu'en obéissant à un instinct aveugle qui les leur commande!

Si jamais ces réflexions se présentèrent à l'esprit d'un grammairien philosophe, c'est, sans doute, quand, après avoir traité du NOM, qui est le signe de chaque idée; de l'ADJECTIF, qui en énonce le mode; du *déterminatif* ou ARTICLE, qui précise le nom; du PRONOM, qui en assigne des rapports plus intéressans, il a voulu rechercher l'élément, qui, après ceux-ci, est le plus nécessaire à l'expression de la pensée. C'est ici que la nature nous abandonne, et que sa Grammaire ne nous présente rien. Des noms, des adjectifs pour revêtir ces noms de formes pareilles à celles des objets: telle est la seule manière

de peindre, et les idées, et les pensées; les idées qui ne sont que les images des objets; les pensées qui sont ces mêmes images, considérées sous un rapport quelconque; les idées, comme *soleil*, *lune*, *air*, *terre*, *eau*, etc.; les pensées, comme *soleil lumineux*, *lune opaque*, *air fluide*, *terre solide*, *eau liquide*, etc.

Sans doute, ce rapprochement des objets et des qualités pouvoit suffire, quand les premiers hommes n'avoient que des idées fugitives à fixer, des pensées détachées à exprimer; lorsqu'ils n'avoient aucune action à peindre, aucun événement à raconter, aucun intérêt à tenir compte des époques. Les qualités actives, réunies aux êtres auxquels elles convenoient, en étoient, également, affirmées par leur réunion avec les noms de ces êtres actifs; mais on ne savoit pas si ces qualités leur convenoient, au moment où l'on en parloit; si elles leur avoient convenu, à une époque antérieure: ou, si, dans un temps qui n'existoit pas encore, elles devoient leur convenir. Qu'il étoit donc pauvre ce langage où les moyens d'exprimer sa pensée étoient si bornés! et qu'elle fut heureuse cette précieuse invention d'un mot, qui, sans rien peindre et sans rien exprimer, aida les autres mots à tout exprimer et à tout peindre! quelle fécondité dans ce mot

précieux ! Il lia, tellement, au nom de l'objet, les qualités qui lui appartenoient, qu'il ne fit de l'un et de l'autre qu'un seul et même tout, comme dans la nature. Sa forme variant au gré du nombre des acteurs et de l'influence particulière qu'ils avoient dans l'action, il servit à fixer, et le nombre de ces acteurs, et le caractère particulier de cette influence. Ce ne fut pas encore là tout. Admirons ici ses richesses : le temps même où se passa l'action, il servit à le faire connoître ; soit qu'il n'existât pas encore, soit qu'il fût rentré dans l'océan sans fond d'où il étoit sorti ; soit que, n'étant ni futur, ni passé, il fût tellement, difficile à saisir, que l'instant où l'on vouloit en parler étoit déjà loin de ceux qui osoient l'entreprendre.

Faut-il s'étonner si de si grands services rendus à la communication de la pensée firent distinguer, parmi tous les autres, cet élément si fécond et si précieux ; si on lui donna, pour le désigner, la qualification même du caractère distinctif de l'homme, et si on l'appela, LA PAROLE, LE VERBE, puisqu'il rendoit la parole si propre à remplir sa merveilleuse destination ? Quel sujet à traiter, si je pouvois oublier que c'est moins ici de son excellence que de sa nature qu'il faut nous occuper !

Qu'est-ce que LE VERBE?

Combien de VERBES y a-t-il?

Que remarque-t-on dans LE VERBE?

Pressons la matière qui semble ici s'étendre, à mesure qu'on veut la traiter.

Lier entre eux le nom d'un sujet et le mot qui sert à exprimer sa qualité énonciative, active ou passive; telle est la première fonction du mot qu'on nomme VERBE: et comme nous ne parlons que pour faire connoître aux autres ces rapports continuels que nous remarquons dans les objets de la nature, le VERBE vient se mêler à tous nos discours, et former toutes nos propositions. Il est donc l'âme de nos jugemens; c'est ce OUI de l'esprit qui se montre au dehors, à la faveur du verbe. Et lors même que nous nions d'un sujet une qualité qui paroissoit lui convenir, le verbe vient, aussitôt, nous offrir son ministère, en se faisant accompagner du mot, NON, qui détruit l'effet du verbe, avant même qu'il soit produit. Il n'y a pas une seule pensée qui puisse se passer de lui. Il est sans cesse l'expression nécessaire de la parole. Pouvoit-on lui en refuser le nom, puisqu'il ne sauroit y en avoir sans lui?

En effet, essayez de retrancher le verbe de toutes les propositions dont il est l'âme, il ne vous reste plus ni discours, ni périodes, ni proposi-

tions; des idées détachées et décousues, comme tous les êtres de la nature, qui sont disséminés, sans liaison, et ne formant, si l'homme n'avoit soin de les classer, qu'un tout qui fatigueroit les yeux, où règneroient le désordre et la confusion.

Mais aussi quelle harmonie partout où le verbe se montre! Quels tableaux il forme de tous ces élémens, qui, sans lui, n'auroient, entre eux, aucun accord! Nos enfans, avant d'avoir appris de leurs tendres mères la magie de ce mot, ne nous présentent que des idées décousues. L'usage du verbe en fait des hommes comme nous. Mais cet usage leur est inconnu, tant que leur esprit paresseux s'exerce peu à comparer, et moins encore à juger. Leurs premières phrases, quand ils auront appris cette science, se compléteront sans effort; et le verbe, ÊTRE, se présentera, de soi-même, à leur esprit déjà impatient de communiquer ses premières pensées. C'est ce verbe qu'ils retrouveront, partout, et qu'il faudra leur faire remarquer. L'étude du verbe *être*, comme *verbe*, est la seule, nécessaire, à l'entrée du cours grammatical. Il a seul formé tous les autres verbes; les autres ne sont verbes que par lui.

Notre réponse à la seconde question est donc faite: il n'y a, à proprement parler, qu'un seul

verbe; et voilà d'où lui est venu ce nom qui le suppose unique.

Mais si le verbe, ÊTRE, est le verbe, que sont donc tous ces autres mots qu'on a appelés VERBES? Qu'est-ce que ces mots *aimer*, *porter*, *écrire*, *dessiner*, etc.? Nous auroit-on trompés, quand on nous a enseigné que c'étoient des verbes actifs? Non, sans doute, et rien n'est plus vrai; mais ajoutons pour nos enfans ce qu'on auroit dû nous dire à nous-mêmes: que ces mots sont composés de deux élémens, d'une qualité et du verbe; que cette qualité est, radicalement, un mot dont la nature est d'être ajouté à d'autres mots, et dont celui-là sert à énoncer la forme, et que c'est, précisément, la terminaison de ce mot composé qui est le verbe, ÊTRE, mot qu'on a, quelquefois, altéré et déguisé au point de le rendre méconnoissable. Disons-leur que c'est de ce composé qu'est résultée la dénomination de ces espèces de verbes, qu'on a appelés, à cause de cela, VERBES ADJECTIFS, parce que le verbe, ÊTRE, formant leur terminaison, entre dans leur composition, et parce qu'un mot adjectif y entre aussi. Nous aurons, souvent, occasion de faire remarquer dans les verbes ces deux élémens compositeurs.

C'est la différence des qualités qui doit établir

la division de tous les verbes. Il y a, dans les sujets, des qualités qui n'expriment aucune action qui passe hors des sujets; des qualités inactives qui n'annoncent que l'état du sujet, sans que celui-ci sorte de sa *passivité*, de son indifférence, de cet état de quiétude qui conviendroit, également, à des sujets sans âme, enfin à des *choses*: il y a aussi des sujets actifs (et c'est le plus grand nombre) dont l'action se porte, quelquefois, sur eux-mêmes, plus souvent sur les autres objets. Ces qualités actives, unies au verbe ÊTRE, formeront des verbes adjectifs, sans doute; mais ces verbes adjectifs seront aussi actifs.

Ici se présentent, et les PERSONNES dans le verbe, et les NOMBRES, et les TEMPS, et les MODES, toutes choses qui, appartenant à la *Grammaire générale*, doivent se trouver, à quelques changemens près, dans chaque langue particulière des peuples civilisés.

Et d'abord, LES PERSONNES: nous en avons assez dit, ci-dessus, en traitant du pronom; et nous nous souvenons, sans doute, qu'il y a trois PERSONNES: ce qui doit nous donner trois terminaisons différentes, tant au nombre singulier qu'au nombre pluriel. Ces terminaisons seront ainsi:

Il est } Ils sont
Il est }

Tu es } Vous êtes
Tu es }

Je suis } Nous sommes.
Je suis }

Il est facile de montrer aux jeunes gens, dans cet exemple, que le verbe reçoit la loi du mot qui le précède, au lieu de la lui faire. Oui, le verbe reçoit la loi que lui impose son sujet, le sujet met sous le JOUG son maître, il le JOUGUE, si l'on peut, un instant, employer ce mot et le suivant, il le JUGUE, et en réduit plusieurs autres au même joug. Il les CONJUGUE; et de cet assujettissement commun sont nés les mots CONJUGUER et CONJUGAISON.

Mais ce n'est pas ainsi que je voudrois qu'on présentât, pour la première fois, le verbe et sa *conjugaison*; il faut, puisque celle-ci est principalement fondée sur les TEMPS, donner une idée du temps.

Je commencerois par convenir de l'idée que l'on doit donner du mot JOUR. Les enfans imaginent qu'un jour est le temps où la lumière du soleil brille sur l'horizon: ainsi le jour, pour eux, doit être, tantôt, de seize heures, et tan-

tôt, de huit heures, suivant les saisons. Je leur dirois donc qu'un jour est la révolution entière de la terre sur elle-même. Ici, j'aurois recours à tout ce que la connoissance de la sphère pourroit me procurer de lumière. J'aurois, à cet effet, une machine très-simple, très-ingénieuse, de l'invention de FORTIN, qui représente le soleil, au milieu du monde, la terre tournant autour de lui, et la lune tournant autour de la terre: ils y verroient une image sensible de cette succession perpétuelle d'instans qui forment toutes les divisions de la durée, comme la succession de tous les points forme la division de l'espace. Je leur dirois que le retour du soleil au même point du ciel où il étoit la veille, est le jour entier, composé de ténèbres et de lumière, divisé, partout, en vingt-quatre parties, divisible en dix, en cinq, en plus ou moins, à volonté: que dix révolutions font la décade française; sept révolutions, la semaine de tous les peuples; 30 ou 31, ou 28 ou 29, le mois; 3 mois, la saison; 4 saisons, l'année; 100 années, le siècle; que des siècles déterminés, et finissant, un jour, comme ils ont commencé, sont LE TEMPS, dans l'océan duquel est notre vie, qui n'est qu'un point dans la durée, comme la place que nous occupons, sur la terre, n'est qu'un très-petit point dans la vaste

étendue de l'espace. Je leur dirois que des siècles entassés par milliers, se succédant, sans cesse, et ne s'épuisant jamais, des siècles qui rouleront, sans cesse, les uns sur les autres, sans jamais finir, sont cette ÉTERNITÉ, accablante pour la pensée, épouvantable pour le méchant, aux prises avec ses remords, lequel sera, pour son malheur, immortel comme elle : ÉTERNITÉ bien consolante pour le juste, dont la vertu, dont les jouissances seront également éternelles. Voilà les pensées que réveille dans l'âme de l'homme l'idée du TEMPS génératrice de celle de l'éternité. Et quoique cette digression paroisse, ici, un hors d'œuvre qui ne tient pas à la matière que je traite, je ne la supprimerai pas, pour apprendre aux mères et aux instituteurs qu'il faut profiter de toutes les occasions de ramener aux vérités éternelles de la morale, les jeunes gens qui, près d'entrer dans le monde, ont si grand besoin de s'armer contre toutes les attaques qui les attendent, au sortir de nos leçons.

Le temps qui n'existe pas encore, est celui qui, dans la conjugaison, doit être le premier pour l'ordre des temps. C'est donc sur la révolution qui n'a pas encore commencé que se portent nos idées; et nous disons : IL DOIT PORTER, avant de dire, IL PORTE; parce que, pour une action quel-

conque, le moment où elle ne se fait pas et qui est à venir, est encore moins équivoque que le présent; comme le présent qui succède au passé est plus certain que celui-ci.

Notre première leçon sur le temps nous fixe donc sur ces trois grandes époques : sur l'avenir ou LE FUTUR, sur LE PRÉSENT et sur LE PASSÉ.

L'homme ne peut soumettre le temps à sa connoissance, qu'autant qu'il sait le tirer de cette mer sans fond, de cette durée infinie où il nage, pour ainsi dire; et, que le comparant à des points connus, il le soumet, comme la distance, à une mesure certaine. Il faut donc comparer le temps, pour en avoir une idée exacte; mais à quoi le comparer? Il s'échappe et fuit, sans retour, devant celui qui voudroit s'en saisir.

Le temps est l'existence successive des êtres. Mais pour la mesurer, cette existence, il faut la fixer; et pour cela, nous établissons un point fixe, caractérisé par quelque fait particulier; et ce point que nous nommons, ÉPOQUE, est l'instant de la parole.

L'existence simultanée avec cet instant formera *le présent*; l'existence, considérée comme antérieure à cet instant, formera *le passé*; et l'existence, considérée comme postérieure à cet instant, formera *le futur*. Tels sont les temps gé-

néraux, les temps considérés, eux-mêmes, indépendamment de toute autre vue accessoire. Nous les appelerons *absolus*, n'indiquant que ces trois grandes époques, les seules que l'homme a dû connoître, avant sa civilisation, en se rappelant le jour d'hier, la moisson dernière, en s'occupant du jour présent, et en songeant au lendemain.

Mais cet instant donné comme terme de comparaison, comment le déterminer parmi tous ceux de son espèce? Fixé par un événement quelconque, dans la course rapide des instans fugitifs qui composent l'étendue infinie de la durée, il étoit naturel de donner à celui-ci le nom d'*époque*, qui, en grec, signifie *arrêter;* et parce que la portion de temps placée entre deux époques, comme une distance quelconque circonscrite entre deux bornes, est une mesure de temps autour de laquelle on tourne, comme autour d'un espace, on a donné le nom de *Période* à cette portion de temps: *Epoque*, moment déterminé, dans le temps; *Période*, espace de temps déterminé: mots essentiels à retenir, pour avancer, d'une manière sûre, dans une discussion importante, dont les résultats, s'ils sont trouvés justes, deviendront la doctrine grammaticale, sur la conjugaison.

L'habitude de n'étudier, autrefois, la langue française que pour apprendre la latine, engagea la plupart des Grammairiens à établir les règles de notre Grammaire d'après celles de la Grammaire latine; de là l'introduction barbare des *déclinaisons*, dans une langue qui n'a point de cas, et les quatre conjugaisons, en français, parce qu'il y avoit aussi, en latin, quatre conjugaisons; de là les temps, *parfait*, *imparfait*, *plus-que-parfait*, *gérondif*, etc., parce que les Latins avoient *perfectum*, *imperfectum*, *plus quàm perfectum*, etc. En vain l'usage admettoit-il, dans notre langue, des temps qui n'avoient point de correspondans, en latin; on faisoit tout correspondre, sans rien expliquer, sans rien développer, sans rien analyser. On apprenoit la langue française, en latin; comment eût-il été possible de la savoir jamais ?

Mais la philosophie, dont le flambeau avoit dissipé tant de ténèbres et porté un si grand jour dans toutes les sciences exactes, se servit du même flambeau pour éclairer l'art de la parole. Cet art, propre à faire ressortir tous les autres, étoit bien digne de l'attention des métaphysiciens et des bons esprits. Plusieurs, trop timides, sans doute, n'avoient point osé faire la réforme, en entier, quand l'un d'entre eux, armé d'un

grand courage, ne craignit pas de tout examiner, de tout sonder, de renverser l'échafaudage de la conjugaison, *soi-disant* française, et qui n'avoit été, jusqu'à lui, que la conjugaison latine. Il osa, d'une main hardie, refaire, à neuf, cet édifice, sans respect pour l'ancien, dont il crut ne devoir conserver que quelques dénominations. Des hommes non moins célèbres, peut-être, ont osé l'attaquer, le contredire, opposer leur système au sien, après avoir rendu à celui-ci le juste tribut d'éloges qu'il mérite.

Ce novateur si extraordinaire, c'est BEAUZÉE. J'avois essayé, moi aussi, de former un tableau des TEMPS; il étoit le fruit de l'observation et de l'analyse. J'avois voulu simplifier cette théorie, et me borner, pour toute distinction, à ce que LES TEMPS ont de matériel. Je les avois, d'abord, divisés en ABSOLUS et en RELATIFS, en SIMPLES et en COMPOSÉS; et je dois avouer que cette classification me paroissoit moins embarrassante, puisqu'il n'y avoit rien à faire pour l'esprit, et que ce travail n'étoit adressé qu'à la mémoire. Mais il ne m'a pas paru convenable de supprimer tout ce que la métaphysique a de force, dans le tableau grammatical où elle est le plus nécessaire. Ce n'est pas la métaphysique, me suis-je dit, qui rendra difficile l'étude des principes;

c'est la mauvaise métaphysique. J'ai donc approfondi, de nouveau, le système de BEAUZÉE, et croyant le trouver parfaitement conforme au génie des langues, en général, j'ai cherché à l'exposer de la manière la plus claire, en l'appuyant de toute la force de la logique; et je crois y avoir répandu une assez vive lumière, et l'avoir réduit à une assez grande simplicité, pour qu'il ne répugne à personne, et qu'il soit généralement adopté.

Mais avant de vous l'exposer, mères sensibles, et vous, instituteurs zélés, permettez-moi de vous adresser les mêmes paroles qu'un Grammairien célèbre adresse à ses lecteurs, à qui il communique ce même système.

« Ce système réunit les avantages de la simplicité avec la plus vaste étendue. L'on peut, par » ce moyen, classer tous les temps, sans en multiplier les dénominations, et en les ramenant, » toujours, à une mesure commune. Trois mots » en font tout le mystère : un *passé*, un » *présent*, un *futur*. Ces trois divisions, étant » également appliquées ensuite à chacune de ces » époques qui ont nécessairement un temps avant, » et un temps après elles, donnent les neuf temps » qui sont de toutes les langues, et à chacun

» desquels

» desquels on imposoit des noms plus difficiles » à concevoir que la chose même.

» Il est de fait, continue le même auteur, que » tous ceux qui apprennent une grammaire nou- » velle, sont désorientés quand ils sont hors des » trois temps de BEAUZÉE; tandis qu'il n'est per- » sonne qui ne conçoive, très-bien, un PASSÉ » ANTÉRIEUR, un PASSÉ ACTUEL, un PASSÉ » POSTÉRIEUR, un PRÉSENT ANTÉRIEUR, un » PRÉSENT POSTÉRIEUR, et des FUTURS de » la même espèce.

» Cependant cet arrangement si simple, si lu- » mineux n'a encore été adopté, nulle part; et » les Grammaires qui ont paru depuis, ont paru » avec les anciennes dénominations, et n'ont fait » aucune mention de ce nouveau système. Peut- » être leurs auteurs ne le connoisseient-ils pas, » ou ne se sont-ils pas donné la peine de le lire, » effrayés par un langage qui leur sembloit » absurde, et en contradiction avec toutes leurs » idées. Mais n'est-ce pas l'effet de tout ce qu'on » n'a jamais vu? et pourra-t-on jamais redresser » ses idées sur quelqu'objet que ce soit, quand » on s'abandonnera, absolument, à de pareilles » impressions? N'est-ce pas ce sentiment aveugle » qui perpétue tant de préjugés et d'erreurs?

» Ce n'est pas qu'il faille admettre tout ce qui

» est nouveau : ce seroit une autre extrémité non » moins dangereuse ; mais il ne faut se refuser » à l'examen d'aucune chose qui paroît nouvelle, » par cela seul qu'elle est nouvelle ou contraire » à ce que l'on connoît, et ne se décider que » d'après cet examen ».

Au moment où cette seconde édition est sous presse, URBAIN DOMERGUE, membre de l'Institut national à la section de Grammaire, si avantageusement connu par son amour pour la science grammaticale, par l'étude approfondie qu'il en a faite, pendant toute sa vie, et par les grands pas qu'il peut faire faire à la science, m'a communiqué son système des temps. J'ai cru devoir à l'estime, dont il m'est si doux de rendre à ce cher collègue un hommage public, de placer ce nouveau système à côté de celui que j'ai adopté, en m'abstenant de toute réflexion, de toute observation, pour laisser à nos lecteurs la liberté d'une comparaison facile et d'un jugement impartial entre les deux systèmes.

Voici, d'abord, quelques réflexions sur le mien. Les bases principales de mon système de conjugaison sont connues de tout le monde :

LE PRÉSENT, LE PASSÉ, et LE FUTUR.

Ces trois temps peuvent être considérés ; d'abord, d'une manière absolue, sans aucune

relation, ni à une époque, ni à aucune autre action; et alors, chacun de ces temps, la racine des trois autres, est ainsi exprimé :

Je dois chanter, pour LE FUTUR.
Je chante, pour LE PRÉSENT.
J'ai chanté, pour LE PASSÉ.

Mais aussitôt que l'esprit considère un temps, par rapport à une autre époque, ce temps prend, dès lors, un caractère particulier et conforme à la position de cette époque, par rapport à l'instant de la parole, c'est-à-dire, que le PRÉSENT est ACTUEL, si l'époque à laquelle on le compare est simultanée à l'instant de la parole; qu'il est PRÉSENT ANTÉRIEUR, si l'époque à laquelle on le compare a précédé l'instant de la parole; et qu'il est PRÉSENT POSTÉRIEUR, si l'époque à laquelle on le compare a suivi l'instant de la parole.

Il en est de même des autres temps relatifs qui deviennent actuels, antérieurs, ou postérieurs, suivant que l'époque à laquelle ils sont comparés est simultanée, antérieure, ou postérieure à l'instant de la parole.

Le tableau systématique de ces temps, ainsi que l'application que j'en vais faire, dans quelques exemples, rendra cette doctrine aussi sensible que familière.

Exemples pour les trois présens.

« Je CHANTOIS lorsque vous entriez ».

L'intention de celui qui parle, est, ici, de présenter l'action de *chanter* comme simultanée à l'époque de votre entrée. C'est donc d'abord un *présent*, puisqu'il y a simultanéité avec une époque comparative; mais c'est aussi un passé, puisque cette époque est passée, elle-même, par rapport à la mesure commune des temps, qui est l'instant de la parole. C'est donc un présent relatif au passé, et par conséquent, un PRÉSENT PASSÉ, comme je l'enseigne aux Sourds-Muets; ou un PRÉSENT ANTÉRIEUR, comme nous le dirons toujours.

« Je LUS, hier, les Tusculanes de Cicéron ».

L'intention de celui qui parle est, également, ici, de montrer l'action de lire, comme présente à l'époque d'hier. C'est, comme dans un récit, quand on dit : *Hier, je me retire à la campagne, et j'y lis les Tusculanes de Cicéron*; pour: *je me retirai, hier, à la campagne, et j'y lus les Tusculanes de Cicéron.*

« Je PARTIRAI, demain, pour Versailles.

Cette manière de parler équivaut à celle-ci:

« Je PARS, demain, pour Versailles ».

Où l'on voit que, *je partirai*, est pour, *je pars*, et que, *je partirai*, est, par conséquent, un présent relatif à une époque postérieure à l'instant de la parole, et que c'est pour cela que ce temps est appelé PRÉSENT POSTÉRIEUR; ainsi :

Je chantois quand vous entriez.
Je chantai hier.
Je chanterai demain.
Je chante.

Sont quatre présens : l'un est actuel et absolu, c'est le dernier; les trois autres sont relatifs, antérieurs, ou postérieurs. Ce qui les rend PRÉSENS, c'est la comparaison qu'on en fait avec une époque déterminée, ou par la coïncidence avec une autre action; et ce qui les rend ANTÉRIEURS, ou POSTÉRIEURS, c'est la comparaison qu'on en fait avec l'instant de la parole. Il n'y a donc, jamais, qu'une seule comparaison à faire pour les temps absolus, c'est l'instant de la parole. Il y a, toujours, deux comparaisons à faire pour les temps relatifs, une époque déterminée, et l'instant de la parole.

Mais si vous ôtiez à ces trois temps, appelés *présens*, l'époque déterminée qui n'est pas celle de l'instant de la parole, que deviendroient-ils? Resteroient-ils, toujours, présens? Avant de ré-

pondre à cette question, faisons une observation sur l'un de ces présens.

On avoit appelé, jusqu'ici, IMPARFAIT, l'un de ces présens : je *sortois*. Cette dénomination, qui semble dire que ce temps ne désigne, ni le *passé*, ni le *présent*, étoit-elle bien juste? Y a-t-il une époque qui ne soit ni présente, ni passée? Nous avons cru devoir ranger ce temps, avec BEAUZÉE, dans la classe des temps relatifs, puisqu'il sert à exprimer, et une époque relative à l'énonciation, et une époque relative et coïncidente avec une autre époque. Enfin, nous avons cru qu'il convenoit de l'appeler *présent*, puisqu'il sert à énoncer, surtout, une époque présente et simultanée à une autre époque; et *antérieur*, puisque l'époque qu'il énonce est antérieure à celle de l'énonciation. Mais ne pouvoit-on pas donner de ce temps une définition plus claire et plus intelligible, toujours fondée sur l'emploi qu'on en fait dans le discours, et moins éloignée de l'idée qu'on s'en est faite, d'après la doctrine de tous les Grammairiens? Nous le croyons, et nous allons l'essayer.

Il est certain que ce temps appelé, si mal à propos, TEMPS IMPARFAIT, sert à énoncer l'existence d'une action qui étoit présente, à une époque qu'on détermine, et qui n'existe plus; je

sortois, quand vous *entriez*. Il est évident que c'est cette simultanéité d'existence qu'on a, d'abord, l'intention d'exprimer. Ce n'est que subsidiairement qu'on dit que ces deux actions se sont faites et ne se font plus, et, par conséquent, le *passé* n'est ici qu'accessoire; mais, n'importe, le *passé* n'est pas moins exprimé que le *présent*, par ce temps si extraordinaire. Ce temps est donc double, en quelque sorte, *présent*, dans une époque passée; et *passé*, par rapport à l'instant où on l'exprime; c'est-à-dire, dans une époque présente : en un mot, *présent* pour le moment passé, et *passé* pour le moment présent. Voilà pourquoi je le nomme PRÉSENT ANTÉRIEUR.

D. Qu'est-ce donc que ce temps ?

R. Ce temps, autrefois appelé IMPARFAIT, est celui par lequel on raconte un événement, comme présent, dans une époque passée.

Mais si ces temps dont nous parlions avant cette explication, ne sont présens que quand ils sont comparés à une époque déterminée et simultanée, ils ne sont donc plus présens quand ils ne sont plus comparés à cette époque. Et, alors, quelle autre comparaison leur reste-t-il? Pas d'autre que la comparaison générale, l'instant de la parole. Or, que sont ces temps, *je chantois*

et *je chantai*, par rapport à l'instant de la parole? Ils sont *antérieurs*. Qu'est-ce qu'une époque antérieure? C'est une époque passée. Donc, ces deux temps qui ne sont plus présens et qui sont toujours *antérieurs*, sont donc *passés* et ne sont plus présens. Les présens relatifs sont donc passés, quand ils ne sont comparés, comme les absolus, qu'au seul instant de la parole. Voilà pourquoi il est égal de dire :

Cicéron étoit un grand orateur.
Cicéron a été un grand orateur.
Cicéron fut un grand orateur.

Ces trois temps passés sont les mêmes, parce que les deux qui étoient relatifs par la simultanéité d'une époque comparative, autre que celle de l'instant de la parole, n'étant plus comparés qu'à cette dernière époque, ils rentrent dans la classe générale des temps absolus, et cessent d'être relatifs.

Ce que nous disons ici de ces trois temps, il faudra le dire de tous les temps antérieurs.

Quant au présent postérieur, *je chanterai*, il perd, aussi, son caractère de *présent*, quand il manque de l'époque déterminée qui le lui donnoit, et il reprend, comme les autres, l'époque commune à tous les temps, qui est l'instant de la parole. Or, il est postérieur à cette époque,

il est donc FUTUR seulement, et non *présent*. Car tout ce qui est postérieur, dans la série des momens, n'est pas arrivé par rapport au moment de son énonciation.

Exemples pour les trois passés.

Pour les passés relatifs.

« J'AVOIS DÎNÉ, lorsque vous êtes entré ».

L'intention de celui qui parle est de faire voir que l'action de *dîner* s'est passée avant le moment de l'entrée de celui à qui on parle, entrée qui est, elle-même, antérieure à l'époque de l'énonciation, et, par conséquent, passée; aussi est-ce un PASSÉ ANTÉRIEUR.

« J'EUS DÎNÉ ».

Celui-ci est de l'espèce du précédent, comme, je *dînai*, est de l'espèce de, je *dînois*. Mais il a, de plus, un caractère qui le rend *périodique*.

« J'AURAI DÎNÉ, quand vous viendrez ».

L'intention de celui qui parle est, ici, de faire voir l'action de *dîner*, passée, par rapport à l'époque de la venue qui est future; aussi l'appelle-t-on, PASSÉ POSTÉRIEUR.

EXEMPLES:

Pour les temps futurs relatifs.

« Je DEVOIS, hier, souper avec vous ».

Ces mots, *je devois souper*, expriment la postériorité de mon souper, à l'égard du commencement du jour d'hier, qui est une époque antérieure à l'instant où je parle. *Je devois souper*, est donc un FUTUR POSTÉRIEUR ; c'est-à-dire, un futur, dans un passé.

« Demain, je DEVRAI faire un voyage ».

C'est un futur, dans un futur.

« Je DOIS *faire un voyage*, est le troisième futur, le futur absolu, composé dans l'expression, et simple dans l'idée ».

Mais ce futur relatif, ou plutôt, ce *présent postérieur*, qui, tout à l'heure, accompagné d'une seconde époque, étoit présent, est-il semblable, en tout, au futur absolu, au futur ordinaire, lors même qu'il n'est accompagné d'aucune époque déterminée ? Non. Destiné à peindre la simultanéité de l'existence et de l'époque comparative, et, par conséquent, appartenant, naturellement, à la classe des présens, il est plus positif que le futur commun. Ainsi *je frapperai*, est plus certain que, *je dois frapper*. C'est le SHALL des Anglais, qui, comme on sait, est plus infaillible ou absolu et moins incertain que le WILL. Le premier exprime le futur nécessaire ; le second, le futur intentionnel.

Nous pouvons en dire, de même, des autres présens, antérieur simple, antérieur périodique et présent postérieur: ils cessent d'être présens aussitôt qu'ils ne sont plus accompagnés d'une seconde époque, qui n'est pas celle qui est commune à tous. Ainsi, *je me promenois*, *hier*, qui exprime un présent, puisqu'il est vrai que ce jour-là et l'action de ma promenade ont été présens, l'un pour l'autre, et simultanées; ce temps, dis-je, devient, aussitôt, un passé, quand on supprime le mot, *hier*, qui exprime l'époque coïncidente: et la raison en est simple; c'est que ce temps n'a plus pour point de comparaison ou de relation, l'époque exprimée par le mot, *hier*, et qu'il ne lui reste que l'instant de la parole, époque à laquelle ma promenade est antérieure.

Mais si les temps relatifs deviennent absolus, les absolus, à leur tour, peuvent aussi devenir relatifs; et cela arrive quand on les détermine, comme les relatifs, par une double époque. Ainsi, *je me suis promené*, *hier*, est une sorte de présent antérieur, comme, *je me promenai*, sans exprimer d'époque, est une sorte de passé absolu.

C'est donc une double vue qui fait donner aux temps relatifs leur double dénomination; et c'est une vue unique qui fait donner aux temps

absolus leur dénomination unique. Les absolus sont, ou présens, ou passés, ou futurs, relativement à l'instant de la parole. Les relatifs sont également présens, ou passés, ou futurs, relativement à une autre époque comparative; et ils sont antérieurs, ou postérieurs, relativement à l'instant de la parole. Voilà le caractère distinctif des uns et des autres.

D'après ces principes, il y a deux temps antérieurs; l'un est antérieur simple, comme, *je portois;* l'autre, antérieur périodique, comme, *je portai.* Ces deux antérieurs, quoique présens, tous deux, ne peuvent être le même temps. L'un (*je frappai*) déterminé par une époque qui tourne, en quelque sorte, autour d'une période dont la fin et le commencement sont connus, et dont il ne reste plus rien, ne peut être employé que pour énoncer une existence qui a eu lieu dans un temps entièrement écoulé; au lieu que l'antérieur simple, *je frappois*, appelle à lui une autre action qui a coïncidé avec l'action qu'il exprime. *Je frappois quand tu chantois.* Ces deux temps présens l'ont été, à la fois, comme ils sont antérieurs, également, puisque l'action qu'ils énoncent a précédé l'instant de la parole, puisque c'est le moment où je les énonce qui leur sert de mesure, quant à l'anté-

riorité. Mais la nature du temps périodique est d'exprimer une antériorité plus ancienne que celle du présent antérieur simple.

Nous comptons encore trois *prétérits*, ou *passés prochains*, deux *futurs prochains*, et quatre *passés comparatifs*. Les *temps prochains* ont pour caractère distinctif l'idée accessoire de proximité, jointe à l'idée fondamentale des temps ordinaires. Ce sont les verbes, VENIR et ALLER, qui servent à former les temps *prochains*, comme le verbe, AVOIR, sert à former les temps passés ordinaires, dans tous les verbes. C'est, VENIR, qui forme les trois passés.

Je VIENS d'écrire.....	PASSÉS	*Indéfini.*
Je VENOIS de dessiner...	PROCHAINS.	*Antérieur.*
Je VIENDRAI de peindre.		*Postérieur.*

C'est l'auxiliaire, ALLER, qui forme les deux futurs.

Je VAIS lire.....	FUTURS	*Indéfini.*
J'ALLOIS dessiner.....	PROCHAINS.	*Antérieur.*

Il y a aussi des TEMPS COMPARATIFS; et ceux-ci, bien différens de tous les autres, ne peuvent, jamais, être employés dans la phrase simple. Leur emploi est de servir, uniquement, de point comparatif aux passés, pour déterminer, avec la plus rigoureuse précision, l'existence

d'une action qui a succédé à une autre action, dont le temps de l'existence est connu. Comme on peut le voir, dans l'exemple suivant:

EXEMPLE:

« Quand j'ai eu fait la leçon publique, les » Sourds-Muets ont dîné ».

On peut remarquer, dans cette phrase, deux temps, tous deux composés, si l'on veut; l'un comparatif, et l'autre absolu positif. L'un comparatif, qui ne pourroit point être employé sans le suivant; le suivant, positif, et qui pourroit être employé sans le précédent. L'un, on le voit bien, n'est là que pour déterminer le moment précis où a commencé l'action énoncée par le second. Le temps comparatif est donc une sorte de mesure, de style, qui, sur le cadran des actions, marque l'instant de l'existence de l'action, dont le temps est inconnu. Ce temps comparatif doit donc, pour servir de mesure, être connu, lui-même; car quelqu'un qui ne sauroit pas à quelle heure finit la leçon publique, ne sauroit pas quand a commencé le dîner des Sourds-Muets: et alors je présenterois deux inconnues au lieu d'UNE.

Le temps PASSÉ COMPARATIF est composé d'un auxiliaire, comme le sont tous les passés;

mais cet auxiliaire, dans la langue française, ne peut être que le verbe, AVOIR; et encore faut-il que ce soient toujours les passés composés de ce verbe qui servent à la composition des passés comparatifs; il faut, donc, qu'il y ait deux auxiliaires pris dans ce verbe, comme dans cet exemple: *j'ai eu porté*. L'un des deux auxiliaires y caractérise l'ANTÉRIORITÉ, comme dans les autres passés; le second désigne une antériorité plus ancienne, accessoire à l'égard de la première qui est fondamentale.

« L'antériorité fondamentale, dit BEAUZÉE, » est relative à une époque que l'on envisage pri» mitivement; et l'antériorité accessoire, expri» mée par le mot, EU, qui est le nom verbal » d'*avoir*, est relative à un événement mis en » comparaison avec celui qui est, directement, » exprimé par le verbe, sous la relation com» mune à la même époque primitive ».

Lorsque je dis: *quand j'ai eu fini*, etc.

L'existence des deux actions est, également, présentée, comme antérieure au moment où je parle. Voilà la relation commune à une même époque primitive, et c'est la relation de l'antériorité fondamentale; mais l'existence de mon action, *j'ai eu fini la leçon publique*, n'est pas encore comparée à celle du dîner des Sourds-

Muets; et le tour particulier, *quand j'ai eu fini*, etc., sert à marquer que l'existence de cette action est encore antérieure à celle de ce dîner; et c'est l'antériorité accessoire.

Dans la phrase où est employé un temps comparatif, on n'a intention de faire connoître que la proposition où se trouve le temps passé comparé. C'est là la proposition principale, quoiqu'elle ne soit énoncée, ordinairement, qu'après celle où se trouve le temps comparatif.

Ainsi, dans une phrase où se trouvent deux propositions, dont l'une contient un temps comparatif, et l'autre un temps passé positif, c'est sur cette dernière qu'on a l'intention de ramener l'attention : la première n'est là, comme je l'ai déjà dit, que comme le style d'un cadran qui indique l'heure, mais qui ne fait pas autre chose. La proposition comparative indique, pareillement, le moment où s'est passée l'action exprimée par la proposition positive.

LES TEMPS COMPARATIFS sont au nombre de quatre; les voici :

J'ai eu fait.	INDÉFINI.	J'aurai eu fait.	POSTÉRIEUR.
J'avois eu fait.	ANTÉRIEUR simple.	J'eus eu fait.	ANTÉRIEUR périodique.

TABLEAU

TABLEAU GÉNÉRAL DE TOUS LES TEMPS.

MODE INDICATIF.	PRÉSENS.		INDÉFINI.	Je porte.
			ANTÉRIEUR. simple.	Je portois.
			ANTÉRIEUR. périodique.	Je portai.
			POSTÉRIEUR.	Je porterai.
	PASSÉS.	POSITIFS.	INDÉFINI.	J'ai porté.
			ANTÉRIEUR. simple.	J'avois porté.
			ANTÉRIEUR. périodique.	J'eus porté.
			POSTÉRIEUR.	J'aurai porté.
		COMPARATIFS.	INDÉFINI.	J'ai eu porté.
			ANTÉRIEUR. simple.	J'avois eu porté.
			ANTÉRIEUR. périodique.	J'eus eu porté.
			POSTÉRIEUR.	J'aurai eu porté.
		PROCHAINS.	INDÉFINI.	Je viens de Porter.
			ANTÉRIEUR SIMPLE.	Je venois de Porter.
			POSTÉRIEUR.	Je viendrai de Porter.
	FUTURS.	POSITIFS.	INDÉFINI.	Je dois Porter.
			ANTÉRIEUR.	Je devois Porter.
			POSTÉRIEUR.	Je devrai Porter.
		PROCHAINS.	INDÉFINI.	Je vais Porter.
			ANTÉRIEUR.	J'allois Porter.

Nous pourrions insister, encore, sur cette partie importante de la conjugaison, et ne pas sortir de ce mode, dont les temps nous suffiroient pour construire un grand nombre de phrases, et même de périodes, dans lesquelles il nous seroit facile de faire entrer, non-seulement, les élémens de la parole dont nous avons déjà expliqué la nature et les accidens, mais encore ceux dont il nous reste à parler, tels que les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections. Mais il nous paroît plus convenable de ne pas séparer ce qui appartient, essentiellement, au verbe dont nous traitons, dans ce chapitre. Nous allons donc passer aux autres modes. Nous donnerons, à la fin, le PARADIGME des diverses conjugaisons françaises.

Peut-être, n'avons-nous pas assez admiré la facilité qu'a le verbe de donner, en s'unissant à une qualité, la faculté d'exprimer les temps de son existence, de désigner les personnes auxquelles elle appartient, le nombre, la qualité de ces personnes. Croiroit-on que les temps du seul mode indicatif nous donnent cent soixante-seize inflexions, dont aucune ne ressemble à l'autre? On ne s'étonnera donc plus de notre admiration pour le verbe, de l'enthousiasme

que nous n'avons pu retenir, en parlant de sa fécondité. Voilà ce qu'il produit quand les actions sont racontées sans opposition entre elles; quand on ne sort pas, en les énonçant, de la forme INDICATIVE.

Mais dès que nous avons groupé les actions, comme les idées ; quand nous les avons fait contraster, comme les mots, il a fallu recourir à une autre manière, inventer d'autres inflexions, et créer un mode de plus.

Nous avions d'abord l'INDICATIF; et il nous suffisoit, quand nous n'avions qu'à raconter, simplement, un événement, ou une action quelconque. Mais quel temps, quelle personne, quelle inflexion, dans ce mode, nous eût servi pour commander à quelqu'un de faire cette action, au lieu de la peindre, ou de la raconter ? Le présent supposoit qu'elle se faisoit; le passé qu'elle étoit déjà faite; le futur qu'elle pouvoit se faire, qu'elle se feroit même, mais sans obligation de la part de personne. Il falloit donc la commander, la faire faire sur-le-champ, et, pour cela, inventer un mode qui ne fût pas expositif, mais *commandant, impérant*, IMPÉRATIF. On choisit le présent indéfini, mais sans nom de personne; on se contenta, presque, de la racine

du verbe, du moins en latin; et de *facere*, qui veut dire, *faire*, on ne conserva que, *fac*, ce qui n'est que le radical du mot.

Mais on n'a pas toujours le droit de commander de faire ce qu'on voudroit, le plus; et souvent ce qu'on veut n'est pas ce qu'on espère, ce qu'on indique; ou plutôt, en espérant, en indiquant, on ne fait qu'énoncer, on n'exprime pas un désir. Et toutefois, c'est pour se communiquer leurs désirs et leurs vœux que les hommes se recherchent, les uns les autres, et s'entretiennent ensemble. Il faut donc, outre le mode qui *indique*, et outre le mode qui *commande*, un mode pour ce besoin du cœur qui renaît sans cesse, et que la satisfaction du moment n'empêche pas de renaître encore. Il faut enfin à l'âme le mode du désir, le mode que les Latins appelèrent *optativus;* car ils nous l'ont donné tout fait. Nous l'unissons, ce mode intéressant, avec celui qui annonce son existence, par une *conjonction;* nous le *soujoignons* au premier; et il est tout simple qu'étant SOUJOINT, de sa nature, on lui ait donné le nom latin, *subjunctus*, que nous avons changé en SUBJONCTIF, pour lui conserver quelque chose de son ancienne origine.

Nous ne faisons pas, toujours, ce que nous vou-

drions faire ; des obstacles imprévus viennent arrêter notre main. Ah ! si ces obstacles n'existoient pas, disons-nous, nous ferions ce que nous avons annoncé, ce que nous avons promis. Mais pour exprimer ce désir trompé, cette action contrariée, il faut encore un mode qui ne soit aucun de ceux que nous avons déjà créés ; il faut enfin un mode qui exprime cette condition, sans laquelle nous ne pouvons agir, il faut UN MODE CONDITIONNEL.

Enfin, il est possible que nous ne considérions une action qu'en elle-même, et sans aucun rapport avec d'autres actions, ni même avec aucun agent, et, par conséquent, qu'il n'y ait ni temps, ni nombre, ni personnes à exprimer ; c'est alors un mode nouveau qui ne ressemble à aucun autre, qui n'est borné ni par le temps, ni par le nombre, ni par les personnes, qui n'est lié à rien; il est donc INDÉFINI, ou INFINI. Nous préférerions à cette dénomination celle de mode IMPERSONNEL, attendu que c'est, là, le caractère distinctif de ce mode.

Nous avons donc six modes, dans la conjugaison des verbes; et dans chaque mode, des *temps*, comme dans le mode indicatif. Voilà qui va augmenter le nombre de nos inflexions, déjà

si étendu ; et voilà de quoi admirer encore toutes les ressources de l'imagination humaine, qui, dans le seul verbe, ÊTRE, a trouvé tant de moyens d'exprimer toutes les vues de l'esprit, et de multiplier, au gré de ces vues si nombreuses et si diverses, la faculté de les exprimer toutes. Peut-être même, découvrirons-nous un septième mode, que nous nommerons, PARTICIPE.

De l'Impératif.

Ici, se présente, tout seul, le verbe, sans personnes, sans nombres et sans temps. On diroit que, comme dans le mode infinitif, c'est, ici, seulement, la racine du verbe. Non; c'est plutôt une phrase elliptique, ce qui rappelleroit ce mode à l'optatif. Ainsi quand on dit : VIENS, SORS, c'est comme s'il y avoit : *je souhaite toi venant, toi sortant.* On supprime le vœu, et il ne reste plus que l'action : TOI VENANT. Mais comme cette qualité active et ce sujet ne peuvent être ensemble sans être liés du lien commun qui est le verbe, ÊTRE, il faut l'ajouter et dire : TOI VENANT SOIS, TOI VIENS SOIS, TOI VIENS. . . . et puis VIENS. Telle est la génération de l'impératif.

Comme on ne se commande jamais à soi-même, il est évident que ce mode ne peut avoir de première personne ; et comme on ne peut parler à un absent, il n'a pas, non plus, de troisième personne.

Voici donc toutes les personnes de l'impératif :

LIS, Première personne du singulier.
LISEZ, Seconde personne du pluriel.
LISONS, Première personne du pluriel.

Je sais bien qu'on admet, et deux personnes de plus, et un temps futur, dans ce mode.

Mais ces personnes qui sont la troisième du singulier, et la troisième du pluriel, sont, plutôt, des personnes qui appartiennent au présent du subjonctif : ce qui suppose une proposition qui les précède, et à laquelle elles sont liées par le mot elliptique, QU E, où se trouve la conjonction ET.

Quant au temps futur qu'on croit retrouver dans ce mode, chez les Latins, c'est l'impératif du verbe, ÊTRE, ajouté à la forme impérative d'un verbe quelconque, pour lui donner plus de force. Mais ce ne peut être un temps de plus, et, surtout, un futur : car la manière impérative ne portant jamais sur le passé, ne peut avoir pour objet que l'avenir, c'est-à-dire, ce qui n'est pas

encore fait. Quel seroit le futur de ces trois personnes :

LIS.
LISEZ.
LISONS?

J'avoue que je ne saurois inventer un futur pour ce mode, ni trouver d'autres personnes que ces trois là.

DE L'OPTATIF.

Sans doute, nous ne connoissons pas, dans la langue française, d'OPTATIF matériel, c'est-à-dire, une forme particulière du verbe, pour exprimer le désir, le souhait, le regret : les Latins ne le connoissoient pas, non plus. Mais ce sont, ici, des principes généraux; et il suffit qu'il y ait une langue où se trouve ce mode, pour qu'il ne soit pas inutile d'en parler, ici. Or, il se trouve entier dans la langue grecque; le SUBJONCTIF, ou quelques adverbes y suppléent, dans la latine, et nous avons, dans la nôtre, des formes particulières pour l'exprimer avec énergie : PLUT A DIEU ! PLUT AU CIEL ! Et nous y ajoutons le SUBJONCTIF, comme les Latins.

En voici un exemple pris dans la tragédie d'Iphigénie :

..... Plût aux cieux qu'à son sort inhumain
Moi-même j'eusse pu ne pas prêter la main,
Et que, simple témoin du malheur qui l'accable,
Je le pusse pleurer sans en être coupable!

On désigne encore ce mode, quelquefois, par la forme interrogative, avec, QUE; quelquefois par une simple exclamation.

DU MODE CONDITIONNEL.

Les Latins ne connoissoient pas ce mode, et la plupart des Grammairiens Français, comme nous l'avons déjà observé, ne connoissant d'autres règles de la langue, que celles que ces maîtres du monde avoient données, partout, confondirent aussi ce mode avec le subjonctif. Mais alors, les divers temps qui lui appartiennent, comment pouvoient-ils les classer, et quelles dénominations pouvoient-ils leur donner? Voici comment ils s'y prenoient pour vaincre cette difficulté qui me paroît insoluble. Ils ne faisoient qu'un seul temps d'un des temps du subjonctif, et d'un des temps du conditionnel, et ils disoient :

JE FISSE ou JE FEROIS.
J'AIMASSE ou J'AIMEROIS.

Et ils traduisoient les deux premiers par, FACEREM, et les deux autres, par AMAREM.

Ce mode renferme cinq temps: un présent, trois passés et un futur.

Je Chanterois..... PRÉSENT.
J'aurois Chanté..... PASSÉ.
J'aurois EU Chanté.... } PASSÉS. { Comparatif.
Je viendrois de Chanter. } { Prochain.
Je devrois Chanter..... FUTUR.

Le premier de ces temps est simple ; le second est composé ; le troisième est composé, à la manière de tous les comparatifs ; le quatrième et le cinquième sont composés comme tous les temps prochains ordinaires.

Ces temps, comme je l'ai dit, inconnus des Latins, et confondus, par eux, avec ceux du subjonctif, sont une richesse de plus pour notre langue. Il n'est plus possible de s'entendre, si l'on renvoie ces temps au mode SUBJONCTIF. Comment feroit-on pour trouver dans les vers suivans une *subjonction* quelconque ?

L'éclat de mon nom même augmente mon supplice :
Moins connu des mortels, je me CACHEROIS mieux :
Je hais jusques aux soins dont m'honorent les Dieux.

Ce mode, comme les précédens, n'a donc pas besoin d'être lié à un autre, pour remplir son effet, dans la phrase: et voilà ce qui prouve qu'il ne devroit pas être confondu avec un autre qui

ne peut jamais être seul, et que, pour cela, quelques Grammairiens ont nommé *conjonctif* ou SUBJONCTIF.

DU SUBJONCTIF.

Ce mode est, dans toutes les langues, soit, en réalité, comme dans presque toutes, soit, au moyen de plusieurs auxiliaires, comme, chez les Anglais. Et le motif qui fit inventer ce mode, chez tous les peuples civilisés, fut l'habitude de voir, avec rapidité, tous les rapports sous lesquels pouvoit être considéré un objet qui méritoit l'attention d'une âme contemplative; et si, dans le premier tableau, on exprima un vœu, un désir, il fallut nécessairement que le second tableau fût lié au premier, par un mot fait exprès, qui commandât au second verbe une forme qui ne fût plus expositive, ou indicative, ou narrative, ou impérative, ou conditionnelle; mais propre à se *soujoindre* au premier tableau. Telle est la cause de l'origine de ce mode, nommé, à cause de cela, SUBJONCTIF.

Ce mode n'est pas toujours amené dans le tableau de la pensée, par un premier verbe quelconque. Il faut que le premier verbe soit un de ceux qui servent à exprimer quelqu'affection de l'âme. Ainsi, dans l'exemple suivant, quoiqu'il y

ait deux verbes, on ne trouvera pas le mode SUBJONCTIF.

« L'histoire nous apprend que les hommes de » tous les temps se ressemblent ».

Mais quand le premier verbe exprime un désir, une crainte, un commandement, un vœu quelconque, le mode *subjonctif* est, aussitôt, appelé. Tout autre seroit déplacé, comme on peut le voir dans ces deux exemples :

« Toutes les lois exigent qu'un enfant SOIT » soumis à ses parens, et qu'il leur PRODIGUE » ses soins ».

« Dieu demande de l'homme qu'il FASSE pour » ses semblables, ce qu'il désire que ceux-ci » FASSENT pour lui ».

Les temps de ce mode ne sont donc pas de nature à être isolés, dans le discours. Et comment en seroit-il autrement, puisque ces temps ne sont faits que pour être joints à d'autres temps, et qu'ils marchent, toujours, à la suite d'une conjonction? C'est ce qui ajoute à la preuve, que les temps conditionnels, qui peuvent marcher seuls, n'appartiennent pas à ce mode, et qu'on s'étoit toujours mépris quand on les avoit confondus. On peut avancer encore que les temps de ce

mode subjonctif, sont toujours précédés d'une conjonction exprimée ou sous-entendue, dans quelque langue que ce puisse être. Ainsi, toute forme subjonctive d'un verbe, suppose une conjonction précédente; et toute conjonction suppose également un verbe principal ellipsé.

Ainsi dans cette phrase, citée par BEAUZÉE:

« FASSE le ciel que nous ayons bientôt la paix ».

Le verbe FASSE suppose un QUE sous-entendu et non exprimé, et ce QUE suppose un verbe. Si donc on ne veut rien sous-entendre dans cette phrase, il faut y ajouter ces mots, qui lui donneront, je l'avoue, une tournure bizarre; mais cette tournure n'en sera pas moins nécessaire et moins naturelle:

« Je souhaite que le ciel FASSE *en sorte* que nous ayons bientôt la paix ».

C'est même l'inversion du sujet (LE CIEL) qui doit avertir de la nécessité de cette forme supplémentaire.

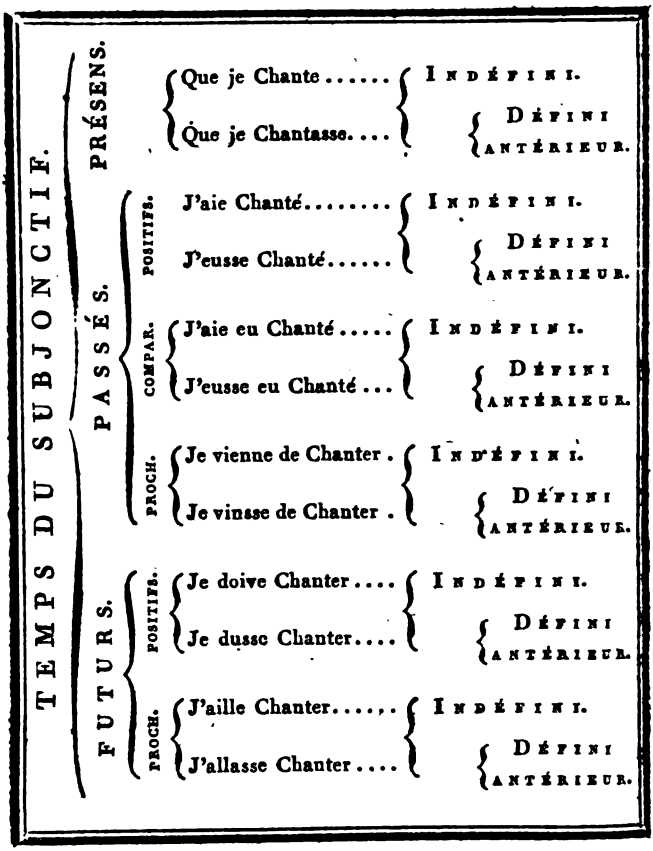

Quand on considérera les temps du subjonctif, avec toute l'attention qu'ils méritent, on n'aura pas de peine à se convaincre qu'on peut les regarder, tous, comme une sorte de futur.

D'abord, on conviendra, sans doute, que ce

mode est, de sa nature, subordonné au mode indicatif; or, ce qui est toujours à faire par rapport à ce qui le met en action, n'est-il pas futur?

DE L'INFINITIF.

Ce mode ressemble un peu au mode impératif. Aucune personne ne précède ce dernier et ne semble le déterminer; et cependant on y remarque trois personnes. Mais dans l'infinitif, point de temps, point de nombre, point de personnes: aussi BEAUZÉE et DE WAILLY l'appellent-ils IMPERSONNEL. C'est bien, ici, que se trouve purement la racine du verbe, et que le verbe semble devenu un vrai substantif; et d'un autre côté, si on croit qu'il n'est que substantif, il s'empare, aussitôt, de quelque objet d'action, le domine, le gouverne, en VERBE. Il n'est donc pas un nom, dira-t-on, alors. Mais aussitôt qu'on le croit verbe, le voilà encore devenu NOM, et quelquefois même ADJECTIF. Qu'est-il donc, s'il n'est ni verbe, ni nom; ou s'il est, quelquefois, et nom, et verbe, et adjectif?

C'est l'abstraction, et du verbe ÊTRE, et d'une qualité; c'est l'ENS, ou l'ESSE des Latins uni à une qualité quelconque qui en fait un être vraiment abstrait. C'est donc, tantôt un vrai nom abstractif qui reçoit l'influence d'un autre verbe ou d'une

préposition; et tantôt c'est un nom et un verbe, à la fois; un nom régi par le verbe qui le précède; et un verbe régissant le nom qui marche après lui, comme dans l'exemple suivant :

« Je veux PRATIQUER la sagesse, et la PRÉ-» FÉRER aux caprices des passions ».

Dans cette phrase, PRATIQUER est là pour le nom, PRATIQUE : ainsi, PRATIQUER, est, dans sa première partie, l'objet d'action du verbe, *je veux*, et dans la seconde, il reprend toute son influence verbale, et la porte sur, *sagesse*, qui est, par rapport à, PRATIQUER, un vrai nom substantif, ce que ce verbe est, lui-même, pour, *je veux*. PRÉFÉRER, est l'objet d'action du verbe, *je veux*; et il reprend, aussitôt, son influence pour la porter sur le pronom, LA, complément du verbe, *Préférer*.

L'infinitif s'emploie, donc, comme un nom à la suite des verbes et des prépositions, où il joue, comme on voit, le double rôle, et de nom, et de verbe.

Partout où on l'emploie avec sagesse, il répand un intérêt touchant, ainsi qu'on va le voir dans un morceau de la tragédie de *Bajazet*, par RACINE, acte V, scène IV. C'est le prince lui-même qui se justifie du reproche d'ingratitude que

que lui fait Roxane. Un espace de vingt vers nous offre quinze infinitifs.

Déjà plein d'un amour, dès l'enfance formé,
A tout autre désir mon cœur étoit fermé;
Vous me vintes OFFRIR, et la vie, et l'empire;
Et même votre amour, si j'ose vous le DIRE,
Consultant vos bienfaits, les crut, et, sur leur foi,
De tous mes sentimens vous répondit pour moi.
Je connus votre erreur; mais que pouvois-je FAIRE?
Je vis, en même temps, qu'elle vous étoit chère.
Combien le trône tente un cœur ambitieux!
Un si noble présent me fit OUVRIR les yeux.
Je chéris, j'acceptai, sans PARLER davantage,
L'heureuse occasion de SORTIR d'esclavage:
D'autant plus qu'il falloit l'ACCEPTER ou PÉRIR:
D'autant plus que vous-même ardente à me l'OFFRIR,
Vous ne craigniez rien tant que d'ÊTRE refusée;
Que même mes refus vous auroient exposée;
Qu'après avoir osé me VOIR et me PARLER,
Il étoit dangereux pour vous de RECULER.
Cependant je n'en veux pour témoins que vos plaintes,
Ai-je pu vous TROMPER par des promesses feintes?

On peut appliquer, sur les infinitifs répandus dans cet éloquent morceau, tout ce que je viens de dire, et tout ce que je pourrai dire encore sur l'INFINITIF. Ce mode est énergique et concis; il est, sur-tout, riche en ellipses. C'est un petit cadre qui renferme, souvent, une proposition toute entière. Il contient cinq temps, en français.

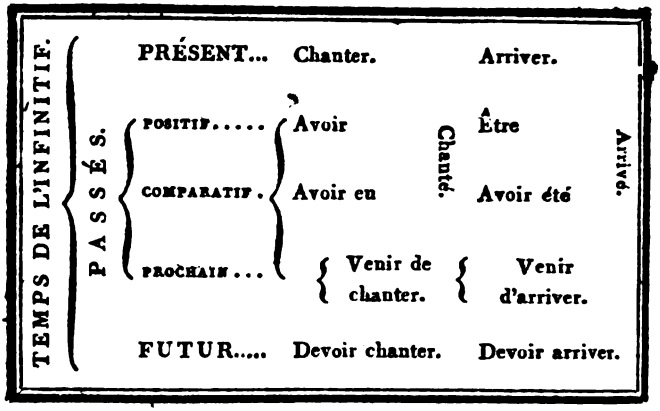

Enfin, nous terminerons ce que nous avions à dire de l'infinitif, par les observations suivantes:

CHANTER. Ce mot nous présente l'idée de l'existence, sous l'attribut *chantant*, d'une manière vague et dans toute sa latitude; enfin, sans aucune espèce d'idée accessoire.

L'idée arbitraire que présente l'infinitif peut, en quelque manière, être regardée comme l'idée d'une nature commune à tous les individus auxquels elle peut convenir; et, alors, l'infinitif devient un NOM.

Les Latins, pour éviter la monotonie de cette terminaison infinitive, imaginèrent des inflexions particulières, semblables à celles de leurs cas, pour remplir les diverses fonctions de l'infinitif: *ut vicem gererent;* d'où est venu le mot GÉ-

RONDIF; de sorte que l'on peut dire que les GÉRONDIFS sont des noms VERBAUX, mis à la place de l'infinitif considéré comme NOM. L'infinitif est verbe, puisqu'il exprime l'existence sous un attribut: il est nom, parce que cette existence arbitraire est considérée, quelquefois, en lui, comme une nature commune à plusieurs individus, ce qui forme la nature du nom. Nous n'avons, en français, qu'un seul GÉRONDIF: EN LISANT. LISANT, est, ici, un véritable nom, puisqu'il sert de complément à la préposition, *en*. C'est le nom abstrait du *participe* LISANT, comme, LE BEAU, est le nom abstrait de l'adjectif, BEAU.

Il y avoit une autre partie de l'infinitif à laquelle les Latins donnoient le nom de, SUPINUM, et que nous appelons, SUPIN, qui signifie *couché sur le dos*. On donne ce nom à cette partie du verbe, parce qu'elle exprime, non, une action faite, ni une action reçue; mais, seulement, le résultat de l'une et de l'autre, avec abstraction de la puissance qui agit, et du sujet qui reçoit l'action.

EXEMPLE:

Pour la langue latine.

DICTUM EST. L'action de DIRE est.

Par conséquent, l'action de dire a été; parce

que l'action de dire est nécessairement antérieure à l'acte qui en est le résultat, comme la cause est antérieure à l'effet.

Le supin s'emploie, dans notre langue, dans la composition des deux passés suivans.

EXEMPLE:

« J'ai FAIT mon devoir; nous avons FAIT un » voyage ».

FAIT marque ici le résultat de l'action de faire le devoir; le voyage. Le *devoir et le voyage* sont donc, alors, censés faits, comme l'expriment ces deux propositions. Le SUPIN, comme le GÉRONDIF, est verbe et nom: il est verbe, car il conserve l'idée différentielle de la nature de ce mot, c'est-à-dire, l'existence sous un attribut, marquée dans le SUPIN, par le rapport d'antériorité qui le met dans la classe des temps passés.

Je dirois: le SUPIN est un nom, puisqu'il peut être le sujet ou l'objet d'une action, ou autrement, puisqu'il peut être le sujet ou le complément objectif d'un verbe.

Veut-on, enfin, exprimer l'existence, sous un attribut, comme une idée communicable à plusieurs, c'est-à-dire, propre à exprimer cette modification? On donne, alors, au verbe une nouvelle forme, qui devient un autre mode; et

comme cette partie tient, alors, et du verbe, et de l'adjectif, on l'appelle, PARTICIPE; on l'appelle aussi, MODE IMPERSONNEL. Elle tient du VERBE, parce que, comme lui, cette partie marque l'existence, et qu'elle a les trois temps généraux. Elle tient de l'ADJECTIF, parce qu'ainsi que lui, elle modifie un sujet par l'idée accidentelle de l'événement qu'elle exprime, et qu'elle prend, pour cela, les terminaisons relatives aux accidens.

EXEMPLE:

CHANTÉ,	DEVANT CHANTER.
CHANTÉE,	ALLANT CHANTER.
CHANTANT,	VENANT DE CHANTER.

Nous renvoyons à la Syntaxe tout ce qu'il nous reste à dire sur le verbe, concernant ses modes et ses temps.

Nous savons, maintenant, ce que c'est que le verbe; quel rôle il joue dans la proposition et dans la phrase; quelles sont ses formes, et par conséquent, ses personnes, ses nombres, ses temps et ses modes. Tous n'ont pas les mêmes formes; mais la plupart ont les mêmes temps et les mêmes modes. On peut donc les classer comme on classe les êtres dans le grand genre, ou le

grand cadre de la nature. La manière de dire les formes communes qu'ils ont, pour la plupart, dans leurs temps et dans leurs modes, doit faire des classes de tous ceux qui sont assujettis aux mêmes terminaisons : et nous devons avoir autant de conjugaisons qu'on peut distinguer de ces classes. Il doit y avoir aussi des classes, à part, pour les verbes qu'on ne peut rappeler à aucune des classes communes.

Le premier verbe qui se présente à nous, le seul, comme nous l'avons dit, qui mérite, essentiellement, ce nom, et qui le donne à tous les autres, est le MOT-LIEN, ou le verbe ÊTRE. Un autre verbe vient, après lui, nous demander aussi la priorité de rang, parce qu'il se retrouve partout, comme lui, et qu'il sert à employer les autres verbes. Aussi ces deux verbes sont-ils appelés, à cause du service qu'ils rendent et du secours dont ils sont, AUXILIAIRES, c'est-à-dire, VERBES DE SECOURS. Que sont les autres verbes, ou plutôt qu'est-ce que le verbe ? Car, après en avoir parlé, si long-temps, au moins faut-il savoir, nettement, qu'est-ce qui nous a occupés.

S'il n'y a qu'un seul verbe, comme nous croyons l'avoir prouvé, la définition est facile à donner. Nous dirons que le caractère du verbe est de

servir à lier une qualité, un mode, un attribut à un sujet quelconque. Mais comme dans toutes les langues, on a formé des mots avec ce verbe et avec des attributs, notre définition doit convenir à ces sortes de compositions, qui nous présentent, et le verbe, et un attribut. Nous dirons donc que les verbes, ainsi FORMÉS, sont DES MOTS QUI LIENT UN ATTRIBUT A UN SUJET.

Voilà déjà deux espèces de verbes bien distinctes; l'une de ces espèces est le verbe, proprement dit; la pure nature du verbe; le verbe, par excellence; celui par qui tous les autres sont verbes; celui qui n'exprime aucun attribut particulier, mais qui lie tous les attributs à leurs sujets; celui donc qui existe *séparé* ou *abstrait* de tout attribut, et que, pour cela, nous appellerons, ABSTRAIT, ou SUBSTANTIF. C'est le premier que nous conjuguerons. L'autre espèce de verbe, est ce même verbe ne formant qu'un seul mot avec un attribut, et, par conséquent, ne présentant plus un tout séparé et abstrait, mais un tout *composé*, un tout *concret*, et que, pour cela, nous appellerons, CONCRET ou ADJECTIF. Ce verbe est *concret*, parce qu'au lieu d'être séparé de tout autre mot, il est toujours uni à un autre mot, dont il forme la dernière syllabe. Il est *adjectif*, par opposition au verbe *substantif*,

parce que le mot auquel il s'adjoint est de la classe des ADJECTIFS.

Il n'y a donc qu'un verbe abstrait ou substantif; c'est le verbe ÊTRE.

Tous les autres verbes sont donc concrets ou adjectifs. Dans tous ceux-ci, comme nous l'avons déjà vu, se trouvent deux mots qu'on peut séparer et réduire à leur primitive existence. Nous avons déjà fait cette décomposition.

Mais, tout abstrait qu'est le verbe ÊTRE, il ne laisse pas d'être concret aussi; et alors, non-seulement, il renferme la faculté d'affirmer un attribut d'un sujet; mais il exprime l'existence qui convient au sujet avec lequel il forme une proposition logique, comme dans cet exemple:

DIEU EST. C'est comme si nous disions:

DIEU EST EXISTANT.

Hors de ce cas unique, ÊTRE, est toujours abstrait. Ainsi quand on dit: DIEU EST ÉTERNEL, le verbe, EST, reprend sa simplicité originelle et son caractère abstrait. L'existence qu'il affirme, dans ce second cas, est une existence de liaison et de convenance, qui est matérielle dans la phrase écrite, et intellectuelle dans l'esprit de celui qui l'écrit ou de celui qui la lit.

Maintenant, ce sera l'attribut uni au verbe, et

ne faisant qu'un avec lui, qui, parmi les verbes concrets, distinguera un verbe d'un autre, comme nous remarquons dans quelques langues, telle que la latine, des qualités passives unies au verbe. Nous dirons que, dans cette langue, il y a donc des verbes *passifs*. Mais y en a-t-il dans la nôtre et dans les autres langues modernes, comme il y a dans presque toutes, des verbes actifs? Ces mêmes langues n'ont pas, non plus, des verbes *neutres ;* car il faudroit, pour en avoir, qu'elles eussent des passifs. Les verbes que les Latins appeloient *neutres*, sont des verbes d'*état*, des verbes dont la qualité est sans influence, comme : *marcher, dormir, trembler.* Les qualités passives n'y sont pas réunies au verbe, comme chez les Latins, et, par conséquent, la proposition passive a, nécessairement, la même forme que la proposition énonciative.

EXEMPLE:

« DIEU EST JUSTE. DIEU EST AIMÉ ».

Nous n'avons donc pas trois espèces de verbes, comme les Latins, ACTIF, PASSIF et NEUTRE; mais, seulement, ABSTRAIT, CONCRET; et cette dernière sorte, ACTIF et verbe d'ÉTAT.

La plupart des Grammairiens divisent, encore,

les verbes actifs, en deux espèces. L'une de ceux dont l'action passe hors de celui qui l'a fait, ou hors de son sujet; et, c'est, pour cela, qu'ils appellent ces verbes, *transitifs*, mot latin, qui signifie *passant*, ou *qui passe*. L'autre espèce est celle des verbes dont l'action ne passe pas hors du sujet; et l'on appelle ces verbes *intransitifs*. Nous les appelons, d'*état*.

On divise encore les verbes actifs, en trois espèces : en *actifs* purs, en *réfléchis*, et en *réciproques*.

Dans le verbe *réfléchi*, l'action revient sur celui qui la fait. DIEU SE CONNOÎT et S'AIME. C'est le pronom, SE, qui fait que ces deux verbes *connoître* et *aimer* sont RÉFLÉCHIS. Dans cette phrase : *Dieu le père et Dieu le fils* SE *connoissent* et S'*aiment*, l'un l'autre. Ces deux verbes deviennent RÉCIPROQUES, à cause de l'*un l'autre*, etc.

On voit que toutes ces sous-divisions embarrassent plus qu'elles n'éclairent, et que notre division en deux espèces de verbes, renferme celles-là. Cependant, comme ces verbes se conjuguent, d'une manière différente, quand ils sont purement actifs, et qu'ils sont encore *réfléchis* ou *réciproques*, nous avons cru devoir en parler, ici, avant d'en donner la conjugaison.

On appelle verbes *impersonnels*, des verbes qui n'ont, à tous leurs temps, que la troisième personne du singulier. Mais cette dénomination est fausse, puisque le mot *impersonnel* signifie qui est sans aucune personne, ou qui n'a point de personnes. Et ce nom ne peut convenir qu'au mode infinitif, qui, réellement, n'a point de personnes.

Les verbes dits *impersonnels*, ne s'emploient qu'à la troisième personne du nombre singulier.

C'est dans la SYNTAXE que je rendrai compte des formes extraordinaires de ces verbes, et que je tâcherai de les justifier; et c'est au paradigme des conjugaisons que j'exposerai le système des temps d'URBAIN DOMERGUE, afin que ce rapprochement rende la comparaison et le choix plus faciles.

SEPTIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que le VERBE?

R. Le VERBE est un mot qui sert à lier un attribut à un sujet quelconque.

D. Qu'est-ce qu'un ATTRIBUT?

R. Un ATTRIBUT est tout ce qui appartient à un objet, à un être, c'est-à-dire, à une personne, ou à une chose.

D. Faites connoître, dans une phrase, ce qui est sujet, ce qui est attribut, et ce qui est verbe.

R. Voici plusieurs phrases qui vont nous servir d'exemples.

« La vie de l'homme est courte ».

Dans cette phrase, *la vie de l'homme*, est le sujet, *courte*, est l'attribut; c'est-à-dire, ce qu'on affirme, ce qu'on attribue, ce qu'on dit appartenir, ce qu'on donne à la vie de l'homme. Ainsi une chose attribuée, une chose affirmée, une chose donnée est un *attribut*. Et le mot, *est*, qui sert à donner, à attribuer, à affirmer, est le VERBE.

D. De combien de mots se sert-on pour énoncer un attribut ?

R. On se sert d'un seul mot, quelquefois, de plusieurs, comme dans la phrase suivante, où le sujet et l'attribut sont exprimés, chacun, par plusieurs mots :

« La vie de l'homme, sur la terre, est sem» blable à un voyage dont la durée est incon» nue ».

D. Combien de sortes de verbes y a-t-il dans les langues?

R. Il n'y a, à proprement parler, qu'un seul verbe; c'est, ÊTRE. Lui seul sert à lier l'attribut avec le sujet.

D. Le verbe est-il bien nécessaire?

R. Il est si nécessaire que, sans lui, on ne peut exprimer et faire connoître aux autres, ni pensées, ni affections quelconques. Sans le verbe, on ne pourroit faire autre chose que nommer les objets; mais on ne pourroit en rien dire. On peut donc assurer que le verbe est l'expression de la pensée, la peinture de ce qui se passe dans notre esprit, quand nous pensons à quelqu'objet, et que nous voulons que les autres s'en occupent, avec nous.

D. A quoi sert donc le verbe?

R. Il sert à affirmer, à faire connoître l'existence, ou la non-existence d'une chose, avec telle ou telle qualité, avec tel ou tel attribut, comme quand on dit:

« Le vrai courage n'affronte pas des dangers » inutiles ».

D. Mais s'il n'y a qu'un seul verbe, et que ce soit le verbe ÊTRE, montrez-moi que ce verbe existe dans cette phrase, où je ne vois d'autre verbe que le mot, AFFRONTE.

R. C'est que le verbe, *être*, est lié et ne forme

qu'un seul mot avec le mot, *affronte*, qui n'est qu'une qualité. Nous avons déjà vu, dans une des leçons précédentes, comment se fait cette union du verbe avec les qualités actives; et c'est, à raison de cette composition, qu'on donne le nom de *verbe* à ces qualités, et que, dans ce sens, on peut dire qu'il y a plusieurs verbes.

D. Comment appelle-t-on ce verbe unique?

R. On l'appelle verbe *abstrait*, c'est-à-dire, verbe séparé de toute qualité, et considéré seul, comme une substance à part. Et de là vient qu'on l'appelle aussi VERBE SUBSTANTIF.

D. Comment appelle-t-on les autres verbes, formés de lui et d'une qualité?

R. On les appelle, VERBES ADJECTIFS, c'est-à-dire, verbes auxquels on a ajouté une qualité quelconque. On les appelle aussi, VERBES CONCRETS, à raison de leur composition et de leur réunion avec ces qualités.

D. Combien y a-t-il de sortes de verbes *adjectifs*, ou de verbes *concrets*?

R. Il y a trois sortes de verbes *adjectifs*, ou *concrets*. Les verbes qui expriment une action, et qu'on appelle verbes ACTIFS, comme, *porter*, *dessiner*, *écrire*, etc.; les verbes qui n'expriment ni action, ni passion, et qu'on appelle, verbes d'ÉTAT.

D. Quelle est la place du verbe *substantif*, dans sa réunion avec les verbes *adjectifs*, ou *concrets*?

R. Sa place est dans leur terminaison, comme dans cet exemple:

Je port ÉT OIS, je port S ER AI, je port S EROIS.

Où l'on peut voir la racine du verbe adjectif, dans la première syllabe; et le verbe substantif, dans la dernière, ou les dernières.

D. Que remarque-t-on, dans les verbes?

R. On remarque, dans les verbes:

1°. Des personnes.
2°. Des nombres.
3°. Des temps.
4°. Des modes.

D. Combien de personnes y a-t-il, dans les verbes?

R. Il y a trois personnes, au nombre singulier; et trois personnes, au nombre pluriel.

D. Comment distingue-t-on ces trois personnes?

R. On les distingue ainsi: la personne qui parle, est la première; la personne qui écoute, ou à qui on parle, est la seconde; la personne ou la chose dont on parle, est la troisième.

D. Comment distingue-t-on ces personnes, à la lecture?

R. Dans les langues anciennes, c'est par la simple terminaison; mais dans les langues modernes, telles que la française, l'italienne et l'anglaise, c'est aussi par le pronom qui précède ces personnes, et par chaque terminaison du verbe.

D. Qu'est-ce que les temps, dans les verbes?

R. Les temps, dans les verbes, sont les différentes époques où se sont passés les événemens qu'on raconte, par rapport à l'instant de la parole : mesure générale, qui ne peut laisser aucun doute dans l'esprit.

D. Ne compare-t-on pas les temps à d'autres époques?

R. Oui, il y a d'autres époques de comparaison, lesquelles, si les événemens sont simultanées, donnent au temps qui les exprime, le nom de *présent;* le nom d'*antérieur*, s'ils se sont passés avant l'énonciation qu'on en fait; ou celui de *postérieur*, s'ils n'ont dû se passer qu'après l'énonciation.

D. Qu'est-ce que les modes, dans les verbes?

R. Les modes sont les diverses manières de considérer l'action qu'on affirme, ou seule, ou par rapport à d'autres événemens avec lesquels on la compare, par rapport au temps où elle a été faite ou racontée.

D. Qu'est-ce que le temps?

R. Le

R. Le temps est une mesure prise dans la durée, et calculée par l'existence des êtres. Il a un commencement, un milieu et une fin.

D. Quelle est la mesure commune du temps?

R. C'est l'existence des êtres, le mouvement de la terre, sur elle-même, et autour du soleil.

D. Comment appelle-t-on la mesure du temps qui se passe, pendant une révolution de la terre sur elle-même, ou d'un soleil à un autre soleil?

R. Cela s'appelle, UN JOUR, divisé en vingt-quatre parties, appelées HEURES.

D. Comment appelleroit-on la durée, si elle n'avoit pas de bout ou des extrémités qui forment son commencement et sa fin?

R. On l'appelleroit, l'ÉTERNITÉ.

D. Comment appelle-t-on le temps qui n'existe pas encore, et qui n'a pas, encore, existé?

R. On l'appelle le temps à venir, ou le temps FUTUR.

D. Comment appelle-t-on le temps qui a existé, et qui n'existe plus?

R. On l'appelle le temps PASSÉ.

D. Comment appelle-t-on l'instant présent et qui se passe?

R. On l'appelle le temps PRÉSENT.

D. Combien de temps généraux y a-t-il?

R. Il y a trois temps généraux : le FUTUR, le PRÉSENT et le PASSÉ.

D. Trouvez-vous des moyens bien connus et bien simples pour faire distinguer ces trois temps ?

R. Oui. Le jour d'hier, pour le passé ; le jour actuel et qui n'est pas fini, pour le présent ; le jour de demain, pour le futur.

D. Que remarque-t-on, encore, dans l'idée de temps ?

R. On y remarque deux mots essentiels : ÉPOQUE et PÉRIODE.

D. Que signifie le mot ÉPOQUE ?

R. Le mot, ÉPOQUE, signifie, en grec, ARRÊTER. C'est comme une sorte de jalon planté dans la durée, et qui sert de comparaison avec ce qui a précédé ; et plus souvent encore, avec les momens qui le suivent. Ainsi les grands événemens semés dans la durée, sont ces jalons dont nous parlons, ou ces époques dont nous expliquons le mot.

D. Quelles sont les plus grandes époques ?

R. La première, et la plus remarquable de toutes, est la Création de toutes choses.

La seconde est le Déluge universel.

La troisième, la Vocation d'*Abraham*.

La quatrième, la Sortie des Israélites de l'Égypte, etc., etc., etc.

D. Chaque peuple a-t-il ses époques, ou ses événemens remarquables?

R. Oui.

D. Quelles sont les grandes époques du peuple français.

R. Ce sont :

1°. L'établissement des FRANCS dans la Gaule, appelée FRANCE, de leur nom.

2°. Chacune des trois races de nos rois.

3°. La fin de la royauté, et l'établissement de la république.

D. Qu'est-ce qu'une période de temps?

R. Une période de temps est l'espace de la durée, circonscrit entre deux époques.

D. Quelle différence y a-t-il entre ÉPOQUE et PÉRIODE?

R. Une ÉPOQUE est un moment remarquable, déterminé dans le temps; et une PÉRIODE est un espace de temps déterminé. L'ÉPOQUE est comme un point, et la PÉRIODE est comme une suite de points.

D. N'y a-t-il pas des verbes dont les terminaisons, aux mêmes personnes des mêmes nombres et des mêmes temps, sont les mêmes?

R. Oui.

D. Tous les verbes se ressemblent-ils, dans leurs terminaisons?

R. Non.

D. Qu'a-t-on fait, à l'égard de ceux dans lesquels on a trouvé une ressemblance parfaite?

R. On les a réunis ensemble comme des bœufs qu'on atteleroit et qu'on attacheroit au même joug.

D. Comment a-t-on appelé cette manière de réunir ainsi les verbes, et de les attacher, pour ainsi dire, aux mêmes terminaisons, aux mêmes finales, qui sont, pour eux, une sorte de joug.

R. On a appelé cette manière de les réunir, CONJUGUER les verbes, ou les attacher au même joug.

D. Comment a-t-on appelé les différentes classes de verbes, ainsi attachés et *conjugués?*

R. On a appelé ces classes, CONJUGAISONS.

D. Combien de conjugaisons reconnoissoient les anciens Grammairiens?

R. Ils en reconnoissoient quatre.

D. A quoi distinguoit-on chaque conjugaison?

R. A la terminaison de l'infinitif.

D. Quelles étoient les terminaisons de ces quatre conjugaisons?

R. Les voici : ER, IR, OIR, RE.

D. Combien de conjugaisons reconnoissez-vous ?

R. J'en reconnois sept ; trois, à terminaison *masculine ;* et quatre, à terminaison *féminine.*

D. Quelle différence mettez-vous entre ces deux terminaisons?

R. J'appelle terminaison *masculine*, toute terminaison, autre que celle de l'E muet; et *féminine*, celle de l'E muet.

D. Quelles sont les terminaisons des sept conjugaisons que vous reconnoissez?

R. Les voici :

ER. comme *aimer, donner, arriver*, etc.
IR. comme *sentir, jouir, mourir*, etc.
OIR. comme *recevoir, voir, vouloir.*
TRE. comme *battre, mettre*, etc., etc.
AIRE. comme *plaire, faire, traire*, etc.
ANDRE. comme *répandre, prendre, fendre.*
AINDRE. comme *craindre, peindre*, etc., etc.

D. Combien de temps généraux et particuliers y a-t-il ?

R. J'ai déjà dit qu'il y a trois temps généraux, le *futur*, le *présent*, et le *passé ;* il y a dix-sept temps particuliers, à l'indicatif; ce qui fait vingt temps pour ce seul mode.

D. Quels noms donne-t-on à tous ces temps, et comment les classe-t-on, et les ordonne-t-on?

R. Le voici; il y a,

1°. Quatre présens.

2°. Quatre passés positifs.

3°. Quatre passés comparatifs.

4°. Trois passés prochains.

5°. Trois futurs positifs.

6°. Deux futurs prochains.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode impératif?

R. Il n'y en a qu'un seul; c'est le présent postérieur.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode suppositif?

R. Il y en a cinq.

1°. Un présent.

2°. Un passé positif.

3°. Un passé comparatif.

4°. Un passé prochain.

5°. Un futur.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode subjonctif?

R. Il y a douze temps, au mode subjonctif.

1°. Deux présens.

2°. Deux passés positifs.

3°. Deux passés comparatifs.

4°. Deux passés prochains.

5°. Deux futurs positifs.

6°. Deux futurs prochains.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode infinitif?

R. 1°. Un présent.

2°. Un passé positif.

3°. Un passé comparatif.

4°. Un passé prochain.

5°. Un futur.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode participe?

R. 1°. Un présent.

2°. Un passé positif.

3°. Un passé comparatif.

4°. Un passé prochain.

5°. Un futur.

D. Combien y auroit-il de temps dans la conjugaison des verbes, s'il n'y en avoit pas plus que chez l'homme de la nature?

R. Il n'y auroit pas plus de temps, dans la phrase de l'homme civilisé, que dans celle de l'homme de la nature, si ces deux hommes s'entretenoient, entre eux, par propositions ou phrases détachées; s'ils ne lioient pas leurs propositions; s'ils ne mettoient jamais leurs actions en opposition; si, enfin, ils ne considéroient le temps

des événemens que d'une manière absolue, et sans autre rapport qu'avec l'instant de la parole.

D. Comment se fait-il qu'il y ait quatre présens, quatre passés et trois futurs, quand il n'y a qu'un présent, un passé et un futur?

R. Il n'y a qu'un présent, qu'un passé, et un futur, quand on compare l'existence de ce qu'on raconte à l'instant où on le raconte. Mais il y a plusieurs présens, si l'on compare ce qu'on raconte, ou à un autre événement, ou à un autre moment, pris dans le temps.

D. Donnez un exemple de cette singularité si extraordinaire, et prouvez qu'il peut y avoir plus d'un présent, et même qu'il peut y en avoir quatre.

R. Quand je dis que je lisois, hier, les Tusculanes, il est certain que j'attache à ma lecture l'époque d'hier, qui, quoique passée pour aujourd'hui, a concouru avec ma lecture, et s'est trouvée présente avec elle. Cette lecture a été au temps présent avec le jour d'hier. Le temps qui l'exprime est donc un présent véritable. Il est vrai que ce présent s'est passé avant le rapport que j'en fais; il a donc été antérieur à l'instant où je le dis. C'est donc un PRÉSENT ANTÉRIEUR. Il en est de même de cet autre : *je lus*, HIER, et de celui-ci : *je lirai*, DEMAIN. Ce sont ces épo-

ques déterminées et simultanées avec les actions, qui font donner le nom de présent aux temps qui servent à les exprimer.

D. Qu'arriveroit-il, si l'on ôtoit de ces phrases ces mots, HIER, DEMAIN?

R. Il arriveroit que ces temps n'ayant plus d'époque d'existence simultanée, ne seroient plus des présens pour aucune époque particulière; et alors, n'étant plus comparés qu'avec l'instant de la parole, pour laquelle ils sont, les uns, passés, les autres, futurs, ils rentreroient dans la série commune des temps, c'est-à-dire, qu'ils seroient, l'un, un simple passé, un passé absolu; et l'autre, un futur. Comme dans ces deux phrases :

« Cicéron étoit un grand orateur.

» Celui qui étudie s'instruira ».

Dans la première de ces phrases, *étoit*, qui, de sa nature, est un vrai présent, un présent antérieur simple, est, ici, un passé, parce qu'il manque d'une époque qui le rendroit présent. Mais qu'on ajoute cette époque, ce même temps qui est passé, dans la première phrase, va devenir présent, dans la suivante :

« Cicéron, du temps d'Hortensius, étoit un » grand orateur ».

Dans la phrase citée : *celui qui étudie*, etc.; le verbe, *s'instruira*, est un futur, parce qu'on lui a ôté l'époque qui le rendoit présent. Qu'on lui restitue cette époque, et qu'on ajoute ces mots : *demain*, *en étudiant*, etc., le futur devient aussitôt présent.

D. Y a-t-il quelque différence entre ce futur et le futur commun, c'est-à-dire, entre *je lirai* et *je dois lire?*

R. Oui; le premier de ces deux futurs appartenant, par sa nature, à la classe des présens, est plus certain, plus positif que l'autre; le second, *je dois lire*, est plus incertain, plus vague, et n'est qu'intentionnel.

D. Combien de modes y a-t-il?

R. Il y a six modes : l'INDICATIF, l'IMPÉRATIF, le SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL, le SUBJONCTIF, l'INFINITIF et le PARTICIPE.

D. Qu'est-ce que l'INDICATIF?

R. L'INDICATIF est un mode dont les temps expriment l'existence d'une manière directe, sans opposition avec l'existence d'une autre action. La nature de l'indicatif est, surtout, d'affirmer; c'est pour cela qu'il est fait. Il est indépendant des autres modes, et peut aller sans eux. Il est rare que les autres puissent se passer de lui.

D. Qu'est-ce que l'IMPÉRATIF?

R. L'IMPÉRATIF n'affirme rien; mais il commande que l'affirmation ait lieu.

D. Qu'est-ce que le SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL?

R. C'est un mode dont les temps expriment des futurs, ou des présens, qui dépendent de quelque condition exprimée ou sous-entendue.

D. Qu'est-ce que le SUBJONCTIF?

R. C'est un mode dont les temps renferment, tous, quelque idée d'avenir ou de futur; et ces temps sont toujours dans la dépendance des temps du mode indicatif, comme dans cet exemple :

« Dieu veut que nous obéissions à ses lois ».

Le mode SUBJONCTIF est, *nous obéissions.* C'est la conjonction *que* qui lie cette proposition subordonnée à la principale, qui est dans la forme indicative : *Dieu veut.*

D. Qu'est-ce que le mode INFINITIF?

R. C'est le verbe auquel on a ôté ses nombres et ses personnes; il ne se trouve donc plus circonscrit; il est indéterminé et dans toute sa latitude, sans bornes et sans limites. Il étoit, donc, tout simple que ce mode fût appelé sans bornes, sans limites, sans fin, ou *inborné, illimité, infini*, ou *infinitif.*

D. Qu'est-ce que le PARTICIPE?

R. Le PARTICIPE est un mode qui participe de la nature du verbe, puisqu'il exprime une action comme le verbe; et de celle de l'adjectif, puisqu'il a, comme l'adjectif, la faculté d'être affirmé d'un sujet. On ne pouvoit donc lui donner un nom qui exprimât mieux cette double fonction.

D. Outre ces six modes, n'y a-t-il pas, dans quelques langues, un mode de plus?

R. Oui; les Grecs avoient le mode OPTATIF, qui est le mode du désir; nous le remplaçons par le *subjonctif*.

CONJUGAISONS DES VERBES.

Conjugaison du Verbe abstrait, ou Substantif ÊTRE, *et du Verbe* AVOIR (1).

ÊTRE.	AVOIR.

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je suis.	J'ai.
Tu es.	Tu as.
Il est.	Il a.
Nous sommes.	Nous avons.
Vous êtes.	Vous avez.
Ils sont.	Ils ont.

(1) D'après ce que nous avons dit, dans le chapitre précédent, on s'attend à trouver, dans la conjugaison de ces deux verbes, le système des temps, complet; mais il eût fallu, pour cela, donner à ces verbes les temps comparatifs qu'ils n'ont pas; et dire : *J'ai eu été. J'avois eu été. J'eus eu été. J'aurai eu été. J'ai eu eu. J'avois eu eu. J'eus eu eu. J'aurai eu eu.* Mais ces temps *passés* comparatifs ne sont pas en usage dans ces deux verbes. Nous sommes donc forcés de les supprimer, et de renvoyer nos lecteurs aux verbes dont nous allons donner le paradigme. Nous devons ajouter encore que ces mêmes temps ne doivent pas se trouver, non plus, dans les verbes qui se conjuguent avec le verbe, *être;* parce qu'on ne peut dire : *Je me suis eu repenti. J'aurois été venu. Je me serois eu repenti*, etc. *Avoir été venu. S'être eu repenti. Ayant été venu. M'étant eu repenti.*

2. Présent défini antérieur.

J'étois.	J'avois.
Tu étois.	Tu avois.
Il étoit.	Il avoit.
Nous étions.	Nous avions.
Vous étiez.	Vous aviez.
Ils étoient.	Ils avoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je fus.	J'eus.
Tu fus.	Tu eus.
Il fut.	Il eut.
Nous fûmes.	Nous eûmes.
Vous fûtes.	Vous eûtes.
Ils furent.	Ils eurent.

4. Présent défini postérieur.

Je serai.	J'aurai.
Tu seras.	Tu auras.
Il sera.	Il aura.
Nous serons.	Nous aurons.
Vous serez.	Vous aurez.
Ils seront.	Ils auront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai été.	J'ai eu.
Tu as été.	Tu as eu.
Il a été.	Il a eu.
Nous avons été.	Nous avons eu.
Vous avez été.	Vous avez eu.
Ils ont été.	Ils ont eu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'avois été.	J'avois eu.
Tu avois été.	Tu avois eu.
Il avoit été.	Il avoit eu.
Nous avions été.	Nous avions eu.
Vous aviez été.	Vous aviez eu.
Ils avoient été.	Il avoient eu.

3. Passé positif défini périodique.

J'eus été.	J'eus eu.
Tu eus été.	Tu eus eu.
Il eût été.	Il eût eu.
Nous eûmes été.	Nous eûmes eu.
Vous eûtes été.	Vous eûtes eu.
Ils eurent été.	Ils eurent eu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai été.	J'aurai eu.
Tu auras été.	Tu auras eu.
Il aura été.	Il aura eu.
Nous aurons été.	Nous aurons eu.
Vous aurez été.	Vous aurez eu.
Ils auront été.	Ils auront eu.

1. Passé prochain indéfini.

Je viens d'être.	Je viens d'avoir.
Tu viens d'être.	Tu viens d'avoir.
Il vient d'être.	Il vient d'avoir.
Nous venons d'être.	Nous venons d'avoir.
Vous venez d'être.	Vous venez d'avoir.
Ils viennent d'être.	Ils viennent d'avoir.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je venois d'être.	Je venois d'avoir.
Tu venois d'être.	Tu venois d'avoir.
Il venoit d'être.	Il venoit d'avoir.
Nous venions d'être.	Nous venions d'avoir.
Vous veniez d'être.	Vous veniez d'avoir.
Ils venoient d'être.	Ils venoient d'avoir.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai d'être.	Je viendrai d'avoir.
Tu viendras d'être.	Tu viendras d'avoir.
Il viendra d'être.	Il viendra d'avoir.
Nous viendrons d'être.	Nous viendrons d'avoir.
Vous viendrez d'être.	Vous viendrez d'avoir.
Ils viendront d'être.	Ils viendront d'avoir.

1. Futur positif indéfini.

Je dois être.	Je dois avoir.
Tu dois être.	Tu dois avoir.
Il doit être.	Il doit avoir.
Nous devons être.	Nous devons avoir.
Vous devez être.	Vous devez avoir.
Ils doivent être.	Ils doivent avoir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois être.	Je devois avoir.
Tu devois être.	Tu devois avoir.
Il devoit être.	Il devoit avoir.
Nous devions être.	Nous devions avoir.
Vous deviez être.	Vous deviez avoir.
Ils devoient être.	Ils devoient avoir.

3. Futur

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai être.	Je devrai avoir.
Tu devras être.	Tu devras avoir.
Il devra être.	Il devra avoir.
Nous devrons être.	Nous devrons avoir.
Vous devrez être.	Vous devrez avoir.
Ils devront être.	Ils devront avoir.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais être.	Je vais avoir.
Tu vas être.	Tu vas avoir.
Il va être.	Il va avoir.
Nous allons être.	Nous allons avoir.
Vous allez être.	Vous allez avoir.
Ils vont être.	Ils vont avoir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois être.	J'allois avoir.
Tu allois être.	Tu allois avoir.
Il alloit être.	Il alloit avoir.
Nous allions être.	Nous allions avoir.
Vous alliez être.	Vous alliez avoir.
Ils alloient être.	Ils alloient avoir.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Sois.	Aie.
Soyons.	Ayons.
Soyez.	Ayez.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je serois.	J'aurois.
Tu serois.	Tu aurois.
Il seroit.	Il auroit.
Nous serions.	Nous aurions.
Vous seriez.	Vous auriez.
Ils seroient.	Ils auroient.

1. Passé positif.

J'aurois été.	J'aurois eu.
Tu aurois été.	Tu aurois eu.
Il auroit été.	Il auroit eu.
Nous aurions été.	Nous aurions eu.
Vous auriez été.	Vous auriez eu.
Ils auroient été.	Ils auroient eu.

2. Passé prochain.

Je viendrois d'être.	Je viendrois d'avoir.
Tu viendrois d'être.	Tu viendrois d'avoir.
Il viendroit d'être.	Il viendroit d'avoir.
Nous viendrions d'être.	Nous viendrions d'avoir.
Vous viendriez d'être.	Vous viendriez d'avoir.
Ils viendroient d'être.	Ils viendroient d'avoir.

Futur.

Je devrois être.	Je devrois avoir.
Tu devrois être.	Tu devrois avoir.
Il devroit être.	Il devroit avoir.
Nous devrions être.	Nous devrions avoir.
Vous devriez être.	Vous devriez avoir.
Ils devroient être.	Ils devroient avoir.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je sois.	Que j'aie.
Que tu sois.	Que tu aies.
Qu'il soit.	Qu'il ait.
Que nous soyons.	Que nous ayons.
Que vous soyez.	Que vous ayez.
Qu'ils soient.	Qu'ils aient.

2. Présent défini antérieur.

Je fusse.	J'eusse.
Tu fusses.	Tu eusses.
Il fût.	Il eût.
Nous fussions.	Nous eussions.
Vous fussiez.	Vous eussiez.
Ils fussent.	Ils eussent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie été.	J'aie eu.
Tu aies été.	Tu aies eu.
Il ait été.	Il ait eu.
Nous ayons été.	Nous ayons eu.
Vous ayez été.	Vous ayez eu.
Ils aient été.	Ils aient eu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse été.	J'eusse eu.
Tu eusses été.	Tu eusses eu.
Il eût été.	Il eût eu.
Nous eussions été.	Nous eussions eu.
Vous eussiez été.	Vous eussiez eu.
Ils eussent été.	Ils eussent eu.

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne d'être.	Je vienne d'avoir.
Tu viennes d'être.	Tu viennes d'avoir.
Il vienne d'être.	Il vienne d'avoir.
Nous venions d'être.	Nous venions d'avoir.
Vous veniez d'être.	Vous veniez d'avoir.
Ils viennent d'être.	Ils viennent d'avoir.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse d'être.	Je vinsse d'avoir.
Tu vinsses d'être.	Tu vinsses d'avoir.
Il vînt d'être.	Il vînt d'avoir.
Nous vinssions d'être.	Nous vinssions d'avoir.
Vous vinssiez d'être.	Vous vinssiez d'avoir.
Ils vinssent d'être.	Ils vinssent d'avoir.

1. Futur positif indéfini.

Je doive être.	Je doive avoir.
Tu doives être.	Tu doives avoir.
Il doive être.	Il doive avoir.
Nous devions être.	Nous devions avoir.
Vous deviez être.	Vous deviez avoir.
Ils doivent être.	Ils doivent avoir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse être.	Je dusse avoir.
Tu dusses être.	Tu dusses avoir.
Il dût être.	Il dût avoir.
Nous dussions être.	Nous dussions avoir.
Vous dussiez être.	Vous dussiez avoir.
Ils dussent être.	Ils dussent avoir.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille être.	J'aille avoir.
Tu ailles être.	Tu ailles avoir.
Il aille être.	Il aille avoir.
Nous allions être.	Nous allions avoir.
Vous alliez être.	Vous alliez avoir.
Ils aillent être.	Ils aillent avoir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse être.	J'allasse avoir.
Tu allasses être.	Tu allasses avoir.
Il allât être.	Il allât avoir.
Nous allassions être.	Nous allassions avoir.
Vous allassiez être.	Vous allassiez avoir.
Ils allassent être.	Ils allassent avoir.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.	Avoir.

PASSÉ POSITIF.

Avoir été.	Avoir eu.

PASSÉ PROCHAIN.

Venir d'être.	Venir d'avoir.

FUTUR.

Devoir être.	Devoir avoir.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.	Ayant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant été.	Ayant eu.

PASSÉ PROCHAIN.

Venant d'être.	Venant d'avoir.

FUTUR.

Devant être.	Devant avoir.

(Le Gérondif manque.)

SUPIN.

Été.	Eu.

Les gérondifs de tous les verbes appartiennent au présent de l'infinitif, dont ils sont les différens cas, dans les langues transpositives.

Le gérondif qui manque, ici, est, dans les autres verbes, l'abstraction, ou le radical, ou le nom abstrait du présent du mode *Participe*. Le *Supin* est l'abstraction du passé du même mode, c'est-à-dire, que, ni le *Gérondif*, ni le *Supin* ne sont pas considérés comme des qualités adjectives; mais bien comme des qualités abstraites, propres à servir, au besoin, de complément à des verbes, ou à des prépositions. C'est de la préposition, EN, que le gérondif est toujours le complément, et ce n'est que du verbe, AVOIR, que le supin peut l'être.

1°. On a dû remarquer, dans les temps de

tous les modes, une analogie parfaite, et le retour des mêmes accidens. Les quatre temps présens de l'indicatif, sont sans auxiliaire quelconque, et formés du seul mot qui est la racine du verbe.

2°. Tous les autres temps sont composés de ce même mot, qui, alors, est ou *Participe*, ou *Supin*, et d'un auxiliaire.

3°. Ces auxiliaires sont au nombre de cinq.

ÊTRE	Pour tous les passés des verbes réciproques, des réfléchis, et de quelques verbes neutres.
AVOIR VENIR	Pour tous les passés.
DEVOIR ALLER	Pour tous les futurs.

Avoir et *venir*, composent, chacun, un indéfini, deux antérieurs et un postérieur, du mode indicatif.

AVOIR, quand il est composé, lui-même de lui-même, sert à conjuguer les temps comparatifs.

VENIR, compose un indéfini, un antérieur et un postérieur.

ALLER, compose un indéfini et un antérieur.

Au mode conditionnel, AVOIR, forme le passé positif et le passé comparatif. Le futur est formé du verbe, DEVOIR.

Le verbe VENIR ne forme qu'un futur prochain.

Au mode subjonctif, le passé positif indéfini se forme du verbe, AVOIR, de même que le défini antérieur : les deux comparatifs en sont formés aussi.

Les deux passés prochains de ce mode se forment de, VENIR.

Les deux futurs positifs sont formés du verbe, DEVOIR; et les prochains, du verbe ALLER.

Les temps du mode infinitif suivent la même loi.

Pour rendre ces règles plus sensibles et plus faciles à retenir, nous allons les figurer dans des tableaux, à la manière de BEAUZÉE.

Le verbe, ÊTRE, l'un des principaux auxiliaires, sert à conjuguer les qualités passives, et à représenter, par son union avec elles, les verbes que les Latins appeloient, PASSIFS.

On l'emploie aussi dans la conjugaison de quelques verbes, dont l'action ne passe pas hors du sujet, et que j'ai appelés verbes d'*état*, tels qu'ARRIVER, VENIR; et dans celle des verbes *réfléchis*; et cela, dans tous les temps où les autres verbes se conjuguent avec le verbe, AVOIR.

Système des Temps du Mode Indicatif.

			1.	2.	3.
Positifs.	Indéfini		Je chante.	J'arrive.	Je me frappe.
	Définis. Antér.	simple.	Je chantois.	J'arrivois.	Je me frappois.
		périod.	Je chantai.	J'arrivai.	Je me frappai.
	Postér.		Je chanterai.	J'arriverai.	Je me frapperai.
Comparatifs.	Indéfini		J'ai	Je suis	Je me suis
	Définis. Antér.	simple.	J'avois	J'étois	Je m'étois
		périod.	J'eus	Je fus	Je me fus
	Postér.		J'aurai	Je serai	Je me serai
	Indéfini		J'ai eu	J'ai été	Je me suis eu
	Définis. Antér.	simple.	J'avois eu	J'avois été	Je m'étois eu
		périod.	J'eus eu	J'eus été	Je me suis eu
	Postér.		J'aurai eu	J'aurai été	Je me serai eu (*non usités.*)
Proch.	Indéfini		Je viens	Je viens	Je viens
	Déf. Antér.		Je venois	Je venois	Je venois
	Postér.		Je viendrai	Je viendrai	Je viendrai
Positifs.	Indéfini		Je dois	Je dois	Je dois
	Déf. Antér.		Je devois	Je devois	Je devois
	Postér.		Je devrai	Je devrai	Je devrai
Proch.	Indéfini		Je vais	Je vais	Je vais
	Déf. Antér.		J'allois	J'allois	J'allois

Chanté. Arrivé. Frappé.

de Chanter. d'Arriver. de me Frapper.

Chanter. Arriver. me Frapper.

Chanter. Arriver. me Frapper.

Système des Temps du Mode Subjonctif.

			1.	2.	3.
PRÉSENS.		Indéfini.	Que je chante.	J'arrive.	Je me frappe.
		Défini antérieur.	Je chantasse.	J'arrivasse.	Je me frappasse.
PASSÉS.	Positifs.	Indéfini.	J'aie Chanté.	Je sois Arrivé.	Je me sois frappé.
		Défini antérieur.	J'eusse	Je fusse	Je me fusse
	Comparatifs.	Indéfini.	J'aie eu Chanté.	J'aie été Arrivé.	Je me sois eu frappé.
		Défini antérieur.	J'eusse eu	J'cusse été	Je me fusse eu (*non usités.*)
	Prochains.	Indéfini.	Je vienne de Chanter.	Je vienne d'Arriver.	Je vienne de se frapper.
		Défini antérieur.	Je vinsse	Je vinsse	Je vinsse de
FUTURS.	Positifs.	Indéfini.	Je doive Chanter.	Je doive Arriver.	Je doive se frapper.
		Défini antérieur.	Je dusse	Je dusse	Je dusse
	Prochains.	Indéfini.	J'aille Chanter.	J'aille Arriver.	J'aille se frapper.
		Défini antérieur.	J'allasse	J'allasse	J'allasse

YSTÈME DES TEMPS DU MODE CONDITIONNEL.

	1.	2.	3.
RÉSENT.....	Je chanterois.	J'arriverois.	Je me frapperois.
ASSÉS Positif.	J'aurois Chanté.	Je serois Arrivé.	Je me serois Frappé.
ASSÉS Compar.	J'aurois eu Chanté.	J'aurois été Arrivé.	Je me serois eu Frappé. (*non usité.*)
ASSÉS Proch.	Je viendrois de Chanter.	Je viendrois d'Arriver.	Je viendrois de me Frapper.
UTUR.....	Je devrois Chanter.	Je devrois Arriver.	Je devrois me Frapper.

SYSTÈME DES TEMPS DU MODE INFINITIF.

	1.	2.	3.
RÉSENT.....	Chanter.	Arriver.	Se Frapper.
ASSÉS Positif.	Avoir Chanté.	Être Arrivé.	S'être Frappé.
ASSÉS Compar.	Avoir eu Chanté.	S'être eu Arrivé.	S'être eu Frappé. (*non usité.*)
ASSÉS Proch.	venir de Chanter.	venir d'Arriver.	venir de se Frapper.
UTUR.....	devoir Chanter.	devoir Arriver.	devoir se Frapper.

Système des Temps du Mode Participe.

	1.	2.	3.
PRÉSENT.....	Chantant.	Arrivant.	Se Frappant.
PASSÉS — Positif.	Ayant Chanté.	Étant Arrivé.	S'étant Frappé.
PASSÉS — Procm.	Ayant eu Chanté.	Ayant été Arrivé.	S'étant eu (*non usité.*) Frappé.
PASSÉS — Compar.	venant de Chanter.	venant d'Arriver.	venant de se Frapper.
FUTUR.....	devant Chanter.	devant Arriver.	devant se Frapper.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Porter (Commun). Porter (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je porte.	Je me porte.
Tu portes.	Tu te portes.
Il porte.	Il se porte.
Nous portons.	Nous nous portons.
Vous portez.	Vous vous portez.
Ils portent.	Ils se portent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je portois.	Je me portois.
Tu portois.	Tu te portois.
Il portoit.	Il se portoit.
Nous portions.	Nous nous portions.
Vous portiez.	Vous vous portiez.
Ils portoient.	Ils se portoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je portai.	Je me portai.
Tu portas.	Tu te portas.
Il porta.	Il se porta.
Nous portâmes.	Nous nous portâmes.
Vous portâtes.	Vous vous portâtes.
Ils portèrent.	Ils se portèrent.

4. Présent défini postérieur.

Je porterai.	Je me porterai.
Tu porteras.	Tu te porteras.
Il portera.	Il se portera.
Nous porterons.	Nous nous porterons.
Vous porterez.	Vous vous porterez.
Ils porteront.	Ils se porteront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai porté.	Je me suis porté.
Tu as porté.	Tu t'es porté.
Il a porté.	Il s'est porté.
Nous avons porté.	Nous nous sommes portés.
Vous avez porté.	Vous vous êtes portés.
Ils ont porté.	Ils se sont portés.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois porté.	Je m'étois porté.
Tu avois porté.	Tu t'étois porté.
Il avoit porté.	Il s'étoit porté.
Nous avions porté.	Vous vous étiez portés.
Vous aviez porté.	Nous nous étions portés.
Ils avoient porté.	Ils s'étoient portés.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus porté.	Je me fus porté.
Tu eus porté.	Tu te fus porté.
Il eut porté.	Il se fut porté.
Nous eûmes porté.	Nous nous fûmes portés.
Vous eûtes porté.	Vous vous fûtes portés.
Ils eurent porté.	Ils se furent portés.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai porté.	Je me serai porté.
Tu auras porté.	Tu te seras porté.
Il aura porté.	Il se sera porté.
Nous aurons porté.	Nous nous serons portés.
Vous aurez porté.	Vous vous serez portés.
Ils auront porté.	Ils se seront portés.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu porté.	Je me suis eu porté.
Tu as eu porté.	
Il a eu porté.	Ce temps n'est point usité.
Nous avons eu porté.	
Vous avez eu porté.	
Ils ont eu porté.	

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu porté.	Je m'étois eu porté.
Tu avois eu porté.	
Il avoit eu porté.	Ce temps n'est point usité.
Nous avions eu porté.	
Vous aviez eu porté.	
Ils avoient eu porté.	

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu porté.	Je me fus eu porté.
Tu eus eu porté.	
Il eût eu porté.	Ce temps n'est point usité.
Nous eûmes eu porté.	
Vous eûtes eu porté.	
Ils eurent eu porté.	

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu porté.	Je me serai eu porté.
Tu auras eu porté.	
Il aura eu porté.	Ce temps n'est point usité.
Nous aurons eu porté.	
Vous aurez eu porté.	
Ils auront eu porté.	

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de porter.	Je viens de me porter.
Tu viens de porter.	Tu viens de te porter.
Il vient de porter.	Il vient de se porter.
Nous venons de porter.	Nous venons de nous porter.
Vous venez de porter.	Vous venez de vous porter.
Ils viennent de porter.	Ils viennent de se porter.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois de porter.	Je venois de me porter.
Tu venois de porter.	Tu venois de te porter.
Il venoit de porter.	Il venoit de se porter.
Nous venions de porter.	Nous venions de nous porter.
Vous veniez de porter.	Vous veniez de vous porter.
Ils venoient de porter.	Ils venoient de se porter.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de porter.	Je viendrai de me porter.
Tu viendras de porter.	Tu viendras de te porter.
Il viendra de porter.	Il viendra de se porter.
Nous viendrons de porter.	Nous viendrons de nous porter.
Vous viendrez de porter.	Vous viendrez de vous porter.
Ils viendront de porter.	Ils viendront de se porter.

1. Futur positif indéfini.

Je dois porter.	Je dois me porter.
Tu dois porter.	Tu dois te porter.
Il doit porter.	Il doit se porter.
Nous devons porter.	Nous devons nous porter.
Vous devez porter.	Vous devez vous porter.
Ils doivent porter.	Ils doivent se porter.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois porter.	Je devois me porter.
Tu devois porter.	Tu devois te porter.
Il devoit porter.	Il devoit se porter.
Nous devions porter.	Nous devions nous porter.
Vous deviez porter.	Vous deviez vous porter.
Ils devoient porter.	Ils devoient se porter.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai porter.	Je devrai me porter.
Tu devras porter.	Tu devras te porter.
Il devra porter.	Il devra se porter.
Nous devrons porter.	Nous devrons nous porter.
Vous devrez porter.	Vous devrez vous porter.
Ils devront porter.	Ils devront se porter.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais porter.	Je vais me porter.
Tu vas porter.	Tu vas te porter.
Il va porter.	Il va se porter.
Nous allons porter.	Nous allons nous porter.
Vous allez porter.	Vous allez vous porter.
Ils vont porter.	Ils vont se porter.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois porter.	J'allois me porter.
Tu allois porter.	Tu allois te porter.
Il alloit porter.	Il alloit se porter.
Nous allions porter.	Nous allions nous porter.
Vous alliez porter.	Vous alliez vous porter.
Ils alloient porter.	Ils alloient se porter.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Porte.	Porte-toi.
Portons.	Portons-nous.
Portez.	Portez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je porterois.	Je me porterois.
Tu porterois.	Tu te porterois.
Il porteroit.	Il se porteroit.
Nous porterions.	Nous nous porterions.
Vous porteriez.	Vous vous porteriez.
Ils porteroient.	Ils se porteroient.

1. Passé positif.

J'aurois porté.	Je me serois porté.
Tu aurois porté.	Tu te serois porté.
Il auroit porté.	Il se seroit porté.
Nous aurions porté.	Nous nous serions portés.
Vous auriez porté.	Vous vous seriez portés.
Ils auroient porté.	Ils se seroient portés.

2. Passé comparatif.

J'aurois eu porté.	Je me serois eu porté.
Tu aurois eu porté.	
Il auroit eu porté.	Ce temps n'est point usité.
Nous aurions eu porté.	
Vous auriez eu porté.	
Ils auroient eu porté.	

3. Passé prochain.

Je viendrois de porter.	Je viendrois de me porter.
Tu viendrois de porter.	Tu viendrois de te porter.
Il viendroit de porter.	Il viendroit de se porter.
Nous viendrions de porter.	Nous viendrions de nous porter.
Vous viendriez de porter.	Vous viendriez de vous porter.
Ils viendroient de porter.	Ils viendroient de se porter.

Futur.

Je devrois porter.	Je devrois me porter.
Tu devrois porter.	Tu devrois te porter.
Il devroit porter.	Il devroit se porter.
Nous devrions porter.	Nous devrions nous porter.
Vous devriez porter.	Vous devriez vous porter.
Ils devroient porter.	Ils devroient se porter.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je porte.	Que je me porte.
Que tu portes.	Que tu te portes.
Qu'il porte.	Qu'il se porte.
Que nous portions.	Que nous nous portions.
Que vous portiez.	Que vous vous portiez.
Qu'ils portent.	Qu'ils se portent.

2. Présent défini antérieur.

Je portasse.	Je me portasse.
Tu portasses.	Tu te portasses.
Il portât.	Il se portât.
Nous portassions.	Nous nous portassions.
Vous portassiez.	Vous vous portassiez.
Ils portassent.	Ils se portassent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie porté.	Je me sois porté.
Tu aies porté.	Tu te sois porté.
Il ait porté.	Il se soit porté.
Nous ayons porté.	Nous nous soyons portés.
Vous ayez porté.	Vous vous soyez portés.
Ils aient porté.	Ils se soient portés.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse porté.	Je me fusse porté.
Tu eusses porté.	Tu te fusses porté.
Il eût porté.	Il se fût porté.
Nous eussions porté.	Nous nous fussions portés.
Vous eussiez porté.	Vous vous fussiez portés.
Ils eussent porté.	Ils se fussent portés.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu porté.	Je me sois eu porté.
Tu aies eu porté.	
Il ait eu porté.	Ce temps n'est point usité.
Nous ayons eu porté.	
Vous ayez eu porté.	
Ils aient eu porté.	

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu porté.	Je me fusse eu porté.
Tu eusses eu porté.	
Il eût eu porté.	Ce temps n'est point usité.
Nous eussions eu porté.	
Vous eussiez eu porté.	
Ils eussent eu porté.	

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de porter.	Je vienne de me porter.
Tu viennes de porter.	Tu viennes de te porter.
Il vienne de porter.	Il vienne de se porter.
Nous venions de porter.	Nous venions de nous porter.
Vous veniez de porter.	Vous veniez de vous porter.
Ils viennent de porter.	Ils viennent de se porter.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse de porter.	Je vinsse de me porter.
Tu vinsses de porter.	Tu vinsses de te porter.
Il vînt de porter.	Il vînt de se porter.
Nous vinssions de porter.	Nous vinssions de nous porter
Vous vinssiez de porter.	Vous vinssiez de vous porter.
Ils vinssent de porter.	Ils vinssent de se porter.

1. Futur positif indéfini.

Je doive porter.	Je doive me porter.
Tu doives porter.	Tu doives te porter.
Il doive porter.	Il doive se porter.
Nous devions porter.	Nous devions nous porter.
Vous deviez porter.	Vous deviez vous porter.
Ils doivent porter.	Ils doivent se porter.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse porter.	Je dusse me porter.
Tu dusses porter.	Tu dusses te porter.
Il dût porter.	Il dût se porter.
Nous dussions porter.	Nous dussions nous porter.
Vous dussiez porter.	Vous dussiez vous porter.
Ils dussent porter.	Ils dussent se porter.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille porter.	J'aille me porter.
Tu ailles porter.	Tu ailles te porter.
Il aille porter.	Il aille se porter.
Nous allions porter.	Nous allions nous porter.
Vous alliez porter.	Vous alliez vous porter.
Ils aillent porter.	Ils aillent se porter.

1. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse porter.	J'allasse me porter.
Tu allasses porter.	Tu allasses te porter.
Il allât porter.	Il allât se porter.
Nous allassions porter.	Nous allassions nous porter.
Vous allassiez porter.	Vous allassiez vous porter.
Ils allassent porter.	Ils allassent se porter.

MODE INFINITIF.

Présent.

Porter.	Se porter.

Passé positif.

Avoir porté.	S'être porté.

Passé comparatif.

Avoir eu porté.	.....

Passé prochain.

Venir de porter.	Venir de se porter.

Futur.

Devoir porter.	Devoir se porter.

MODE PARTICIPE.

Présent.

Portant.	Se portant.

Passé positif.

Ayant porté.	S'étant porté.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu porté. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de porter. Venant de se porter.

FUTUR.

Devant porter. Devant se porter.

GÉRONDIF.

En portant. En se portant.

SUPIN.

Porté. .....

Telle est la première conjugaison des verbes en ER, comme *porter*, *aimer*, *frapper*. Tous se conjuguent ainsi, c'est-à-dire, qu'ils ont les mêmes formes, aux trois personnes, aux deux nombres, à tous les temps et à tous les modes. Nous avons donné les deux manières de conjuguer le verbe; soit, quand il n'a rien d'extraordinaire et que son régime est direct; soit, quand son action revenant sur le sujet, le sujet lui-même est, à la fois, objet d'action, et que le verbe devient, par là, *réfléchi*. Dans le premier cas, le verbe n'a, pour auxiliaires, dans sa conjugaison, que les verbes, *avoir*, *venir*, *aller*, *devoir*, comme tous les autres verbes: dans le

second, il a, sans doute, tous ceux-là, et aussi le verbe, ÊTRE.

Mais ce n'est pas seulement le verbe *réfléchi* qui se conjugue avec le verbe, ÊTRE. D'autres verbes de cette première conjugaison, tels qu'ARRIVER, se conjuguent avec ce verbe-là, sans être *réfléchis*.

CONJUGAISON PARTICULIÈRE

D'un Verbe neutre de la Ire. Conjugaison.

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.	2. Présent déf. ant. simple.
J'arrive.	J'arrivois.
Tu arrives.	Tu arrivois.
Il arrive.	Il arrivoit.
Nous arrivons.	Nous arrivions.
Vous arrivez.	Vous arriviez.
Ils arrivent.	Ils arrivoient.

3. Présent. déf. ant. périod.	4. Présent postérieur.
J'arrivai.	J'arriverai.
Tu arrivas.	Tu arriveras.
Il arriva.	Il arrivera.
Nous arrivâmes.	Nous arriverons.
Vous arrivâtes.	Vous arriverez.
Ils arrivèrent.	Ils arriveront.

1. Passé indéfini.	2. Passé déf. antér. simple.
Je suis arrivé.	J'étois arrivé.
Tu es arrivé.	Tu étois arrivé.
Il est arrivé.	Il étoit arrivé.
Nous sommes arrivés.	Nous étions arrivés.
Vous êtes arrivés.	Vous étiez arrivés.
Ils sont arrivés.	Ils étoient arrivés.

3. Passé déf. ant. période.	4. Passé postérieur.
Je fus arrivé.	Je serai arrivé.
Tu fus arrivé.	Tu seras arrivé.
Il fut arrivé.	Il sera arrivé.
Nous fûmes arrivés.	Nous serons arrivés.
Vous fûtes arrivés.	Vous serez arrivés.
Ils furent arrivés.	Ils seront arrivés.

1. Passé comparatif indéf.	2. Passé comp. déf. ant. simp.
J'ai été arrivé.	J'avois été arrivé.
Peu usité.	Point usité.

3. Pas. comp. déf. ant. pér.	4. Passé comp. déf. post.
J'eus été arrivé.	J'aurai été arrivé.
Point usité.	Peu usité.

1. Passé prochain indéfini.	2. Passé proch. déf. ant. simp.
Je viens d'arriver.	Je venois d'arriver.
Tu venois d'arriver.	Tu venois d'arriver.
Il venoit d'arriver.	Il venoit d'arriver.
Nous venions d'arriver.	Nous venions d'arriver.
Vous veniez d'arriver.	Vous veniez d'arriver.
Ils venoient d'arriver.	Ils venoient d'arriver.

3. Passé proch. déf. postér.	1. Futur indéfini.
Je viendrai d'arriver.	Je dois arriver.
Tu viendras d'arriver.	Tu dois arriver.
Il viendra d'arriver.	Il doit arriver.
Nous viendrons d'arriver.	Nous devons arriver.
Vous viendrez d'arriver.	Vous devez arriver.
Ils viendront d'arriver.	Ils doivent arriver.

2. Futur déf. ant. simple.	3. Futur défini postérieur.
Je devois arriver.	Je devrai arriver.
Tu devois arriver.	Tu devras arriver.
Il devoit arriver.	Il devra arriver.
Nous devions arriver.	Nous devrons arriver.
Vous deviez arriver.	Vous devrez arriver.
Ils devoient arriver.	Ils devront arriver.

1. Futur prochain indéfini.	2. Futur proch. déf. ant.
Je vais arriver.	J'allois arriver.
Tu vas arriver.	Tu allois arriver.
Il va arriver.	Il alloit arriver.
Nous allons arriver.	Nous allions arriver.
Vous allez arriver.	Vous alliez arriver.
Ils vont arriver.	Ils alloient arriver.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Arrive. Arrivez.
Arrivons.

MODE CONDITIONNEL.

Présent positif.	Passé positif.
J'arriverois.	Je serois arrivé.
Tu arriverois.	Tu serois arrivé.
Il arriveroit.	Il seroit arrivé.
Nous arriverions.	Nous serions arrivés.
Vous arriveriez.	Vous seriez arrivés.
Ils arriveroient.	Ils seroient arrivés.

Passé comparatif.	Passé prochain.
J'aurois été arrivé.	Je viendrois d'arriver.
	Tu viendrois d'arriver.
Ce temps n'est point usité.	Il viendroit d'arriver.
	Nous viendrions d'arriver.
	Vous viendriez d'arriver.
	Ils viendroient d'arriver.

FUTUR.

Je devrois arriver.	Nous devrions arriver.
Tu devrois arriver.	Vous devriez arriver.
Il devroit arriver.	Ils devroient arriver.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.	2. Présent défini antérieur.
Que j'arrive.	Que j'arrivasse.
Que tu arrives.	Que tu arrivasses.
Qu'il arrive.	Qu'il arrivât.
Que nous arrivions.	Que nous arrivassions.
Que vous arriviez.	Que vous arrivassiez.
Qu'ils arrivent.	Qu'ils arrivassent.

1. Passé indéfini.	2. Passé défini antérieur.
Je sois arrivé.	Je fusse arrivé.
Tu sois arrivé.	Tu fusses arrivé.
Il soit arrivé.	Il fût arrivé.
Nous soyons arrivés.	Nous fussions arrivés.
Vous soyez arrivés.	Vous fussiez arrivés.
Ils soient arrivés.	Ils fussent arrivés.

1. Passé comparatif indéfini.	2. Passé comparatif déf. ant.
J'aie été arrivé.	J'eusse été arrivé.

Ces temps ne sont point en usage.

1. Passé prochain indéfini.	2. Passé proch. déf. ant.
Je vienne d'arriver.	Je vinsse d'arriver.
Tu viennes d'arriver.	Tu vinsses d'arriver.
Il vienne d'arriver.	Il vint d'arriver.
Nous venions d'arriver.	Nous vinssions d'arriver.
Vous veniez d'arriver.	Vous vinssiez d'arriver.
Ils viennent d'arriver.	Ils vinssent d'arriver.

1. Futur positif indéfini.	2. Futur positif déf. ant.
Je devois arriver.	Je dusse arriver.
Tu devois arriver.	Tu dusses arriver.
Il devoit arriver.	Il dût arriver.
Nous devions arriver.	Nous dussions arriver.
Vous deviez arriver.	Vous dussiez arriver.
Ils devoient arriver.	Ils dussent arriver.

1. Futur prochain indéfini.	2. Futur proch. déf. ant.
J'aille arriver.	J'allasse arriver.
Tu ailles arriver.	Tu allasses arriver.
Il aille arriver.	Il allât arriver.
Nous allions arriver.	Nous allassions arriver.
Vous alliez arriver.	Vous allassiez arriver.
Ils aillent arriver.	Ils allassent arriver.

MODE INFINITIF.

Présent.	Passé positif.
Arriver.	Être arrivé.
Passé comparatif.	**Passé prochain.**
Avoir été arrivé.	Venant d'arriver.

Futur.

Devoir arriver.

MODE PARTICIPE.

Présent.

Arrivant.

Passé positif.	Passé comparatif.
Étant arrivé.	.....

PASSÉ PROCHAIN. FUTUR.

Venant d'arriver. Devant arriver.

GÉRONDIF.

En arrivant.

SUPIN.

.....

Tous les verbes français devroient, sans doute, être soumis, dans tous leurs modes et dans chacun de leurs temps, aux règles des conjugaisons que nous avons établies. Tous devroient avoir six modes : l'INDICATIF, l'IMPÉRATIF, le SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL, le SUBJONCTIF, l'INFINITIF et le PARTICIPE. Tous devroient avoir, également, vingt temps, au mode *indicatif;* un temps, au mode *impératif;* cinq temps, au mode *suppositif* ou *conditionnel;* douze temps, au mode *subjonctif;* cinq temps, au mode *infinitif;* sept temps, au mode *participe.* Mais l'usage, qui a tant de pouvoir dans *la législation* de la Grammaire, ne l'a pas voulu ainsi; et plusieurs verbes ont été affranchis de ces lois, non-seulement, quant au nombre des modes et des temps; mais encore, quant aux analogies établies entre les terminaisons des personnes et des nombres. Les règles générales souffrent donc des exceptions. Et de même qu'on appelle RÉGULIERS

les verbes qu'on peut classer dans l'une des sept conjugaisons que nous reconnoissons, on doit appeler IRRÉGULIERS les verbes qui, dans quelques-uns de leurs temps, ou même dans quelques-unes de leurs personnes, méconnoissent les lois générales, et se trouvent avoir des terminaisons particulières.

On ne doit pas s'étonner de trouver ces irrégularités dans les verbes. On sait bien que ce ne sont pas des philosophes qui ont fait les langues.

Mais quelqu'arbitraires que paroissent ces exceptions, on verra, pour peu qu'on veuille y réfléchir, qu'elles sont fondées sur quelque raison de logique qui ne permet pas de les blâmer. Prenons, pour exemple, les verbes qu'on appelle *impersonnels*. N'est-il pas naturel que le verbe *falloir*, par exemple, n'ait qu'une seule personne, à chacun de ses temps, et que ce soit la troisième : IL FAUT? Il en est de même de PLEUVOIR, et de quelques autres qu'on apprendra par l'usage. On s'apercevra, bientôt, que, ne pouvant jamais se dire, ni de la première, ni de la seconde personne, mais seulement de la troisième, on ne doit trouver que cette dernière, en les conjuguant. Et encore, est-il bien certain que ces verbes soient précédés d'une personne, et que, quand on dit, IL FAUT, IL PLEUT, ce

pronom personnel, IL, remplace un sujet qui précède toujours le verbe? Que mettra-t-on à la place de cet, IL, si on veut substituer le nom au pronom? Quand nous disons: *il aime, il marche, il dort*, etc., et qu'on nous demande qui aime, qui marche, qui dort? nous ne sommes pas en peine de répondre, et de mettre à la place du sujet inconnu, exprimé par, IL, le nom du sujet véritable. Mais lorsque nous disons: *il faut, il pleut, il tonne, il neige*, etc., si l'on nous demande, également, qui *pleut*, qui *tonne*, qui *faut*, etc., que répondrons-nous? que mettrons-nous à la place de ce pronom IL? Ce n'étoit pas une difficulté, chez les Latins, et ils auroient répondu: *cœlum pluit;* et quant au verbe, *il faut*, qu'ils exprimoient par, *oportet*, c'étoit la suite de la phrase qui en étoit le sujet.

L'explication de cette difficulté doit, naturellement, trouver sa place à la syntaxe du verbe; il faut y être préparé, pour la bien comprendre. Il suffira, pour le moment, d'être prévenu que tout, dans le langage, jusqu'aux plus grandes irrégularités, rentre, sans effort, dans le système général, et peut être justifié, sinon par les principes de la grammaire-mécanique, du moins par ceux de la grammaire-logique.

Les principes généraux et éternels de cette grammaire-

grammaire-logique sont ceux de toutes les langues. C'est d'après ses principes et ses règles que les Grammaires de tous les idiomes ont dû être faites; aussi avons-nous eu soin d'en rappeler les principes, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Et qu'on n'imagine pas que ces principes sont au-dessus de l'intelligence de la tendre enfance. Il est bien plus difficile de mettre à sa portée ce qui n'est justifié que par les caprices de l'usage. La grammaire-logique est la grammaire de la raison; elle convient à toutes les langues; la grammaire-mécanique est une routine qui peut faire connoître l'usage d'un idiome, du français, par exemple, de l'italien, de l'espagnol, de l'anglais, etc. Il y a autant de grammaires-mécaniques que de peuples divers. Il n'y a, et ne peut y avoir qu'une seule grammaire-logique.

Modes et Temps des Verbes réguliers.

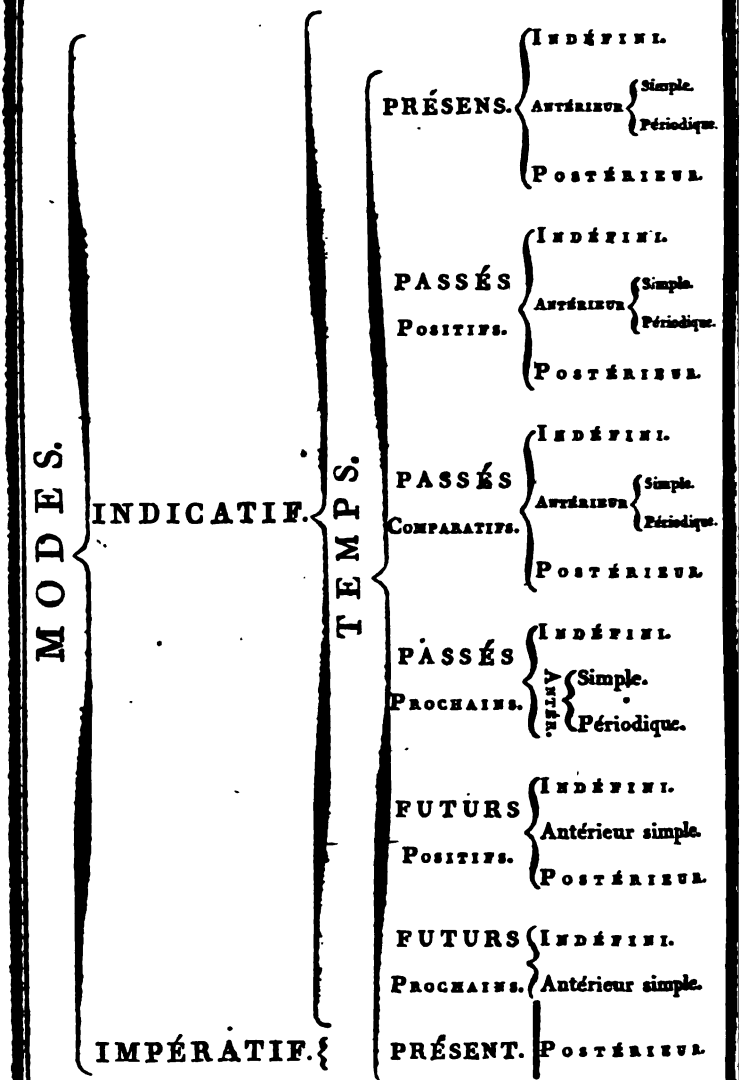

Suite des Modes et Temps des Verbes réguliers.

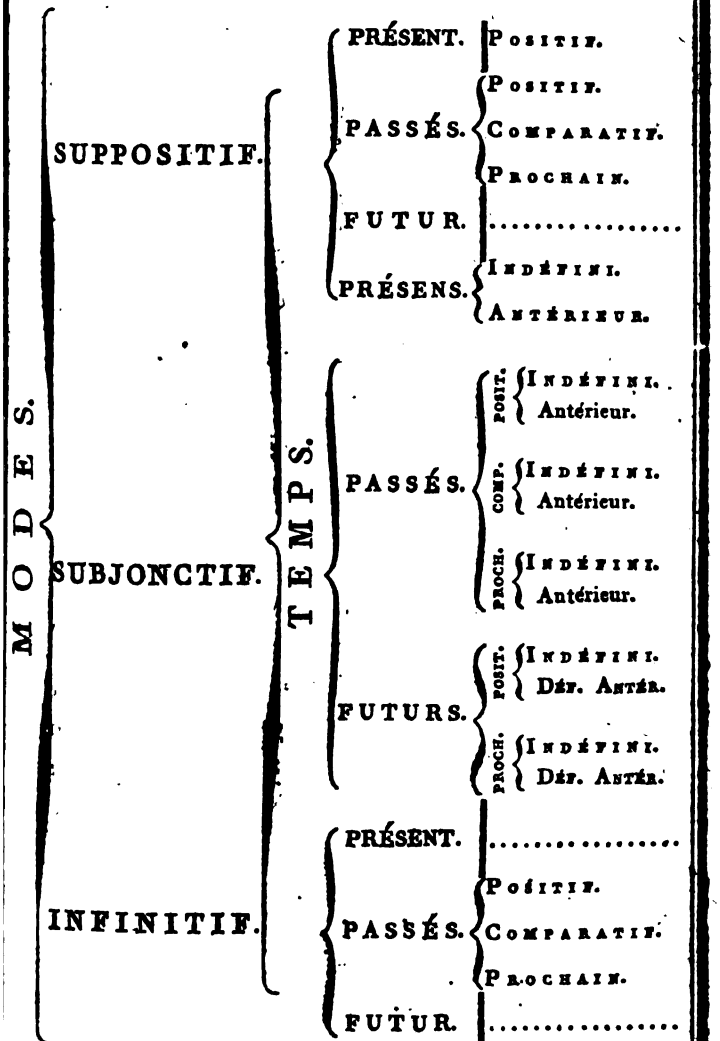

Suite des Modes et Temps des Verbes réguliers.

MODES.		TEMPS.		
PARTICIPE.		PRÉSENT.	.....	
		PASSÉS.	POSITIF.	
			COMPARATIF.	
			PROCHAIN.	
		FUTUR.	.....	
		GÉRONDIF.	.....	
		SUPIN.	.....	

Le verbe régulier doit avoir deux nombres à chacun de ses temps, et trois personnes à chacun de ses nombres; et ses terminaisons doivent être conformes à celles du verbe *porter*, pour ceux de la première conjugaison.

Toutes les classes des verbes français, ont été formées d'après la terminaison de l'infinitif de chacun d'eux. On a remarqué qu'il y en avoit plusieurs dont l'infinitif étoit terminé en ER. Tous ceux-là ont formé la première classe, qu'on a appelée la première conjugaison.

D'autres ont la terminaison en IR. Cette classe a formé la seconde conjugaison.

D'autres ont la terminaison en OIR. Cette classe a formé la troisième.

On a remarqué une quatrième classe dont les terminaisons sont en ATTRE, ENDRE, ETTRE, IRE, ORDRE, URE.

Une cinquième, dont les verbes sont terminés en AITRE, AIRE, OUDRE, UIRE, UIVRE.

Une sixième, en ANDRE, ERDRE, ONDRE, OMPRE.

Enfin une septième en AINCRE, AINDRE, EINDRE et OINDRE.

On auroit pu former autant de classes que nous venons de remarquer de diverses terminaisons. Mais c'eût été multiplier les difficultés; c'est déjà trop que sept conjugaisons à apprendre, quand on devroit n'en avoir qu'une seule, ou du moins, n'en avoir pas plus de quatre, comme autrefois.

Presque tous les Grammairiens avoient divisé tous les verbes en quatre conjugaisons; sans doute, à l'exemple des Latins, dont la Grammaire leur avoit donné cette division, comme tant d'autres choses.

L'abbé Girard osa augmenter cette nomenclature, et ajouter deux conjugaisons aux quatre déjà reconnues. Notre collègue DE WAILLY, après avoir dit que les quatre terminaisons ER, IR, OIR et RE, commandoient quatre conjugaisons, a ajouté que, comme les verbes en IR et en RE,

se conjuguent différemment, aux mêmes temps et aux mêmes personnes, on pouvoit distinguer jusqu'à onze conjugaisons : *Principes généraux et particuliers de la langue française*, page 59 de la dixième édition. Notre collègue URBAIN DOMERGUE, dans sa *Grammaire élémentaire*, quatrième édition, page 85, les réduit à deux, seulement; la première, dont l'*indéfini* se termine en ER; et la seconde, dont l'*indéfini* se termine en IR, en OIR, ou en RE.

Nous avons cru rendre les conjugaisons plus faciles, en les multipliant beaucoup plus que DOMERGUE, un peu moins que DE WAILLY, un peu plus que GIRARD; nous avons suivi la classification de FAULEAU (1) dans sa Grammaire.

Quoiqu'il ne soit guère possible d'apprendre les conjugaisons, par raisonnement, il y a, cependant, quelques remarques à faire faire aux élèves, qui ne connoissent pas encore ce mécanisme.

On leur dit, d'abord, qu'il y a des temps simples, et des temps composés; que les temps sim-

(1) Ouvrage de 285 pages in-8°., trop court et trop peu connu, où nous avons trouvé autant de précision que de clarté, une métaphysique facile et sûre, une méthode aussi propre à guider les instituteurs, qu'à faire faire de rapides progrès aux élèves.

ples sont formés de la seule racine du verbe, sans auxiliaire : tels sont je *porte*, je *portois*, je *portai*, je *porterai*, *porter*, etc. : que les temps composés sont toujours précédés d'un temps de l'un des cinq auxiliaires, qu'il faut d'abord leur faire connoître, et avec lesquels ils doivent se familiariser beaucoup.

Il faut leur apprendre à bien distinguer le caractère de chacun de ces auxiliaires; ne leur parler du verbe, ÊTRE, tout essentiel qu'il est, que quand on les fait passer à la conjugaison du verbe réfléchi. Il faut leur dire que l'auxiliaire, AVOIR, ne s'emploie jamais que dans les temps *passés;* que les verbes, ALLER et DEVOIR, ne s'emploient que dans les futurs; que, VENIR, ne s'emploie que pour les PASSÉS, avec cette différence que les passés, exprimés par le secours du verbe, AVOIR, sont, ordinairement, indéterminés, et quelquefois, fort anciens; que ceux qui sont exprimés par le verbe, VENIR, sont toujours très-prochains, et viennent presque de se passer.

Il faut leur dire qu'il en est de même des temps dans lesquels on emploie, ALLER et DEVOIR. DEVOIR, annonce bien le *futur*, sans doute, mais c'est un futur vague, dont l'époque peut être fort éloignée; il exprime plutôt l'intention que le désir et la volonté ferme d'agir. Le

verbe, ALLER, au contraire, précède, de fort peu d'instans, dans son énonciation, l'action ou l'événement qu'il annonce.

Il faut leur dire que les temps comparatifs ne sont jamais usités dans les phrases simples; qu'ils ne le sont même, quand la nécessité les appelle, que pour déterminer, avec précision, l'époque d'une action; qu'il y a des temps comparatifs, qu'on ne peut employer sans choquer l'oreille des personnes les mieux élevées; qu'il faut souvent négliger ces auxiliaires auxquels on est peu accoutumé, et recourir à la périphrase. Enfin, la meilleure manière d'apprendre la conjugaison, c'est d'en appliquer toutes les difficultés à des phrases; car il ne faut pas espérer que la mémoire la saisisse mieux qu'elle ne saisit une nomenclature de géographie. On ne grave bien la conjugaison dans sa mémoire que par le rapprochement des temps entre eux, par les différences qu'on y remarque, par l'heureuse classification qu'on en refait soi-même.

Dans les temps simples (et ils sont au nombre de quatre, et tous les quatre sont des présens), la première personne du pluriel est toujours terminée en ONS, la seconde en EZ, et la troisième en ENT, à l'exception du présent postérieur où AI est substitué à E. On excepte encore les trois

personnes plurielles du présent antérieur périodique, qui se terminent en MES, TES, RENT. Nous *portâmes*, vous *portâtes*, ils *portèrent*.

Les deux premières personnes plurielles prennent un *i* avant *ons*, *ez*, au présent antérieur simple, et au présent du *subjonctif*. Nous *portions*, vous *portiez*.

Au singulier du présent antérieur simple de l'indicatif, la première et la seconde personne se terminent en OIS, et la troisième en OIT. Je *portois*, il *portoit* : au présent du suppositif, ces terminaisons sont précédées d'une R, c'est-à-dire, la première et la seconde changent OIS en ROIS, et la troisième change OIT en ROIT. Je *porterois*, il *porteroit*.

Au temps présent postérieur de l'indicatif, la première personne du singulier est toujours terminée en RAI, la seconde en RAS, et la troisième en RA. Je *porterai*, tu *porteras*, il *portera*. Au pluriel du même temps, la première personne se termine en RONS, la seconde en REZ, et la troisième en RONT. Nous *porterons*, vous *porterez*, ils *porteront*.

On ne sauroit entrer, je pense, dans de trop grands détails, ni imaginer trop de procédés pour rendre sensibles, d'abord, aux yeux, puis à la mémoire, qui, malheureusement, est si méca-

nique chez les enfans, toutes les variations qui se retrouvent dans les conjugaisons. C'est par le rapprochement des temps qui ont, entre eux, de l'analogie, qu'on y parviendra, d'une manière sûre et facile. Pourquoi nos pères ont-ils multiplié les conjugaisons? pourquoi tous les verbes ne sont-ils pas assujettis aux règles d'une seule? ou enfin pourquoi, à l'imitation des Anglais, au lieu de répandre tant de variété, dans la conjugaison de chaque verbe, n'avons-nous pas, comme eux, un ou même plusieurs verbes auxiliaires, pour chaque mode? Alors, quatre ou cinq mots différens nous suffiroient pour chaque verbe; et quand les verbes auxiliaires seroient appris, toutes les conjugaisons le seroient aussi. Les verbes *vouloir*, *devoir*, *pouvoir* et *falloir*, fournissent aux Anglais ces nuances heureuses qui, sans multiplier, ni les modes, ni les temps, servent à exprimer différentes vues de l'esprit, et sont, par conséquent, une richesse qui doit laisser tant de regrets aux peuples qui n'ont pas ces nuances, dans leur idiome.

Cette considération devroit bien, ce semble, non-seulement, nous faire pardonner la préférence que nous avons donnée au système de conjugaison de BEAUZÉE, sur le système si pauvre, si incomplet de notre ancienne conju-

gaison; mais encore le faire adopter, généralement, et le rendre classique; car, en augmentant le nombre des verbes auxiliaires, nous nous sommes rapprochés, davantage, du système de conjugaison logique. En effet, il est bien plus simple, plus naturel, et, par conséquent, plus conforme à la raison de ne faire qu'un seul temps de ces expressions : *je vais porter, j'allois porter; je viens de porter, je venois de porter, je viendrai de porter; je dois porter, je devois porter*, etc.

Il faut dire aux élèves que le caractère essentiel d'un auxiliaire, c'est de ne pouvoir être traduit dans une langue étrangère, par son correspondant. Ainsi ce futur absolu : *je* DOIS *porter*, ne se traduiroit pas, en latin, par : DEBEO *portare*. C'est que dans l'expression française, je DOIS, est un signe modificateur de temps, le signe d'une *futurition* vague et incertaine; et, qu'en latin, le verbe, DEVOIR, signifie une obligation, et non un futur. Il en est de même d'ALLER et de VENIR, dans notre conjugaison. On ne pourroit les traduire, en latin, par leurs correspondans, IRE et VENIRE. Mais, par des mots modificateurs, tels que les adverbes, *Mox*, *Jàm*, et semblables.

TABLEAU des Terminaisons qui se retrouve

MODES.	TEMPS.		NOMBRES.	PERSONNES.	
INDICATIF.	PRÉSENT.	Indéfini....	Pluriel.....	1re.	ons.
				2e.	ez.
				3e.	ent.
		Antérieur simple....	Singulier..	1re.	ois.
				2e.	ois.
				3e.	oit.
			Pluriel.....	1re.	ions.
				2e.	iez.
				3e.	oient.
		Antérieur périodique.	Pluriel.....	1re.	mes.
				2e.	tes.
				3e.	rent.
		Postérieur.	Singulier..	1re.	rai.
				2e.	ras.
				3e.	ra.
			Pluriel.....	1re.	rons.
				2e.	rez.
				3e.	ront.

s la Conjugaison de chaque VERBE.

MODES.	TEMPS.		NOMBRES.	PERSONNES.
SUPPOSITIF.	PRÉSENT.	Positif....	Singulier..	1re. rois.
				2e. rois.
				3e. roit.
			Pluriel....	1re. rions.
				2e. riez.
				3e. roient.
SUBJONCTIF.	PRÉSENT.	Indéfini...	Singulier..	1re. e.
				2e. es.
				3e. e.
			Pluriel....	1re. ions.
				2e. iez.
				3e. ent.
		DÉFINI Antérieur.	Singulier..	1re. sse.
				2e. sses.
				3e. t.
			Pluriel....	1re. ssions.
				2e. ssiez.
				3e. ssent.

Telles sont les terminaisons communes à tous les verbes, du moins, quant à certains temps et à certaines personnes, ce qui les réduit tous, en quelque sorte, à une conjugaison unique. Il ne faut pas manquer de faire remarquer que ces terminaisons étant le verbe ÊTRE, chaque mot où on les trouve n'est donc verbe qu'à cause de la réunion du radical avec cette terminaison.

Les verbes sont irréguliers, quand il leur manque quelqu'une des parties essentielles que nous venons d'énoncer, ou que leurs terminaisons ne sont pas conformes, dans quelqu'un de leurs temps, de leurs nombres, ou de leurs personnes, à celles des verbes de leur classe, ou de leur conjugaison.

Chaque conjugaison a ses verbes irréguliers. Mais la première en a moins que les autres : elle n'en a que deux, ALLER et ENVOYER; encore ne sont-ils irréguliers que dans quelques-uns de leurs temps; savoir : ALLER, au présent indéfini et au présent postérieur de l'indicatif, au présent singulier du suppositif, et à celui du subjonctif; et ENVOYER, au présent postérieur de l'indicatif, et au présent indéfini du suppositif.

			ALLER.	ENVOYER.
INDICATIF.	Présent Indéfini.	Singulier.	1re. Je vais, je vas.	
			2e. Tu vas.	
			3e. Il va.	
		Pluriel....	1re. Nous allons.	
			2e. Vous allez.	
			3e. Ils vont.	
	Présent Postérieur.	Singulier.	1re. J'irai.	J'enverrai.
			2e. Tu iras.	Tu enverras.
			3e. Il ira.	Il enverra.
		Pluriel....	1re. Nous irons.	Nous enverrons.
			2e. Vous irez.	Vous enverrez.
			3e. Ils iront.	Ils enverront.
SUPPOSITIF.	Présent.	Singulier.	1re. J'irois.	J'enverrois.
			2e. Tu irois.	Tu enverrois.
			3e. Il iroit.	Il enverroit.
SUBJONCTIF.	Présent.	Singulier.	1re. Que j'aille.	Les autres temps de ces deux verbes sont réguliers.
			2e. Que tu ailles.	
			3e. Qu'il aille.	

SECONDE CONJUGAISON,

TENIR (Commun). TENIR (Réfléchi),

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je tiens.	Je me tiens.
Tu tiens.	Tu te tiens.
Il tient.	Il se tient.
Nous tenons,	Nous nous tenons.
Vous tenez.	Vous vous tenez.
Ils tiennent.	Ils se tiennent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je tenois.	Je me tenois.
Tu tenois.	Tu te tenois.
Il tenoit.	Il se tenoit.
Nous tenions.	Nous nous tenions.
Vous teniez.	Vous vous teniez.
Ils tenoient.	Ils se tenoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je tins.	Je me tins.
Tu tins.	Tu te tins.
Il tint.	Il se tint.
Nous tînmes.	Nous nous tînmes.
Vous tîntes.	Vous vous tîntes.
Ils tinrent.	Ils se tinrent.

4. Présent

4. Présent défini postérieur.

Je tiendrai.	Je me tiendrai.
Tu tiendras.	Tu te tiendras.
Il tiendra.	Il se tiendra.
Nous tiendrons.	Nous nous tiendrons.
Vous tiendrez.	Vous vous tiendrez.
Ils tiendront.	Ils se tiendront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai tenu.	Je me suis tenu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois tenu.	Je m'étois tenu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus tenu.	Je me fus tenu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai tenu.	Je me serai tenu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu tenu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu tenu.	.....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu tenu.	.....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu tenu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de tenir.	Je viens de me tenir.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois de tenir. Je venois de me tenir.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de tenir. Je viendrai de me tenir.

1. Futur positif indéfini.

Je dois tenir. Je dois me tenir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois tenir. Je devois me tenir.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai tenir. Je devrai me tenir.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais tenir. Je vais me tenir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois tenir. J'allois me tenir.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Tiens.	Tiens-toi.
Tenons.	Tenons-nous.
Tenez.	Tenez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je tiendrois.	Je me tiendrois.
Tu tiendrois.	Tu te tiendrois.
Il tiendroit.	Il se tiendroit.
Nous tiendrions.	Nous nous tiendrions.
Vous tiendriez.	Vous vous tiendriez.
Ils tiendroient.	Ils se tiendroient.

Passé positif.

J'aurois tenu.	Je me serois tenu.

Passé comparatif.

J'aurois eu tenu.	.....

Passé prochain.

Je viendrois de tenir.	Je viendrois de me tenir.

Futur.

Je devrois tenir.	Je devrois me tenir.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je tienne.	Que je me tienne.
Que tu tiennes.	Que tu te tiennes.
Qu'il tienne.	Qu'il se tienne.
Que nous tenions.	Que nous nous tenions.
Que vous teniez.	Que vous vous teniez.
Qu'ils tiennent.	Qu'ils se tiennent.

2. Présent défini antérieur.

Je tinsse.	Je me tinsse.
Tu tinsses.	Tu te tinsses.
Il tint.	Il se tint.
Nous tinssions.	Nous nous tinssions.
Vous tinssiez.	Vous vous tinssiez.
Ils tinssent.	Ils se tinssent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie tenu.	Je me sois tenu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse tenu. Je me fusse tenu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu tenu. .....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu tenu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de tenir. Je vienne de me tenir.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse de tenir. Je vinsse de me tenir.

1. Futur positif indéfini.

Je doive tenir. Je doive me tenir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse tenir. Je dusse me tenir.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille tenir. J'aille me tenir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse tenir. J'allasse me tenir.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Tenir. Se tenir.

PASSÉ POSITIF.

Avoir tenu. S'être tenu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu tenu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de tenir. Venir de se tenir.

FUTUR.

Devoir tenir. Devoir se tenir.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Tenant. Se tenant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant tenu. S'étant tenu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu tenu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de tenir. Venant de se tenir.

FUTUR.

Devant tenir. Devant se tenir.

GÉRONDIF.

En tenant. En se tenant.

SUPIN.

Tenu.

Nous devons faire observer à nos lecteurs que le verbe, TENIR, dont nous avons fait choix pour

servir de modèle de conjugaison, pour les verbes de la seconde, a quelques irrégularités, dans quelques-uns de ses temps. Nous allons en donner le tableau, ainsi que de celles de quelques autres verbes. Pourquoi, nous dira-t-on, ne pas préférer, pour modèle, un verbe régulier, tel que FINIR? C'est qu'il nous falloit un verbe qui pût être, à la fois, et commun, et réfléchi. Nous donnerons, par opposition, les terminaisons régulières d'un verbe régulier de la même conjugaison.

Les irrégularités, dans quelques-uns des temps, et dans quelques-unes des personnes des verbes, sont, sans doute, l'effet des méprises de ceux qui, les premiers, ont employé les langues pour exprimer leurs idées. Il n'y avoit, dans le commencement, pour faire éviter ces fautes, ni principes, ni législateurs. L'ignorance ne pouvoit donc jamais être éclairée, et le torrent de l'usage étoit trop rapide, et trop grossi par la multitude, pour qu'il pût être arrêté.

N. J'ai cru devoir supprimer, dans chaque temps composé, à l'exception de la première personne, toutes celles des verbes auxiliaires dont on peut trouver facilement les analogues, dans les mêmes temps des verbes de la première conjugaison.

MODES.	TEMPS.	TERMINAISONS IRRÉGULIÈRES.			TERMINAISONS Régulières.
INDICATIF.	PRÉSENT indéfini.	Je tiens.	J'offre.	J'ouvre.	Je finis.
					Tu finis.
					Il finit.
					Nous finissons.
					Vous finissez.
					Ils finissent.
	PRÉSENT antér. imp.	Je tenois.	J'offroïs.	J'ouvrois.	Je finissois.
					Tu finissois.
					Il finissoit.
					Nous finissions.
					Vous finissiez.
					Ils finissoient.
	PRÉSENT antér. period.	Je tins.	J'offris.	J'ouvris.	Je finis.
					Tu finis.
					Il finit.
					Nous finîmes.
					Vous finîtes.
					Ils finirent.
SUPPOSITIF.	PRÉSENT postérieur.	Je tiendrai.			Je finirai.
					Tu finiras.
					Il finira.
					Nous finirons.
					Vous finirez.
					Ils finiront.
	PRÉSENT positif.	Je tiendrois.			Je finirois.
					Tu finirois.
					Il finiroit.
					Nous finirions.
					Vous finiriez.
					Ils finiroient.
SUBJONCTIF.	PRÉSENT indéfini.	Que je tienne.	Que j'offre.	Que j'ouvre.	Que je finisse.
					Tu finisses.
					Il finisse.
					Nous finissions.
					Vous finissiez.
					Ils finissent.
	PRÉSENT antérieur.	Que je tinsse.			Que je finisse.
					Tu finisses.
					Il finît.
					Nous finissions.
					Vous finissiez.
					Ils finissent.
PART.	GÉRONDIF.	Tenant.	Offrant.	Ouvrant.	Finissant.

Tous les verbes de ces trois terminaisons: ENIR, FFRIR, VRIR, se conjuguent comme TENIR, OFFRIR et OUVRIR. Mais il y en a d'irréguliers, en, ILLIR, MIR, RIR, TIR, VIR.

Il faut, pour ceux-là, un tableau où l'on trouve leurs irrégularités, qui sont autant d'exceptions de la règle générale de cette conjugaison.

Irrégularités des Verbes en, ILLIR, MIR, *et de leurs composés.*

BOUILLIR.	CUEILLIR.	FAILLIR.	SAILLIR.	DORMIR.
Je bous, etc.	Je cueille, etc.	Je faux, etc.	Je saille, etc.	Je dors, etc.
Nous bouillons.	Nous cueillons.	Nous faillons.		Nous dormons.
Je bouillois.	Je cueillois.	Je faillois.	Je saillois.	Je dormois.
Je bouillirai.	Je cueillerai.	Je faudrai.	Je saillerai.	Je dormirai.
Je bouillirois.	Je cueillerois.	Je faudrois.	Je saillerois.	Je dormirois.
Que je bouille.	Que je cueille.	Que je faille.	Que je saille.	Que je dorme.
Bouillant.	Cueillant.	Faillant.	Saillant.	Dormant.

Le verbe FAILLIR n'est point usité aux personnes du présent absolu, et on ne dit point, *je faux*, *tu faux*, etc. Il faut apprendre aux élèves à employer, ou tout autre mot synonyme, ou une périphrase qui exprime la même idée.

Irrégularités des Verbes en RIR, TIR, VIR.

ACQUÉRIR.	COURIR.	MOURIR.	PARTIR.	SERVIR.
J'acquiers, etc.	Je cours, etc.	Je meurs, etc.	Je pars, etc.	Je sers, etc.
Nous acquérons.	Nous courons.	Nous mourons.	Nous partons.	Nous servons.
Vous acquérez.		Vous mourez.		
Ils acquièrent.		Ils meurent.		
J'acquérois.	Je courois.	Je mourois,	Je partois.	Je servois.
J'acquis.	Je courus.	Je mourus.		
J'acquerrai.	Je courrai.	Je mourrai.		
J'acquerrois.	Je courrois.	Je mourrois.		
Que j'acquière.	Que je coure.	Que je meure.	Que je parte.	Que je serve.
Que n. acquérions.		Que n. mourions.		
Que v. acquériez.		Que v. mouriez.		
Qu'ils acquièrent.		Qu'ils meurent.		
Que j'acquisse.	Que je courusse.	Que je mourusse.		
Acquérant.	Courant.	Mourant.	Partant.	Servant.
Acquis.	Couru.	Mort.		

QUERIR n'est usité qu'à l'infinitif; *repartir*, composé de *partir*, se conjugue comme lui. *Mentir*, *sentir*, et leurs composés, se conjuguent comme *partir*, ainsi que *sortir* et *ressortir*. *Vêtir* est régulier, à l'exception du participe, VÊTU.

RÉPARTIR, pour, *répliquer, répondre; retourner*, pour, *partir* de nouveau, se conjugue comme, *partir*. Mais, *répartir*, pour, *partager, distribuer*, se conjugue comme, *finir*.

SORTIR, terme de palais, pour, *avoir, obtenir*, n'a que les troisièmes personnes; elles sont, comme dans, *finir; sortissant, il sortit, ils sortissent*.

RESSORTIR, pour, *être du ressort, être de la dépendance*, se conjugue, aussi, comme, *finir, ressortissant*, je *ressortis, ressortissons*, et, je *ressortissois*, etc.

La troisième conjugaison renferme peu de verbes. Six, seulement, forment une classe à part. Ce sont, APERCEVOIR, CONCEVOIR, DÉCEVOIR, DEVOIR, PERCEVOIR et RECEVOIR. Les autres étant peu nombreux, et la plupart irréguliers, nous les mettrons tous sous les yeux du lecteur, avec leurs irrégularités, dans des tableaux particuliers.

TROISIEME CONJUGAISON.

APERCEVOIR (Comm.). APERCEVOIR (Réfl.).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

J'aperçois.	Je m'aperçois.
Tu aperçois.	Tu t'aperçois.
Il aperçoit.	Il s'aperçoit.
Nous apercevons.	Nous nous apercevons.
Vous apercevez.	Vous vous apercevez.
Ils aperçoivent.	Ils s'aperçoivent.

2. Présent défini antérieur simple.

J'apercevois.	Je m'apercevois.
Tu apercevois.	Tu t'apercevois.
Il apercevoit.	Il s'apercevoit.
Nous apercevions.	Nous nous apercevions.
Vous aperceviez.	Vous vous aperceviez.
Ils apercevoient.	Ils s'apercevoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

J'aperçus.	Je m'aperçus.
Tu aperçus.	Tu t'aperçus.
Il aperçut.	Il s'aperçut.
Nous aperçûmes.	Nous nous aperçûmes.
Vous aperçûtes.	Vous vous aperçûtes.
Ils aperçurent.	Ils s'aperçurent.

4. Présent défini postérieur.

J'apercevrai.	Je m'apercevrai.
Tu apercevras.	Tu t'apercevras.
Il apercevra.	Il s'apercevra.
Nous apercevrons.	Nous nous apercevrons.
Vous apercevrez.	Vous vous apercevrez.
Ils apercevront.	Ils s'apercevront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai aperçu.	Je me suis aperçu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois aperçu.	Je m'étois aperçu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus aperçu.	Je me fus aperçu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai aperçu.	Je me serai apperçu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu aperçu.	.....

2. Passé comparatif indéfini antérieur simple.

J'avois eu aperçu.	.....

3. Passé comparatif antérieur périodique.

J'eus eu aperçu.	.....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu aperçu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens d'apercevoir.	Je viens de m'apercevoir.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois d'apercevoir. Je venois de m'apercevoir.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai d'apercevoir. Je viendrai de m'apercevoir.

1. Futur positif indéfini.

Je dois apercevoir. Je dois m'apercevoir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois apercevoir. Je devois m'apercevoir.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai apercevoir. Je devrai m'apercevoir.

1. Futur prochain défini.

Je vais apercevoir. Je vais m'apercevoir.

2. Futur positif défini antérieur.

J'allois apercevoir. J'allois m'apercevoir.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Aperçois.	Aperçois-toi.
Apercevons.	Apercevons-nous.
Apercevez.	Apercevez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

J'apercevrois.	Je m'apercevrois.
Tu apercevrois.	Tu t'apercevrois.
Il apercevroit.	Il s'apercevroit.
Nous apercevrions.	Nous nous apercevrions.
Vous apercevriez.	Vous vous apercevriez.
Ils apercevroient.	Ils s'apercevroient.

Passé positif.

J'aurois aperçu. Je me serois aperçu.

Passé comparatif.

J'aurois eu aperçu. .....

Passé prochain.

Je viendrois d'apercevoir. Je viendrois de m'apercevoir.

Futur.

Je devrois apercevoir. Je devrois m'apercevoir.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que j'aperçoive.	Que je m'aperçoive.
Que tu aperçoives.	Que tu t'aperçoives.
Qu'il aperçoive.	Qu'il s'aperçoive.
Que nous apercevions.	Que nous nous apercevions.
Que vous aperceviez.	Que vous vous aperceviez.
Qu'ils aperçoivent.	Qu'ils s'aperçoivent.

2. Présent défini antérieur.

J'aperçusse.	Je m'aperçusse.
Tu aperçusses.	Tu t'aperçusses.
Il aperçût.	Il s'aperçût.
Nous aperçussions.	Nous nous aperçussions.
Vous aperçussiez.	Vous vous aperçussiez.
Ils aperçussent.	Ils s'aperçussent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie aperçu. Je me sois aperçu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse aperçu. Je me fusse aperçu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu aperçu. .....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu aperçu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne d'apercevoir. Je vienne de m'apercevoir.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse d'apercevoir. Je vinsse de m'apercevoir.

1. Futur positif indéfini.

Je doive apercevoir. Je doive m'apercevoir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse apercevoir. Je dusse m'apercevoir.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille apercevoir. J'aille m'apercevoir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse apercevoir. J'allasse m'apercevoir.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Apercevoir. S'apercevoir.

PASSÉ POSITIF.

Avoir aperçu. S'être aperçu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu aperçu. ....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir d'apercevoir. Venir de s'apercevoir.

FUTUR.

Devoir apercevoir. Devoir s'apercevoir.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Apercevant. S'apercevant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant aperçu. S'étant aperçu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu aperçu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant d'apercevoir. Venant de s'apercevoir.

FUTUR.

Devant apercevoir. Devant s'apercevoir.

GÉRONDIF.

En apercevant. En s'apercevant.

SUPIN.

Aperçu.

On n'aura pas manqué de faire, à l'occasion de la conjugaison du verbe, APERCEVOIR, les remarques suivantes :

1°. Que ce verbe, qui a l'infinitif, en OIR, caractère de la troisième conjugaison, change, EVOIR,

EVOIR, en OIS, pour former la première personne du présent indéfini du mode indicatif. Ceux qui se conjuguent, comme lui, forment, de même, cette première personne, ainsi que celle du pluriel du même temps, en EVONS; et la troisième, en OIVENT. Ainsi on dit : *j'aperçois, nous apercevons, ils aperçoivent.*

2°. Au temps présent postérieur du même mode, la syllabe, VOIR, se change en VRAI : *apercevoir, j'apercevrai.*

3°. Au présent du suppositif, VOIR se change en VROIS : APERCEVOIR, *j'apercevrois.*

4°. Au présent indéfini du subjonctif, la terminaison EVOIR se change en OIVE : *que j'aperçoive.*

5°. Au présent antérieur simple, en USSE : *j'aperçusse.*

6°. Au gérondif, OIR, se change en ANT : *apercevoir, apercevant.*

7°. Pour le supin, toute la terminaison EVOIR en U : *apercevoir, aperçu.*

VERBES IRRÉGULIERS DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

ASSEOIR.	DÉCHOIR.	MOUVOIR.	POUVOIR.	SAVOIR.
J'assieds, etc.	Je déchois, etc.	Je meus, etc. Nous mouvons. Vous mouvez. Ils meuvent.	Je peux, etc. Nous pouvons. Vous pouvez. Ils peuvent.	Je sais, etc.
J'asseyois, etc. J'assis, etc. J'asseierai, etc. J'asseierois, etc. Que j'asseye, etc.	Je déchoyois, etc. Je déchus, etc. Je déchoirai, etc. Je déchoirois, etc. Q. je déchoie, etc.	Je mouvois, etc. Je mus, etc. Je mouvrai, etc. Je mouvrois, etc. Que je meuve. Que n. mouvions. Que v. mouviez. Qu'ils meuvent.	Je pouvois, etc. Je pus, etc. Je pourrai, etc. Je pourrois, etc. Que je puisse, etc.	Je savois, etc. Je sus, etc. Je saurai, etc. Je saurois, etc. Que je sache, etc.
Que j'assisse, etc. Asseyant. Assis.	Q. je déchusse, etc. ..... Déchu.	Que je musse, etc. Mouvant. Mu.	Que je pusse, etc. Pouvant. Pu.	Que je susse, etc. Sachant. Su.

SEOIR.	ÉCHOIR.	PLEUVOIR.	VALOIR.	VOIR.
Il sied. Il seyoit. Il siéra. Il siéroit. Qu'il siée. Séant.	comme DÉCHOIR. On dit ÉCHÉANT.	comme MOUVOIR. Il pleut, etc. Il pleuvoit, etc. Il plut, etc. Il pleuvra, etc. Il pleuvroit, etc. Qu'il pleuve, etc. Qu'il plût, etc. Il a plu, etc.	Je vaux. Nous valons. Vous valez. Ils valent. Je valois, etc. Je valus, etc. Je vaudrai, etc. Je vaudrois, etc Que je vaille. Que nous valions. Que vous valiez. Qu'ils vaillent. Que je valusse, etc. Valant. Valu. Que j'ÉQUIVALE. Que je PRÉVALE.	Je vois. Je voyois. Je vis. Je verrai. Je verrois. Que je voie. Que nous voyons. Que vous voyez. Qu'ils voient. Que je visse. Les composés de même; mais on dit Je POURVUSSE. Je POURVOIRAI. Je POURVOIROIS

Les terminaisons des trois conjugaisons, dont nous venons de donner le tableau, forment, toutes, des sons pleins : c'est ER, IR et OIR. Il nous en reste quatre, toutes terminées en E muet.

La première de ces quatre comprend tous les verbes qui ont une plus grande analogie entre eux, et dont l'infinitif est terminé en ATTRE, ERDRE, ETTRE, IRE, IVRE, ONDRE, ORE, et URE.

Ces verbes ne sont pas nombreux. Ceux dont la terminaison est en ATTRE se réduisent à *battre* et ses composés. Il n'y en a qu'un seul en ERDRE, c'est, *perdre ;* un seul en ETTRE, c'est, *mettre* et ses composés ; en IRE, *confire*, et *suffire*, qui se conjuguent comme, *lire*, *écrire* et ses composés ; trois en IVRE, c'est, *vivre*, *revivre* et *survivre ;* deux en ORDRE, c'est, *mordre* et *tordre ;* trois en ORE, *clore*, *enclore*, *renclore ;* deux en URE, *conclure* et *exclure*.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

BATTRE (Commun). BATTRE (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je bats.	Je me bats.
Tu bats.	Tu te bats.
Il bat.	Il se bat.
Nous battons.	Nous nous battons.
Vous battez.	Vous vous battez.
Ils battent.	Ils se battent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je battois.	Je me battois.
Tu battois.	Tu te battois.
Il battoit.	Il se battoit.
Nous battions.	Nous nous battions.
Vous battiez.	Vous vous battiez.
Ils battoient.	Ils se battoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je battis.	Je me battis.
Tu battis.	Tu te battis.
Il battit.	Il se battit.
Nous battîmes.	Nous nous battîmes.
Vous battîtes.	Vous vous battîtes.
Ils battirent.	Ils se battirent.

4. Présent défini postérieur.

Je battrai.	Je me battrai.
Tu battras.	Tu te battras.
Il battra.	Il se battra.
Nous battrons.	Nous nous battrons.
Vous battrez.	Vous vous battrez.
Ils battront.	Ils se battront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai battu.	Je me suis battu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois battu.	Je m'étois battu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus battu.	Je me fus battu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai battu.	Je me serai battu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu battu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu battu.	.....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu battu.	.....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu battu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de battre.	Je viens de me battre.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois de battre. Je venois de me battre.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de battre. Je viendrai de me battre.

1. Futur positif indéfini.

Je dois battre. Je dois me battre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois battre. Je devois me battre.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai battre. Je devrai me battre.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais battre. Je vais me battre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois battre. J'allois me battre.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Bats.	Bats-toi.
Battons.	Battons-nous.
Battez.	Battez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je battrois.	Je me battrois.
Tu battrois.	Tu te battrois.
Il battroit.	Il se battroit.
Nous battrions.	Nous nous battrions.
Vous battriez.	Vous vous battriez.
Ils battroient.	Ils se battroient.

Passé positif.

J'aurois battu.	Je me serois battu.

Passé comparatif.

J'aurois eu battu.	.....

Passé prochain.

Je viendrois de battre.	Je viendrois de me battre.

Futur.

Je devrois battre.	Je devrois me battre.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je batte.	Que je me batte.
Que tu battes.	Que tu te battes.
Qu'il batte.	Qu'il se batte.
Que nous battions.	Que nous nous battions.
Que vous battiez.	Que vous vous battiez.
Qu'ils battent.	Qu'ils se battent.

2. Présent défini antérieur.

Je battisse.	Je me battisse.
Tu battisses.	Tu te battisses.
Il battît.	Il se battît.
Nous battissions.	Nous nous battissions.
Vous battissiez.	Vous vous battissiez.
Ils battissent.	Ils se battissent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie battu.	Je me sois battu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse battu. Je me fusse battu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu battu. .....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu battu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de battre. Je vienne de me battre.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse de battre. Je vinsse de me battre.

1. Futur positif indéfini.

Je doive battre. Je doive me battre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse battre. Je dusse me battre.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille battre. J'aille me battre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse battre. J'allasse me battre.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Battre. Se battre.

PASSÉ POSITIF.

Avoir battu. S'être battu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu battu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de battre. Venir de se battre.

FUTUR.

Devoir battre. Devoir se battre.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Battant. Se battant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant battu. S'étant battu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu battu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de battre. Venant de se battre.

FUTUR.

Devant battre. Devant se battre.

GÉRONDIF.

En battant. En se battant.

SUPIN.

Battu.

On conjugue, de même, les verbes dérivés, tels qu'ABATTRE, COMBATTRE, DÉBATTRE, RABATTRE, REBATTRE.

Il y a encore, dans cette conjugaison, les verbes, METTRE, TORDRE, PERDRE, CLORE, CONCLURE, qui, ne présentant aucune difficulté, n'ont pas besoin d'être exposés, ici, avec tout le détail que nous avons cru devoir donner au verbe BATTRE, le premier de cette classe. Nous nous contenterons d'indiquer les premières personnes des temps qui pourroient embarrasser les commençans.

Par la seule indication des personnes, les élèves pourront s'exercer à former, seuls, le tableau de la conjugaison de chacun de ces verbes. Ce sera le moyen de s'assurer, par eux-mêmes, s'ils ont saisi et retenu le système complet de la conjugaison. Tout ce qu'ils ne trouveront pas dans le tableau suivant, est régulier.

CONJUGAISON DES VERBES EN

ETTRE.	ORDRE.	ERDRE.	ORE.	URE.
Je mets, etc.	Je mords, etc.	Je perds.	Je clos.	Je conclus.
			Point de pluriel.	
Je mettois, etc.	Je mordois, etc.	Je perdois, etc.	.....	Je concluois, etc.
Je mis, etc.	Je mordis, etc.	Je perdis, etc.	.....	Je conclus, etc.
Je mettrois, etc.	Je mordrois, etc.	Je perdrois, etc.	Je clorrois.	Je conclurois, etc.
Que je mette, etc.	Q. je morde, etc.	Que je perde, etc.	.....	Q. je conclue, etc.
Que je misse.	Que je mordisse.	Que je perdisse.	.....	Que je conclusse.
Mettant.	Mordant.	Perdant.	.....	Concluant.
Mis.	Mordu.	Perdu.	Clos.	Conclu.
	Conjugues, de même, TORDRE.		Conjugues, de même, ÉCLORE. ENCLORE.	Conjugues, de même, EXCLURE.

DIRE.	ÉCRIRE.	LIRE.	SUFFIRE.	FRIRE.
Je dis.	J'écris.	Je lis.	Je suffis.	Je fris.
Nous disons.	Nous écrivons.	Nous lisons.	Nous suffisons.	
Vous dites.				
Ils disent.				
Je disois.	J'écrivois.	Je lisois.	Je suffisois.	
Je dis.	J'écrivis.	Je lus.	Je suffis.	
Je dirai.	J'écrirai.	Je lirai.	Je suffirai.	Je frirai.
			Je suffirois.	
Que je dise.	Que j'écrive.	Que je lise.	Que je suffise.	
Que je disse.	Que j'écrivisse.	Que je lusse.	Que je suffisse.	
Disant.	Écrivant.	Lisant.	Suffisant.	
Dit.	Écrit.	Lu.	Suffi.	Frit.
Redire fait aussi *vous redites*; mais *circoncire*, *contredire*, *interdire*, *médire*, *prédire* font v. *circoncises*, *contredises*, *interdises*, *médises*, *prédises*. *Maudire* fait *maudissons*, *isses*, *issent*, *issant*.	De même, tous les dérivés.	De même, tous les dérivés.	RIRE. Je ris. Je riois, Je ris. Je rirai. Que je rie. Riant. Ri.	VIVRE. Je vis. Je vivois. Je vécus. Je vivrai. Que je vive. Que je vécusse. Vivant. Vécu. De même, le composé, SURVIVRE.

La cinquième conjugaison comprend tous les verbes en AIRE et en AITRE, en OIRE, OITRE et OUDRE, en UIVRE et en MIRE.

Nous allons conjuguer le chef de cette série.

CINQUIÈME CONJUGAISON.

PLAIRE (Commun). PLAIRE (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je plais.	Je me plais.
Tu plais.	Tu te plais.
Il plaît.	Il se plaît.
Nous plaisons.	Nous nous plaisons.
Vous plaisez.	Vous vous plaisez.
Ils plaisent.	Ils se plaisent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je plaisois.	Je me plaisois.
Tu plaisois.	Tu te plaisois.
Il plaisoit.	Il se plaisoit.
Nous plaisions.	Nous nous plaisions.
Vous plaisiez.	Vous vous plaisiez.
Ils plaisoient.	Ils se plaisoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je plus.	Je me plus.
Tu plus.	Tu te plus.
Il plut.	Il se plut.
Nous plûmes.	Nous nous plûmes.
Vous plûtes.	Vous vous plûtes.
Ils plurent.	Ils se plurent.

4. Présent défini postérieur.

Je plairai.	Je me plairai.
Tu plairas.	Tu te plairas.
Il plaira.	Il se plaira.
Nous plairons.	Nous nous plairons.
Vous plairez.	Vous vous plairez.
Ils plairont.	Ils se plairont.

1. Passé positif indéfini.

J'ai plu.	Je me suis plu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois plu.	Je m'étois plu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus plu.	Je me fus plu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai plu.	Je me serai plu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu plu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu plu.	.....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu plu. .....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu plu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de plaire. Je viens de me plaire.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je venois de plaire. Je venois de me plaire.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de plaire. Je viendrai de me plaire.

1. Futur positif indéfini.

Je dois plaire. Je dois me plaire.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois plaire. Je devois me plaire.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai plaire. Je devrai me plaire.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Plais.	Plais-toi.
Plaisons.	Plaisons-nous.
Plaisez.	Plaisez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je plairois.	Je me plairois.
Tu plairois.	Tu te plairois.
Il plairoit.	Il se plairoit.
Nous plairions.	Nous nous plairions.
Vous plairiez.	Vous vous plairiez.
Ils plairoient.	Ils se plairoient.

Passé positif.

J'aurois plu.	Je me serois plu.

Passé comparatif.

J'aurois eu plu.	.....

Passé prochain.

Je viendrois de plaire.	Je viendrois de me plaire.

Futur.

Je devrois plaire.	Je devrois me plaire.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je plaise.	Que je me plaise.
Que tu plaises.	Que tu te plaises.
Qu'il plaise.	Qu'il se plaise.
Que nous plaisions.	Que nous nous plaisions.
Que vous plaisiez.	Que vous vous plaisiez.
Qu'ils plaisent.	Qu'ils se plaisent.

2. Présent défini antérieur.

Je plusse.	Je me plusse.
Tu plusses.	Tu te plusses.
Il plût.	Il se plût.
Nous plussions.	Nous nous plussions.
Vous plussiez.	Vous vous plussiez.
Ils plussent.	Ils se plussent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie plu.	Je me sois plu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse plu.	Je me fusse plu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu plu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu plu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de plaire.	Je vienne de me plaire.

1. Futur positif indéfini.

Je doive plaire.	Je doive me plaire.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse plaire.	Je dusse me plaire.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille plaire.	J'aille me plaire.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse plaire.	J'allasse me plaire.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Plaire. Se plaire.

PASSÉ POSITIF.

Avoir plu. S'être plu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu plu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de plaire. Venir de se plaire.

FUTUR.

Devoir plaire. Devoir se plaire.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Plaisant. Se plaisant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant plu. S'étant plu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu plu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de plaire. Venant de se plaire.

FUTUR.

Devant plaire. Devant se plaire.

GÉRONDIF.

En plaisant. En se plaisant.

SUPIN.

Plu.

Ainsi se conjuguent les dérivés, COMPLAIRE, DÉPLAIRE. Le verbe, FAIRE, et ses composés, *contrefaire*, *défaire*, *refaire*, *satisfaire*, *surfaire*, se conjuguent ainsi : *je fais*, etc. *Nous faisons*, ou *fesons*, *vous faites*, *ils font*; *je fis*, *j'ai fait*, *je ferai*, *je ferois*. *Que je fasse*, *que je fisse*, *faisant* ou *fesant*, *fait*, *faite*. *Forfaire*, *malfaire*, *méfaire* et *parfaire*, ne s'emploient qu'à l'infinitif et aux temps composés, comme, *il a forfait*, *malfait*; mais on ne dit pas, *nous malfaisons*, *vous malfaites*, *ils malfont*. Il faut dire, *nous faisons*, *vous faites*, *ils font mal*, etc.

TRAIRE, ses composés et ses ANALOGUES.	NAÎTRE, ses composés et ses ANALOGUES.	BOIRE, REBOIRE et CROIRE.	CONNOÎTRE et ses composés.	COUDRE, MOUDRE et ABSOUDRE.
Je trais.	Je nais.	Je bois, etc.	Je connois.	Je cous.
Nous trayons.	Nous naissons.	Nous buvons.	Nous connoissons.	Nous cousons.
Je trayois.	Je naissois.	Je buvois.	Je connoissois.	Je cousois.
	Je naquis.	Je bus.	Je connus.	Je cousis.
Je trairai.	Je naitrai.	Je boirai.	Je connoîtrai.	Je coudrai.
Je trairois.	Je naîtrois.	Je boirois.	Je connoîtrois.	Je coudrois.
Que je traie.	Que je naisse.	Que je boive, etc.	Que je connoisse.	Que je couse.
	Que je naquisse.	Que je busse.	Que je connusse.	Que je cousisse.
Trayant.	Naissant.	Buvant.	Connoissant.	Cousant.
Trait.	Né.	Bu.	Connu.	Cousu.
BRAIRE,				
Se conjugue de même; mais il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes du présent indéfini et du présent postérieur de l'indicatif, à l'infinitif et au gérondif.	Je pais.	Je crois.		Je mous.
	Nous paissons.	Nous croyons.		Nous moulons.
	Je paissois.	Je croyois.		Je moulois.
		Je crus.		Je moulus.
	Je paîtrai.	Je croirai.		Je moudrai.
	Je paîtrois.	Je croirois.		Je moudrois.
	Que je paisse.	Que je croie.		Que je moule.
		Que je crusse.		Que je moulusse
	Paissant.	Croyant.		Moulant.
	Pu.	Cru.		Moulu.

VERBES en UIRE.		en UIVRE.	
	Je conduis.	Je suis.	J'absous.
	Nous conduisons.	Nous suivons.	Nous absolvons.
	Je conduisois.	Je suivois.	J'absolvois.
	Je conduisis.	Je suivis.	J'absoudrai.
	Je conduirai.	Je suivrai.	J'absoudrois.
	Je conduirois.	Je suivrois.	Que j'absolve.
	Que je conduis.	Que je suive.	Absolvant.
	Que je conduisisse.	Que je suivisse.	Absous.
	Conduisant.	Suivant.	Absout.
	Conduit.		
	BRUIRE, il bruyoit. Ils bruyoient.	VIVRE.	RÉSOUDRE,
	Le reste hors d'usage.	Je vis.	Se conjugue comme ABSOUDRE mais au présen
	NUIRE, luire, reluire. SUPIN, nui lui, relui sans *t*; le reste est régulier.	Je vécus.	antérieur périod
		Je vécusse.	il fait, je *résolus*
		Vécu.	et au présent an
		Le reste sur suivre.	du subjonctif, j *résolusse*, et a
			supin, *résolu*.

La sixième conjugaison comprend les verbes où la syllabe muette est précédée d'un son nasal simple. Ces verbes se terminent en, ANDRE, ENDRE, ONDRE et OMPRE.

Le présent, dans cette conjugaison, se forme, en substituant une, S, à la finale, RE, de l'infinitif. Ainsi, au lieu de RÉPANDRE, on dit : JE RÉPANDS. Toutes les autres formations se font par les changemens qui ont lieu dans les autres conjugaisons. Le tableau de cette conjugaison les fera mieux connoître encore.

SIXIÈME CONJUGAISON.

RÉPANDRE (Commun). RÉPANDRE (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je répands.	Je me répands.
Tu répands.	Tu te répands.
Il répand.	Il se répand.
Nous répandons.	Nous nous répandons.
Vous répandez,	Vous vous répandez.
Ils répandent.	Ils se répandent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je répandois.	Je me répandois.
Tu répandois.	Tu te répandois.
Il répandoit.	Il se répandoit.
Nous répandions.	Nous nous répandions.
Vous répandiez.	Vous vous répandiez.
Ils répandoient.	Ils se répandoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je répandis.	Je me répandis.
Tu répandis.	Tu te répandis.
Il répandit.	Il se répandit.
Nous répandîmes.	Nous nous répandîmes.
Vous répandîtes.	Vous vous répandîtes.
Ils répandirent.	Ils se répandirent.

4. Présent défini postérieur.

Je répandrai.	Je me répandrai.
Tu répandras.	Tu te répandras.
Il répandra.	Il se répandra.
Nous répandrons.	Nous nous répandrons.
Vous répandrez.	Vous vous répandrez.
Ils répandront.	Ils se répandront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai répandu.	Je me suis répandu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois répandu.	Je m'étois répandu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus répandu.	Je me fus répandu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai répandu. Je me serai répandu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu répandu. .....

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu répandu. .....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu répandu. .....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu répandu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de répandre. Je viens de me répandre.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois de répandre. Je venois de me répandre.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de répandre. Je viendrai de me répandre.

1. Futur positif indéfini.

Je dois répandre. Je dois me répandre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois répandre. Je devois me répandre.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai répandre. Je devrai me répandre.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais répandre.	Je vais me répandre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois répandre.	J'allois me répandre.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Répands.	Répands-toi.
Répandons.	Répandons-nous.
Répandez.	Répandez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je répandrois.	Je me répandrois.
Tu répandrois.	Tu te répandrois.
Il répandroit.	Il se répandroit.
Nous répandrions.	Nous nous répandrions.
Vous répandriez.	Vous vous répandriez.
Ils répandroient.	Ils se répandroient.

Passé positif.

J'aurois répandu.	Je me serois répandu.

Passé comparatif.

J'aurois eu répandu. .....

Passé prochain.

Je viendrois de répandre.	Je viendrois de me répandre.

Futur.

Je devrois répandre.	Je devrois me répandre.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je répande.	Que je me répande.
Que tu répandes.	Que tu te répandes.
Qu'il répande.	Qu'il se répande.
Que nous répandions.	Que nous nous répandions.
Que vous répandiez.	Que vous vous répandiez.
Qu'ils répandent.	Qu'ils se répandent.

2. Présent défini antérieur.

Je répandisse.	Je me répandisse.
Tu répandisses.	Tu te répandisses.
Il répandit.	Il se répandit.
Nous répandissions.	Nous nous répandissions.
Vous répandissiez.	Vous vous répandissiez.
Ils répandissent.	Ils se répandissent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie répandu.	Je me sois répandu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse répandu.	Je me fusse répandu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu répandu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu répandu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de répandre.	Je vienne de me répandre.

1. Futur positif indéfini.

Je doive répandre. Je doive me répandre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse répandre. Je dusse me répandre.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille répandre. J'aille me répandre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse répandre. J'allasse me répandre.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Répandre. Se répandre.

PASSÉ POSITIF.

Avoir répandu. S'être répandu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu répandu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de répandre. Venir de se répandre.

FUTUR.

Devoir répandre. Devoir se répandre.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Répandant. Se répandant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant répandu. S'étant répandu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu répandu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de répandre. Venant de se répandre.

FUTUR.

Devant répandre. Devant se répandre.

GÉRONDIF.

En répandant. En se répandant.

SUPIN.

Répandu.

Les verbes de cette conjugaison, au lieu du, T, à la troisième personne du présent indéfini de l'indicatif, conservent le, D. Ils se conjuguent, tous, comme, RÉPANDRE, sauf les changemens qu'exige la voyelle dominante qui précède leur terminaison commune, DRE, comme nous allons le voir, dans le tableau suivant:

TABLEAU de la Sixième Conjugaison des Verbes.

RÉPANDRE.	PRENDRE.	FENDRE.	FONDRE.	ROMPRE.
Je répands.	Je prends.	Je fends.	Je fonds.	Je rompe.
Tu répands.	Tu prends.	Tu fends.	Tu fonds.	Tu rompe.
Il répand.	Il prend.	Il fend.	Il fond.	Il rompt.
Je répandois.	Je prenois.	Je fendois.	Je fondois.	Je rompois.
Je répandis.	Je pris.	Je fendis.	Je fondis.	Je rompis.
Je répandrai.	Je prendrai.	Je fendrai.	Je fondrai.	Je romprai.
Je répandrois.	Je prendrois.	Je fendrois.	Je fondrois.	Je romprois.
Que je répande.	Que je prenne.	Que je fende.	Que je fonde.	Que je rompe.
Que je répandisse.	Que je prisse.	Que je fendisse.	Que je fondisse.	Que je rompisse.
Répandant.	Prenant.	Fendant.	Fondant.	Rompant.
Répandu.	Pris.	Fendu.	Fondu.	Rompu.
	Les Composés se conjuguent de même.			

La septième et dernière conjugaison comprend les verbes où la finale muette est précédée d'un son nasal composé.

Ses formations sont, absolument, semblables à celles de la sixième, à deux légères différences près.

1°. Partout où la dernière syllabe commence

par une voyelle, on supprime le, *d*; et on fait précéder l'*n*, d'un *g*, c'est-à dire, qu'on change *nd*, en *gn*. Ainsi on dit : crain*dre*; je cr*ains*, et nous crai*gnons*.

2°. Le supin qui, dans la sixième conjugaison, se forme, en changeant la finale, *re*, de l'infinitif en *u*, se forme, dans celle-ci, en changeant la terminaison totale, *dre*, en *t* : ainsi crain*dre*, crai*nt*.

Cette conjugaison n'a qu'un seul verbe irrégulier; c'est VAINCRE, dont nous donnerons les irrégularités, dans un tableau particulier.

SEPTIÈME CONJUGAISON.

CRAINDRE (Commun). CRAINDRE (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je crains.	Je me crains.
Tu crains.	Tu te crains.
Il craint.	Il se craint.
Nous craignons.	Nous nous craignons.
Vous craignez.	Vous vous craignez.
Ils craignent.	Ils se craignent.

2. Présent défini antérieur.

Je craignois.	Je me craignois.
Tu craignois.	Tu te craignois.
Il craignoit.	Il se craignoit.
Nous craignions.	Nous nous craignions.
Vous craigniez.	Vous vous craigniez.
Ils craignoient.	Ils se craignoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je craignis.	Je me craignis.
Tu craignis.	Tu te craignis.
Il craignit.	Il se craignit.
Nous craignîmes.	Nous nous craignîmes.
Vous craignites.	Vous vous craignites.
Ils craignirent.	Ils se craignirent.

4. Présent positif défini postérieur.

Je craindrai.	Je me craindrai.
Tu craindras.	Tu te craindras.
Il craindra.	Il se craindra.
Nous craindrons.	Nous nous craindrons.
Vous craindrez.	Vous vous craindrez.
Ils craindront.	Ils se craindront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai craint.	Je me suis craint.

2. Passé positif défini antérieur.

J'avois craint.	Je m'étois craint.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus craint.	Je me fus craint.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai craint. Je me serai craint.

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de craindre. Je viens de me craindre.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu craint. .....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'avois eu craint. .....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu craint. .....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu craint. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de craindre. Je viens de me craindre.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je venois de craindre. Je venois de me craindre.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de craindre. Je viendrai de me craindre.

1. Futur positif indéfini.

Je dois craindre. Je dois me craindre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois craindre. Je devois me craindre.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai craindre. Je devrai me craindre.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais craindre.	Je vais me craindre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois craindre.	J'allois me craindre.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Crains.	Crains-toi.
Craignons.	Craignons-nous.
Craignez.	Craignez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je craindrois.	Je me craindrois.
Tu craindrois.	Tu te craindrois.
Il craindroit.	Il se craindroit.
Nous craindrions.	Nous nous craindrions.
Vous craindriez.	Vous vous craindriez.
Ils craindroient.	Ils se craindroient.

Passé positif.

J'aurois craint.	Je me serois craint.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aurois eu craint.	.....

Passé prochain.

Je viendrois de craindre.	Je viendrois de me craindre.

Futur.

Je devois craindre.	Je devois me craindre.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je craigne.	Que je me craigne.
Que tu craignes.	Que tu te craignes.
Qu'il craigne.	Qu'il se craigne.
Que nous craignions.	Que nous nous craignions.
Que vous craigniez.	Que vous vous craigniez.
Qu'ils craignent.	Qu'ils se craignent.

2. Présent défini antérieur.

Je craignisse.	Je me craignisse.
Tu craignisses.	Tu te craignisses.
Il craignit.	Il se craignit.
Nous craignissions.	Nous nous craignissions.
Vous craignissiez.	Vous vous craignissiez.
Ils craignissent.	Ils se craignissent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie craint.	Je me sois craint.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse craint.	Je me fusse craint.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu craint.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu craint.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de craindre.	Je vienne de me craindre.

1. Futur

1. Futur positif indéfini.

Je doive craindre. Je doive me craindre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse craindre. Je dusse me craindre.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille craindre. J'aille me craindre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse craindre. J'allasse me craindre.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Craindre. Se craindre.

PASSÉ POSITIF.

Avoir craint. S'être craint.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu craint. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de craindre. Venir de se craindre.

FUTUR.

Devoir craindre. Devoir se craindre.

MODE PARTICIPE.

Craignant. Se craignant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant craint. S'étant craint.

tude dans les nouvelles dénominations, faudroi
regretter d'anciennes formes, d'anciens no
qu'on pouvoit, peut-être, justifier dans la con
gaison latine; mais qui sont contre toutes
règles de la logique, quand on veut les trans
ter dans une langue où la conjugaison est be
coup plus riche, plus philosophique, soit pa
nombre et le caractère de ses temps et de
modes, soit par le nombre de ses auxiliair
Quant à ses difficultés, elles ne sont qu'appar
tes. Un sourd-muet, dans l'espace d'une heu
a compris cette conjugaison et l'a apprise,
manière à ne jamais l'oublier.

Voici l'autre système de conjugaison que j
annoncé, page 226. On y trouvera le même no
bre de modes et de temps; les dénominations
sont, presque, les mêmes. On lira, dans une d
colonnes du tableau ci-joint, les raisons des cha
gemens que l'auteur a cru devoir adopter, comm
on a vu, dans le chapitre VII qui précède l
paradigme de la conjugaison, les motifs qu
m'ont déterminé à préférer les dénominations d
BEAUZÉE.

Ce n'est qu'à la suite de ce grand tableau
qu'on doit lire les réflexions suivantes:

UE, *Membretitut national.*

OMPLÉTIFI		COMPLÉTIF
OSITIF.	CNEL.	INDÉFINI.
sente l'existence, nière, nécessaire- ubordonnée, sans les inflexions du et de la personne.	istence, d'icessaire- mée, sans pions du nersonne, endition.	Il présente l'existence, d'une manière, nécessairement, subordonnée, et perd les inflexions du nombre et de la personne.
t bien que *je fasse* vrage.	*je fisse* vésent, si vélibre.	Présent, passé et futur, d'une manière vague. *Faire.* On me voit *faire*, on m'a vu *faire*, on me verra *faire.*
t nécessaire que *fait* mon ouvrage, hidi, pour gagner	llu que *j'e* uvrage, hie se voulu arr, avant un	
que vous *ayez fait* es quand je vien-	*j'eusse fa* and ils vi ois cau- se ec eux.	

tude dans les nouvelles dénominations, faudra regretter d'anciennes formes, d'anciens n qu'on pouvoit, peut-être, justifier dans la co gaison latine; mais qui sont *contre toute* règles de la logique, quand on veut les transp ter dans une langue où la conjugaison est b coup plus riche, plus philosophique, *soit pa* nombre et le caractère de ses temps et de modes, soit par le nombre de ses auxiliair Quant à ses difficultés, elles ne sont qu'*appa* tes. Un sourd-muet, dans l'espace d'une he a compris cette conjugaison et l'a apprise manière à ne jamais l'oublier.

Voici l'autre système de conjugaison que annoncé, page 226. On y trouvera le même n bre de modes et de temps; les dénominations sont, presque, les mêmes. On lira, dans une colonnes du tableau ci-joint, les raisons des cha gemens que l'auteur a cru devoir adopter, comm on a vu, dans le chapitre VII qui précède paradigme de la conjugaison, les *motifs* m'ont déterminé à préférer les dénominations BEAUZÉE.

Ce n'est qu'à la suite de ce grand *tableau* qu'on doit lire les réflexions suivantes :

...TUE, *Membretitut national.*

OMPLÉTIFI		COMPLÉTIF
:LOSITIF.	GNEL.	INDÉFINI.
:, ésente l'existence, ...nière, nécessaire- ubordonnée, sans les inflexions du et de la personne.	istence, d'icessaire- mée, sans peions du nœrsonne, emondition.	Il présente l'existence, d'une manière, nécessairement, subordonnée, et perd les inflexions du nombre et de la personne.
eux t bien que *je fasse* e vrage.	*je fisse* vésent, si vdibre.	Présent, passé et futur, d'une manière vague. *Faire.* On me voit *faire*, on m'a vu *faire*, on me verra *faire.*
... o voit nécessaire que voi *fait* mon ouvrage, hidi, pour gagner	llu que *j'e* uvrage, hie e voulu arr, avant un	
que vous *ayez fait* es quand je vien-	*j'eusse fai* uand ils vie ois causer ec eux.	

« 1°. Cette théorie des époques grammaticales, dit URBAIN DOMERGUE, est fondée sur deux rapports. Le premier est un rapport à l'instant de la parole; le second est un rapport à des périodes, à des portions de périodes, ou époques.

Le premier rapport exprime, ou une idée de coïncidence avec l'instant de la parole, et constitue le présent; ou une idée d'antériorité à l'instant de la parole, et constitue le passé; ou une idée de postériorité à l'instant de la parole, et constitue le futur. Il n'y a qu'une idée, les dénominations sont simples.

Le second rapport joint aux idées qu'exprime le premier rapport, celles d'antériorité, de coïncidence, de postériorité à une période ou à une époque : de là, les passés périodiques, les passés antérieurs, les passés simultanées, etc. Il y a plusieurs idées, les dénominations sont complexes.

SICARD a fondé son système des temps sur ces deux rapports. Comment se fait-il que, partant du même principe, nous arrivions à des dénominations si différentes? C'est qu'il regarde comme premier rapport, le rapport à la période ou à l'époque; et comme second rapport, le rapport à l'instant de la parole, tandis que, selon moi, c'est tout le contraire. L'instant de la parole, voilà

le point de départ, voilà l'idée primordiale. La période ou l'époque est en seconde ligne, et ne fait qu'ajouter plus de précision. L'antériorité à l'instant de la parole constitue le passé, en général; mais le passé offre trop d'espace, et on le circonscrit par les rapports de période ou d'époque; et, dans l'ordre des idées, la chose à circonscrire est avant celle qui circonscrit, le genre est avant les espèces.

D'ailleurs, que signifie cette expression : *temps grammatical?*

Un point de la durée, relatif à l'émission de la parole, du mot *gramma*, lettre, et par extension, *parole*. Ce n'est que par sa relation à la parole qu'un temps est grammatical. L'instant de la parole est donc ce qui frappe, d'abord; c'est l'époque essentielle à laquelle il faut rapporter toute émission de la parole, toute idée d'existence exprimée par le verbe.

Mais, dira-t-on, souvent le rapport à la période ou à l'époque frappe plus que le rapport à l'instant de la parole. Cela est vrai. C'est ainsi que la broderie frappe, souvent, plus que l'habit, qu'une brillante épithète a plus d'éclat que le substantif. Cependant, s'il faut régler la marche des idées, s'il faut assigner le rang, l'habit est avant la broderie, le substantif avant l'épithète.

Un autre point dans lequel je diffère de SICARD, c'est l'article des auxiliaires.

Il croit devoir admettre *avoir*, *être*, *aller*, *venir* et *devoir*.

Pour moi, je pense qu'il n'y a de véritables temps que les temps simples; que se jeter, inconsidérément, dans les auxiliaires, c'est s'engager dans des détails sans fin et sans utilité. Que, seulement, on est autorisé à s'en permettre, lorsque, comparant sa langue avec une autre, on est forcé de rendre, par des mots équivalens, ce qu'on ne peut rendre, par un seul mot. La conjugaison française étant mise, surtout, en comparaison avec la conjugaison latine, elle ne doit employer que les auxiliaires qui servent à traduire les temps latins. Or, avec le secours d'*être* et d'*avoir*, il n'y a pas un temps simple de la langue latine qu'on ne puisse traduire. Le mot, *auxiliaire*, bien entendu et bien appliqué, jette un grand jour sur la question, et me justifie ».

Telles sont les observations d'URBAIN DOMERGUE sur son système de conjugaison. Le mien se trouve, tout entier, à la fin du Ch. VII, avec les réflexions qui le justifient.

CHAPITRE VIII.

De la Préposition.

LES élémens de la parole qui nous ont occupés jusqu'ici, étoient, sans doute, les plus essentiels à l'expression de la pensée; ils pouvoient suffire à l'homme, qui, réfléchissant peu, ne faisoit d'autre combinaison que celle d'une comparaison entre un sujet et une qualité.

Mais aussitôt que l'homme voulut sortir de ce cercle étroit; qu'il voulut observer le rapport d'une idée avec une autre idée, d'une action avec une autre action, il ne fut pas, long-temps, sans sentir le besoin d'autres élémens pour exprimer ces vues nouvelles, et pour énoncer l'existence de ces mêmes rapports.

On dit, tous les jours, dans les sciences exactes, que 3 est à 6, comme 5 est à 10, comme 8 est à 16; et l'on veut dire, dans tous ces cas, qu'en doublant le premier de ces nombres, c'est-à-dire, qu'en rapportant au premier de ces nombres un nombre égal, on obtient le second : que le RAPPORT à faire est toujours le même; qu'il y a donc le même RAPPORT.

C'est dans le même sens que la PRÉPOSITION indique un rapport dans le discours; cela veut dire que quand il manque un complément à l'idée précédente, et que, par conséquent, cette idée en appel'e une autre, il y a, dans ce cas là, un RAPPORT à faire; que ce RAPPORT est celui de l'idée complémentaire; et que la préposition indique ce RAPPORT. Une seule préposition auroit donc pu suffire, comme un verbe unique, comme une seule conjonction; mais on a voulu que cet élément de la parole ne servît pas, seulement, à indiquer les rapports divers, mais encore à les exprimer; aussi a-t-on multiplié les prépositions, en proportion des rapports différens.

Ainsi, quoiqu'il soit vrai que c'est le terme antécédent ou le mot précédant la préposition qui exprime l'espèce de rapport qu'il y a entre ce terme et le mot suivant et qui lui sert de complément, il n'en est pas moins certain que la préposition exprime aussi ce même rapport, comme l'antécédent lui-même. On en trouvera la preuve dans l'exemple suivant, et dans le tableau des prépositions, où je les ai classées, selon les rapports qu'elles indiquent et qu'elles expriment.

« Heureux le prince, ô mon Dieu ! qui né

» croit commencer A régner, que lorsqu'il com-
» mence A vous craindre; qui ne se propose
» d'aller A la gloire que par la vertu; et qui re-
» garde comme un malheur de commander AUX
» autres, s'il ne vous est pas soumis lui-même ».

Supprimez la préposition A, il n'y a plus, dès lors, de liaison; il n'y a plus de planche de passage. Ce sera encore tout de même, si, au lieu de supprimer la PRÉPOSITION, nous retranchons les mots qui en sont le terme. C'est, dans ce cas, un rapport suspendu, vague, indéterminé. Mais ne supprimons rien, alors tout est complet, parce qu'on aperçoit le rapport d'un terme à l'autre. Le premier terme commande au signe de RAPPORT; le signe de RAPPORT, à son tour, commande au second terme, et s'empare, tellement, de lui, qu'il s'identifie avec lui, et que celui-ci devient son complément.

Quelques exemples, où nous montrerons l'application de toutes les prépositions, serviront à faire entendre, autant qu'il est possible, la véritable nature de cet élément de la parole; et le terme de RAPPORT indiqué par la PRÉPOSITION n'aura plus aucune difficulté. Nous en conclurons que la préposition, considérée seule, indique un rapport vague; et que, considérée dans la proposition, elle indique un rapport déter-

miné par l'application qu'on en fait à deux termes, dont le dernier lui sert de complément.

La préposition, considérée d'après ces principes, ne peut être composée. Elle est donc, toujours, un élément simple, indiquant un rapport vague, quand elle manque de son complément; indiquant un rapport déterminé, quand elle est suivie de son complément.

Il y a donc ellipse, toutes les fois qu'une PRÉPOSITION est liée à une autre, et semble la régir. Il doit donc demeurer pour constant qu'une préposition ne peut jamais être le complément d'une préposition; que son complément ne peut être autre qu'un nom, ou l'infinitif d'un verbe; et que, destinée à *rapporter*, en quelque sorte, une qualité à un terme, le terme de ce rapport ne peut, jamais, être séparé, par transposition, de la préposition, non pas même en vertu d'une supposition quelconque. Ce seroit s'arrêter en chemin, dans l'expression rapide de la pensée, que de supposer le complément de la préposition. Cependant, c'est une sorte d'élégance dans la langue anglaise, de suivre cette construction, qui seroit si bizarre dans la nôtre.

C'est, sans doute, de la nécessité impérieuse où l'on est de placer, presque toujours, la PRÉPOSITION avant son complément, qu'a été donnée

à ce mot la dénomination de PRÉPOSITION, comme si on disoit : *Mot* PLACÉ DEVANT *le mot* qui dépend de lui; et, en latin, *Præpositio.*

Qu'il est intéressant cet élément de la parole, quand on s'applique à le considérer; quand on fait attention aux fonctions qu'il remplit dans une phrase! Sans lui, on lie, entre eux, sans doute, les sujets et les qualités; on exprime, jusqu'à un certain point, les jugemens de l'âme: mais pour peu que la qualité affirmée, sortant de son sujet pour se porter sur un objet, ait de la tendance vers un but quelconque; pour peu qu'on veuille exprimer la manière dont cette action est faite, et le temps qu'on emploie à la faire, aussitôt la PRÉPOSITION devient nécessaire, au point que rien ne peut la suppléer. Mais au milieu des autres mots plus intéressans qu'elle, elle répand un charme, des grâces, et une vie, qui sont au tableau de la pensée, ce que sont à la peinture ces nuances heureuses qui fondent les couleurs, et rendent harmonique un tableau où tout, sans elles, deviendroit discordant.

C'est, surtout, dans la langue française, que les PRÉPOSITIONS sont, heureusement, employées.

C'est dans cette langue qu'on en use avec une sorte de profusion, tant les Français se plaisent à ne rien laisser de brusque dans le discours, à tout lier, à tout finir. Qu'on juge, par le tableau suivant de l'inimitable Racine, dans sa belle tragédie de Phèdre, de l'effet des PRÉPOSITIONS.

Mon mal vient DE plus loin : A peine AU fils d'Egée,
Sous les lois DE l'hymen je m'étois engagée :
Mon repos, mon bonheur sembloit être affermi.
Athènes me montra mon superbe ennemi.
Je le vis, je rougis, je pâlis A sa vue ;
Un trouble s'éleva DANS mon âme éperdue.....

Qu'on essaie de supprimer les prépositions DE, A, AU, DE, SOUS, DE, A, DANS, et il ne restera plus qu'une foule de mots sans liaison.

Mais les PRÉPOSITIONS ne sont pas, seulement, des signes de rapport entre les qualités et les objets. Dans toutes les langues, leur domaine s'étend bien plus loin. Elles servent encore, à multiplier, à diversifier, à l'infini, les valeurs des qualités et des verbes. Ainsi, à la faveur de plusieurs PRÉPOSITIONS, le même mot sert à exprimer, jusqu'aux nuances de la même idée, et plus souvent encore, des idées opposées.

C'est, surtout, la connoissance des prépositions initiales qui sert à découvrir le véritable

sens des mots, à les classer tous, par familles; et, d'après la signification du mot essentiel et primitif, à trouver, à l'aide de la préposition, la signification du dérivé.

C'est cet emploi des PRÉPOSITIONS initiales qui a servi à enrichir la langue particulière de chaque nation, et à les rendre, toutes, plus précises. Nous en donnerons, pour exemple, le verbe, METTRE. L'adjonction des PRÉPOSITIONS nous a donné dix dérivés de plus.

AD	mettre.
COM	mettre.
DÉ	mettre.
O	mettre.
PER	mettre.
PRO	mettre.
RE	mettre.
SOU	mettre.
TRANS	mettre.
S'ENTRE	mettre.

Nous pourrions multiplier, beaucoup, ces sortes d'exemples. Mais un seul suffit pour appuyer le principe.

Après avoir enseigné que les PRÉPOSITIONS ne peuvent être composées, et qu'elles sont tou-

jours des élémens simples, il ne paroîtra pas extraordinaire de dire qu'elles sont, toutes, particulièrement, destinées à avertir qu'il existe un rapport entre deux idées, et, secondairement, à déterminer ce rapport. Ce sont des adjectifs qui donnèrent naissance à la plupart d'entre elles. Voici comme j'en indique l'emploi aux sourds-muets : je leur montre les deux objets que je mets en rapport, sous leurs yeux; et la nature du mot précédent indiquant, toujours, l'espèce de rapport qui lie ce mot au mot suivant, les sourds-muets font, eux-mêmes, le vrai signe de ce rapport, que je traduis, aussitôt, par la préposition analogue au signe.

C'est sur les prépositions A et DE que je fais mon premier essai. A, précédant le terme sur lequel se porte l'influence du mot placé avant lui, l'élève avance sa main, et dirige l'INDEX vers ce terme : cette action est, aussitôt, traduite par A, comme je viens de le dire.

DE, au contraire, servant à indiquer, ordinairement, le rapport d'un objet éloigné à un objet plus proche, l'INDEX dirigé vers l'objet éloigné, revenant sur l'objet plus proche, est le signe contraire. C'est ainsi que ces deux PRÉPOSITIONS, à la faveur de ces deux signes opposés, s'expliquent, l'une par l'autre, et que le sens

de l'une est déterminé par le sens contraire de l'autre.

Je vais A Bordeaux.
Je viens DE Bordeaux.

Veut-on revenir à la définition générale de la PRÉPOSITION, on n'a qu'à faire abstraction du mot qui la précède et du mot qui la suit, et à faire le signe de la préposition. Ce signe n'est plus, alors, qu'un signe vague, indéterminé, comme la préposition elle-même :

A.
D E.

De même que ces deux mots ne disent à l'esprit rien de précis et de déterminé, les deux signes correspondans ne disent pas davantage; et alors, il est tout simple que la définition de la préposition, calquée sur le signe vague qui en est le fondement, soit indéterminée et générale comme le signe. Alors, la définition de la PRÉPOSITION sera celle-ci : « les PRÉPOSITIONS » sont des mots qui indiquent des rapports gé» néraux, sans aucune détermination d'un terme » antécédent, ni d'un terme conséquent ».

C'est, dans les applications, que cette définition recevra toute la précision lumineuse qui lui manque.

Mais,

Mais il arrive, quelquefois, qu'une préposition ne détermine point une espèce de rapport particulière, et qu'elle ne fait que l'indiquer.

Ainsi, dans ces phrases : *je demeure à Paris. La nature a donné A l'homme des priviléges qu'elle a refusés A d'autres êtres moins favorisés que lui.* Ce n'est point la préposition, A, qui nous fait connoître le vrai rapport des mots qu'elle unit ensemble, puisque ces rapports sont opposés; ce sont les antécédens, ce sont les mots, *demeure, donné, refusés.* Ainsi la préposition, A, ne fait qu'indiquer les rapports qu'exprime le mot, *demeure;* qu'exprime le mot, *refusés;* qu'exprime le mot, *donné. Demeure,* marque qu'on est contenu par le lieu DANS lequel on demeure. *Donné,* marque l'attribution, qui est le rapport qu'indique, le plus ordinairement, cette préposition. *Refusés,* marque la privation.

La préposition, DE, indique, ordinairement, l'extraction, quand on dit :

« Reine ! sors, a-t-il dit, DE ce lieu redoutable,
» D'où te bannit ton sexe et ton impiété.
» Viens-tu du Dieu vivant braver la majesté » ?

Ce n'est pas la préposition, DE, qui exprime cette extraction; elle ne fait que l'indiquer : ce sont les verbes, *sortir* et *bannir,* qui l'expriment; et la preuve que j'en donne, c'est que, quand je

dis: *approchez-vous* DE *ce poêle, vous vous chaufferez: éloignez-vous* DE *ce poêle, vous vous brûleriez: placez-vous A côté* DE *moi;* dans tous ces cas, la préposition, DE, indique, assurément, des rapports bien différens. C'est que les verbes APPROCHER, et ÉLOIGNER, et les mots, *à côté,* disent tout. Ce sont ces mots qui, ayant un sens tout différent de *retirer*, de *recevoir*, expriment, aussi, toute autre chose, dans ces dernières phrases.

Cependant, il faut avouer qu'il y a des prépositions dont l'indication de rapport ne varie pas ainsi, et qui ont une valeur, à peu près, toujours la même, telle que *dans, sur, sous, sans, devant, derrière, avant, après.* Mais il n'en est pas moins vrai que le caractère des prépositions est, surtout, d'indiquer le rapport qu'il y a d'un antécédent à un conséquent, d'un mot qui précède au mot qui suit la préposition, et qui lui sert de complément; que c'est à l'antécédent et au conséquent de le faire connoître, et à l'esprit de celui qui lit ou qui écoute de le découvrir, à l'aide des deux mots entre lesquels se trouve la préposition; du moins, quand la préposition ne fait que l'indiquer, et ne l'exprime pas aussi, elle-même, comme cela arrive, ordinairement.

Ce seroit ici le cas de parler des deux préposi-

tions principales qui s'unissent à l'article indicatif, dans la langue française, pour ne former qu'un seul mot, AU, AUX, DU, DES; mais nous en avons, suffisamment, parlé, en traitant de l'*article*.

Quoiqu'il soit de la nature de la *préposition* d'être toujours précédée et suivie des deux mots qu'elle unit ensemble, et dont elle indique le rapport d'union, il n'est pas rare de trouver des prépositions qui manquent de leur antécédent, et qui, par conséquent, se présentent, les premières, dans certaines propositions. Cela arrive, quelquefois, par ellipse, et, quelquefois, par inversion. Par ellipse, comme dans cet exemple, et dans d'autres semblables:

Sur une adresse de lettre:

« A Madame DE MONTLOUÉ.
» A Monsieur BONNEFOUX ».

C'est comme si on disoit: cette lettre doit être rendue à Mme. DE MONTLOUÉ; celle-ci sera rendue à M. BONNEFOUX; c'est, *rendue*, qui est ici l'antécédent.

Par inversion, comme dans le vers suivant:

« A la plus tendre ardeur serez-vous insensible »?

L'antécédent se trouve placé, ici, à la fin de

la phrase, parce que le sens n'est plus direct et qu'il se trouve renversé. C'est ce qu'on appelle, INVERSION. On n'a qu'à remettre chaque mot dans l'ordre naturel et à sa place, alors la PRÉPOSITION, A, sera précédée de son antécédent :

« Serez-vous insensible A la plus tendre ardeur »?

Quelquefois, c'est le conséquent qui est supprimé, et que l'esprit est obligé de suppléer.

EXEMPLE :

« Je rencontrai, il y a un mois, l'homme que » je cherchois, DEPUIS un an; mais je ne l'ai » pas revu, DEPUIS ».

DEPUIS un an. Ici, le complément est exprimé. Il ne l'est pas à la fin de la phrase; mais l'esprit le supplée, aisément, en se reportant à cette proposition, *il y a un mois.*

Maintenant, disons quels sont les mots français auxquels on donne le nom de *prépositions*, et à quel nombre s'élèvent les prépositions françaises.

Nous ne parlerons pas de l'espèce de rapports qu'elles indiquent; ces rapports seront, suffisamment, connus par les applications. Nous sui-

vrons l'ordre de l'analogie, comme le plus raisonnable et le plus facile à retenir.

TABLEAU DES PRÉPOSITIONS.

A.

La destination principale de cette préposition est de marquer la relation d'une chose à une autre, le terme, le but, la fin, l'attribution, le *pourquoi*.

« Celui qui met un frein A la fureur des flots,
» Sait aussi des méchans arrêter les complots.
» Soumis avec respect A sa volonté sainte,
» Je crains Dieu, cher Abner ! et n'ai point d'autre crainte ».

Les autres usages de cette préposition sont une extension et une sorte d'imitation de ceux-ci; on l'emploie après un adjectif :

« Revêtons-nous d'habillemens,
» Conformes A l'horrible fête,
» Que l'impie Aman nous apprête ».

Dans les locutions adverbiales :

« Le fer moissonna tout, et la terre humectée,
» But, A RECULER, le sang des neveux d'Erectée ».

Dans la forme interrogative :

« Mais A qui, de Joas, confiez-vous la garde ?
» Est-ce Obed ? est-ce Amnon que cet honneur regarde » ?

Rapport de distance :

« Des rives du couchant aux portes de l'aurore,
» De vos longs différends l'Univers parle encore.

Cette préposition indique, encore, plusieurs autres rapports qu'on distinguera, facilement, à la lecture, tels que les rapports de *convenance*, de *distance*, d'*espèce*, de *mesure*, de *poïds* ou de *prix*, d'*opposition*, d'*ordre* et de *position*.

DE.

Le rapport particulier qu'indique cette préposition est contraire à celui qui est indiqué par, A ; puisque c'est un rapport d'extraction. L'une sert à donner, l'autre à montrer de qui on reçoit. Par l'une, on montre le sujet à qui on attribue ; par l'autre, le sujet de qui on reçoit, et, par conséquent, à qui on ôte. Il n'y a pas d'opposition plus prononcée.

Rapport d'extraction, de comparaison, de composition, de dépendance, de propriété.

« Confus, persécuté d'un cruel souvenir,
» De l'Univers entier je voudrois me bannir ».

» Quoi qu'ils fissent pour moi, leur funeste bonté
» Ne me sauroit payer DE ce qu'ils m'ont coûté ».

« Du séjour bienheureux de la Divinité,
» Je descends dans ce lieu par la grâce habité ».

DEPUIS.

Cette préposition, ayant la précédente pour racine, doit, naturellement, être à sa suite. C'est un mot elliptique dérivé de ces mots latins, *de posito hoc;* c'est-à-dire, en français, *de ce point posé.* Aussi, sa première destination est-elle de marquer la distance. Comme si on disoit, *de ce point à cet autre.*

Distance de temps et de lieu.

« DEPUIS plus de six mois que je te fais chercher,
» Quel climat, quel désert a donc pu te cacher »?

APRÈS.

Cette préposition, qui vient aussi du latin, pourroit bien être une ellipse. C'est l'équivalent de *post*, latin, qui est lui-même l'ellipse de, POSITO, qui veut dire, *posé, placé.* Comme si, dans cette phrase : *après Pierre, vient Jean,* on disoit : *Pierre est placé, Petro posito :* et on a dit, dans la suite, *Petro post,* ensuite, *Petrum post,* et enfin, *post Petrum, posé Pierre;* et puis : APRÈS *Pierre.*

Il faut enfin le dire, et nous accoutumer à cette doctrine étrange : à l'exception des deux prépositions principales, A et DE, qui indiquent les deux rapports les plus usuels des qualités avec les objets, toutes les prépositions furent, d'abord, des qualités, ou des mots adjectifs qui servoient à exprimer la manière d'être des personnes et des choses. Voilà pourquoi il nous arrivera, souvent, d'être forcés d'aller chercher la racine des prépositions dans des adjectifs; voilà pourquoi, au lieu de les appeler PRÉPOSITIONS, je préférerois de leur donner le nom de QUALITÉS FIXES. Le premier de ces mots rappelleroit leur origine, le dernier diroit qu'elles n'ont plus ni genre, ni nombre, ni cas, dans les langues qui ont des cas; qu'elles sont invariables, et, par conséquent, fixes.

Postériorité de temps et de lieu.

« La mort aux malheureux ne cause point d'effroi;
» Je ne crains que le nom que je laisse APRÈS moi ».

« Ainsi donc un perfide, APRÈS tant de miracles,
» Pourroit anéantir la foi de tant d'oracles ».

AVANT.

Cette préposition est en opposition avec la

précédente; elle indique, donc, un rapport opposé. Elle est, comme l'autre, l'abstraction du mot, ANTÉRIEUR. Elle indique, comme la précédente, un rapport relatif au temps, et un autre, relatif au lieu.

Priorité de temps et de lieu.

« AVANT qu'on l'environne, AVANT qu'on nous l'arrache,
» Une seconde fois, souffrez que je le cache ».

Mais quand cette préposition s'emploie pour indiquer la priorité de lieu, elle change de forme; et au lieu de dire, *avant*, on dit, *devant*; et, *avant*, se dit mieux pour le temps.

DEVANT.

« Une fatale révolution, une rapidité que rien
» n'arrête, entraîne tout dans les abîmes de
» l'éternité : les siècles, les générations, les
» empires, tout va se perdre dans ce gouffre;
» tout y entre et rien n'en sort. Nos ancêtres
» nous en ont frayé le chemin, et nous allons le
» frayer, dans un moment, à ceux qui vien-
» nent après nous; ainsi les âges se renouvel-
» lent; ainsi la figure du monde change, sans
» cesse; ainsi les morts et les vivans se succè-
» dent et se remplacent, continuellement. Rien
» ne demeure, tout s'use, tout s'éteint. Dieu

» seul est toujours le même, et ses années ne » finissent point : le torrent des âges et des siè- » cles coule DEVANT ses yeux; et il voit, avec » un air de vengeance et de fureur, de foibles » mortels, dans le temps même qu'ils sont en- » traînés par le cours fatal, l'insulter, en pas- » sant, profiter de ce seul moment pour déshо- » norer son nom, et tomber, au sortir DE là, » entre les mains éternelles de sa colère et de sa » justice ».

« Dissipa DEVANT vous les innombrables Scythes,
» Et renferma les mers dans vos vastes limites ».

DERRIÈRE.

Cette préposition est également amenée par la précédente, avec laquelle elle est aussi en opposition, et en opposition encore plus formelle.

« Venez DERRIÈRE un voile, écoutant leurs discours,
» De vos propres clartés me prêter le secours ».

AVEC et SANS.

Ces deux prépositions s'expliquent, parfaitement, l'une par l'autre. Leur destination essentielle est que l'une indique l'union, et exprime

plus que la simple unité. L'autre exclut la pluralité, et indique la privation.

« O Dieu ! cria Turenne, arbitre de mon roi,
» Descends, juge sa cause, et combats AVEC moi :
» Le courage n'est rien SANS ta main protectrice ;
» J'attends peu de moi-même, et tout de ta justice ».

DANS, EN, HORS, ENTRE, CONTRE, SUR, SOUS, VERS.

Ces deux prépositions, DANS et EN, marquent, toutes deux, qu'une chose est contenue dans une autre. Mais, DANS, l'exprime d'une manière déterminée; et, EN, d'une manière vague. On diroit, par exemple, de quelqu'un qu'on demanderoit chez lui, et qui n'y seroit pas : *Il n'est pas chez lui, il est* EN *ville.* Et d'un autre dont la maison ne seroit pas hors des murs de la ville : *Sa maison n'est pas* DANS *le faubourg, elle est* DANS *la ville même.*

« Où étiez-vous pendant ce grand orage;
» HORS la ville ou DANS la ville ?

» J'étois DANS la ville.

» Nous sommes EN guerre avec l'Angleterre;
» nos troupes sont EN campagne ».

Il n'est pas rare de faire la faute suivante,

du moins, loin de Paris. Quelqu'un a quitté la ville, et je demande où il est : on me répond : *Il est en campagne.* C'est tout ce qu'on peut dire de quelqu'un qui fait la guerre : *le général est* EN *campagne.* Hors ce cas là, il faut répondre : *Il est* A *la campagne*, et non, EN *campagne.*

« Il voyage EN Russie et DANS toute l'Alle-» magne, pour EN connoître les productions, » les monumens et les ressources ».

Dans cette phrase où l'on trouve deux fois, EN, et une fois, DANS, c'est le premier, EN, qui est préposition; le second est un autre mot dont nous parlerons, en son lieu.

« DANS le centre éclatant de ces orbes immenses,
» Qui n'ont pu nous cacher leur marche et leurs distances,
» Luit cet astre du jour par Dieu même allumé,
» Qui tourne autour de soi sur son axe enflammé ».

E N.

« Ce Dieu que tu bravois, EN mes mains t'a livrée,
» Rends-lui compte du sang dont tu t'es enivrée ».

Rapports de position locale.

HORS, est en opposition avec les deux prépositions précédentes.

« Les Juifs immoloient le *bouc* émissaire, HORS la ville de Jérusalem.

ENTRE.

« Promettez sur ce livre et devant ces témoins,
» Que Dieu sera toujours le premier de vos soins;
» Que, sévère aux méchans et des bons le refuge,
» ENTRE le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge ».

CONTRE.

« CONTRE vous, CONTRE moi vainement je m'éprouve.
» Présente, je vous fuis; absente, je vous trouve ».

SUR.

« Croyez-moi, plus j'y songe, et moins je puis penser
» Que sur vous son courroux ne soit près d'éclater,
» Et que de Jézabel, la fille sanguinaire
» Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire ».

SOUS.

« Que vois-je? Mardochée! ô mon père, est-ce vous?
» Un ange du Seigneur, sous son aile sacrée,
» A donc conduit vos pas et caché votre entrée »?

VERS.

« Quel profane en ce lieu s'ose avancer VERS nous »?

PENDANT, DURANT.

Ces deux prépositions, presque synonymes, l'une de l'autre, étoient deux participes du présent des verbes PENDRE et DURER. Mais à force d'être employées dans le sens du participe absolu des Latins, elles ont pris une forme fixe, et sont devenues ce qu'elles sont, aujourd'hui. C'est

ainsi, comme nous l'avons déjà dit, que les adjectifs ont servi à former des prépositions; celles-ci indiquent, toutes deux, un rapport de durée.

Proposition à analyser :

« Nous avons écrit, DURANT une heure ».

Nous faisons d'abord remarquer que cela forme deux propositions.

« Une heure a été DURANT, ou a duré.

» Nous avons écrit ».

Nous observons que l'écriture et la durée de l'heure ont coïncidé ensemble, ont été simultanées, se sont passées, en même temps : que lorsque nous disons, *durant une heure*, c'est comme si nous disions : « *Une heure étoit* DURANT, *et* » *nous écrivions* ».

Voilà qui nous prépare à la connoissance de la syntaxe des prépositions. Elles ne gouvernent donc pas les mots qui sont leur complément; mais plutôt elles s'accordent, et conviennent avec eux, comme se conviennent et s'accordent le nom substantif et le nom adjectif. Les prépositions sont donc de vrais attributs. On pourroit, comme je l'ai déjà dit, pour les distinguer des autres mots, dire que les prépositions

sont fixes et invariables. Il est vrai que ce caractère ne les distingueroit pas, dans la langue anglaise, où tous les adjectifs sont de même, sans genre et sans nombre. URBAIN DOMERGUE les appelle des ATTRIBUTS D'UNION, et, en cela, il se rapproche fort de DUMARSAIS qui les appelle des mots UNITIFS.

DURANT.

« Hélas ! DURANT ces jours de joie et de festins,
» Quels étoient en secret ma honte et mes chagrins ?
» Esther, disois-je, Esther dans la pourpre est assise.
» La moitié de la terre à son sceptre est soumise,
» Et de Jérusalem l'herbe cache les murs » !

PENDANT.

« C'étoit PENDANT l'horreur d'une profonde nuit.
» Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
» Comme au jour de sa mort, pompeusement parée ».

POUR.

Il y a une grande analogie entre cette préposition et la première de toutes, la préposition A. Elle marque, souvent, l'attribution, comme elle, et les Latins employoient souvent *le datif* où nous employons cette préposition. Nous ne craignons donc pas de dire que sa destination première est d'indiquer l'attribution.

Mais elle a beaucoup d'autres usages : le principal, après celui de sa destination, est d'indi-

quer l'intention, le désir, la volonté, comme on va le voir, dans les exemples suivans :

Rapport d'attribution.

« C'est pour toi que je marche, accompagne mes pas,
» Devant ce fier lion qui ne te connoît pas ».

Rapport d'intention.

« La nation chérie a violé sa foi.
» Elle a répudié son époux et son père,
» Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère ».

« Pour moi que tu retiens parmi ces infidèles,
» Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles ».

Cette préposition n'offre donc aucune difficulté quand elle peut se rapporter, comme dans cet exemple, au sujet de la seconde proposition. Ce n'est pas la même chose quand la préposition ne se rapporte pas au sujet.

Rapport d'échange.

« D'un cœur qui s'offre à vous, quel farouche entretien,
» Quel étrange captif pour un si beau lien » ?

CHEZ.

Cette préposition est un vieux mot ; c'étoit d'abord, *casa*, qui signifie, *maison*. De *casa*, par corruption, on fit, *chesa*, puis, *chesel*, qui signifient

fient toujours, *maison*; puis enfin, *chez*, qui signifie, toujours, *de même*, ou le lieu où demeure quelqu'un. Ce mot, ou cette préposition indique :

Un rapport d'habitation.

« Venez loger CHEZ moi.

» Comme si l'on disoit : venez loger A LA MAISON de moi ».

« J'ai demandé Thésée aux peuples de ces bords,
» Où l'on voit l'Achéron se perdre CHEZ les morts ».

PAR.

La destination particulière de cette préposition est d'indiquer l'endroit par où l'on passe.

Rapport de passage.

« J'ai votre fille ensemble et ma gloire à défendre.
» Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer,
» Voilà PAR quel chemin vos coups doivent passer ».

Rapport de cause efficiente.

L'analogie de la signification primitive a dû conduire à beaucoup d'autres sens qu'on lui a donnés. Un objet fait par quelqu'un a passé par son esprit, par ses mains, par son imagination, *pour sortir*, comme l'on dit, *son plein et entier effet*. Aussi dit-on :

« Elie aux élémens parlant en souverain,
» Les cieux PAR lui fermés et devenus d'airain ».

Et alors, cette préposition a indiqué la source, la force active; et on l'a employée, en français, dans la forme, dite, passive.

Rapport de force.

« Ce grand fardeau ne peut être soulevé PAR » personne ».

De là, cette préposition, d'une analogie à une autre, a servi à indiquer le moyen.

Rapport de moyen.

« Obtenir PAR prières ».

On a, quelquefois, abusé de cette faculté d'étendre la signification d'un mot, par analogie, comme dans cet autre rapport.

Rapport de division.

« Couper PAR morceaux ».

PARMI.

Cette préposition est un mot elliptique qui a la précédente pour racine, et le mot, *mi*, qui est la première syllabe du mot composé, MILIEU, et qui en est l'ellipse. Ce mot, *mi*, nous vient du latin, *medius*, qui signifie le lieu central d'un cercle. Ainsi dire, PARMI, c'est dire, *par milieu*,

dans le lieu central d'une surface quelconque : c'est dire *par le lieu* MI, *par le lieu mitoyen*, *par le* MI-LIEU. Ainsi, quand on dit : un geai se mêla PARMI des paons ; c'est comme si on disoit : un geai alla dans le lieu MI de paons assemblés ; alla AU MILIEU d'une assemblée de paons ; alla PAR LE MILIEU ; alla PAR MILIEU ; alla PARMI : voilà comment ce mot est devenu préposition.

« L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
» PARMI des flots d'écume un monstre furieux ».

« Aux portes de Trézène, et PARMI ces tombeaux,
» Des princes de ma race, antique sépulture,
» Est un temple sacré, formidable au parjure.

LOIN, PRÈS.

Ce sont encore deux anciens adjectifs, dont les synonymes sont, aujourd'hui, *éloigné*, *proche*.

Rapport de distance.

« Laissez-moi LOIN de vous et LOIN de ce rivage,
» De mon fils déchiré fuir la sanglante image ».

« Les plaisirs PRÈS de moi vous chercheront en foule ».

SELON, VERS, ENVIRON, OUTRE, ENVERS.

SELON, est un vieux mot qui est l'adoucisse-

ment de, SECOND, qui signifie la même chose que le, *juvente*, latin, que nous traduisons par, *aidant*. Puis l'analogie l'a employé pour, *racontant, disant, écrivant, faisant connoître, suivant, venant à la suite* d'un autre, *secondant, favorisant;* car ce mot a passé par toutes ces acceptions. Il n'y a pas long-temps qu'on disoit ce qu'on devroit toujours dire : « je ferai tel » voyage, *moyennant* Dieu, Dieu *aidant*, Dieu » me *secondant*, Dieu me *suivant*, *suivant* » Dieu, SELON Dieu ».

« Qui méprise Cotin, n'estime point son roi,
» Et n'a, SELON Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi ».

Enfin ce mot a été fixé à l'acception de, *conforme, en conformité*. Cette signification est devenue son sens propre; toutes les autres ont été tirées de celle-là, par l'analogie, qui fait presque tout dans le langage.

Rapport de conformité.

« Cet homme a agi SELON les règles ».

VERS, vient du mot latin, *versus*, tourné.

« J'ai peut-être trop cru des témoins peu fideles,
» Et j'ai, trop tôt, VERS toi, levé mes mains cruelles ».

Rapport de direction.

« Je voyagerai VERS le midi ».

Comme si on disoit :

« Je serai TOURNÉ au midi ».

« Et dans cet état ou cette manière d'être, je » voyagerai ».

ENVIRON, à peu près, synonyme d'AUTOUR.

« A peine nous étions aux portes de Trézène,
» Il étoit sur son char; ses gardes affligés
» Imitoient son silence, AUTOUR de lui rangés ».

Rapport d'approximation.

Il y a de Paris à Bordeaux, ENVIRON 150 lieues.

OUTRE; c'est la traduction françoise du latin, ULTRA, que nous traduisons aussi par, AU-DELA.

Rapport d'addition.

« Outre les ouvrages que nous avons de Court » de Gebelin, il y a de lui des manuscrits pré- » cieux, qui se trouvent à la bibliothèque publi- » que de Bordeaux, et que je lui ai procurés ».

ENVERS, est un dérivé de, VERS; aussi la signification de ces deux mots est-elle analogue. Celle-ci indique :

Rapport de relation entre les personnes.

« Rien n'est affreux comme l'ingratitude EN-
» VERS les parens ».

MALGRÉ.

Cette préposition est une composition de deux mots bien faciles à distinguer, comme si on disoit, *mal agréable*, ou plutôt *non agréable*. Elle indique :

Rapport de résistance.

« Mais moi-même, MALGRÉ ma sévère rigueur,
» Quelle plaintive voix crie au fond de mon cœur?
» Une pitié secrète, et m'afflige, et m'étonne.

Plusieurs Grammairiens s'arrêtent ici, et ne reconnoissent pas d'autres prépositions, sous prétexte que les autres mots auxquels on donne ce nom, tels qu'*attendu*, *attenant*, *concernant*, *excepté*, *joignant*, *moyennant*, *nonobstant*, sont de vrais adjectifs. Mais y a-t-il beaucoup de prépositions, parmi celles qui sont, généralement, avouées et reconnues, qui ne soient de vrais adjectifs? Nous mettrons donc au rang des prépositions les mots, *attendu*, *attenant*, *concernant*, etc.; et nous le prouverons par des exemples où on verra que celles-ci sont, comme les autres, suivies d'un complément qui ne leur est pas moins nécessaire.

ATTENDU.

Rapport de conséquence.

« ATTENDU votre travail, vous serez récompensé, comme tous ceux que vous avez imités ».

ATTENANT.

Rapport de contiguité.

« Sa maison est ATTENANT la nôtre ».

CONCERNANT.

Rapport d'attribution.

« Je n'ai rien fait CONCERNANT vos affaires; mais CONCERNANT celles de votre ami, j'ai rempli vos vues ».

EXCEPTÉ.

Rapport d'exclusion.

« Nul n'aura de l'esprit, EXCEPTÉ nos amis ».

JOIGNANT.

Rapport de position.

« La place Vendôme est JOIGNANT la rue Saint-Honoré et la rue des Capucines.

» La Suisse est JOIGNANT la France et l'Allemagne ».

MOYENNANT.

Rapport de moyen.

« Nous supporterons, sans murmure, les plus » grandes épreuves, MOYENNANT le secours de » Dieu ».

NONOBSTANT.

Rapport de non résistance.

« Les troupes françoises ont conquis la *Belgi-* » *que*, NONOBSTANT toute la résistance d'une » grande armée étrangère, et l'opposition des » nationaux ».

Il y a, encore, d'autres mots qu'on range dans la liste des prépositions, quoiqu'ils n'exigent, jamais, de complément après eux, et, qu'au contraire, ce soit une faute que de leur en donner. Ces mots sont : *auparavant*, *dehors*, *dedans*, *dessus*, *dessous*, *alentour*. Quelques Grammairiens les ont pris pour des adverbes. Ils auroient dû remarquer que si ces mots manquent de leur complément, c'est que celui-ci est sous-entendu, au lieu qu'un adverbe ne peut avoir de complément, ni exprimé, ni sous-entendu.

HUITIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce qu'une préposition?

R. Une préposition est un mot, toujours placé entre deux autres mots, qui indique le rapport que les deux idées énoncées par ces mots ont, ensemble, comme dans l'exemple suivant:

« Pierre est fils DE Jean ».

Le rapport qui est entre *Pierre* et *Jean*, est que l'un est fils de l'autre; et c'est, DE, *préposition*, qui, servant de lien entre *fils* et *Jean*, annonce ce rapport. Si après avoir dit: *Pierre est fils*, on n'ajoutoit rien, on ne seroit pas entendu. Il faut rapporter un mot, au mot *fils;* le rapport de ce mot est indiqué par la préposition. Une préposition indique donc le rapport de ce qui manque au mot qui la précède.

D. Comment appelle-t-on le mot qui précède une préposition?

R. On l'appelle mot *précédant*, mot *marchant* devant, mot ANTÉCÉDENT.

D. Comment appelle-t-on le mot qui suit la préposition, et qui se rapporte au premier?

R. On l'appelle mot *suivant*, mot *séquent*, mot CONSÉQUENT.

D. Peut-il y avoir une préposition sans ces deux mots ?

R. Non; une préposition ne peut se passer du mot qui la précède, et de celui qui la suit, et qu'elle lie, ensemble.

D. De quelle espèce doit être le mot qui précède une préposition ?

R. Ce mot peut être un nom substantif, comme dans l'exemple déjà donné. *Pierre, fils* DE *Jean.* Mais, dans ce cas, il faut que ce nom soit un nom commun, qui, pouvant être affirmé d'un autre nom, comme une qualité l'est d'un autre sujet, est une sorte de qualité, lui-même, dans cette circonstance. Ce mot est, ordinairement, un mot adjectif, comme dans ces exemples

« Le vert est agréable A la vue ».

Ce mot peut être un verbe.

« L'homme tempérant mange POUR vivre ».

Ce mot peut être un participe.

« L'homme s'instruit EN étudiant ».

Et cela, parce qu'un participe est une véritable qualité, et parce que tout verbe, excepté le

verbe être, est *adjectif*, et devient un nom abstractif.

D. Le mot antécédent qui doit précéder la préposition, est-il toujours exprimé?

R. Non; il ne l'est pas toujours, comme dans cet exemple qui se trouvoit sur la porte d'un temple, dans la ville d'Athènes :

AU DIEU INCONNU.

D. Quel mot est sous-entendu dans cet exemple?

R. Ces deux mots : *temple consacré.*

D. Avons-nous quelque exemple de cette ellipse, dans notre langue?

R. Oui; sur les lettres que nous adressons aux absens, nous écrivons ainsi : à Madame N...., c'est comme si nous écrivions ces mots avant ceux-là : *cette lettre sera remise* A Madame N.... Ainsi, quand le mot antécédent n'est pas exprimé, il est sous-entendu.

D. De quelle espèce est le mot, CONSÉQUENT, ou le mot qui suit la préposition?

R. Ce mot est, ordinairement, un nom substantif, ou un pronom, ou un verbe à l'infinitif, ou un adverbe.

D. Une préposition peut-elle être employée sans le mot *conséquent* qui la suit?

R. Non; à moins que ce mot, déjà exprimé dans la phrase, ne puisse être, facilement, sous-entendu; et encore n'y a-t-il que certaines prépositions qui puissent souffrir ces ellipses.

D. Quelles sont ces prépositions qui peuvent souffrir ces ellipses, et se passer du mot CONSÉQUENT?

R. Les voici : *auparavant, dehors, dedans, dessus, dessous, alentour.*

D. Prouvez cela par des exemples.

R. « Un de mes amis a fait naufrage, il y a » huit jours. Il l'avoit toujours craint, et il me » l'avoit annoncé, AUPARAVANT.

» Si vous craignez quelque fâcheux événement » dans votre maison, quand on en réparera la » toiture, allez DEHORS; on peut se passer de » vous, DEDANS.

» Ce cheval vous plaît-il? montez DESSUS.

» Il croyoit trouver le sac de son argent SUR » la table, il l'a trouvé DESSOUS.

» Quand on ne peut se promener dans une » promenade publique, on se promène ALEN- » TOUR ».

D. Donne-t-on un autre nom au mot qui suit une préposition, et que vous avez appelé d'abord, CONSÉQUENT?

R. Oui; on l'appelle aussi, COMPLÉMENT.

D. Pourquoi lui donne-t-on ce nom?

R. On lui donne ce nom, pour marquer que ce mot est nécessaire pour compléter l'expression totale de la pensée. C'est, qu'en effet, sans ce mot, la préposition seroit incomplète, et manqueroit du mot essentiel, sans lequel le sens resteroit suspendu, et ne seroit pas parfaitement compris.

D. Pourquoi donne-t-on le nom de PRÉPOSITION à cet élément du langage? Tous les mots ne sont-ils pas, comme celui-ci, les uns devant les autres?

R. On donne, en effet, à celui-ci ce nom, qui signifie : *mot placé devant un autre*, 1°. pour marquer que ce n'est pas, indifféremment, et sans dessein, qu'il est placé devant un autre; mais pour marquer que sa place devant celui qui est sous sa dépendance, est une place essentielle, et qu'un autre mot ne peut l'occuper, à son préjudice. 2°. Pour marquer que la préposition a sur ce mot une sorte de domination et de supériorité. Elle est *préposée* au-dessus de ce mot, comme un chef l'est au-dessus de ses subordonnés. Aussi la préposition ne change-t-elle, presque jamais, de place, en aucune langue, à l'exception de l'angloise.

D. Fait-on un grand usage des prépositions, dans les langues?

R. Il suffit, pour répondre à cette question, de savoir que les prépositions servent à exprimer les rapports que les êtres de la nature, ou les autres objets ont entre eux. On sait que ces rapports sont sans nombre; et les prépositions seroient aussi nombreuses, si une seule ne servoit à exprimer une grande quantité de rapports.

D. Comment un même mot, qui doit avoir une signification déterminée, peut-il être employé à des usages différens?

R. C'est qu'outre sa destination particulière, chaque préposition n'a qu'une fonction vague à remplir, et cette fonction est d'indiquer, seulement, le rapport du mot qui la précède avec celui qui la suit.

D. Mais la préposition fait-elle connoître ce rapport?

R. Elle ne fait, ordinairement, qu'annoncer l'existence de ce rapport et l'indiquer; mais, souvent, elle l'exprime.

D. Comment peut-on connoître la nature de ce rapport, quand la préposition ne fait que l'indiquer?

R. On le connoît par le mot antécédent; et la préposition ne remplit, dans ce cas, d'autre

office que d'annoncer que le mot antécédent porte sa vertu et sa force sur le conséquent.

D. Expliquez cela par des exemples où vous montrerez que la préposition est nulle, quant à l'expression et à la connoissance du rapport, et qu'elle ne fait que l'indiquer.

R. Prenons, pour exemple, la préposition A, dont la destination est bien connue: tout le monde sait qu'elle marque l'attribution. Elle devroit la marquer, partout, si, quelquefois, les propositions n'étoient réduites à la simple indication des rapports. Cependant nous allons nous assurer, par les exemples suivans, qu'elle ne marque l'attribution que dans le premier, tandis que, dans les trois autres, elle est la simple indication d'un rapport, déterminé par l'antécédent.

» Ce cheval appartient A celui qui l'a acheté.

» Aimez-vous les chevaux? Non, je ne monte » jamais A cheval.

» Prenez donc ce bâton A la main, et vous » en servez.

» Essayez d'en frapper un objet quelconque, » visez A un but ».

Il est certain que la préposition, A, n'exprime que dans la première phrase, le rapport d'attribution qui lui est, particulièrement, affecté. Dans la seconde, elle exprime un rapport de position locale qui est, ordinairement, exprimé par la préposition, SUR; car *monter* A *cheval* signifie *monter* SUR *un cheval.* Dans la troisième, A, est mis pour, *avec*, dont l'une des fonctions est d'exprimer un rapport de moyen. Ainsi, *prendre* A *la main*, c'est *prendre* AVEC *la main.* Dans la quatrième, elle est à la place de la préposition, VERS; elle marque un rapport de direction; car on dit : *aller* VERS *un but; viser,* ou *se tourner,* ou *regarder* VERS *un but.*

D. Qu'est-ce donc qui exprime et fait connoître ce rapport?

R. Ce sont les mots qui en précèdent le signe indicateur.

C'est, *monter*, dans la seconde phrase.

C'est, *prendre*, dans la troisième.

C'est, *viser*, dans la quatrième.

D. Peut-on comparer l'emploi de la préposition, entre les deux mots qu'elle unit, à quelque chose de sensible et de visible?

R. Oui; on peut comparer cet emploi à celui qu'on

qu'on fait d'une planche placée sur un ruisseau, et qui sert à passer de l'une à l'autre rive. Ainsi, la préposition sert à porter l'influence, ou la vertu du mot qui la précède sur le mot qui la suit.

D. Donnez-nous un exemple qui nous fasse comprendre ce transport.

R. Le verbe, *donner*, par exemple, a, en lui-même, deux influences; la première se porte sur l'objet qu'on veut donner, la seconde vers l'individu auquel on veut donner. Les Latins avoient, dans leurs noms, une terminaison particulière pour indiquer l'objet donné ou sur lequel agissoit celui qui donnoit; ils en avoient une, aussi, pour indiquer l'individu auquel on donnoit. La terminaison du premier se nommoit *accusative*, la terminaison du second se nommoit *dative*. Mais les peuples qui n'ont pas, dans leurs noms, ces terminaisons diverses qui étoient si commodes, y suppléent par des prépositions. La préposition prend, donc, en quelque sorte, la seconde influence du verbe, et la porte sur le sujet auquel on veut faire parvenir l'objet donné. Cette préposition est comme le messager envoyé par le verbe, ou comme le bateau qui transporte cette influence; c'est la planche de communication de l'action au sujet.

D. Les prépositions ont-elles, dans la phrase, une place déterminée?

R. Oui, leur place ordinaire est, immédiatement, avant le mot auquel elles sont attachées, et qu'on appelle leur *complément.*

D. Pourroit-on, dans quelques occasions, changer leur place, et les mettre à la suite de leur complément?

R. Non; on ne comprendroit plus rien à une phrase ainsi construite. Ainsi l'on ne peut dire:

« Je viens Orléans DE ».

C'est même de cette nécessité rigoureuse de placer ainsi la préposition que son nom lui est venu, ainsi que nous l'avons déjà dit; comme on donne le nom de *préposé* à celui qui doit avoir quelqu'autorité sur des personnes, ou à l'égard de certaines choses.

D. Qu'est-ce qu'une préposition sans antécédent et sans complément?

R. C'est un moyen sans agent, un instrument sans main pour l'employer, une cause sans effet, enfin un mot sans valeur, n'indiquant qu'un rapport vague et sans aucune détermination.

D. Les prépositions sont-elles des mots simples, ou des mots composés?

R. Les prépositions servant spécialement à indiquer des rapports, et chacune, un seul rapport, ne peuvent être des mots composés.

D. N'y a-t-il pas, quelquefois, des prépositions qui sont liées à d'autres, et qui semblent les gouverner, les régir, comme elles semblent gouverner ou régir leurs complémens ?

R. Oui; mais ce n'est qu'une apparence trompeuse. Une préposition ne peut avoir, pour complément, une autre préposition. Ainsi, quand cela arrive, il y a, alors, *ellipse*.

D. Appliquez cette règle à un exemple qui le fasse comprendre.

R. En voici un, dans cette phrase :

« Vous mettez EN AVANT une proposition que » je ne vous accorde pas ».

Voilà, EN et AVANT, qui sont deux prépositions. Mais, dans ce cas, AVANT, est un mot elliptique qui tient lieu de plusieurs mots non exprimés, mais sous-entendus. Et cette phrase, quand on fait disparoître l'ellipse, est, alors, celle-ci :

EN.

« Vous mettez DANS *un lieu* qui est DE» VANT *nous* : une proposition que je ne vous » accorde pas ».

D. Les prépositions sont-elles bien nécessaires dans les langues?

R. Elles le sont tellement, qu'une langue sans prépositions et sans terminaisons variées, dans ses noms, ne pourroit exprimer les rapports des êtres et des choses qu'en employant beaucoup de phrases détachées, et de circonlocutions, dont les prépositions dispensent de se servir.

D. Quels sont donc les effets des prépositions?

R. Elles servent à donner plus de régularité, de rapidité et de concision à l'expression de la pensée; plus de grâce dans le style; plus de variété dans les formes des phrases; plus d'ensemble et plus d'unité dans les périodes, et par conséquent plus de force et de vie dans les tableaux. Elles enrichissent les langues, en multipliant les moyens d'exprimer, jusqu'aux moindres nuances des diverses opérations de l'esprit et du cœur.

D. La préposition est-elle, toujours, devant son complément?

R. Non, elle est, quelquefois, après lui, comme : *sa vie durant; six années* DURANT, pour, DURANT *sa vie*, DURANT *six années.*

D. Les prépositions sont-elles, toujours, séparées de leurs compléments?

R. Non; il y a, dans toutes les langues, des prépositions et des particules *prépositives*, qui

sont inséparables du mot simple qu'elles modifient, et que, pour cette raison, on appelle INSÉPARABLES ou INITIALES.

D. Donnez-en des exemples, dans notre langue.

R. Nous choisirons, pour exemple, le verbe PORTER, qui n'exprime, par lui-même, et sans préposition inséparable ou initiale, que l'action de PORTER. Mais, au moyen des prépositions initiales, il exprime la même action, sous plusieurs rapports différens.

Apporter, signifie, porter d'un lieu plus ou moins éloigné, au lieu où est la personne qui parle ou dont on parle.

Emporter, signifie, ôter d'un lieu, ou prendre une chose en un lieu, et la porter avec soi, dehors.

Exporter, signifie porter de son pays dans un autre, des denrées, des marchandises.

Importer, signifie, porter, dans un pays étranger, des denrées ou des marchandises.

Rapporter, apporter une chose du lieu où elle est, au lieu où elle étoit, auparavant.

Remporter, reprendre et reporter d'un lieu ce

qu'on y avoit apporté. Enlever d'un lieu. Gagner, obtenir.

Reporter, signifie, *porter* au lieu où la chose étoit, auparavant.

Supporter, c'est se placer sous un objet, et sans le transporter en aucun lieu, le soutenir; ce qui ne se dit guère qu'en architecture.

Il signifie aussi, *porter*, *soutenir*. *Souffrir*, *endurer*. *Souffrir avec patience*.

Transporter, signifie, porter d'un lieu à un autre.

Comporter, signifie, *permettre*, *souffrir*.

Se comporter. *Se conduire*, en user d'une certaine manière.

Déporter, bannir quelqu'un; le *transporter* en pays lointain, pour le punir.

Par cet exemple d'un verbe dont des prépositions initiales multiplient ainsi les valeurs, on peut juger de tous les autres.

Presque toutes nos prépositions initiales sont empruntées du latin. Ceux qui savent cette langue peuvent les remarquer, et par la signification qu'elles ont, dans le latin, juger de la nuance

qu'elles ajoutent à la signification ordinaire du verbe français auquel on les unit.

D. Ne pourriez-vous pas nous apprendre à faire ces décompositions, et à trouver la raison de la valeur nouvelle que ces verbes acquièrent, au moyen des prépositions initiales?

R. Ce que vous demandez est facile. Prenons le verbe DIRE pour exemple:

Dire, signifie simplement, énoncer une proposition.

Contredire, signifiera, énoncer une proposition contraire à celle qu'on vient d'entendre.

Médire, dont l'initiale est une altération de MAL, signifiera *mal dire*, c'est-à-dire, dire de quelqu'un le mal qu'on en sait.

Redire, signifiera, dire, une seconde fois, ce qu'on a déjà dit.

Prédire, signifiera, annoncer un événement futur, parce que l'initiale, *pré*, française, est dérivée de l'initiale latine PRÆ, qui signifie AVANT.

Dédire, signifiera, revenir sur ce qu'on a dit, le rétracter; mais alors on ajoute, *Se*. Et remarquez que cette initiale *Dé*, n'équivaut pas, seule-

ment, *ne* ou *non*, elle passe outre, et affirme le contraire de ce que dit le verbe.

Maudire, signifiera, dire du mal à quelqu'un, lui en souhaiter.

La décomposition de tous les mots qui commencent par des initiales, est traitée dans un chapitre particulier de mon COURS D'INSTRUCTION, d'un sourd-muet de naissance.

D. Quelles sont les prépositions qu'on peut regarder comme principales?

R. Ce sont, A et DE. A, qui ne tient, jamais, la place d'aucune autre préposition, marque, toujours, par sa nature, un rapport d'attribution, un terme qui est devant nous; et, DE, marque un terme éloigné qui suppose un point de départ dont la ligne vient aboutir au point où se trouve celui qui parle.

EXEMPLES:

« Le soleil envoie DU haut DE l'espace, où il » règne en souverain sur toute la nature, des » rayons bienfaisans, et une chaleur qui donne » la maturité A tous les fruits, et la vie A tous » les êtres ».

D. Quel est le principal effet des prépositions?

R. Leur principal effet est d'indiquer le rapport qui se trouve entre deux mots.

D. Les prépositions expriment-elles quelquefois les rapports qu'elles indiquent?

R. Oui; toutes les fois qu'elles sont employées dans leur sens primitif; comme nous le voyons dans les exemples cités plus haut, pour les prépositions A et DE. La préposition, DANS, exprime, par la nature même de sa destination, qu'un objet est renfermé par un autre objet; SOUS, marque le contraire; PAR, exprime le passage; CONTRE, l'opposition, etc. Toutes ces prépositions qui expriment des rapports déterminés, quand elles ne sont pas détournées de leur destination primitive, expriment, donc, le rapport qu'elles indiquent; mais, hors de là, elles ne font qu'indiquer un rapport, sans l'exprimer.

D. Mais, alors, par quoi est exprimé le rapport qui n'est qu'indiqué par la préposition?

R. Il est exprimé par l'antécédent, ou par la nature même du complément.

D. Donnez-en quelques exemples.

R. En voici :

« C'est un devoir rigoureux que de donner du » pain, quand on en a, A ceux qui en man» quent ».

« Il faut, dans ses actions, *viser*, toujours, A » un but honnête ».

« Certaines infirmités exigent qu'on *monte* A » cheval ».

« Renfermez-vous DANS la question que vous » traitez, et ne divaguez pas ».

Dans le premier exemple, la préposition, A, exprime l'attribution qu'elle signifie par sa nature. Ainsi, le verbe, *donner*, qui la précède, pourroit n'y pas être, et ce seroit le même effet. Mais, dans le second exemple, c'est le mot, *viser*, qui exprime le rapport que la préposition, A, ne fait qu'indiquer. C'est, également, dans le troisième exemple, le verbe, *monter*, qui exprime le rapport, et A, qui l'indique, seulement. De même, c'est le mot, *renfermez*, du quatrième exemple, qui exprime le rapport que la préposition, DANS, ne fait qu'indiquer.

D. N'y a-t-il pas des occasions où une préposition manque de son antécédent, et se trouve réduite à son complément?

R. Oui; mais c'est par ellipse; c'est parce qu'on sous-entend l'antécédent, et qu'il est facile de le suppléer, comme sur la suscription des lettres missives où l'on commence l'adresse qu'on veut écrire, par la préposition, A. On sous-entend ces mots : *Cette lettre sera remise* A....

D. N'y a-t-il pas d'autres occasions où la même chose arrive, même sans ellipse?

R. Oui; cela arrive, quand il y a inversion de mots dans la phrase, comme dans cet exemple:

« Au souverain des cieux apportons notre hommage ».

On devroit dire, si l'on n'employoit l'inversion:

« Apportons notre hommage au souverain des cieux ».

Ce seroit alors la forme directe.

D. Y a-t-il des occasions où l'on supprime le complément?

R. Oui; mais on ne le supprime que matériellement, et on le sous-entend, comme dans cet exemple:

« Votre ami vient d'hériter d'une belle mai-
» son de campagne: l'avez-vous vu, DEPUIS?
» Non; mais je l'avois vu quelques jours,
» AVANT ».

L'ellipse qui précède le point d'interrogation est celle-ci: L'avez-vous vu DEPUIS LE JOUR où il a hérité? Voici l'ellipse qui suit l'autre préposition:

« Je l'avois vu, AVANT LE JOUR où il a
» hérité ».

D. Combien de prépositions comptez-vous?

R. Trente-huit, sans y comprendre des mots dérivés des prépositions, et qui servent à terminer les phrases, en supprimant le complément d'une préposition qui a été déjà exprimé, tels que, AUPARAVANT, qui a, AVANT, pour racine; DEHORS, qui dérive de, HORS; DEDANS, de, DANS; DESSUS, de SUR; DESSOUS, de SOUS; ALENTOUR, de la préposition A et de l'article LE, du nom, ENTOUR.

CHAPITRE IX.

Adverbes, et Phrases adverbiales.

ON ne peut s'occuper de la préposition, sans que cet élément de la parole, connu sous le nom d'ADVERBE, ne se présente, aussitôt, à l'esprit, comme appartenant, essentiellement, à la même classe. En effet, l'ADVERBE n'est autre chose que la préposition, elle-même, réunie à son complément. Il est vrai qu'on ne retrouve pas, matériellement, la préposition dans l'ADVERBE; mais le complément la suppose, et la fait assez entendre; et cela suffit.

Ainsi le mot, SAGEMENT, pouvant être tra-

duit ou remplacé par ces mots-ci : AVEC SAGESSE, suppose la préposition, AVEC, ellipsée; c'est comme si on disoit : AVEC SAGE MENT. Voici l'explication de ces trois mots :

AVEC, est une préposition qui indique un rapport entre les mots MENT, SAGE et un mot antécédent, qui est, ordinairement, une qualité active unie au verbe, ÊTRE.

MENT, est un mot dérivé de la langue latine, dans laquelle il signifie, ESPRIT, RAISON, et que les Italiens ont conservé dans son intégrité, soit dans la terminaison de leurs ADVERBES, soit pour exprimer ce que nous entendons, par les mots : AME, RAISON, CŒUR, ESPRIT. Il y a, donc, dans les adverbes de la langue italienne, deux mots bien distincts, un nom qui est, MENTE, et un qualificatif ou adjectif, dont ce nom est le support, ou le substantif. Les Italiens disent, *veramente*, comme nous disons, *vraiment;* et notre, MENT, ne signifie pas autre chose que ce que signifie leur, MENTE. Il est vrai, qu'aussi-bien que les Italiens, nous avons donné à ce mot, d'autres valeurs et d'autres sens que le sens primitif. Il ne devroit être employé que pour les qualités qui appartiennent à l'esprit et à la raison, et nous l'avons fait servir de support aux qualités physiques; et, alors, il est de-

venu le synonyme de, MANIÈRE, qui, étant dérivé de, *main*, ne devroit être employé que pour les actions du corps. Mais le mot, MANIÈRE, a servi, à son tour, pour exprimer les différentes modifications des actions intellectuelles, par cette sorte de manie analogique qui a tout confondu dans le langage, pour en varier les formes, et pour en enrichir le domaine. Les Italiens disent : CON VERA MENTE, et nous disons : AVEC UN ESPRIT VRAI. Ils disent, en un seul mot, VERAMENTE, et nous disons, aussi, en un seul mot: VRAIMENT.

Mais ce mot, et chez eux, et chez nous, est elliptique. Ils sous-entendent leur préposition, CON, et nous supprimons, également, notre préposition, AVEC.

L'ADVERBE est donc, dans le langage, la réunion de plusieurs mots en un seul, et, par conséquent, un mot elliptique.

L'ADVERBE, qui tient la place de plusieurs mots, peut donc être remplacé, matériellement, par plusieurs mots, puisqu'au lieu de dire: PRUDEMMENT, on peut dire : AVEC PRUDENCE. L'ADVERBE, à son tour, remplace la préposition et son complément. Il étoit donc inutile, dira-t-on, d'inventer ce mot, puisqu'il n'ajoute rien aux moyens déjà trouvés pour l'expression de

la pensée. Nous répondrons, pour justifier l'invention de l'ADVERBE, que la préposition et son complément ne peuvent pas être, toujours, remplacés par l'ADVERBE, et que l'ADVERBE, à son tour, ne peut pas être, toujours, remplacé par une préposition et un complément.

Pour que la substitution de l'adverbe puisse avoir lieu, il faut que le rapport à indiquer soit entre un objet et une qualité. Voilà pourquoi l'adverbe se place, de préférence, auprès du verbe; c'est que tout verbe renferme une qualité, et que c'est la qualité qui est susceptible de modification. Ainsi on dira :

« L'horizon est, PARFAITEMENT, éclairé, » à midi ».

Il nous reste encore une difficulté à expliquer. L'ADVERBE et la préposition avec son complément, ne peuvent se suppléer, réciproquement, dans tous les cas, comme nous venons de le dire.

Ainsi, on ne dira pas, indifféremment, se *conduire* SAGEMENT, ou se *conduire* AVEC SAGESSE. L'ADVERBE exprimera, mieux, l'habitude de la qualité; la préposition et son complément s'emploîront, plus à propos, pour en exprimer un seul acte. Ainsi on dira, plus exacte-

ment: « Cet homme se conduit SAGEMENT, et, » malgré cela, il ne fait pas toutes ses actions, » AVEC SAGESSE ».

L'ADVERBE ne peut donc pas être, toujours, remplacé par la préposition, quoiqu'il soit, toujours, une sorte d'ellipse où l'on n'aperçoit, quelquefois, que l'adjectif, ou le nom ABSTRACTIF, tout seul. Mais, dans tous les cas, la préposition n'est jamais dans l'adverbe que par supposition, et elle est, seulement, sous-entendue. Voici des exemples de ces trois cas :

« Cet homme parle MAL; mais il agit BIEN.

» Cet homme parle et agit BONNEMENT.

» Cette femme aime à parler LONG-TEMPS.

» Cette autre, plus sage, aime mieux écouter » TOUJOURS ».

Il ne faut pas perdre de vue quels sont les élémens qui entrent dans la composition de l'ADVERBE; et surtout, il faut se souvenir de ces quatre exemples où l'on trouve ces élémens. Ainsi un mot qui, partout ailleurs, seroit un nom, est un adverbe, quand il modifie une qualité. La nature des mots ne dépend pas de leur forme, mais du rôle qu'ils jouent, qui leur donne leur

leur signification, et qui leur fait donner, en même temps, leur dénomination.

C'est, surtout, à l'égard des ADVERBES, que les langues ont multiplié les ellipses. Combien d'exemples ne nous en fournira pas, dans ce chapitre, l'analyse de quelques ADVERBES français!

On nous demandera, peut-être, pourquoi ce mot elliptique porte le nom d'ADVERBE. C'est, disent les Grammairiens, que, dans la phrase, l'adverbe est, ordinairement, placé auprès du verbe dont il modifie la signification, et que la dénomination des mots se tire, toujours, de l'emploi le plus fréquent qu'on en fait.

« C'est avec raison, dit l'un d'entre eux, que » ce mot est appelé, AD-VERBE, c'est-à-dire, » mot fait POUR LE VERBE, pour l'accompagner, » pour le QUALIFIER, pour être auprès du verbe. » Telle est, en effet, son unique destination. » Cependant l'on a cru qu'il servoit, également, à modifier des adjectifs et des noms; » et l'on cite ces exemples : *Cette personne est* » EXTRÊMEMENT BELLE: *Georges III est* VÉ- » RITABLEMENT *roi*, etc.

» Mais l'on ne fait pas attention que, dans » toutes ces circonstances, ces adjectifs, ces » noms, etc., ne sont point modifiés comme ad-

» jectifs, comme noms, etc., mais comme des » mots qui achèvent de compléter le sens com- » mencé par le verbe, en sorte que c'est, réelle- » ment, le verbe qui est modifié, dans toutes ces » occasions, et non l'adjectif et le nom, etc.

» Une preuve sans réplique que le verbe seul » est modifié par l'adverbe, c'est qu'on ne voit, » jamais, ce dernier, marcher, de compagnie, » avec un nom séparé du verbe, ou antérieur au » verbe. On n'a jamais dit, et l'on ne pourra » jamais dire: *un* RÉELLEMENT *roi*, *un* GRAN- » DEMENT *esprit*, *une* EXTRÉMEMENT *belle*, » VIVEMENT *spirituel* ».

Voilà l'objection de *Court de Gebelin*, dans toute sa force. Tâchons d'y répondre.

Qu'est-ce que le verbe proprement dit? C'est, avons-nous dit, un mot destiné à unir une qualité et un sujet, pour les affirmer, l'un de l'autre. Quel est donc l'effet essentiel du verbe, dans une proposition? Son effet essentiel est de servir à exprimer le jugement intérieur sur l'existence, ou la non existence de la liaison entre une qualité et un sujet. Il sert à manifester ce jugement, à prononcer cette affirmation; c'est l'énonciation du OUI de l'esprit. Or, ou il y a convenance entre un sujet et une qualité, ou il n'y en a pas. S'il y en a, il n'y en a pas plus ou

moins ; et il ne peut y avoir de modification dans l'existence. On n'existe pas, plus ou moins. Ce n'est donc pas l'existence qui peut être plus ou moins modifiée. Et quand on dit, par exemple : *Dieu* EST, ou *Dieu* EST *existant*, on seroit bien embarrassé d'ajouter un adverbe à l'une ou à l'autre de ces deux propositions. Il faut ajouter un mot adjectif, on le sent bien, pour avoir occasion d'employer l'adverbe. C'est qu'il n'y a qu'un adjectif qui soit susceptible de plus ou de moins d'étendue, et c'est l'adverbe qui détermine cette étendue. Le verbe n'ayant point d'étendue, puisque ce qu'il exprime n'en a point, ne peut donc recevoir de mot modificateur.

« Mais, nous dit *Court de Gebelin*, on ne » peut employer l'adverbe que quand on emploie » le verbe ». C'est qu'on ne peut employer l'adverbe que dans la proposition, et qu'il n'y a pas de proposition sans verbe, parce qu'il n'y a pas de proposition sans affirmation. Pourquoi ne peut-on employer l'adverbe que dans la proposition ? C'est parce qu'on n'a besoin de déterminer une qualité, et de lui donner telle ou telle étendue, qu'autant qu'elle est comparée avec un sujet, et qu'on affirme qu'elle lui appartient ; et comme cette affirmation ne se fait qu'avec le secours du verbe, ce n'est, jamais, que quand on

emploie le moyen d'affirmation, ou un lien, qu'on a besoin de modifier la qualité.

« Mais, nous dit-on encore, jamais l'adverbe » n'accompagne une qualité non affirmée, au » lieu qu'il accompagne le verbe, tout seul, » comme on le voit dans cet exemple :

« Le pigeon vole BIEN ».

« Il n'y a là qu'un article, c'est, LE; un nom, » c'est, PIGEON; un verbe, c'est, VOLE; un » adverbe, c'est, BIEN ».

1°. Vous oubliez donc nos principes sur le verbe, et vous ne vous souvenez pas qu'il n'y a que le verbe, ÊTRE, qui serve à énoncer l'affirmation. Or, dès qu'il y a une affirmation, dans cette phrase (et il y en a une), c'est le verbe, ÊTRE, qui la fait; et ce verbe est la terminaison du mot, *vole*. Cette phrase est équivalente à celle-ci: *Le pigeon* EST *volant*.

C'est cette qualité qui est commune au pigeon, avec tous les autres habitans des airs; qu'il possède, dans une plus ou moins grande perfection, dans une plus ou moins grande étendue, qui est modifiée par l'adverbe, BIEN. Le verbe, ÊTRE, signifieroit que le pigeon existe, et personne n'ajouteroit, là, une modification, parce qu'on ne peut modifier l'existence, qui est

dans toute sa plénitude dès qu'elle est ; car il n'y a pas une portion d'existence : elle est indivisible, et toujours entière. Mais on ajoute le mot, *vole ; volant*, est un mot qui provoque cette question : *Comment vole*-t-il ? *vole*-t-il *bien*, *vole*-t-il *mal* ? Il n'est donc pas étonnant que, partout où il y a un adverbe, il y ait, aussi, un verbe ; qu'il n'y ait, jamais, d'adverbe, sans verbe.

2°. Parce que, partout où il y a un verbe, autre que le verbe ÊTRE, il y a toujours une qualité propre à être modifiée ; et voilà pourquoi un adverbe suppose un verbe, dans une phrase.

3°. Jamais il n'y a d'adverbe là où il n'y a pas d'affirmation, parce qu'on ne doit modifier que ce qui est lié à un sujet avec lequel la modification convient plus ou moins.

Nous dirons donc, avec confiance, que l'ADVERBE ne modifie pas le verbe, proprement dit, mais la qualité unie au verbe. Nous dirons qu'il ne modifie que les seules qualités, exprimées, ou par des adjectifs, ou par des participes, ou par des qualificatifs ; enfin, tout ce dont l'étendue a une sorte de généralité, et peut être circonscrite. Sa dénomination, donc, auroit dû lui venir de la place nécessaire qu'il occupe, auprès de ces mots, considérés, seulement, comme ADJEC-

TIFS. Et cependant ce mot appelé, VERBUM, en latin, a donné à cet élément du discours, son nom, en français; comme la dénomination de la préposition avec laquelle l'adverbe a tant d'analogie, lui est venue, aussi, de la place invariable et nécessaire qu'elle occupe dans la phrase.

Ce n'est donc pas, mal à propos, que DOMERGUE a changé la dénomination de l'ADVERBE, pour lui en donner une plus raisonnable, plus précise, plus juste et plus conforme à la fonction qu'il remplit dans la phrase. On avoit appelé, ADJECTIF, le mot jeté, en quelque sorte, sur le SUBSTANTIF; et comme l'adverbe est à l'adjectif ce que celui-ci est au substantif, DOMERGUE auroit pu l'appeler, ce semble, SURADJECTIF. Mais il a remarqué que l'adverbe ne modifie pas, seulement, l'adjectif; qu'il modifie encore tout ce qui est affirmé d'un sujet, tout ce qui lui est attribué; il est donc au-dessus de l'attributif et sur l'attributif, comme l'adjectif est sur le substantif. Et de même, qu'au lieu de donner le nom d'ADJECTIF au mot qui modifie le substantif, on pouvoit l'appeler SURSUBSTANTIF, DOMERGUE a appelé l'adverbe, SURATTRIBUTIF.

On ne sera, peut-être, pas fâché d'apprendre

que mon élève, MASSIEU, sourd-muet de naissance, à une leçon sur l'ADVERBE, lorsque je l'eus convaincu de l'impropriété de cette dénomination, trouva, lui-même, sans mon secours, sans avoir jamais vu la Grammaire de DOMERGUE, la dénomination de SURATTRIBUT, après s'être interrogé, lui-même, par signes, à sa manière, sur la fonction de ce mot, dans la proposition; et voici comment il justifia ce nouveau nom donné à ce mot là. « L'adjectif, me dit-il, » est sur le nom; et pour l'exprimer, par signes, » je pose la main droite, qui représente l'adjec» tif, sur la gauche, qui représente le nom. » Mais l'adverbe étant l'adjectif de l'adjectif, » pour le désigner, je dois remettre, une seconde » fois, la main droite sur la gauche. La main » gauche peint l'adjectif ou l'attribut; le second » signe peut exprimer, SUR. Ces deux signes » nous donnent, donc, SURATTRIBUT ». On conviendra, avec moi, qu'une dénomination inventée par un Grammairien philosophe, et trouvée par un Grammairien de la nature, lequel n'a, pour ainsi dire, que son instinct, dans ses recherches, pourroit bien être la plus juste, et, par conséquent, celle qui convient le mieux, à ce mot, qu'on a toujours appelé ADVERBE.

L'analogie qu'on retrouve entre la préposition

et l'adverbe, indique assez que ces deux mots doivent appartenir à la même famille, comme deux espèces vivantes appartiennent au genre animal. Nous pourrons donc, en définissant l'un et l'autre, employer pour les deux, la première partie de la définition, qui établira l'identité de genre, et caractériser chacun de ces mots par la seconde partie de la définition, qui établira l'espèce de chacun. Ainsi nous dirons que la préposition est un mot qui indique un rapport entre deux termes, l'un antécédent, et l'autre conséquent. Nous en dirons autant de l'ADVERBE. Nous ajouterons, pour spécifier la préposition: *avec abstraction du premier et du second terme ;* et pour l'adverbe, avec *abstraction du premier terme*, et AVEC DÉTERMINATION EXPRESSE DU SECOND. Ainsi la définition qui convient aux deux espèces, à la fois, est celle-ci: *Mot qui indique un rapport entre deux termes, l'un antécédent* et *l'autre conséquent.* Ce qui les distingue, ou ce qui fait la différence propre de l'adverbe, c'est qu'il porte avec lui le second terme, comme faisant une partie essentielle de lui-même.

Nous appellerons, ADVERBE, tout mot qui peut être remplacé par une préposition et un nom; et nous dirons que tout mot qui ne peut

être remplacé ainsi, doit appartenir à une autre classe de mots.

Ainsi les mots, OUI et NON, ne sont pas des ADVERBES; car ils ne peuvent, jamais, être réduits à une préposition et son complément. Ce sont des mots elliptiques qui tiennent lieu d'une phrase entière.

OUI, est le participe passif du verbe, OUIR. Comme si l'on disoit à quelqu'un qui demande qu'on fasse pour lui telle chose: « *Ce que vous* » *dites est* ENTENDU, *est* OUI. Puisqu'après » vous avoir OUI, je ne vous dis rien contre, » cela veut dire que je ferai ce que vous désirez; » vous êtes OUI; cela suffit ».

L'étymologie de, NON, qui est le contraire de OUI, n'est pas aussi facile. Un Grammairien enseigne que ce mot pourroit bien venir du verbe latin, *nego*, *nier*, et en être la racine. Le même pense que ce mot pourroit bien tirer son origine d'une phrase proverbiale, et que de même qu'on est censé renvoyer *aux Calendes Grecques*, encore de nos jours, celui qu'on ne veut pas obliger; de même, chez les Latins, on renvoyoit à l'heure de NONE celui qu'on refusoit. La raison de ce renvoi nous étant inconnue, nous n'oserions enseigner que c'est là l'origine

de ce mot latin, qui se trouve, quoiqu'un peu altéré, dans presque toutes les langues.

Celui qui répond, OUI, à une demande qui lui est faite, change donc, par ce mot, la demande en proposition affirmative. Celui qui répond, NON, la change en proposition négative.

Nous faisons donc disparoître de la classe des adverbes les mots, OUI et NON, qu'on y avoit insérés, mal à propos.

Mais combien d'adverbes y a-t-il? Autant qu'il y a de manières d'être qui peuvent être énoncées par une préposition et son complément.

Nous dirons, donc, qu'il y a des adverbes de temps; de qualité; de quantité; de manière; de nombre; d'interrogation; d'affirmation; de négation; de diminution; de doute; d'assemblage; d'exception; de comparaison.

Mais avant de donner la nomenclature des adverbes, n'oublions pas que ce qui distingue, le plus, cet élément de la parole, de la préposition avec laquelle nous avons vu qu'il avoit tant d'analogie, c'est que la préposition qui ne seroit pas suivie de son complément, laisseroit en suspens l'esprit de celui qui en entendroit l'énonciation, au lieu que l'adverbe, portant

toujours son complément avec lui, peut terminer une phrase, et en être le dernier mot.

Il n'y a, peut-être, pas, dans l'art de la parole, d'élément qu'on ait plus mal expliqué que l'adverbe, et à l'égard duquel on soit tombé dans plus de méprises. On a tout confondu, et les adverbes, et les conjonctions, et les prépositions, et les phrases adverbiales. Il n'y a pas, jusqu'aux noms qu'il étoit si facile de distinguer, qu'on n'ait pris, quelquefois, pour des adverbes; de véritables noms abstraits, tels que, LOIN, PROCHE, ICI, LA, DE LA, PRÈS, PEU, PLUS, AILLEURS, HIER, AVANT-HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN, APRÈS-DEMAIN, ont été pris pour des adverbes; et la preuve évidente qu'ils ne le sont pas, de leur nature, c'est qu'ils sont, tantôt, sujets de verbe; tantôt, sujets d'action; tantôt, supports d'adjectifs, comme les noms; tantôt, complémens de prépositions. Ce qui a trompé sur l'ADVERBE, c'est que souvent la préposition, dont ces mots sont les complémens, est sous-entendue; et cette sous-entente leur donne, alors, un air *ADVERBIAL* qui les fait confondre avec les ADVERBES. Aussi ai-je le soin, quand je suis obligé de faire entendre ces mots aux sourds-muets, d'ajouter la préposition devant ces mots, toutes les fois qu'ils reçoivent, dans la phrase,

une forme adverbiale ; et pour prévenir toute méprise, j'applique ces mots à des exemples différens, d'après lesquels, les élèves sont à même d'en distinguer la juste valeur.

Exemples pour les substantifs, considérés comme sujets dans la proposition.

« HIER, fut un beau jour pour vous.

» DEMAIN, si vous venez me voir, sera pour » moi encore plus beau ».

Exemples pour les substantifs, considérés comme complémens d'une préposition.

« J'irai vous voir, DEMAIN ».

C'est comme s'il y avoit :

« J'irai vous voir, A le jour demain, A de- » main ».

Si l'on confond les noms parmi les ADVERBES, on ne confond pas moins les ADVERBES parmi les pronoms : Y et EN en sont la preuve. Certains Grammairiens ont regardé ces mots comme des PRONOMS. Ces mots sont, certainement, des ADVERBES.

Y, est un mot elliptique, remplacé par la préposition, DANS, et son complément, qui est,

LIEU, comme si on disoit: *Dans ce lieu*, traduction de ces mots latins: *in hoc loco*, lesquels mots latins dégénérèrent en s'altérant; et après avoir passé par, *heic loco* et *huic loco*, ne furent plus que le mot elliptique, HIC, lequel a été traduit, en français, par, Y.

EN, s'est formé du latin, *inde*, composé des deux prépositions, IN DE, que nous traduisons par, DANS et DE, qui tiennent lieu, en latin, de ces mots: IN *loco* DE *quo profectum est*, DANS le lieu D'OU l'on est parti.

Ces étymologies sont de *Court de Gebelin*. Peut-on douter, d'après ces origines, que ces deux mots ne soient adverbes? Appliquons-les à des exemples.

D. Demeurez-vous ordinairement à CARBONNE, petite ville du département de la *Haute-Garonne*, sur la rive gauche de la rivière de ce nom?

R. Oui; j'Y demeure.

D. EN arrivez-vous, dans ce moment?

R. Non; je n'EN arrive point. J'étois allé au FOUSSERET, qui en est tout proche, et j'EN suis revenu, hier.

Dans le premier exemple, Y, est l'ellipse de la préposition, A, et de son complément, CARBONNE. Or, nous savons qu'il n'y a que l'ad-

verbe qui puisse être ainsi remplacé. Y, est donc un ADVERBE.

CEPENDANT, signifie, quelquefois, *pendant ce temps-là ;* ce qui revient à cette phrase : *Ce temps étant pendant, n'étant pas encore passé, étant s'écoulant, et se passant;* et plus souvent, se rapportant à une circonstance, à une action, à un événement dont l'énonciation précède ce mot, comme dans l'exemple suivant :

« Les habitans de Ninive se rendirent coupables des plus grands excès, Dieu voulut les punir, et les perdre; CEPENDANT il se laissa fléchir par les prières de *Jonas*, qui étoit allé, de sa part, leur prêcher la pénitence ».

Comme si l'on disoit : La volonté de Dieu de punir les Ninivites étoit *pendante*, quand il se laissa fléchir. CELA, (la volonté) ÉTOIT PENDANTE, CE étoit PENDANT. CE, se rapporte à la phrase, *la volonté de Dieu étoit de punir.* Qu'on ôte le verbe, *étoit*, et il ne reste que les deux mots, CE, et PENDANT, qui semblent ne faire qu'un seul mot : CEPENDANT, qui peut être remplacé par ces mots : DANS CELA PENDANT.

POURTANT, est composé de la préposition POUR, et de cet adjectif de quantité, TANT. Appliquons-le aussi à un exemple.

EXEMPLE:

« Cet homme avoit, solennellement, promis de » ne jamais aliéner une propriété qu'il tenoit de » ses pères, et, POURTANT, il l'a vendue ».

Comme si on disoit : « *Et quelque positive*, » *quelque solennelle, quelque grande que fût* » *sa promesse* : ou, *pour positive, pour solen-* » *nelle, pour grande que fût sa promesse,* » *pour grand, pour si grand,* POUR TANT que » fût son engagement, il a vendu cette pro- » priété ». On sait que *si grand* est synonyme de TANT.

POURTANT, est plus fort, plus énergique que, CEPENDANT. Si on employoit le mot, CEPENDANT, la phrase se réduiroit à celle-ci : « Et le » temps de la promesse PENDANT encore, la pro- » messe étant PENDANTE, *subsistante*, etc. ».

Ces deux adverbes détruisent toujours la première proposition, et fortifient la seconde; il n'en est pas de même de, NÉANMOINS, qui, sans détruire la première, soutient la seconde.

AFIN : ne faisant qu'un seul mot de cet adverbe, on n'a plus voulu y voir une préposition avec son complément; et comme il s'est trouvé entre deux propositions, on a cru qu'il servoit à

les lier, à la manière des conjonctions, et on l'a aussitôt rangé dans cette classe; mais il est facile de voir que ce mot est la représentation de ces trois mots-ci: A CETTE FIN; qu'il est, par conséquent, ADVERBE, lequel n'est pas plus une conjonction que ces formules-ci: A CAUSE DE: A RAISON DE.

Nous allons continuer d'ôter de la classe des ADVERBES tous les mots qu'on y avoit insérés, sans raison. Cette opération servira, d'abord, à bien fixer la véritable valeur de l'adverbe, sa fonction dans le discours, sa nature, ses effets. Après cela, il sera plus facile, de bien retenir tous les mots qui méritent ce nom.

D'après les notions que nous avons données sur la préposition et sur l'adverbe, on n'aura pas d'incertitude sur la nature des mots qui peuvent être, dans une phrase, tantôt sujets, tantôt objets d'action, tantôt complémens d'une préposition. Pour écarter de la nomenclature des adverbes, les étrangers qu'on y avoit admis, il suffira de montrer qu'ils sont sujets ou complémens, à volonté et au besoin. Or, ils le sont, si on peut les faire précéder d'une préposition. Ainsi les mots, LOIN, PRÈS, PROCHE, ne peuvent être des adverbes; car ils supposent un nom substantif dont ils sont les adjectifs, et qui est le vrai complément

plément des prépositions dont ces mots sont, ordinairement, précédés. Ce nom est ou le mot, *terme*, ou le mot, *lieu*. Ainsi quand on dit, par exemple : *je l'ai vu* DE LOIN, c'est comme si on disoit : *je l'ai vu d'un* TERME, ou d'UN LIEU loin ou ÉLOIGNÉ. *Près*, *proche*, ou *prochain*, sont des adjectifs, synonymes de, *voisin*. On sous-entend, aussi, quand on les emploie, les mots, TERME ou LIEU. C'est à cause de ces noms substantifs sous-entendus qu'on fait précéder ceux-là de mots modificatifs, comme, *bien*, *fort*, *assez*, *aussi*, *trop*, *plus*, etc. Rien, sans doute, ne ressemble plus à des adverbes que ces mots-là. *Vous êtes trop* LOIN *de moi*. *Je vous voudrois plus* PRÈS. Mais s'ils l'étoient, pourroit-on placer, avant eux, les mots, *trop* et *plus*, qui les modifient ? auroient-ils une préposition à leur suite et qui dépend d'eux ? Non ; tous ces caractères ne conviennent qu'au nom sous-entendu et à l'adjectif. Ces phrases se réduisent à celles-ci : *Vous êtes* A un TERME trop LOIN, ou TROP ÉLOIGNÉ *de moi*. *Je vous voudrois* A *une distance* plus PROCHAINE *de moi*. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces mots, ainsi que tous ceux de leur espèce, sont des formes adverbiales. Ainsi, JADIS, JAMAIS, LONG-TEMPS, LORS,

TARD, TOUJOURS, BEAUCOUP, PEU, ASSEZ, TROP, TANT, tous ces prétendus adverbes de temps et de quantité, ne sont que des noms, ou des mots adjectifs qu'on ne sépare plus, et qui sont les complémens de prépositions sous-entendues.

JADIS, est un composé de deux mots latins: *jam diù, déjà, depuis quelques jours. Diù*, a pour racine, le mot *di*, qui veut dire, *jour.* Ce mot est devenu adjectif français. On dit: *au temps* JADIS, pour, *au temps* ANCIEN.

JAMAIS, également composé de deux mots JA, DÉJA, MAIS, vieux mot qui veut dire PLUS. *Je n'en peux* MAIS. On dit: A *jamais*, POUR *jamais*, UN *grand jamais.* Le diroit-on, s'il étoit adverbe ?

LONG-TEMPS, TOUJOURS. Ici, le substantif et l'adjectif sont trop visibles, et l'on a la faculté de les faire précéder, également, de prépositions. POUR *toujours* : DE *bien long-temps* : POUR *long-temps.*

BEAUCOUP : BELLA COPIA : grande ou belle abondance. On dit de même : POUR *beaucoup.* D'ailleurs, *beaucoup*, est ou sujet, ou objet d'ac-

tion dans une phrase; et ce n'est pas le caractère de l'adverbe.

PEU. Mot elliptique, signifiant petite quantité.

ASSEZ. Suffisante quantité.

TROP. Quantité excessive.

TANT. Si grand.

LORS. Ellipse des mots L'HEURE.

TARD. Adjectif comme, LOIN, supposant le substantif, *temps*, ou *moment*, qui, l'un et l'autre, s'emploient, substantivement, par ellipse.

Il n'y a pas un seul de ces mots qui ne devienne complément d'une préposition, quand on le veut; pas un, par conséquent, qui soit un véritable adverbe.

Cependant on se tromperoit fort, si on croyoit que ces mots, qui sont, bien évidemment, des noms, quand on les considère en eux-mêmes, ou lorsqu'ils sont sujets, ou objets d'action, ou complémens dans les phrases, ne prennent, jamais, d'autres formes, et ne sortent, jamais, de leur classe. Il n'en est pas ainsi; et d'après ce que nous venons de dire, pour prouver que ce ne sont pas, là, des adverbes, il est bien essentiel de faire observer, que ces mêmes noms, quand

ils sont employés sans aucun des caractères des noms, c'est-à-dire, sans article et sans préposition qui les précède, passent, sans difficulté, à la classe des adverbes, et deviennent, pour la plupart, ADVERBES DE TEMPS. C'est toujours, ne l'oublions jamais, la fonction que remplit un mot qui assigne sa classe à ce mot. Ainsi un nom, primitivement, destiné à désigner un objet et à le faire connoître, devient qualificatif, quand, au lieu de servir à nommer un individu, il rappelle l'espèce entière. Un nom qui ne désigne ni un individu, ni une espèce; mais qui qualifie un autre nom, passe, pour le moment, de la classe où il étoit, dans celle des adjectifs. Un nom, enfin, qui modifie un attribut, devient adverbe, par le principe que nous ne cesserons de répéter, que la différence ou l'identité des mots dépend, non de leur forme, mais de leur signification.

Ainsi tout mot employé, dans l'origine, comme nom, est, véritablement, adverbe, toutes les fois qu'au lieu d'être employé à exprimer un objet, il ne s'emploie plus que pour modifier un attribut quelconque uni à un verbe.

Voilà ce qui peut concilier, entre eux, les Grammairiens, dont les opinions sur les mots, *aujourd'hui*, *demain*, *hier*, *toujours*, *lors*, etc.,

paroissent opposées. C'est, selon ce principe, qu'après avoir dit que ces mots sont des noms, et non des adverbes, nous disons que, quand ils servent à modifier des attributs, à exprimer des circonstances de temps et de lieu, des époques, etc., c'est-à-dire, quand on les dépouille de tous les accidens des noms, des articles, et des prépositions, et qu'on les rend elliptiques, ils deviennent, alors, adverbes, ou portion adverbiale d'une phrase.

Il n'en est pas de même des mots suivans, qui ressemblent à ceux-là, quant à la forme, mais qui en diffèrent, quant à l'espèce.

C'est, AUTOUR, AUPRÈS, HORS, JUSQUE, QUANT. Il est facile d'y apercevoir la préposition, et l'adjectif qui suppose, toujours, le nom, lequel est le complément de la préposition.

AUPRÈS : A LE lieu PROCHE, ou PRÈS : AU lieu PRÈS : AU PRÈS.

AUTOUR : A LE lieu ENTOURANT : AU lieu TOUR, AU TOUR.

HORS, vieux mot dérivé du latin, *fores*, qui signifie, *porte;* et dont est dérivé l'adverbe latin, *foràs*, qui signifie, *à la porte*, ou plutôt, *au delà de la porte, au delà de la maison*, ce qui

suppose une préposition non exprimée dont, *fores*, latin, et dont, HORS, français, sont le complément. Voilà qui prouve que ce mot est adverbe, puisque nous y retrouvons les élémens de la phrase adverbiale, la préposition et son complément : et dès qu'il est adverbe, une seule fois, nous dirons qu'il doit l'être, toujours; et que si, quelquefois, il ne paroît pas l'être, c'est qu'il faut, dans l'analyse de la phrase où on le prendroit pour une préposition, substituer les mots sous-entendus ; et il reprend sa fonction, aussitôt, et rentre dans sa classe, comme dans cette phrase :

« Nous avons tout perdu, HORMIS, ou HORS » l'honneur ; c'est-à-dire :

» Si vous mettez l'honneur DEHORS, ou HORS, » ou au delà du cercle qui renferme les choses » perdues, nous avons tout perdu.

» L'honneur mis dehors ou hors » (selon la forme de l'ablatif absolu des Latins) « nous avons » tout perdu ». Et dans la forme française :

« L'honneur étant mis HORS, nous avons tout » perdu ».

Nous ne devons pas dissimuler que plusieurs Grammairiens mettent, HORS, dans la classe des

prépositions, parce qu'ils trouvent ce mot toujours suivi d'un complément. Mais leur erreur cesseroit bientôt, s'ils faisoient, sur les phrases où ce mot se rencontre, le travail analytique que nous venons de faire. Ne suffit-il pas de se rappeler l'étymologie de ce mot, pour n'avoir plus aucun doute sur la classe à laquelle il appartient?

JUSQUE, est aussi un mot dont l'espèce est encore incertaine; les uns veulent qu'il soit préposition, d'autres qu'il soit adverbe. D'abord on ne l'emploie, jamais, sans l'accompagner d'une préposition. Qu'est-ce qu'une préposition, toujours, suivie d'une préposition, et sans laquelle elle ne peut, jamais, être employée? Il est vrai qu'on trouve d'autres prépositions suivies de prépositions; mais ce n'est, jamais, sans l'ellipse du complément sous-entendu, et facile à suppléer. Il n'en est pas ainsi du mot, JUSQUE. Point de complément qu'on puisse supposer entre lui et la préposition qui lui est attachée. Cependant on ne peut nier que ce mot n'exprime une idée, et que cette idée ne soit une idée de mesure, prise dans l'étendue, ou dans la durée, ou dans une valeur quelconque; car on dit, également:

« La Méditerranée s'étend depuis le détroit » de Gibraltar, JUSQU'à la Turquie d'Asie.

» Le soleil éclaire l'horizon de Paris, le 20 » juin, depuis quatre heures du matin, JUS- » QU'A huit heures du soir.

» Un in-16 de la collection italienne de » *Prault*, se vend, JUSQU'A douze livres.

Qui pourroit suppléer un complément quelconque dans chacune de ces trois phrases entre le mot, JUSQU' et la préposition, A? Qui ne voit une sorte de tendance vers un but indiqué par la préposition A, tendance exprimée par, JUSQUE? Or cette tendance, qu'est-elle, sinon une manière d'être qui ne peut, jamais, être exprimée que par un adverbe, ou par une préposition, suivie de son complément? S'il y a donc une manière d'être, exprimée, il y a un adverbe qui l'exprime, et c'est, JUSQUE. Il ne peut être préposition, puisqu'on ne peut lui assigner aucun complément sous-entendu, et qu'il ne peut y avoir de préposition sans complément.

Les prépositions qu'on place, ordinairement, après cet adverbe, sont, A, EN, DANS, SUR, SOUS; elles semblent assigner le terme où finit la tendance exprimée par, JUSQUE. Ce mot semble

une ligne tracée du point de départ marqué par la préposition, DEPUIS, dont le bout est désigné par une des prépositions, A, EN, DANS, etc.

On supprime, quelquefois, et la préposition, DEPUIS, et l'adverbe JUSQUE, ne laissant à leur place que les véritables prépositions, DE et A, et on dit :

« La Méditerranée va DU détroit de Gibraltar » A la Turquie d'Asie ».

Voici le procédé que j'emploie pour rendre sensible aux sourds-muets la valeur métaphysique du mot JUSQUE.

JUSQUE.

DEPUIS Paris..... A Orléans. Le point de départ est marqué par, DEPUIS, la tendance par, JUSQUE, et le point d'arrivée par, A. Chaque point de la ligne pointée est un pas vers le but. C'est là l'indication de la marche de celui qui va de Paris à Orléans; ou qui va de, D, en A. DEPUIS, comme nous l'avons déjà dit, signifiant, DE POSÉ, c'est comme si on disoit :

DE Paris, POSÉ là..J..U..S..Q..U..E..à Orléans.
DE POSÉ Paris ....J..U..S..Q..U..E..à Orléans.
DE PUIS Paris.....J..U..S..Q..U..E..à Orléans.

C'est ainsi que s'est formée la préposition DE-

PUIS, qui n'est, comme on le voit, que la préposition DE, et l'adjectif passif, POSÉ, dont on a fait, PUIS : c'est l'adjectif du complément de la préposition. Comme si on disoit : DE *ce terme* POSÉ *où vous savez, et convenu entre nous,* DE *ce terme* POSÉ *qui est Paris;* et enfin en retranchant tous les mots qu'on peut facilement sous-entendre, il ne reste plus que DE PUIS, dérivé de DE POSÉ.

Ce seroit trop long-temps s'arrêter sur ces analyses, si on ne devoit en retirer d'autre fruit que de connoître l'étymologie des mots que nous expliquons. Elles serviront à apprendre à chercher, de la même manière, la véritable signification des mots composés, laquelle se trouve, ordinairement, dans la valeur particulière de chaque élément. Elles ne laisseront aucun nuage sur la nature des prépositions et des adverbes.

QUANT, est un mot elliptique dont nous allons hasarder l'explication analytique. Nous pensons qu'il peut être dérivé de ces deux mots latins : *quod attinet, ce qui tient,* dont on a fait QU ANT, français. QUANT *à vous, pour* CE QUI VOUS REGARDE : pour CE qui TIENT *à vous :* QUOD AD TE ATTINET.

Nous croyons en avoir assez dit sur l'adverbe, pour qu'on ne puisse plus le confondre avec les

autres élémens du discours. La nomenclature que nous en donnerions, ici, seroit trop longue pour des élémens de grammaire, et trop courte pour un dictionnaire. Nous nous contenterons d'assigner les principaux adverbes, en faisant observer qu'on va trouver, ici, des mots que nous avons dit être des noms. Ils le sont, en effet, par leur nature, et ne sont, jamais, adverbes que par accident, et seulement, quand, dépouillés de tout ce qui accompagne les noms, ils servent à modifier des attributs.

ADVERBES, ou PHRASES ADVERBIALES DE TEMPS.

Quand? Combien de temps? Demain, hier. Autrefois. Toujours, jamais. Maintenant, présentement, actuellement. Alors. Dernièrement, quelquefois, etc., etc.

ADVERBES DE LIEU.

On connoît les quatre fameuses questions de lieu de la Syntaxe latine. Elles se présentent, naturellement, ici. On peut interroger sur le lieu où l'on est, sur celui d'où l'on vient, sur celui où l'on va, sur celui par où on doit passer.

Où est-il? Il est *ici*. Il est *là*.

D'où vient-il ? D'*ici*, de *là*.
Par où a-t-il passé ? *Par ici. Par là.*
Où va-t-il ? Il vient *ici*, il va *là*, etc., etc.

ADVERBES DE QUANTITÉ.

Combien. Beaucoup. Peu. Assez. Davantage. Médiocrement. Abondamment. Largement. Copieusement. Amplement.

ADVERBES DE QUALITÉ.

Sagement. Prudemment. Finement. Adroitement. Bêtement. Sottement. Savamment. Pieusement. Ardemment. Gaîment. Heureusement. Bien. Mal, et mille autres adverbes de cette espèce.

ADVERBES DE MANIÈRE.

Confusément. Distinctement. Vite. Lentement. A la hâte. Peu à peu. Honnêtement. Insolemment, etc., etc.

ADVERBES DE NOMBRE.

Une fois. Deux fois. Vingt fois, etc. *Souvent. Rarement. Premièrement. Secondement. Troisièmement*, etc., etc.

ADVERBES D'INTERROGATION.

Pourquoi. Comment. Quand. Quoi. Qui. Que.

ADVERBES d'AFFIRMATION et de NÉGATION.

Certainement. Nullement. Point du tout. Vraiment. Véritablement. Sans doute, etc.

ADVERBES de DOUTE et de RAISONNEMENT.

Peut-être. Ainsi. Conséquemment. Pareillement.

ADVERBES DE COMPARAISON.

Autant. Plus. Moins. Très. Fort. Extrêmement, etc., etc.

En général, on peut dire, en terminant cette nomenclature, que tout mot qui renferme la valeur d'une préposition et de son complément, est un adverbe; et que toute phrase dont les élémens divers, formant un tout, présentent une forme adverbiale, n'est pas, pour cela, un adverbe, ni même une phrase adverbiale. C'est un composé dont chaque mot appartient à une classe particulière. RESTAUT avoit considérablement augmenté la nomenclature des adverbes,

par cet abus que nous relevons ici : ainsi, *en premier lieu, pour le présent, à l'avenir, sans faute, pour l'ordinaire, à peu près*, et beaucoup d'autres locutions pareilles, étoient des adverbes pour ce Grammairien, tandis que rien n'étoit plus facile que de trouver, là, des prépositions, des noms et des adjectifs. On peut facilement en faire l'analyse. Ce n'est pas un assemblage de mots qui peuvent former un élément du discours, surtout quand cet assemblage peut être facilement détruit, sans changer la forme d'aucun des élémens qui ont servi à le former ; et quand chaque élément, sans que, ni son essence, ni sa forme en soient altérées, remplit, dans cette composition, sa destination naturelle. Quand bien même chaque mot, dans cet assemblage, ne resteroit pas tel qu'il étoit, l'un n'est-il pas toujours nom, l'autre préposition, l'autre article, et n'en conservent-ils pas, tous, la valeur ? Que d'adverbes n'y auroit-il pas, si le système de RESTAUT prévaloit? Conservons à chaque élément de la parole le nom que lui fait donner la fonction qu'il remplit, sans rien confondre; et quoiqu'il arrive que plusieurs mots soient employés, quelquefois, à exprimer ce qu'exprimeroit un adverbe, n'en donnons pas le nom à tous ces mots,

parce qu'il est de l'essence de chaque élément du discours d'être simple et un, et de n'être pas multitude. Un nom est un mot, et non plusieurs; une préposition est un mot; un adverbe est un mot. Aussi avons-nous eu le soin de mettre en titre de la nomenclature des adverbes, ADVERBES ou PHRASES ADVERBIALES, afin que tout ce qu'on trouvera dans cette série, et qui sera formé de plus d'un mot, pouvant être rapporté à la phrase adverbiale, n'y soit pas déplacé. Ainsi tout mot unique sera ADVERBE; toute composition de plus d'un mot sera PHRASE ADVERBIALE.

Les adverbes les moins équivoques sont ceux qui sont terminés en, MENT, tels que, *sagement*, *facilement*, etc. Tous les Grammairiens donnent les mêmes règles pour les former : la première est celle-ci :

Quand l'adjectif masculin est terminé par une voyelle, il faut y ajouter, MENT. Ainsi, de *sage*, *utile*, *propre*, *honnête*, *simple*, on forme les adverbes, *sagement*, *utilement*, *proprement*, *honnêtement*, *simplement*.

Des adjectifs, *réglé*, *obstiné*, *modéré*, *aisé*, *effronté*, on forme les adverbes, *réglément*, *obstinément*, *modérément*, *aisément*, *effrontément*.

Des adjectifs, *hardi*, *poli*, *infini*, on forme, *hardiment*, *poliment*, *infiniment*.

Des adjectifs, *éperdu*, *ambigu*, *résolu*, *ingénu*, *congru*, on forme, *éperdument*, *ambigument*, *résolument*, *ingénument*, *congrûment*. On en excepte, *impuni*, qui fait, *impunément*.

La seconde règle est celle-ci : les adjectifs, en ANT ou ENT, forment leurs adverbes en changeant *nt* en *mment*.

Ainsi des adjectifs, *méchant*, *obligeant*, *puissant*, *constant*, *savant*, on forme les adverbes, *méchamment*, *obligeamment*, *puissamment*, *constamment*, *savamment*.

Des adjectifs, *récent*, *ardent*, *négligent*, *patient*, *excellent*, *impertinent*, *fréquent*, on forme, *récemment*, *ardemment*, *négligemment*, *patiemment*, *impertinemment*, *fréquemment*. On excepte, *lent* et *présent*, qui font, *lentement* et *présentement*.

Tout autre adjectif, terminé par une consonne, au masculin, forme son adverbe en ajoutant, MENT, à l'adjectif féminin. La nomenclature en seroit trop longue. Il suffira d'indiquer les exceptions, après en avoir donné quelques exemples.

Ainsi

Ainsi de *franc*, *franche*, on forme, *franchement.*

De *public*, *publique*, on forme, *publiquement.*

De *fol* ou *fou*, *folle*, on forme, *follement*, etc.

Quoique, *gentil*, ait, *gentille*, on dit, *gentiment.*

On excepte de la première et seconde règle les adverbes suivans, qui, au lieu d'un E muet qu'ils devroient avoir avant la syllabe; *ment*, *aveuglément*, *commodément*, *conformément*, ont un É fermé : voici ces adverbes exceptés, *énormément*, *incommodément*, et *opiniâtrément*, *communément*, *confusément*, *expressément*, *importunément*, *obscurément*, *précisément*, *profondément.*

NEUVIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'Adverbe ?

R. L'Adverbe est l'équivalent d'une préposition et de son complément. La préposition suivie de son complément sert à modifier un attribut, ou une qualité énonciative, active, ou passive ; à exprimer la manière dont une action s'est faite : l'adverbe, tout seul, produit tous ces effets. Ainsi, avec la préposition et son com-

plément, on dit : *avec prudence* : l'adverbe dit tout cela ; mais, en un seul mot, *prudemment.*

D. Comment l'adverbe, qui n'est qu'un seul mot, peut-il faire tout ce que fait la préposition, suivie de son complément ?

R. C'est que l'adverbe, quoiqu'il ne soit qu'un mot, est un mot elliptique qui renferme, au moins, trois mots : 1°. une préposition sous-entendue; 2°. un substantif; 3°. un adjectif.

D. Montrez-moi cela, dans un exemple.

R. Prudemment, se traduit par ces trois mots : *avec une conduite prudente;* car, si, au lieu de vous servir de l'adverbe, vous vouliez exprimer ce qu'il signifie, il faudroit employer ces trois mots.

D. Comment ces trois mots se trouvent-ils dans le mot, *prudemment ?*

R. D'abord on y trouve le mot, *prudent.* On y trouve, ensuite, le mot, *ment,* qui est dérivé de, *mente,* mot latin, qui signifie *esprit, raison.* Ces deux mots signifieroient, quand ils resteroient seuls, *esprit prudent;* mais il est d'usage, chez les Latins, de supprimer, souvent, une préposition qui peut facilement être suppléée ; et comme ces mots se trouvent à la suite d'un verbe qui exprime une action, il est facile de suppléer la préposition qui doit leur être unie :

nous avons emprunté des Latins l'usage de la supprimer, et de la sous-entendre. Nous disons donc, *avec esprit prudent*, ou *prudemment*.

Voilà comment nos adverbes renferment, au moins, trois mots ; deux, bien distincts et bien faciles à remarquer ; un, qu'on sous-entend, et qui est bien facile à suppléer.

D. Quelle différence y a-t-il entre un adverbe et une préposition ?

R. Une préposition, toute seule, n'indique qu'un rapport vague et indéterminé, et ne pourroit être employée dans le discours ; l'adverbe, au contraire, exprime, à lui seul, un rapport bien déterminé, et n'a besoin que de lui seul pour exprimer tout ce que signifie une préposition avec son complément.

D. Comment appelle-t-on un mot qui en renferme plusieurs, et qui signifie ce qui ne peut être exprimé que par plusieurs autres mots ?

R. Ce mot s'appelle, *mot elliptique*, c'est-à-dire, mot qui remplace ceux qu'on a retranchés ou supprimés ; ainsi l'adverbe est un *mot elliptique*.

D. Puisque l'adverbe ne fait que remplacer la préposition et son complément, et que celle-ci, à son tour, remplace aussi l'adverbe, qu'étoit-il nécessaire d'inventer ce mot de plus ?

R. Il n'arrive pas toujours que l'adverbe puisse remplacer la préposition et son complément, ni que celle-ci puisse remplacer l'adverbe; par exemple, dans la phrase suivante, où se trouve une préposition et son complément, un adverbe ne pourroit rendre la même idée:

« Le soleil, de ses feux, dore tout l'horizon ».

Dans cet exemple, la préposition et le complément, sont ces mots : *de ses feux*. Quel est l'adverbe qui pourroit les remplacer? Il n'y en a, certainement, aucun. Donc, l'adverbe ne remplace pas, toujours, la préposition et son complément.

D. En est-il de même de la préposition ?

R. Oui ; elle ne remplace pas, toujours, l'adverbe. L'adverbe s'emploie, ordinairement, pour exprimer l'habitude d'une action, et la préposition et son complément s'emploient pour exprimer un acte passager.

D. Prouvez cela par des exemples.

R. On dit, tous les jours : « Cet homme se » comporte, *prudemment*, dans le commerce de » la vie; cependant, il ne fait pas toutes ses » actions *avec prudence* ».

D. De quels élémens se compose, ordinairement, un adverbe ?

R. Un adverbe se compose, ordinairement, d'un substantif commun qui sert de support à une qualité.

D. Quel est ce substantif commun ?

R. En italien, c'est *mente ;* en français, c'est *ment ;* en anglais, c'est *ly.*

D. Que signifie ce nom commun ?

R. Il signifie *manière*, qui est, aussi, un nom commun ; nom, qui a, *Main*, pour racine : ce mot se rapporte, non-seulement, à toutes les actions de la main et des autres parties du corps ; mais encore à toutes les opérations de l'esprit.

D. Quel mot ajoute-t-on à ce substantif commun, pour former l'adverbe ?

R. On ajoute un mot adjectif, comme *long, gentil, bon, méchant*, etc. Et la réunion de ces deux mots forme les adverbes LONGUEMENT, GENTIMENT, BONNEMENT, MÉCHAMMENT, etc.

D. Tous les adverbes sont-ils formés ainsi?

R. Non; il y a des adverbes formés, seulement, d'un nom substantif qu'on dépouille de son article, des marques de genre et de nombre, comme les mots, BIEN, MAL, qui sont adverbes, dans ces deux phrases : *il vit bien, il vit mal.*

Il y a aussi des adverbes formés d'un seul adjectif, réduit, également, au singulier, sans genre et sans accident quelconque, comme dans ces exemples : *il chante* FAUX, *il raisonne* JUSTE, *elle parle* BAS.

Il y a, enfin, d'autres adverbes formés d'un seul mot qui n'a de valeur que dans l'emploi qu'on en fait. Tels sont, *où*, *ici*, *là*, et autres mots pareils.

D. Pourquoi a-t-on donné le nom d'ADVERBE au mot dont nous parlons ici?

R. C'est parce que ce mot se place, ordinairement, auprès du verbe, dans la phrase.

D. Le nom du sujet ne se place-t-il pas aussi auprès du verbe? Pourquoi donc ne l'appelle-t-on pas aussi *adverbe*?

R. C'est que l'adverbe n'a pas, seulement, pris son nom de sa place; mais encore de l'influence qu'il exerce sur le verbe : au lieu que le nom n'en exerce aucune.

D. L'adverbe exerce-t-il, en effet, quelque influence sur les verbes?

R. Oui; quand ce verbe est autre que le verbe ÊTRE.

D. Comment l'adverbe exerce-t-il cette influence?

R. Parce que l'adverbe, modifiant, toujours,

une qualité quelconque, modifie celle qui est unie au verbe; et comme cette qualité ne forme qu'un seul mot avec le verbe qui lui est uni, l'adverbe semble modifier le verbe lui-même.

D. Puisque l'adverbe ne modifie que la qualité affirmée du sujet, pourquoi ne change-t-on pas sa dénomination?

R. Aussi un Grammairien l'a-t-il changée, et a-t-il appelé ce mot, SUR-ATTRIBUT.

D. Quel est le Grammairien qui a changé cette dénomination?

R. C'est URBAIN DOMERGUE qui est le premier, et JEAN MASSIEU, sourd-muet de naissance, qui, sans l'avoir trouvée que dans son imagination, a aussi donné cette même dénomination à l'adverbe.

D. L'appellerez-vous, dorénavant, SUR-ATTRIBUT?

R. Il le faudroit, sans doute; mais la crainte de n'être pas, toujours, compris par ceux qui sont accoutumés aux anciennes dénominations, nous fera conserver celle-là.

D. Du moins, faudroit-il employer les deux noms ensemble, et le nouveau seroit compris par le rapprochement de l'ancien, et l'ancien finiroit par céder la place au nouveau.

R. C'est ce que nous allons faire : nous dirons, désormais, en parlant de l'adverbe, le SURATTRIBUT, ou l'adverbe.

D. Quels sont les mots qu'il faudra appeler SUR-ATTRIBUTS ou ADVERBES ?

R. Tous ceux qu'on ne pourra remplacer que par une préposition et son complément.

D. Les mots, OUI et NON, sont-ils des sur-attributs ?

R. Non.

D. Comment connoissez-vous cela ?

R. Parce que je ne vois pas qu'on puisse remplacer ces mots par une préposition et un complément.

D. Quelle est l'étymologie de ces deux mots ?

R. Il paroît que le mot, OUI, est le participe, ou la qualité passive du verbe, OUIR, qui signifie, *entendre*. C'est comme si l'on disoit, quand on répond par ce mot : *Je vous ai entendu, je vous ai* OUI. *Vous êtes entendu, vous êtes* OUI. Et quand on dit OUI, tout seul, on fait entendre la phrase entière, parce que ce mot elliptique la renferme.

D. Comment cette phrase, renfermée dans ce mot, OUI, est-elle une affirmation ?

R. Parce que dire à quelqu'un qui demande, ou qui interroge, qu'on l'a entendu, qu'on l'a

OUI, et ne point prononcer, après l'avoir OUI, une négation positive, c'est affirmer, c'est promettre; c'est enfin, changer en proposition affirmative ce qui étoit en question.

D. Quelle est l'origine de, NON?

R. NON, est un mot composé de, N et de, ON. La consonne, N, est l'expression naturelle du doute chez toutes les nations, parce que c'est le son que rend la touche nasale, quand l'homme incertain examine s'il fera ce qu'on lui demande; et les mots, ON, OT, EC, IL, dans l'hébreu, signifient, CHOSE. Ainsi, NE ON, NE OT, NE EC, NE IL, d'où l'on a fait, NON, NOT, NEC, NIL, servent à nier chez les Latins et chez nous, ainsi que chez les Anglais, parce qu'ils exprimoient, autrefois, NON CHOSE.

D. Peut-on terminer une phrase par un SUR-ATTRIBUT ou adverbe?

R. Oui; et la raison en est simple; c'est qu'un SUR-ATTRIBUT comprenant une préposition, un nom qui en est le complément, et une qualité, forme un sens complet.

D. Une préposition peut-elle, également, terminer une phrase?

R. Non; il lui manque un mot qui ne peut jamais être sous-entendu, qui en complète le sens, et qu'on appelle, pour cela, UN COMPLÉMENT.

D. Qu'est-ce que ces mots : LOIN, PROCHE, ICI, LA, DE LA, PRÈS, PEU, PLUS, AILLEURS, HIER, AVANT-HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN, APRÈS-DEMAIN ?

R. On les avoit pris pour des adverbes, ou sur-attributs ; mais ce sont de véritables noms.

D. Comment peut-on prouver que ces mots sont des noms, et ne sont pas des sur-attributs, ou adverbes?

R. On le prouve en les montrant, dans les phrases, précédés d'articles et de prépositions, devenant, à volonté, sujets d'actions ou objets d'actions, ou complémens de prépositions.

D. Mais quand ces mots ne sont, ni sujets d'actions, ni objets d'actions, ni complémens de prépositions, quand ils sont dépouillés, entièrement, de tous les caractères et de tous les signes des noms, que sont-ils, alors, dans une phrase?

R. Ces mots sont, alors, adverbes ; mais s'ils sont précédés d'articles, ou de prépositions, ils cessent d'être adverbes, ou sur-attributs ; ils reprennent leur caractère primitif de noms.

D. Que sont les mots, Y et EN ?

R. Ces deux mots sont des mots elliptiques qui remplacent une préposition et son complément. Le premier signifie, *dans ce lieu* ; le second, *de ce lieu* ; ou de cet objet, etc.

D. Que sont ces mots, *cependant, néanmoins, pourtant, afin, ainsi, aussi, encore, lorsque, toutefois*, etc.?

R. Tous ces mots qu'on avoit crus des conjonctions, sont, tous, des adverbes. Le mot, ENCORE, est un vieux mot elliptique, formé de deux mots latins: HANC HORAM, en sous-entendant la préposition, PER. Une altération successive a réduit ces mots, HANC HORAM, à celui d'ENCORE, qui signifie, comme autrefois, *à cette heure*, ou *pendant cette heure*.

Les autres mots sont expliqués dans le chapitre précédent.

D. Que sont les mots : *jadis, jamais, longtemps, toujours, beaucoup, peu, assez, trop, tant, lors, tard*, etc.?

R. Tous ces mots sont des noms, ou des adjectifs, de leur nature; mais, comme tous les autres dont nous avons déjà parlé, ils deviennent adverbes, quand, privés de tous les accidens des noms, ils modifient des attributs.

D. Que sont les mots : *autour, auprès, hors, jusque, quant?*

R. Il est facile de voir dans les deux premiers mots, la préposition et l'article; or, c'est le caractère du nom; ces deux mots sont donc des

noms; les trois autres sont des adverbes. L'explication de ces mots est dans le chapitre IX.

D. Comment peut-on diviser les adverbes ou sur-attributs?

R. On peut diviser les adverbes en adverbes de *temps*, de *lieu*, de *quantité*, de *qualité*, de *manière*, de *nombre*, d'*interrogation*, d'*affirmation* et de *négation*, de *doute* et de *raisonnement*, de *comparaison*.

D. Quels sont les adverbes ou sur-attributs dont le caractère est le moins équivoque et le moins contesté?

R. Ce sont les sur-attributs ou adverbes terminés en, *ment*, comme, *simplement*, *bonnement*, etc.

D. De quoi se forment ces adverbes ou sur-attributs?

R. Ils se forment d'adjectifs.

D. De quelle manière se forment-ils?

R. Il y a trois règles à observer pour la formation des sur-attributs ou adverbes en, *ment*.

La première consiste à ajouter, MENT, à l'adjectif masculin, quand il est terminé par un *e* muet; ainsi de *fidèle*, on fait, *fidèlement*, de *sage*, *sagement*, etc. Aux adjectifs terminés en *é* fermé, on ajoute, également, MENT, ainsi qu'à ceux qui sont terminés en *i* ou en *u*.

La seconde règle exige que dans les adjectifs en, *ant* ou *ent*, on change, *nt*, en *mment*.

Les exemples sont au précédent chapitre, avec les exceptions.

La troisième règle comprend tous les autres adjectifs terminés par une consonne; ils forment leur adverbe en ajoutant, MENT, à l'adjectif féminin.

Les exemples sont, pareillement, au chapitre précédent, avec une exception qui comprend beaucoup d'adverbes qui devroient avoir un *e* muet avant la terminaison commune, et qui ont un *é* fermé, comme *aveuglément*, *commodément*, etc.

CHAPITRE X.

De la Conjonction.

Les élémens les plus nécessaires à l'expression de la pensée, ont été traités dans les chapitres précédens; et ce qui nous reste à dire pourroit donc, au premier aperçu, être regardé comme une sorte de luxe, moins dû aux observations des Grammairiens, qu'aux habitudes des peuples, qui, par une sorte d'instinct, et sans

jamais en avoir eu l'intention, ont reculé les bornes de l'art de parler à mesure que, dans la suite des temps, et par les frottemens de la civilisation, ils ont porté plus loin celles de la pensée.

La pensée, telle qu'elle s'engendre dans le sanctuaire secret de l'intelligence, trouveroit donc, dans tout ce que nous avons dit, les signes propres à sortir des profondeurs où elle se conçoit : le jugement trouveroit aussi, dans les élémens de la proposition, de quoi se rendre visible, en quelque sorte, sans qu'il fût besoin de recourir à d'autres moyens que ceux dont nous avons, jusqu'ici, fait connoître la nature et l'emploi.

Mais pour peu que ce moule précieux des opérations intellectuelles se soit agrandi et se soit étendu, pour faire place aux vues d'un esprit vaste, qui, dans la méditation où il se recueille, aperçoit, autour du jugement qu'il porte sur l'objet qui l'occupe, tous les rapports de cet objet avec tout ce qui peut lui être comparé, une proposition unique n'aura pu lui suffire ; il lui aura fallu autant de propositions que de jugemens, puisqu'il a dû former autant de jugemens que de rapports.

Mais si les propositions se multiplient, au gré

des jugemens, comment, dans leur énonciation successive, imiter et conserver cette unité, que la pensée la plus vaste ne perd point, tant qu'elle demeure cachée au fond de ce laboratoire impénétrable?

Le mot que les Latins appeloient, *verbum*, nous a appris, en confondant, ensemble, le sujet et la qualité, comment, à force d'art, l'énonciation d'un simple jugement, pouvoit, ainsi que cette opération de l'esprit, être une et simple, avec l'apparence d'une énonciation successive. Pourquoi donc, pour lier entre eux, de simples jugemens, comme ils sont liés dans l'esprit, n'eût-on pas fait un essai de plus? Et c'est cet essai que firent nos pères, quand, après avoir formé des mots, en liant des consonnes par des voyelles, et formé le jugement, en liant, par le moyen du verbe, des mots entre eux; pourquoi, dis-je, avec la conjonction, n'auroient-ils pas lié les jugemens eux-mêmes, et construit ainsi des phrases et des périodes?

Cette liaison s'opéra, comme s'étoient opérées toutes les autres; et c'est ainsi que tout fut lien dans le langage, comme tout est lien dans l'intelligence, depuis la simple voyelle, qui est le verbe des consonnes, jusqu'à la période, dont tous les membres ont leur verbe ou leur voyelle,

ou leur *mot-lien*, leur mot conjonctif, ou leur conjonction.

Il pouvoit n'y avoir qu'une voyelle, comme nous avons enseigné qu'il n'y a qu'un verbe unique. Nous pourrions donc enseigner qu'il n'y a qu'une seule conjonction; que tous les mots qui en portent le nom, ou sont les synonymes de cette conjonction, ou ne sont conjonctifs que par elle et à cause d'elle, comme tous les verbes ne sont tels que par leur union avec le verbe unique.

Heureux privilége des MOTS-LIENS dans le langage! La pensée, à l'aide de ce moyen magique, sort toute entière, et à la fois, et comme par un seul signe, et d'un seul jet, de l'esprit qui l'a conçue, à la manière de l'image qui passe à travers la glace, à l'instant même où le modèle lui est présenté. Ce sont les mots-liens qui, tels que des teintes perdues, fondent, dans le tableau de la pensée, les diverses couleurs, pour que tout paroisse formé par une empreinte unique, dans son énonciation, comme tout est lié et un dans sa génération.

Aussi, quel intérêt ne résulte-t-il pas de la réunion des idées accessoires avec la principale idée! quelle richesse dans ce rapprochement! et c'est à l'emploi de la conjonction que nous le devons. Dans quelles bornes étroites n'étoit pas circonscrite

conscrite la pensée, avant l'heureuse invention de ce mot, à l'aide duquel on pourra, désormais, en supprimer tant d'autres! Réduit à des formes toujours les mêmes, n'établissant aucune relation dans les actions, puisqu'il n'avoit encore, sous la main, aucun moyen de réunir les idées faites pour être groupées, combien le langage de l'homme, qui ne connoissoit pas l'usage de la CONJONCTION, devoit-il être lent et monotone, dans l'expression des idées! On n'a pour s'en convaincre, qu'à transcrire quelques lignes d'un ouvrage bien écrit; séparer toutes les propositions; chaque membre de la période formant, alors, une phrase complète; quelle prodigieuse et fatigante lenteur dans la marche d'un discours ainsi décousu! et au contraire, quelle rapidité dans le discours périodique et lié par des conjonctions!

Il est essentiel d'observer que la fonction de la conjonction n'est pas, seulement, d'attacher les mots, les uns avec les autres; mais de lier les pensées, entre elles, et les propositions. Dans l'exemple suivant, on verra des mots liés, en apparence; mais la plus légère attention y fera remarquer plusieurs propositions.

« Les merveilles du ciel et celles de la terre

» publient l'existence et la gloire de l'être qui les » a tirées du néant, et qui les conserve.

» Les merveilles du ciel publient l'existence » de l'être qui les a tirées du néant.

» Les merveilles du ciel publient l'existence » de l'être qui les conserve.

» Les merveilles de la terre publient l'existence » de l'être qui les a tirées du néant.

» Les merveilles de la terre publient l'existence » de l'être qui les conserve ».

Que de répétitions fastidieuses, quand on veut se dispenser de recourir aux conjonctions qui unissent les jugemens aux jugemens! Combien de mots disparoissent pour faire place aux pensées, quand on y a recours! On exprime celles-ci, presque aussi vite qu'on les conçoit.

La manière d'en faire connoître la théorie et d'en rendre la pratique facile aux élèves, est d'affirmer plusieurs attributs d'un seul sujet, et de faire autant de propositions qu'il y a d'attributs; et après avoir formé ces différens tableaux appartenant à un même sujet, on les fond tous ensemble: ce sont les conjonctions qui servent à cette opération, et qui forment cet ensemble si

merveilleux, connu sous le nom de PÉRIODE ; ensemble, qui, tout étonnant qu'il est, a, par rapport à l'homme, le sort des plus grands miracles du monde physique ; il ne cause aucune surprise, parce qu'il y a plusieurs siècles qu'on en jouit. Dans un pareil ensemble, l'harmonie des parties n'est pas moins nécessaire, ni moins ravissante que celle qui règne dans un concert, où tous les instrumens produisent un effet unique.

On le voit bien : tout est donc liaison dans le langage, parce que tout est *un* dans la pensée. Comme la pensée est une opération simple et *insusceptible* de composition, tant qu'elle reste intérieure et cachée dans l'esprit où elle se conçoit et s'engendre, tout doit être, également, autant qu'il est possible, simple et *insusceptible* de composition et de décomposition, dans son énonciation et dans sa manifestation.

Cependant, il n'en est pas ainsi ; et l'on n'exprime la pensée que successivement et par des signes détachés, les uns des autres ; de sorte qu'on diroit, si on jugeoit de la nature de la pensée par les moyens qu'on emploie pour la faire connoître, qu'elle est composée de divers élémens, qui, comme autant de parties détachées, les unes des autres, sont susceptibles de composition et de décomposition.

Que fait-on pour réparer le vice de cette sorte de manifestation successive? On lie, entre eux, tous ces signes divers, comme on attache, ensemble, pour monter au haut d'une tour, plusieurs échelles, pour n'en former qu'une seule et même échelle. Et ces signes, ainsi liés, forment un ensemble, *un* et *simple*, comme la pensée, elle-même.

Qu'on imagine que les cordes qui attachent chaque échelle à une autre, sont, ce que nous appelons dans le langage, des conjonctions; qu'on imagine encore que chaque échelle est un jugement énoncé par une proposition; qu'on imagine, enfin, que toutes ces petites échelles, liées ensemble, et ne formant qu'une grande et seule échelle, est la phrase composée ou la période, et on aura la véritable idée de ce travail formé dans l'esprit, quand il s'arrête sur un objet, et qu'il le considère, sous ses rapports principaux.

Ainsi, comme les cordes qui lient les échelles, ne sont pas des échelles, de même les conjonctions ne sont pas des jugemens, ni des élémens de jugement. Les cordes sont comptées pour rien, pour le but qu'on se propose, en formant une grande échelle de plusieurs petites échelles. Elles n'ajoutent rien à la longueur de la grande échelle, et elles ne fournissent pas un échelon

de plus. De même, les conjonctions ne fournissent pas une idée de plus, dans le langage; mais on s'en sert pour confondre, ensemble, tellement les idées, qu'elles se groupent autour de l'idée principale, comme les petites échelles se réunissent à la plus grande, et servent à la rendre propre à atteindre au but proposé.

Nous avons dit que tout est lien dans le langage, et nous avons distingué les différentes sortes de liens.

1°. Les voyelles, qui forment les mots.

2°. Le verbe, qui forme la proposition.

3°. La conjonction, qui forme la phrase et la période.

Ainsi, la conjonction est le lien le plus fort; car elle attache, ensemble, les jugemens formés dans l'esprit, et mis sous les yeux de l'esprit des autres par le moyen de la proposition.

Le verbe est le lien le plus important, puisque, sans le verbe, il n'y auroit pas de jugement.

La voyelle est un moyen, absolument, nécessaire, puisque, sans elle, ou sans un équivalent quelconque comme dans la langue hébraïque, il n'y auroit pas de mot.

A proprement parler, il ne peut y avoir plus d'une conjonction essentielle, comme il ne peut y avoir qu'un seul verbe, puisque la nature de la

conjonction, comme celle du verbe, est de lier. Mais de même qu'on a composé plusieurs verbes avec un seul, en le réunissant à des mots, qui, de leur nature, ne l'eussent jamais été; de même, on a composé plusieurs sortes de conjonctions avec la conjonction véritable, en la réunissant à des adverbes ou à d'autres mots, qui, sans elle, n'eussent jamais été des conjonctions.

Cette doctrine sur la conjonction sera nouvelle, sans doute, pour quelques lecteurs. Je ne l'avois trouvée dans aucun Traité de Grammaire, quand un Grammairien (1) l'imaginoit, ou plutôt, la découvroit, ainsi que moi, et presque en même temps, comme je l'ai appris de lui-même, et par la lecture du *Journal de la Société libre d'institution*, n°. 6, où il l'avoit consignée, en ces termes:

De l'UNITÉ conjonctive, démontrée par l'analyse.

« Deux propositions ne peuvent être liées entre » elles, qu'autant que celle qui suit est ajoutée » à celle qui précède: le nœud qui les rassemble » emporte donc, avec lui, une idée d'addition.

(1) LEMARE, auteur du Panorama des *Verbes français*.

» Telle est la nature de, *et ;* lui seul a cette pro-
» priété : il est donc, en effet, la seule conjonc-
» tion ; tous les autres mots rangés dans cette
» classe, ont un sens plus étendu, et s'ils ont la
» force conjonctive, c'est de là qu'ils la tirent,
» toute entière.

» D'ailleurs, qui pourroit méconnoître la res-
» semblance de la conjonction, *et*, avec le verbe,
» *est* ? Car, outre les traits physionomiques,
» quelle analogie de fonctions ! Tous deux ne
» marquent-ils pas une co-existence, une conve-
» nance entre deux objets ; *est*, entre le substantif
» et ses qualités ; *et*, *est*, entre deux propositions ?

« Mais la mollesse est douce, ET sa suite EST cruelle ».

» Nous prouverons, de plus, par l'analyse,
» que, comme il n'est point de verbe que par,
» *est*, il n'est point de conjonction que par, *et*.
» Ainsi, comme on distingue deux sortes de
» verbes, nous avons dû distinguer, par analo-
» gie, deux sortes de conjonctions ; la conjonc-
» tion élémentaire et les conjonctions combinées.

» Cette doctrine, que nous croyons neuve,
» jette un grand jour sur la nature, si long-
» temps douteuse, des conjonctions ; aplanit une
» foule de difficultés, et notamment l'analyse des
» propositions complétives ».

Il en est de même des voyelles. Il n'y en eût eu qu'une seule, si on n'eût pris conseil que de la nécessité; car il suffisoit d'avoir un signe qui servît d'indicateur de l'ouverture de la bouche et de l'émission de la voix: les consonnes auroient fait tout le reste. Mais le même esprit, qui, après avoir inventé les bases principales du langage et les principes éternels de la Grammaire générale, chercha tous les moyens de répandre de la variété dans l'emploi de ces premiers moyens, multiplia, et les verbes, et les conjonctions, et les voyelles. Et, alors, la différente manière d'ouvrir la bouche et d'émettre le son qui forme la voix, indiqua les cinq sortes de liens des consonnes; et l'A, qui étoit le signe de l'ouverture de la bouche, fut le tronc de quatre autres ramifications qui furent E, I, O, U. Tels furent les élémens de la gamme de l'instrument de la voix: l'U fut la moindre ouverture de ce merveilleux instrument; l'A fut la plus grande; et l'E et l'I, furent les deux modifications intermédiaires.

Il y a donc toujours plus d'une proposition partout où il y a un signe conjonctif, comme il y a plus d'une idée, sans qu'il y ait plus d'une pensée, partout où il y a un verbe, comme il n'y a eu, primitivement, qu'un seul mot partout où il y avoit une voyelle, parce que les

premiers mots ont dû être des monosyllabes purs.

Telle est la théorie de la conjonction, qu'elle s'explique par celle du verbe et par celle du mot. Elle est, aux propositions, ce que le verbe est aux idées, et ce que la voyelle est aux consonnes.

La conjonction est donc la voyelle naturelle des propositions; et, en liant les propositions, la conjonction forme la phrase, ou la période, comme nous l'avons dit, plus haut.

Le verbe est la voyelle naturelle des substantifs et des adjectifs; et en rattachant le mode à la substance, il forme la proposition, comme la voyelle forme le mot.

La voyelle est le lien naturel des lettres consonnes, et produit, entre elles, le même effet que le verbe produit dans les mots, en formant, avec eux, et par leur moyen, la proposition, comme la voyelle forme les mots.

Il pourroit n'y avoir qu'une seule voyelle, comme il n'y a qu'un seul verbe. Il n'y en a plusieurs, que parce qu'on a voulu répandre de la variété dans les sons et dans les articulations, formant les mots, signes des idées. De même, avec un seul verbe, on en a fait plusieurs, en at-

tachant le verbe, EST, ou dans sa racine, ou dans sa terminaison, à toutes les qualités actives.

La conjonction est la voyelle ou le verbe des propositions, en produisant, entre elles, le même effet que celui que produit la voyelle, elle-même, entre les consonnes, et que produit le verbe entre les mots. La conjonction fait donc l'office de voyelle et de verbe. Et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que, de même qu'il pourroit n'y avoir qu'une seule voyelle et un seul verbe, il pourroit n'y avoir, et il n'y a, en effet, qu'une conjonction unique. Ce qu'il y a de plus admirable encore, c'est que cette conjonction unique, destinée à former les phrases et les périodes, en liant des propositions, dont elle fait des ensembles individuels et complets, est le verbe, *être*, lui-même, un peu altéré, à la vérité; mais c'est lui, en français, comme en latin. Cette conjonction se trouve dans toutes les autres, comme le verbe, *être*, qui est le verbe, par excellence, se trouve dans tous les verbes.

Avant de donner la nomenclature des CONJONCTIONS, nous allons, suivant notre méthode ordinaire, comme nous l'avons fait pour les prépositions et les adverbes, ôter de la série des CONJONCTIONS tous les mots qu'on y avoit compris, mal à propos.

SI CE N'EST.	BIEN QUE.	SURTOUT.
POURVU QUE.	NON PLUS.	TANTÔT.
PARCE QUE.	TANDIS QUE.	PAR CE.
A CONDITION QUE.	DONC.	AINSI.
AU SURPLUS.	CEPENDANT.	AUSSI.
C'EST POURQUOI.	NÉANMOINS.	ENCORE.
PAR CONSÉQUENT.	POUR TANT.	QUAND.
DE PLUS.	TOUTES FOIS.	COMBIEN.
D'AILLEURS.	ENFIN.	PUISQUE.
AU MOINS.	A FIN.	QUOIQUE.

Il n'y a pas un seul de ces assemblages de mots qui ne serve à lier des propositions. Mais comment cela se peut-il? C'est qu'ils sont suivis de la conjonction véritable ou qu'ils la renferment, sans qu'elle y paroisse. Ainsi ces mots : SI CE N'EST, ne lient qu'autant que la conjonction s'y trouve.

Il n'y a pas un mot, dans cette réunion, à l'exception de cette conjonction, qui n'appartienne à toute autre classe qu'à celle des conjonctions, et qui, par conséquent, ne puisse, et ne doive y être rapporté.

SI, est ce dérivé de, SIT, troisième personne du présent indéfini du mode conjonctif, ellipse de nôtre mot français, SOIT.

CE, pour, CELA, article et adverbe réunis.

NE, pour, NON, particule négative.

EST, troisième personne du présent indéfini, du mode indicatif du verbe, *être*.

QU E. Voilà la véritable conjonction, voilà ce qui a fait donner ce nom à la phrase entière.

QUE. C'est dans ce mot elliptique, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'est la conjonction véritable. C'est là que nous trouvons, d'abord, cette inconnue, cette X, où s'arrête l'esprit, et dans laquelle il voit, ou ce qui précède, ou ce qui suit; et c'est là, aussi, que nous trouvons, dans la lettre, E, qui termine ce mot, le verbe, *être*, passé à l'état de conjonction. Ainsi, partout où se trouve le mot, QUE, est la conjonction, par essence, parce que, dans ce mot, est le *verbe lien*, générateur naturel de la conjonction.

Toute conjonction étant destinée, comme nous l'avons dit, plus d'une fois, à unir, ensemble, non des mots, pour en former des propositions, à la manière du verbe, mais des propositions, pour en former des phrases ou des périodes; partout où nous verrons le mot QUE, nous verrons aussi plus d'une proposition. Il faudra donc, pour l'expliquer aux élèves et s'en rendre compte à soi-même, analyser ainsi la phrase où se trouvera le mot, QUE.

« Je crois QUE le soleil est un astre.

» Je crois QU.

» Ce QU EST : le soleil est un astre.

» Ce QU ET : le soleil est un astre.

» Ce QU E : le soleil est un astre ».

Le QU, qui forme le complément de cette proposition, *je crois qu*, indique bien, sans doute, la seconde proposition, comme complément véritable du verbe, *croire ;* mais il ne lie pas, ensemble, les deux propositions, *je crois*, et *le soleil est un astre.* C'est la lettre, E, ellipse du verbe ÊTRE, qui est à la suite du mot, QU, et qui semble en faire partie, qui lie les deux propositions, et qui en fait une phrase.

Telle est l'analyse de toutes les phrases conjonctives où se trouve ce mot.

POUR VU QUE. Trois mots, dont le premier est une préposition ; le second, une qualité passive ; le troisième, l'inconnue et la conjonction.

« J'irai vous voir, POURVU QUE le temps » le permette ».

» *Pourvu* QU E le temps le permette.

» Le temps le permettant EST VU tel ».

PARCE QUE. Trois mots: préposition, article et conjonction.

Nous ne continuerons pas cette sorte d'analyse. C'est toujours le même procédé partout où se rencontre, QUE.

Presque tous les Grammairiens ont reconnu neuf ou dix espèces de QUE. Mais nous ne craindrons pas de dire qu'ils se réduisent, tous, à une seule espèce; ces, QUE, ne paroissent différens, entre eux, que parce qu'ils appartiennent à des phrases plus ou moins elliptiques.

Ne craignons donc pas de dire que le, QUE, n'est une conjonction, que comme le mot, *porter*, est un verbe: on ne trouve pas moins la conjonction dans le premier, qu'on ne trouve, *être*, dans le second. Et de même que dans la décomposition du mot, *porter*, nous trouvons: ÊTRE *port*, ou ER *port*, ce qui est la même chose; QUE, nous présente les deux mots, QU EST, dont le dernier fut d'abord, EST, comme nous l'avons dit, ailleurs; lequel s'altéra, peu à peu, comme dans l'exemple suivant:

Qu EST.

Qu E T.

Ce n'est donc pas dans, QU, que se trouve la conjonction; mais dans la lettre, E, le ré-

sidu du verbe, ÊTRE; laquelle lettre se trouve, également, à la terminaison de la troisième personne du singulier de tous les verbes actifs de la première conjugaison.

Ce, QU, est, toujours, dans toutes les circonstances possibles, dans sa réunion avec, I, ou avec, E, la véritable inconnue, l'x grammaticale : la lettre, I, est le pronom elliptique de la troisième personne, exprimé par, IL, comme la lettre, E, est le verbe, ÊTRE.

On nous demandera, sans doute, si ce verbe, représenté par, E, comme à la troisième personne singulière du présent d'un verbe de la première conjugaison, lie les jugemens, quand elle est unie à ce signe de l'inconnue, comme elle lie un sujet avec un attribut, en les confondant ensemble et en les affirmant, l'un de l'autre?

Non; ce verbe ne confond pas ainsi les jugemens, en les liant, parce qu'il ne sert pas à les affirmer, l'un de l'autre; mais, il les attache, matériellement, et d'une manière purement mécanique, pour montrer, seulement, qu'il y a réunion de sujets, ou d'actions, ou d'objets, dans plusieurs propositions.

Ainsi, on pourroit dire que le verbe, ÊTRE, servant, ou non, de terminaison à une qualité quelconque, rétablit, dans la proposition, cette

qualité dans l'état dans lequel elle se trouve, dans la nature et dans l'esprit ; et que ce même verbe, servant de terminaison à l'inconnue, rattache, ensemble, des jugemens, matériellement séparés, pour les présenter liés, ensemble, dans l'énonciation, comme ils le sont, dans leur génération successive. Ces deux opérations du même mot-lien, n'ont donc pas le même effet dans le langage. L'opération de ce mot, liant ensemble deux idées, les confond, et produit la pensée, qui est, toujours, un jugement et une simple opération de l'esprit. L'opération de ce mot, liant deux jugemens, les réunit, sans les confondre, et sans ôter à aucun d'eux son existence individuelle. Il y a donc deux opérations toujours distinctes, dans deux jugemens liés par une conjonction : il n'y en a qu'une seule, dans deux idées liées par le verbe.

POURVU QUE. Trois mots : une préposition, une qualité passive, et l'inconnue de la conjonction.

« J'irai vous voir, *pourvu* QUE le temps le » permette.

» X *tenu pour* ou comme *vu*.

» QU *tenu pour* ou comme *vu*.

» CELA *tenu pour* ou comme *vu*.

» CELA,

» CELA, c'est-à-dire, LE TEMPS LE PER-» METTRA ».

1er. A CONDITION QUE : 2e. C'EST POUR-QUOI : 3e. PAR CONSÉQUENT, etc.

Toutes ces propositions conjonctives demandent à être analysées, et c'est, en rétablissant les ellipses qui s'y rencontrent, qu'on parvient à les bien expliquer.

1er. « Je ferai ce que vous désirez, *à condi-» tion* QUE vous ferez, vous-même, ce que je » désire.

» Cette chose (vous ferez, etc.) étant donnée, » je ferai, etc.

2e. » C'EST POUR cette chose LA.

3e. » PAR une SUITE naturelle de, etc. ».

Toutes les autres propositions conjonctives qui nous restent à analyser, se trouvant composées, ou de prépositions et de substantifs, comme, AFIN, ENFIN; ou d'adjectifs et de substantifs, comme, TOUTES FOIS, ENC ORE, qui sont les deux mots latins, HANC ORAM; ou de quelque article et d'un adjectif, comme, CEPENDANT; ou d'un adjectif et d'une conjonction, comme, PUISQUE; ou d'un nom et d'une con-

jonction, comme, QUAND, nous dirons que ces mots ne sont, tout au plus, que des propositions conjonctives, parce qu'on y trouve une conjonction. Nous ne les compterons donc pas au nombre des conjonctions, qui doivent, comme les autres parties du discours, être de simples élémens. Voilà pour le matériel de ces mots-là.

Mais qu'est-ce que la conjonction? Quelle est sa fonction dans la phrase?

La conjonction ne sert pas, seulement, à lier les mots entre eux, et les propositions entre elles, pour en former, ou des propositions simples, quand ce sont les mots qui sont liés; ou des phrases composées, quand ce sont les propositions qui sont liées; il y a, encore, entre les propositions, des rapports intellectuels, parce qu'il règne une sorte de dépendance, entre les unes et les autres, ce qui fait qu'une proposition sert à expliquer et à développer quelque partie essentielle d'une autre proposition. Ce sont ces rapports qui ont servi à distribuer les conjonctions en autant de classes également remarquées par tous les Grammairiens qui ont traité de cette partie du discours, d'une manière philosophique. Dumarsais, Beauzée, Girard, de Wailly, Roulé, etc., ont, tous, divisé les conjonctions en *copulatives*, *adver-*

satives, disjonctives, explicatives, circonstancielles, causatives, transitives et déterminatives.

Chacun de ces mots porte, avec lui, sa signification, et on sait bien que, *copulatif*, signifiant, *unitif*, les conjonctions copulatives seront, ET, QUE, et, OU, redoublé.

Les conjonctions *adversatives* ou opposées, sont, MAIS et QUOIQUE.

La conjonction, MAIS, est un vieux adverbe, synonyme de, PLUS. On disoit : *je n'en peux* MAIS, pour, *je n'en peux* PLUS; comme nous l'avons déjà dit, plus haut.

* « Pourquoi de vos chagrins, sans cesse, à moi vous prendre?
» En puis-je MAIS des soins qu'on ne va pas vous rendre »?

M. LEMARE l'explique de même.

« Ce *magis*, ainsi altéré, dit-il, ce *mais*, » en vieillissant, comme simple adverbe, s'est vu » élever au rang d'une de nos plus belles con- » jonctions adverbiales. Dès lors, seul, et détaché » entre deux propositions (position saillante, » extraordinaire, jointe à l'idée d'un *plus* indé- » fini), il réveille l'attention, et avertit de quelque » chose de nouveau, qui doit apporter un chan- » gement ou un obstacle à ce qu'on vient d'énon- » cer. Telle est, en effet, la nature du, MAIS.

» Le, SED, des Latins; le, ALLA des Grecs, et le » BUT des Anglais, en sont la démonstration. » SED, est contracté de, *sede*, à l'impératif, *ar-* » *rête*, *repose-toi*. ALLA, est la racine d'*alalco*, » *il empêche*. BUT, n'est que le substantif ou le » verbe, BUT, qui veut dire, *borne*, ou but, où » l'on s'arrête ».

Ainsi, après l'énonciation d'une première proposition, trouvant un obstacle, ou un empêchement à l'exécution de ce qu'on vient de dire, on semble avertir l'auditeur ou le lecteur qu'il faut s'arrêter, et on lui diroit, en latin, *sede: arrêtez;* il y a, ici, une restriction, un changement à faire; et en grec: *alla;* il y a, ici, une borne, un achoppement; et en anglais: *but;* il y a un *plus*, un point majeur à examiner; et en français, un MAIS.

La conjonction, QUOIQUE, est un peu plus difficile à analyser, et les intermédiaires sont moins faciles à suppléer.

« QUOIQUE la raison fasse, souvent, notre » tourment, elle n'est pas, comme on l'a dit, un » présent funeste.

» La raison n'est pas un présent funeste, QUOI- » QU'elle fasse, souvent, notre tourment ».

QUOI, ou QUE, fait, souvent, la raison?

Elle fait notre tourment.

Faire notre tourment, cela ne prouvera pas QUE la raison soit un présent funeste.

Dans cette analyse, on voit que le mot, QUOI, pouvant signifier, cette chose-ci : (*faire notre tourment*), peut être considéré comme une proposition entière, ou comme un sujet. On peut donc dire :

Faire notre tourment : CELA, ou QUOI, est le rôle de la raison; et ce rôle, ce QUOI, ne prouve pas QUE la raison soit un présent funeste. Dans ces deux propositions ainsi détachées se trouve d'abord le mot, QUOI; puis en les rattachant, on y trouve le mot, QUE : or, ces deux mots réunis forment le mot, QUOIQUE, dont il falloit justifier la réunion.

Nous n'avons qu'une conjonction *disjonctive*, c'est, OU, dont on voit l'emploi dans cet exemple :

« La paix OU la guerre ».

C'est comme si l'on disoit : Choisissez entre ces deux choses : *la paix* ET *la guerre*.

Cette conjonction supposant donc un verbe, est elliptique.

Nous n'avons pas de conjonction *explicative*; car le mot, SAVOIR, auquel on avoit donné ce

nom, est l'infinitif d'un verbe, ou le nom abstrait de ce verbe.

La seule conjonction *circonstancielle* que nous reconnoissions est, COMME. Nous en parlerons, plus bas.

Nous n'avons qu'une seule conjonction conditionnelle, c'est, SI, qu'il ne faut pas confondre avec l'adverbe, SI, qui nous vient des Latins, comme le, SI, conjonctif. Celui-ci est le, SIT, des Latins, l'autre est leur, SIC. Le premier est indiqué par le verbe qui précède ou qui suit, selon qu'il y a, ou qu'il n'y a pas inversion, ou transposition dans la phrase; le second est, ordinairement, suivi d'un QUE.

Nous avons, en français, deux conjonctions *causatives*, CAR et PUISQUE.

La conjonction, CAR, est d'une telle subtilité et d'une telle finesse, que peu de personnes savent l'employer à propos, et qu'il y en a qui passent leur vie entière sans en faire usage. Cette conjonction, faut-il dire à nos élèves, sert, ainsi que ses pareilles, à lier deux propositions. Mais, ici, la seconde est toujours la cause nécessaire de la première, comme dans ces exemples-ci:

« Les chemins seront mauvais, demain; CAR

» il pleut, aujourd'hui ». Cette conjonction est donc, plus qu'aucune autre, l'ellipse d'une proposition entière.

C'est comme si on disoit:

« Les chemins seront mauvais, demain.

» Voulez-vous en savoir la raison?

» La raison est qu'il pleut, aujourd'hui ».

Le mot, CAR, remplace, donc, cette proposition: *la raison est que*. C'est le, *quare*, des Latins.

« Les chemins seront mauvais, demain; LA » RAISON EST QU'il pleut, aujourd'hui.

» Les chemins seront mauvais, demain; LA » RAISON : il pleut, aujourd'hui.

» Les chemins seront mauvais, demain; RAI- » SON : il pleut, aujourd'hui.

» Les chemins seront mauvais, demain; RAI- » SON: il pleut, aujourd'hui; CAR il pleut, etc. ».

Le mot, PUISQUE, pouvoit, comme nous l'avons déjà dit, être rapporté aux adverbes; mais comme à raison du QUE, il sert, réellement, à lier aussi les propositions, on peut dire qu'il est

conjonction, ou, plutôt, proposition conjonctive, produisant le même effet que le mot, CAR, avec cette différence qui est toute en sa faveur, c'est qu'il se place, ou dans le milieu de deux propositions, ou à la tête de la phrase, avant la proposition pour laquelle il est fait.

Nous n'avons qu'une conjonction *transitive;* c'est, OR, dérivée du mot latin, *hora, heure.* On a dit, *hor*, puis, OR. Voici, sans doute, comme on a eu recours à ce nom pour en faire une conjonction.

On a eu besoin d'exprimer une action, ou un événement, nécessairement, lié à une cause exprimée dans une proposition antécédente, comme dans l'exemple suivant:

« Tous les êtres respirans doivent mourir.

» OR l'homme est un être respirant.

» Donc l'homme doit mourir ».

Ce mot, OR, est l'équivalent de cette partie de proposition: *à cette heure, dans ce moment.*

La conjonction, DONC, qui suit, ordinairement celle-là, pourroit s'analyser ainsi:

« Tous les êtres respirans doivent mourir ».

Or l'homme est un être, un respirant.

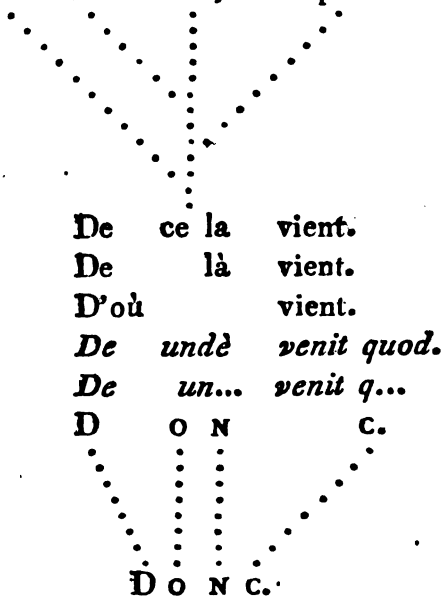

Ainsi le mot, DONC, renferme, 1°. la préposition, DE, l'adverbe latin, UNDÈ, et le mot, latin, QUOD. En français, DONC, équivaut à ces mots-ci : DE LA VIENT QUE. Tout le monde sait que la gutturale, C, remplace, Q, et réciproquement. Par conséquent, il est aisé de retrouver dans le mot, DONC, les quatre mots latins, *de undè venit quod.*

Nous avons, en français, quatre conjonctions déterminatives, qu'on pourroit rapporter aux

phrases adverbiales ; ce sont, POURQUOI, DONC, COMMENT, et la circonstancielle, COMME.

POURQUOI. Pour quelle chose. Nous l'avons vue plus haut.

COMMENT. C'est encore la réunion de deux mots. On se rappelle ce que nous avons dit de la terminaison des adverbes italiens et des nôtres. Eh bien, on la retrouve ici. Il reste, *com*. Dans ce, *com*, est la gutturale forte, C, qui, comme nous l'avons dit, remplace, quelquefois, le, Q, lettre qui est plus de la langue latine que de la nôtre, et qui a ceci de particulier qu'il ne s'emploie, jamais, seul, comme le, C; mais toujours accompagné de l'U, voyelle. Ainsi ce mot français est dérivé des deux mots latins, QUA MENTE; d'où, par corruption, on fit, QUO MENTE : puis on remplaça le, Q, par, C, ce qui fit, CO MENTE; on retrancha la finale, E, comme dans tous les autres adverbes, ce qui fit CO MENT, et selon l'usage des langues qui, dans la composition d'un mot, donnent, par *euphonie*, au premier, la consonne initiale du second, et on dit : COM MENT, qu'on réunit en un seul mot, COMMENT, qui veut dire : DE QUELLE MANIÈRE. DONT, équivaut à la préposition, DE, avec son

complément déterminé, DUQUEL, DE LAQUELLE, DESQUELS ou DESQUELLES.

A quoi se réduiroient donc les plus longs discours, sans les conjonctions? A des listes de propositions détachées, les unes des autres. Et pour parler d'après Beauzée : « Tout discours, si l'on » en ôtoit les conjonctions, deviendroit un squelette sans couleur et sans vie; les conjonctions » l'animent, lui donnent de l'âme, de la force, » et en constituent le caractère ».

DIXIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce qu'une proposition?

R. Nous avons déjà dit, plus d'une fois, que c'est la manifestation d'un jugement, c'est-à-dire, l'affirmation entre un sujet et une qualité.

D. De quoi se compose un discours?

R. Un discours se compose de plusieurs propositions, qui, liées ensemble, forment des phrases, et celles-ci des périodes.

D. De quoi se sert-on pour lier les propositions, et en faire des phrases, et pour faire, avec celles-ci, des périodes?

R. On se sert de mots dont la fonction est de lier ces propositions, et qu'on appelle, à cause de cela, mots *lians* ou CONJONCTIONS.

D. Ne pourroit-on pas se passer de conjonctions?

R. Oui, on pourroit s'en passer; car les conjonctions ne disent rien de plus que ce que disent les propositions qu'elles lient.

D. Pourquoi donc a-t-on inventé les conjonctions?

R. C'est pour ne faire qu'un tout de plusieurs propositions liées ensemble, dans la pensée; pour abréger le discours et le rendre plus conforme à la manière dont l'homme pense et réfléchit; pour éviter des répétitions désagréables, et mettre plus d'ensemble dans le tableau de la pensée.

D. Que faut-il faire pour se convaincre, et convaincre les autres, de la nécessité des conjonctions?

R. Il faut transcrire un morceau pris dans un bon écrivain, ôter toutes les conjonctions, et le réduire à autant de phrases qu'il y a de sujets affirmés; et montrer aux élèves que tout est liaison dans le discours, depuis la simple lettre jusqu'à la période, jusqu'au discours lui-même; que la conjonction lie les phrases, entre elles, comme la voyelle lie les consonnes, comme le verbe forme les propositions.

D. Peut-il y avoir une conjonction dans une proposition unique?

R. Non; puisque la conjonction sert à lier les propositions et à former la phrase, et qu'il n'y a rien à lier quand on n'a qu'un jugement à énoncer.

D. Quelles qualités doit avoir un mot pour être rangé parmi les conjonctions?

R. La première qualité qu'il doit avoir, c'est d'être seul, sans mélange d'aucun autre; car chaque partie grammaticale du discours doit être un seul mot.

D. Mais les mots, PUISQUE, QUOIQUE, AFIN, ENFIN, TOUTEFOIS, PARCE QUE, POURVU QUE, SI CE N'EST, C'EST POURQUOI, COMMENT, et beaucoup d'autres de cette espèce sont des conjonctions; et cependant, chacune de ces conjonctions est formée de plus d'un mot; donc la première qualité d'une conjonction n'est pas d'être un mot unique et sans mélange.

R. C'est que tous les mots que vous venez d'énumérer ne sont pas des conjonctions; quelques-uns sont des adverbes; quelques autres, des prépositions suivies de leur complément; d'autres, des adjectifs et des substantifs suivis de la

conjonction véritable, qui leur donne l'apparence de conjonction.

D. Quelle est la seconde qualité d'une conjonction ?

R. La seconde qualité d'une conjonction est d'être propre à lier, ensemble, deux propositions, pour n'en faire qu'une seule phrase.

D. Mais les mots déjà cités lient des propositions, ce sont donc des conjonctions.

R. Il est vrai que ces mots lient des propositions; mais c'est parce qu'ils sont unis à la conjonction dont ils sont les antécédens. D'ailleurs, une seule qualité ne suffit pas à un mot pour appartenir à telle, ou à telle classe : la première de toutes est d'être un mot unique. Ainsi plusieurs mots qui servent à nommer un objet ne sont pas un nom. Un nom doit, également, être un mot unique, comme tous les élémens du discours.

D. Montrez-moi qu'il y a plus d'un mot dans chacun de ces mots.

R. On a fait cette décomposition, dans le chapitre, par rapport aux mots, SI CE N'EST QUE; où il y a, évidemment, cinq mots, dont le premier est l'ellipse de la troisième personne du singulier du présent indéfini du mode subjonctif, du verbe ÊTRE; CE, article démonstratif; NE, une particule négative; EST, le verbe ÊTRE;

QUE, le seul mot conjonctif de cette réunion de mots, à cause du verbe *être* qui termine ce mot.

D. Qu'est-ce qui a fait donner le nom de conjonction à ces réunions de mots?

R. C'est parce qu'ils sont joints à la conjonction, et qu'ils semblent servir, tous, ensemble, à lier les propositions.

D. Comment faut-il appeler chacune de ces réunions?

R. On appelle les uns, ADVERBES CONJONCTIFS, les autres, PROPOSITIONS CONJONCTIVES, ou CONJONCTIONS ADVERBIALES.

D. Qu'est-ce donc qu'une CONJONCTION?

R. Une CONJONCTION est un mot unique, destiné à lier, ensemble, deux propositions qui deviennent, par cette réunion, deux membres d'une même phrase, ou d'une même période.

D. Qu'est-ce qu'une phrase conjonctive?

R. Ce sont plusieurs mots ensemble qui servent, tous, à lier plusieurs propositions.

D. Vous avez dit qu'il y a des propositions ADVERBIALES CONJONCTIVES : quelle différence y a-t-il entre ces propositions et les propositions seulement conjonctives; et entre les propositions conjonctives et les simples conjonctions?

R. Les propositions adverbiales conjonctives sont composées d'une préposition et d'un com-

plément unis à une conjonction, comme A FIN QUE, A CONDITION QUE, et semblables; les propositions, seulement, conjonctives, sont composées d'autres mots qui, n'ayant ni préposition, ni complément avec eux, ne remplaceroient pas un adverbe, comme ces mots: SI CE N'EST QUE, et semblables; et les simples conjonctions sont des mots uniques, comme, ET, NI, OU, QUE, et semblables. On auroit beau faire, beau chercher à les représenter par plusieurs mots, cela ne se pourroit; on ne trouveroit, dans aucun d'eux, ni phrase adverbiale, ni phrase conjonctive. Ce sont de simples liaisons de propositions.

On a dû voir, dans ce chapitre, la décomposition de tous les mots, qu'on appelle encore, CONJONCTIONS.

D. Les conjonctions forment-elles des classes, et si elles en forment, en combien de classes peut-on les diviser?

R. Les conjonctions forment neuf classes: les *copulatives*, les *adversatives*, les *disjonctives*, les *explicatives*, les *circonstancielles*, les *conditionnelles*, les *causatives*, les *transitives* et les *déterminatives*.

D. Qu'est-ce que les conjonctions *copulatives*?

R. Les conjonctions *copulatives* sont celles qui servent à unir les propositions, ou même à les

les désunir matériellement; enfin, elles ont, pour objet, l'union des propositions, ou pour affirmer cette union, ou pour la nier, ou l'écarter. Il y en a trois de cette classe: ET, QUE et NI.

Exemple pour ET et pour NI.

« Partout on voit fleurir, partout on voit éclore,
» Et les fruits de Pomone, et les présens de Flore;
» Et la terre n'attend, pour donner ses moissons,
» Ni les vœux des humains, ni l'ordre des saisons ».

Exemple pour QUE.

« Apprends qu'à la loi seule appartient la vengeance ».

D. Qu'est-ce que les conjonctions *adversatives*, et combien y en a-t-il?

R. Les conjonctions *adversatives* sont au nombre de deux: MAIS et QUOIQUE. Ces conjonctions désignent, entre des propositions opposées, une liaison d'unité qui les rapproche, et qui fait que l'une dépend de l'autre, au moins, d'une manière matérielle.

D. Donnez un exemple qui montre, et cette opposition, et cette unité qui semblent impliquer contradiction.

R. Voici cet exemple pour, MAIS, qui est la

première, et dont l'analyse se trouve dans le chapitre.

« Louis, du haut des cieux, lui (1) prêtoit son appui;
» Mais il cachoit le bras qu'il étendoit sur lui ».

Voici un exemple, au sujet de la conjonction QUOIQUE.

(Pyrrhus à Hermione).

« Par mes ambassadeurs, mon cœur vous fut promis;
» Loin de les révoquer, je voulus y souscrire.
» Je vous vis avec eux arriver en Épire,
» Et QUOIQUE d'un autre œil l'éclat victorieux
» Eût déjà prévenu le pouvoir de vos yeux,
» Je ne m'arrêtai point à cette ardeur nouvelle ».

D. Combien avons-nous, dans notre langue, de conjonctions *disjonctives*, et qu'est-ce que ces sortes de conjonctions ?

R. Nous n'avons, en français, qu'une seule conjonction disjonctive, c'est, OU, sans accent grave. Les Latins en ont plusieurs ; elles sont ainsi nommées, parce qu'elles servent à *disjoindre*, à séparer, à désunir des propositions incompatibles, entre lesquel les on propose un choix.

« Enfin votre rigueur emporta la balance,
» Vous sûtes m'imposer l'exil ou le silence ».

---

(1) A Henri IV.

D. Le mot, SOIT, ne seroit-il pas une conjonction?

R. Oui ; c'est une conjonction qui a la même racine que la conjonction ET.

« Mais, soit qu'un vieux respect pour le sang de leurs maîtres
» Parlât encor pour moi dans le cœur de ces traîtres ;
» Soit que de Médicis l'ingénieux courroux
» Trouvât pour moi la mort un supplice trop doux ;
» Soit qu'enfin s'assurant d'un port durant l'orage,
» Sa prudente fureur me gardât pour ôtage ;
» On réserva ma vie à de nouveaux revers ».

Il est facile de voir que c'est ici une ellipse, comme dans presque toutes les autres conjonctions.

On peut, sans faire violence au sens, faire précéder chacune de ces conjonctions de ces mots qui forment une proposition entière : *je veux, je suppose.* Et dire à tous ces mots : *je suppose que ce* SOIT *un vieux respect, etc. ; je suppose que l'ingénieux courroux de Médicis* SOIT *le motif qui lui faisoit trouver la mort un supplice trop doux pour moi, etc.* On peut également remplacer l'ellipse du cinquième vers.

D. Avons-nous, en français, des conjonctions *explicatives*, et qu'est-ce que ces conjonctions ?

R. Nous n'avons point, en français, de con-

jonctions explicatives, quoique plusieurs Grammairiens donnent ce nom au mot, SAVOIR, aux mots, C'EST-A-DIRE; mais les Latins en ont. Leurs conjonctions explicatives sont : *nempè*, *nimirùm*, *quippè*, *scilicèt*, *videlicèt*, que nous traduisons par des mots elliptiques, tels que, *comme*, *c'est-à-dire*, *savoir*. Nous employons aussi, pour traduire ces conjonctions latines, des propositions elliptiques.

Observation pour les Instituteurs.

Toutes les langues ne sont pas, tellement, analogues, entre elles, qu'on trouve une correspondance parfaite dans leurs élémens constitutifs; qu'un nom y trouve un nom pour correspondant; qu'un adverbe y trouve un adverbe; une conjonction une autre conjonction. Non; et malgré ce défaut de correspondance, point de langue qui ne puisse être traduite par une autre. C'est que, quand une langue a une conjonction qu'une autre n'a pas, la langue qui manque de cet élément trouve dans ses autres mots de quoi former une proposition conjonctive elliptique qui tient lieu de la conjonction. Ainsi une phrase adverbiale traduit un adverbe; et c'est ainsi que la pensée, qui est, par-tout, la même, parce que l'esprit qui la conçoit n'a pas de patrie

particulière, trouve, par-tout, pour se rendre sensible à tous les individus de toutes les langues et de tous les pays, de quoi se revêtir des formes qui lui conviennent. Au reste, la conjonction *explicative* sert à désigner la liaison d'identité entre deux propositions dont l'une sert de développement à l'autre.

D. Combien de conjonctions *circonstancielles* avons-nous, en français, et qu'est-ce que ces sortes de conjonctions ?

R. Nous n'avons qu'une seule de ces conjonctions, c'est, *comme*. Dans deux propositions, l'une sert à énoncer une circonstance de l'autre ; et c'est ce qui a fait donner le nom de *circonstancielle* à la conjonction qui sert de lien à ces deux propositions, comme on le voit dans l'exemple suivant :

« Enfin Bourbon l'emporte, il se fait un passage :
» Les ligueurs fatigués ne lui résistent plus ;
» Ils quittent les remparts, ils tombent éperdus,
» Comme on voit un torrent du haut des Pyrénées,
» Menacer des vallons les nymphes consternées ;
» Les digues qu'on oppose à ses flots orageux,
» Soutiennent, quelque temps, son choc impétueux ».

D. Qu'est-ce que les conjonctions *conditionnelles*, et combien en avons-nous ?

R. Nous n'en avons qu'une seule, c'est, SI. Elle sert à désigner une condition d'existence,

pour la seconde proposition, fondée sur la réalité de l'existence de la première.

EXEMPLE:

« Ah! Narcisse! tu sais si de la servitude,
» Je prétends faire encore une longue habitude.
» Tu sais si pour jamais de ma chute étonné,
» Je renonce à l'empire, où j'étois destiné ».

D. Qu'est-ce que les conjonctions *causatives?*

R. Dans les conjonctions causatives, la première est renfermée dans la seconde. Nous en avons deux, *car* et *puisque*. Nous avons vu dans le chapitre, comment chacune d'elles renferme une proposition entière, de sorte qu'on devrait, plutôt, les appeler propositions conjonctives. Il ne reste ici qu'à en montrer l'application.

CAR.

« On dit plus: vous souffrez, sans en être offensée,
» Qu'il vous ose, Madame, expliquer sa pensée;
» CAR je ne croirai point que, sans me consulter,
» La sévère Junie ait voulu le flatter ».

PUISQUE.

« PUISQUE vous refusez la justice à mes larmes,
» Sire! permettez-moi de recourir aux armes ».

D. Qu'est-ce que les conjonctions *transitives?*

R. Les conjonctions *transitives* sont celles dans lesquelles il se trouve des propositions unies par une conjonction *transitive*, une liaison qui annonce qu'elles tendent, toutes deux, à une même fin, comme on l'a vu par l'exemple donné dans ce chapitre. Nous n'en avons qu'une seule; c'est, OR.

D. N'y a-t-il pas une conjonction ordinairement liée à celle-là?

R. Oui; c'est, DONC, qui est, plutôt, une proposition adverbiale elliptique qu'une conjonction. Elle est aussi expliquée dans le chapitre.

D. Quelle est la proposition renfermée dans la conjonction, OR?

R. C'est celle-ci: *à l'heure qu'il est.*

D. Quelle est la proposition renfermée dans le mot, DONC?

R. C'est celle-ci: *de là vient que.*

D. Qu'est-ce que les conjonctions *déterminatives?*

R. Il arrive, souvent, que le sujet ou l'objet d'une proposition est vague, indéterminé, et qu'à raison de cette indétermination, on ne seroit pas compris, si on ne cherchoit à le circonscrire, et c'est au moyen d'une autre proposition qu'on le détermine; mais il faut lier,

ensemble, ces deux propositions; et c'est une conjonction déterminative qui forme cette liaison. Ces conjonctions sont au nombre de trois: *pourquoi*, *comment*, *dont*. On remarquera, sans doute, que la seule conjonction réelle qui se trouve dans ces trois, est dans le mot, QUE.

D. N'y a-t-il pas des occasions où le QUE est employé à exprimer l'admiration, l'exclamation, la surprise, et, par conséquent, où il cesse d'être conjonction?

R. Il est vrai que le QUE sert à exprimer l'admiration, la surprise, etc.; mais il ne cesse pas pour cela d'être conjonctif. On sous-entend, alors, une proposition à laquelle il est lié et qui le précède, comme dans les exemples suivans:

« Ah! qu'ils s'aiment, Phénix, j'y consens. Qu'elle parte;
» Que charmés l'un de l'autre, ils retournent à Sparte.
» Tous nos ports sont ouverts, et pour elle, et pour lui.
» Qu'elle m'épargnerait de contrainte et d'ennui »!

Il y a quatre de ces, QUE, conjonctifs dans ces quatre vers. Il est facile de suppléer chacune des propositions qui les précède. Au premier: *je consens qu'ils s'aiment;* ainsi qu'au second, etc.

D. Que seroient les plus longs discours sans les conjonctions?

R. Ce seroit comme des listes de propositions détachées, comme une suite d'affirmations ou de négations, telles qu'une suite de noms de villes.

CHAPITRE XI.

De l'Interjection.

C'EST ici, chez tous les Grammairiens, le dernier élément de la parole, la dernière partie du discours. C'est le signe écrit ou articulé des élans de l'âme, de l'âme affligée, ou joyeuse, ou surprise; une sorte de cri involontaire; l'accent de la douleur ou du plaisir; le transport de l'admiration que l'homme ne peut retenir au fond de son âme. Aussi les *interjections* sont-elles, dans toutes les langues, de petits mots monosyllabiques, qu'on jette, comme sans dessein, dans la période, pour marquer et rendre sensibles aux autres, les émotions d'un cœur oppressé.

L'interjection n'est donc pas, comme le mot, en général, le signe de la simple idée. Elle est le signe de la sensation même dont l'idée est l'effet. Aussi précède-t-elle, toujours, l'expres-

sion de la pensée. Une âme froide et didactique expose ce qu'elle voit, fait connoître ce qu'elle veut, sans sentir le besoin de l'interjection. Une âme de feu s'interrompt quand elle raconte, quand elle voit, quand elle pense, quand elle veut; et ces interruptions sont des traits de flamme rendus par des interjections.

« Oh! mon fils! oh! ma joie! oh! l'honneur de mes jours!
» Oh! d'un état penchant l'inespéré secours!
» Vertu digne de Rome, et sang digne d'Horace »!

« Oh! monstre que Mégère en ses flancs a porté!
» Monstre que dans nos bras les enfers ont jeté!
» Quoi! tu ne mourras point? ..... ».

« ..... Oh! mère infortunée!
» Des festons odieux ma fille couronnée,
» Tend la gorge aux couteaux, par son père apprêtés »!.....

C'est ici, purement, le langage du cœur; il ne peut être du ressort du Grammairien, qui ne doit s'occuper que de l'art; et ces mouvemens sont, uniquement, du domaine de la nature. Les interjections ne peuvent être renvoyées à aucune classe de mots; elles doivent donc faire une classe à part. Elles ne sont étrangères à aucun peuple, parce que l'homme est le même, par-tout; par-tout, il est, également, sensible

à la douleur, à la joie; partout, également susceptible d'étonnement et d'admiration. L'expression de ces mouvemens spontanées de l'âme est, partout, commandée par les objets qui causent ces mouvemens, sans que l'esprit soit appelé pour en délibérer. La corde du cœur reçoit la vibration, sans qu'il soit au pouvoir de l'organe de retenir le son qui lui est imprimé. Les interjections sont ces sons indélibérés. Elles ont dû être la première langue de l'homme, puisque, selon le président Desbrosses, c'est la première langue des enfans. Quelques Grammairiens modernes, persuadés qu'il ne peut, ni ne doit y avoir des mots sans valeur, ont enseigné que chaque interjection étoit une phrase elliptique. Il faudroit supposer, ce qui ne peut être, que le cœur connoît la *successivité* dans les affections (qu'on me pardonne ce terme), comme l'esprit connoît la *successivité*, dans l'expression de ses idées. Aucune combinaison n'a pu, comme dans les autres parties du discours, précéder l'invention des interjections. Un enfant, avant d'avoir reçu aucune leçon de langage, quand sa maman vient à lui, et lui apporte le joujou qu'il préfère à tous les autres, fait des interjections, c'est le cri de la joie: AH! AH! AH! et le ris accompagne ce cri: c'est le

cœur qui cherche, le premier, à peindre les divers mouvemens de la volonté; c'est le cœur qui demande à la voix le premier essai de ses forces. Sans maître et sans leçons, il est parfaitement compris, parce que ce langage est de tous les pays.

Pouvions-nous mieux finir cette analyse de toutes les parties d'oraison, que par celle sur laquelle la doctrine est universelle, et n'a d'autres lois que celles de la nature? L'homme a remanié tous les autres mots; et l'empreinte de la touche humaine se retrouve, par-tout. Mais l'interjection est, aujourd'hui, ce qu'elle a dû être, à la première enfance du monde, parce que les sentimens qu'elle exprime n'ont jamais pu changer.

C'est, ici, sur-tout, que l'abus seroit vicieux, qu'il seroit ridicule. Rien ne seroit plus déplacé qu'une interjection employée, sans nécessité, dans une période, et que n'avoueroit pas le sentiment. Elle répandroit un froid glacial dans un discours qui ne doit jamais recevoir de l'art les expressions de la simple nature.

ONZIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que les INTERJECTIONS ?

R. Les INTERJECTIONS sont des monosyllabes, qu'on jette, sans dessein, dans la période, et qui expriment, seulement, les vives émotions de l'âme.

D. Quelles sont les émotions de l'âme qu'expriment les INTERJECTIONS ?

R. Ces émotions sont des mouvemens de joie, de plaisir, de douleur, et même de désespoir.

D. Les mots employés, pour l'énonciation de ces mouvemens, qu'expriment-ils ?

R. Ces mots expriment des sensations vives, l'état d'une âme oppressée par une douleur soudaine, ou qui éprouve, à l'instant, une grande joie.

D. Peut-on donner des règles de grammaire sur les INTERJECTIONS ?

R. Non : on trace bien des règles pour l'esprit qui se possède assez pour les écouter et les suivre; mais on n'en peut donner au cœur qui agit avant que les règles soient écoutées, et puissent même l'être.

D. Ne pourroit-on pas renvoyer les INTER-

JECTIONS à quelqu'autre classe, telle que celle des adverbes ou des conjonctions?

R. Non; elles n'ont aucun rapport avec ces élémens de la parole; elles forment, donc, dans le langage, une classe à part.

D. Tous les peuples connoissent-ils les INTERJECTIONS?

R. Oui, tous les peuples doivent connoître les INTERJECTIONS, parce qu'elles sont un besoin du cœur, et que, par le cœur, l'homme est le même, par-tout. Par-tout, le cœur de l'homme est susceptible de joie et de tristesse, de plaisir et de douleur, d'admiration et de surprise; et que, même, sans le vouloir, il doit lui échapper des cris spontanées pour l'expression de tous ces mouvemens divers. Ce sont les premiers cris de la nature, les premiers accens des passions, que l'art n'a pu imaginer.

D. Quelles règles doit-on suivre dans l'emploi des interjections?

R. On doit se pénétrer vivement du sujet que l'on traite, et suivre, alors, les mouvemens de son âme.

Fin du premier volume.

TABLE
DES DIVISIONS
DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

AVERTISSEMENT.	Page j
INTRODUCTION.	v
CHAPITRE Ier. *Notions préliminaires.*	1
LEÇON Ire.	28
CHAP. II. *Des mots et des lettres.*	40
LEÇON II.	53
CHAP. III. *Du nom.*	60
LEÇON III.	74
CHAP. IV. *De l'adjectif et des noms abstraits.*	93
LEÇON IV.	116
CHAP. V. *Des articles ou mots déterminatifs.*	127
LEÇON V.	150
Tableau de la déclinaison d'un nom.	174
CHAP. VI. *Du pronom.*	177
LEÇON VI.	195
CHAP. VII. *Du verbe.*	209
Tableau général de tous les temps.	241
LEÇON VII.	267
Conjugaison des verbes.	285
Système des temps du mode indicatif.	297
Système des temps du mode subjonctif.	298

Système des temps du mode conditionnel. Page 299
Système des temps du mode participe. 300
PREMIÈRE CONJUGAISON. ibid.
Conjugaison particulière d'un verbe neutre de la première conjugaison. 312
Modes et temps des verbes réguliers. 322
Tableau des terminaisons qui se retrouvent dans la conjugaison de chaque verbe. 332
SECONDE CONJUGAISON. 336
TROISIÈME CONJUGAISON. 347
QUATRIÈME CONJUGAISON. 356
CINQUIÈME CONJUGAISON. 364
SIXIÈME CONJUGAISON. 372
SEPTIÈME CONJUGAISON. 380
Tableau de tous les temps de la conjugaison française, d'après le système de classification du citoyen Urbain Domergue, *membre de l'Institut.* 388
CHAP. VIII. *De la préposition.* 392
LEÇON VIII. 425
CHAP. IX. *Adverbes et phrases adverbiales.* 444
LEÇON IX. 481
CHAP. X. *De la conjonction.* 493
LEÇON X. 523
CHAP. XI. *De l'interjection.* 537
LEÇON XI. 541

Fin de la Table du premier volume.
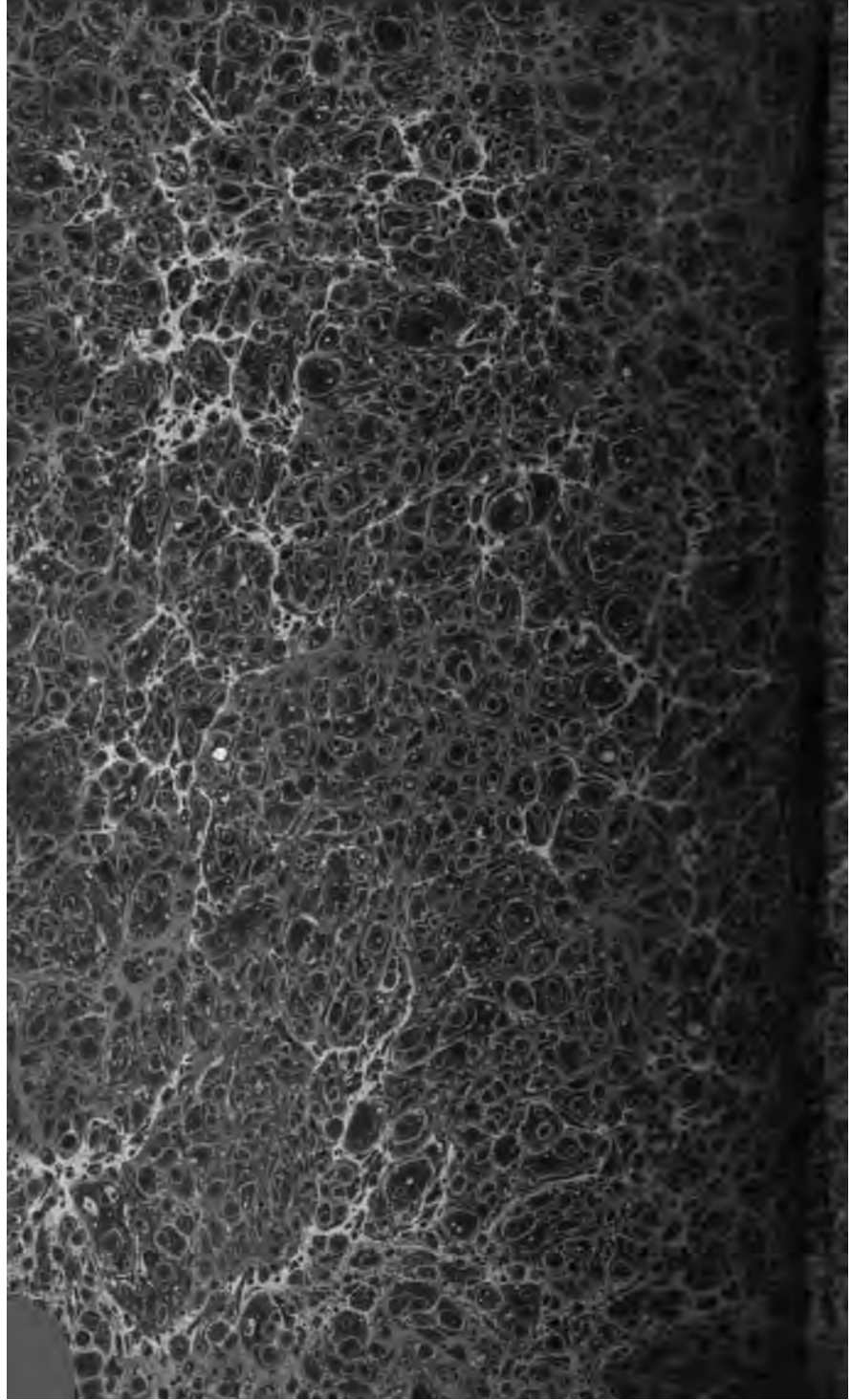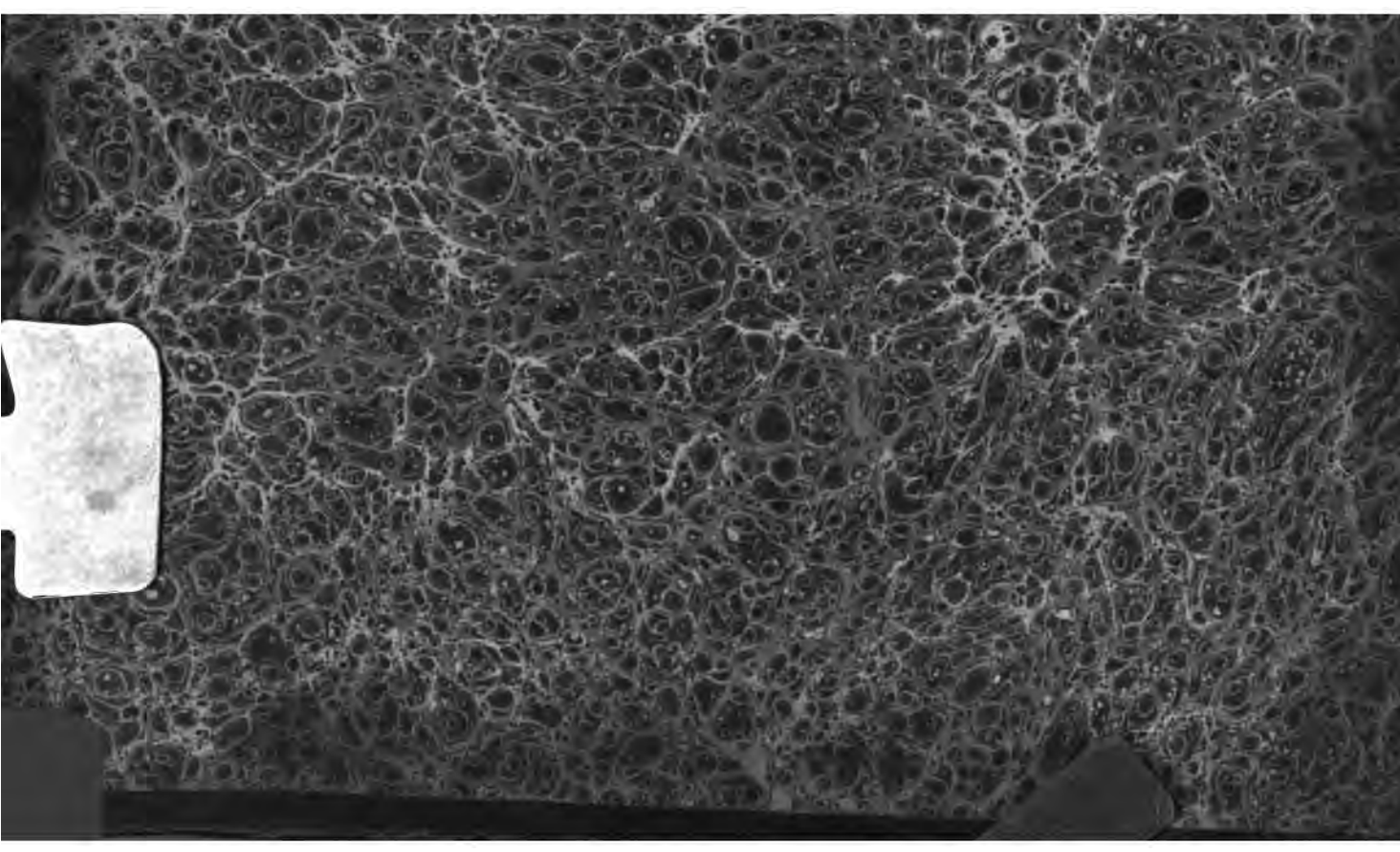
512890